

DOCUMENT UNIQUE DE GESTION

**DOCOB - SITE NATURA 2000 B6 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »
FR 820 1658**

**DOCPROG - ESPACE NATUREL SENSIBLE « SERRES BOUTIEROTS ET VALLEES DE DE L'AUZENE, DE LA
GLUEYRE ET DE L'ORSANNE »
ARDECHE (07) - DROME (26)**

FICHES ESPECES



Structure animatrice : Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Réalisation du DOCOB : NATURALIA Environnement

Version : Vdef

Date :Août 2015





NATURALIA Environnement

AGROPARC

Rue Lawrence Durrell

BP 31 285

84 911 Avignon Cedex 9

Tel : 04.90.84.17.95

HISTORIQUE DE LA PUBLICATION

Version	Date	Commentaires	Auteur : NATURALIA Environnement
V1	03/10/14	Version 1	<u>Naturalistes :</u> Lénaïc ROUSSEL–Mammalogue/Herpétologue Guillaume AUBIN – Entomologiste Jean-Charles DELATTRE- Ornithologue <u>Cartographie :</u> Jérôme SEIGNEURET - Géomaticien/Cartographe Olivier MAILLARD - Géomaticien/Cartographe
V2	23/12/14	Version 2	<u>Assemblage du document :</u> Julie RIGAUX/Elsa MARANGONI– Coordinatrices de l'étude

CONTROLE EMETTEUR

Relecture	Approbation
Charlotte HONNORAT – NATURALIA	Olivier PEYRE – NATURALIA

VERIFICATION

Version	Structure	Nom	Emission des remarques	Validation
V1	SMEC	Guillaume CHEVALIER	27/11/2014	
	DDT07	Martine GRIVAUD	27/11/2014	
V2	SMEC	Guillaume CHEVALIER	15/01/2015	
	DDT07	Martine GRIVAUD	15/01/2015	

Crédits photographiques

NATURALIA : G.AUBIN, L.ROUSSEL, E.DURAND, G.DURAND, S.FADDA, B. ALLEGRINI, F. BASTELICA
SMEC : G. CHEVALIER

FICHE TYPE

CODE N2000 :	NOM VERNACULAIRE <i>NOM SCIENTIFIQUE (AUTEUR, DATE)</i>		Enjeu de conservation de l'espèce : – fort – assez fort – modérés – faible
Taxonomie	Ordre, Famille, Classe		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente Il s'agit des sites où l'espèce apparaît dans le FSD	X sites en France (source INPN)	X en Rhône-Alpes (source INPN)	X en Ardèche (le nombre de site intègre les données du site B6) (source INPN, Naturalia, DDT 07)
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>Photo</p> <p>Photo : Source</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Photo</p> <p>Photo: Source</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION (PN, DH)		STATUTS DE CONSERVATION (EX, EW, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NE)	
Directive Habitats / Oiseaux	Annexes (DH II, DH IV, DH V)	Monde	Quasi menacé (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne, Bonn, Washington	France	-
Protection nationale	PN	Région	VU

A titre indicatif :

DH = Directive Habitats II, IV et V

PN = Protection Nationale

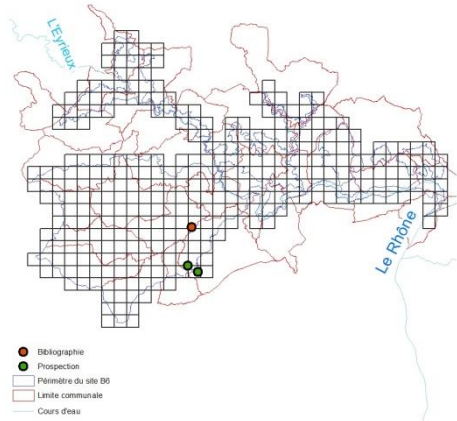
Les catégories déterminant le statut de conservation de l'IUCN sont :

EX : Eteint**EW** : Eteint à l'état sauvage**CR** : En danger critique d'extinction**EN** : En danger**VU** : Vulnérable**NT** : Quasi menacé**LC** : Préoccupation mineure**DD** : Données insuffisantes**NE** : Non évalué

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Description morphologique (couleur, critère de détermination, etc.)

Description du ou des habitats où l'espèce se développe pendant les différents stades de son cycle de vie.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE		LOCALISATION SUR LE SITE B6	
Description de la localisation de l'espèce sur les communes du site B6. Les données à l'échelle communale, donc non-géoréférencées, ne sont pas représentées sur la carte. Les pointages apparaissant sur la carte sont les données bibliographiques géoréférencées et le résultat des inventaires de prospection pour l'étude du DOCUGE B6.		 <p>Restitution de la donnée bibliographique récente exploitable et données inventaires Naturalia 2013</p>	
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT			
Caractères morphologiques			
Taille de l'espèce ; Caractéristiques anatomiques.			
Caractères biologiques			
Régime alimentaire	Régime alimentaire durant les différents stades de développement.		
Activité	Activité journalière et saisonnière de l'espèce.		
Reproduction	Période de reproduction et comportements.		
Capacités de régénération et de dispersion	Déplacements de l'espèce dans ses habitats préférentiels		
Habitats d'espèce			
Habitats de reproduction	Habitat (s) nécessaire(s) à la reproduction de l'espèce.		
Habitats d'alimentation	Habitat(s) de chasse et d'alimentation nécessaire(s) à la survie de l'espèce.		
Habitats d'hivernage	Habitat(s) utilisé(s) par l'espèce pendant la saison hivernale.		

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Répartition en Europe
France	Répartition sur le territoire national
Région	Répartition en Rhône-Alpes
Département	Répartition en Ardèche

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Les habitats naturels ou artificiels que l'espèce fréquente au sein du site B6.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
<p>Résidence (p) : l'espèce est présente toute l'année sur le site (espèce non migratrice ou plante, population résidente d'une espèce migratrice)</p> <p>Reproduction (r) : l'espèce utilise le site pour élever les jeunes (par exemple, reproduction, nidification)</p> <p>Concentration (c) : l'espèce utilise le site comme étape ou comme perchoir, ou lors de la migration ou de la mue, hors des aires de reproduction (à l'exclusion de l'hivernage)</p> <p>Hivernage (w) : l'espèce utilise le site pendant l'hiver</p>	<p>- C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente</p>	<p>A : population (presque) isolée, B : population non isolée, mais en marge de son aire de répartition, C : population non isolée dans son aire de répartition élargie.</p>	<p>A : très vulnérable ; B : vulnérabilité moyenne ; C : non menacée.</p>	<p>A : conservation excellente= éléments en excellent état, indépendamment de la notation attribuée en ce qui concerne la possibilité de restauration. B : conservation bonne= éléments bien conservés, indépendamment de la notation attribuée en ce qui concerne la possibilité de Restauration, = éléments en état moyen ou partiellement dégradés et restauration facile. C : conservation moyenne ou réduite= toutes les autres combinaisons.</p>	<p>A : restauration facile ; B : restauration possible avec effort moyen ; C : restauration difficile ou impossible.</p>	<p>A : valeur excellente, B : valeur bonne, C : valeur significative.</p>	<p>Seront renseignés les codes « action » définis pour le plan de gestion</p>

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	•	•
FACTEURS HUMAINS	•	•

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	•
ESPÈCE	•

INDICATEURS DE SUIVI

SOMMAIRE

FLORE

SPIRANTHE D'ETE	11
CISTE DE POUZOLZ	15
SPERGULAIRE DE MOISSONS	19
ILLECEBRE VERTICILLE	23
EPIPACTIS DU CASTOR	27

INSECTES

CORDULIE A CORPS FIN	31
CORDULIE SPLENDIDE	35
AGRION DE MERCURE	39
DAMIER DE LA SUCCISE	43
LAINUEUSE DU PRUNELLIER	46
GRAND CAPRICORNE	50
LUCANE CERF-VOLANT	53
DIANE	57
HERMITE	60
AZURE DU SERPOLET	63
AZURE DES ORPINS	67
AUTRES ESPECES D'INSECTES CONSIDEREES COMME POTENTIELLES SUR LE SITE B6	71
GOMPHE A PATTES JAUNES	71
MAGICIENNE DENTELÉE	72
APOLLON	73
PROSERPINE	74

OISEAUX

ALOUETTE LULU	75
BRUANT ORTOLAN	79
PIE-GRIECHE ECORCHEUR	82
FAUVETTE PITCHOU	86
CIRCAETE-JEAN-LE-BLANC	89
BONDREE APIVORE	93
BUSARD CENDRE	96
ENGOULEVENT D'EUROPE	99
MILAN NOIR	102
MILAN ROYAL	105
PETIT GRAVELOT	109
VAUTOUR FAUVE	112
MARTINET A VENTRE BLANC	115
AUTRES ESPECES AVEREES N'ETANT PAS INSCRITES SUR L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX	119

REPTILES

LEZARD VERT	123
LEZARD DES MURAILLES	126
LEZARD OCELLE	129
COULEUVRE VERTE-ET-JAUNE	132
COULEUVRE D'ESCALAPE	135
CORONELLE GIRONDINE	138
CORONELLE LISSE	141
ESPECES DE REPTILES AVEREES ISSUES DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE ET NON-INSCRITES A LA DIRECTIVE HABITATS	143
LEZARD CATALAN	143

AMPHIBIENS

SONNEUR A VENTRE JAUNE	144
ALYTE ACCOUCHEUR	147
GRENOUILLE AGILE	150
GRENOUILLE ROUSSE	153
RAINETTE MERIDIONALE	156
ESPECES D'AMPHIBIENS AVEREES ISSUES DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE ET NON-INSCRITES A LA DIRECTIVE HABITATS	159
SALAMANDRETACHETEE	159
TRITON PALME	159
TRITON ALPESTRE	160
PELODYTE PONCTUE	160
CRAPAUD COMMUN	161


CHAUVES-SOURIS

PETIT RHINOLOPHE	162
GRAND RHINOLOPHE	166
MINIOPTERE DE SCHREIBERS	170
BARBASTELLE D'EUROPE	174
MURIN A OREILLES ECHANCREES	178
GRAND MURIN	182
PETIT MURIN	186
MURIN DE BECHSTEIN	190
PIPISTRELLE DE NATHUSIUS	194
PIPISTRELLE COMMUNE	198
PIPISTRELLE PYGMEE	201
PIPISTRELLE DE KUHL	204
VESPERE DE SAVI	207
MURIN DE DAUBENTON	210
NOCTULE COMMUNE	213
NOCTULE DE LEISLER	217
SEROTINE COMMUNE	220
MURIN D'ALCATHOE	223
MURIN A MOUSTACHES	226
MURIN DE NATTERER	229

OREILLARD GRIS.....	232
MAMMIFERES TERRESTRES	
CASTOR D'EUROPE	235
LOUTRE D'EUROPE	239
GENETTE COMMUNE	243
POISSONS ET CRUSTACES	
BARBEAU MÉRIDIONAL	246
CHABOT.....	250
BLAGEON	253
TELESTES SOUFIA	253
TOXOSTOME	256
BOUVIERE	259
ECREVISSE A PATTES BLANCHES	262
ALOSE FEINTE DU RHONE	265
ANGUILLE EUROPEENNE	268
LAMPROIE MARINE	272

N.B : LE SITE N'ÉTANT PAS DÉSIGNÉ AU TITRE D'UNE ZPS, SEULES CERTAINES ESPÈCES D'OISEAUX À ENJEU CITÉES DANS LA BIBLIOGRAPHIE ET CONTACTÉES ONT FAIT L'OBJET DE FICHE.

Les espèces faisant l'objet de fiches détaillées sont principalement les espèces inscrites à l'annexe II et à l'annexe IV de la Directive Habitats-faune-flore. Les espèces inscrites aux autres annexes de la directive habitats ou à la directive oiseaux, et les espèces à forte valeur patrimoniale à enjeu de conservation sur le site B6 sont décrites de manière plus succincte. De ce fait, les espèces listées dans le DOCUGE mais ne présentant pas un enjeu de conservation fort ne se retrouvent pas dans ce document.

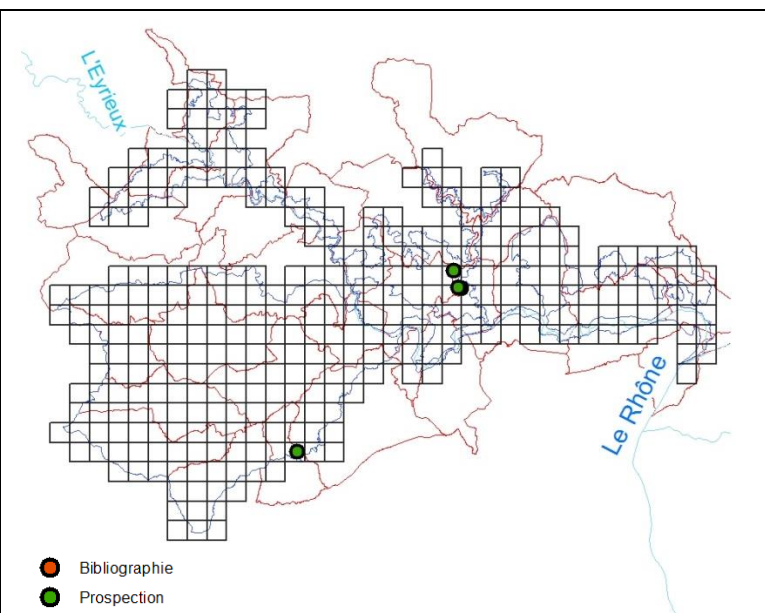
CODE NATURA 2000 : 1900	SPIRANTHE D'ÉTÉ <i>SPIRANTHES AESTIVALIS (POIR.) RICH., 1817</i>		Fort
Taxonomie	Famille : <i>Orchidaceae</i>	Ordre : <i>Asparagales</i>	Classe : <i>Equisetopsida</i>
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	Information non disponible		
	STATUTS DE PROTECTION		
	Directive Habitats Faune Flore (1992)	DH IV	
	Convention de Berne	Annexe I	
	Protection nationale	Art. 1 ^{er}	
	STATUTS DE CONSERVATION IUCN		
	Liste rouge européenne (2011)	Manque de données	
	Liste rouge de France métropolitaine (2009)	Vulnérable	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Spiranthe d'été est une plante vivace de la famille des Orchidées, dont le genre se reconnaît notamment par une inflorescence fine en épi spiralé, à petites fleurs blanches. Cette espèce indique la présence de zone humide, du moins au niveau stationnel, ainsi que le bon fonctionnement du régime hydrique naturel offrant d'importantes variations saisonnières. En effet, ce taxon est adapté aux sols temporairement humides, et résiste à des inondations prolongées durant plusieurs mois.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Au sein du site Natura 2000 de la vallée de l'Eyrieux, ce taxon est connu sur trois stations, localisées sur les communes de Creysseilles et de Saint-Michel-de-Chabrillanoux. Les populations connues sur site représentent un effectif réduit à environ une vingtaine d'individus.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Plante vivace élancée, mesurant 20 à 40 cm, formant souvent un groupe dense d'individus par bourgeonnement de la souche. Floraison ayant lieu entre juin et août selon le contexte climatique. Organe de réserve sous-terrain à tubercules cylindriques allongés. Tige élancée, entourée à la base de 2 à 3 feuilles oblongues ou lancéolées-linéaires, pétiolées, les caulinaires décroissantes en bractées. Fleurs blanches, peu odorantes, en épi spiralé étroit, modérément serré, à torsion marquée. Bractées lancéolées, dépassant l'ovaire. Labelle arrondie au sommet, à bordures frangées.

Caractères biologiques

Cette plante vasculaire est une géophyte à tubercules, entomogame (dissémination des graines par le vent) et anémochore (pollinisation par les insectes).

Particularité :

Comme la plupart des orchidées des biomes tempérés, cette espèce possède des graines de tailles microscopiques, quasiment dépourvues de réserves énergétiques, dont la germination dépend de la mise en place d'une symbiose avec un champignon. Cette caractéristique physiologique permet à la Spiranthe d'utiliser le vent comme vecteur de dissémination de ses graines légères et petites, souvent comparées à de la poussière, transportées sur de très grandes distances.

Habitats d'espèce

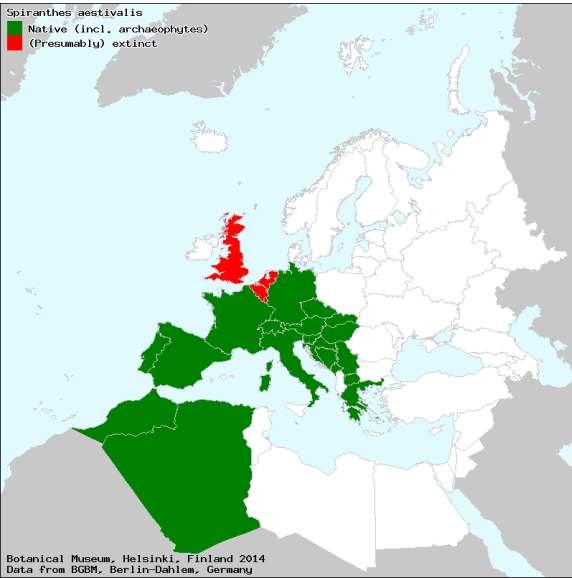
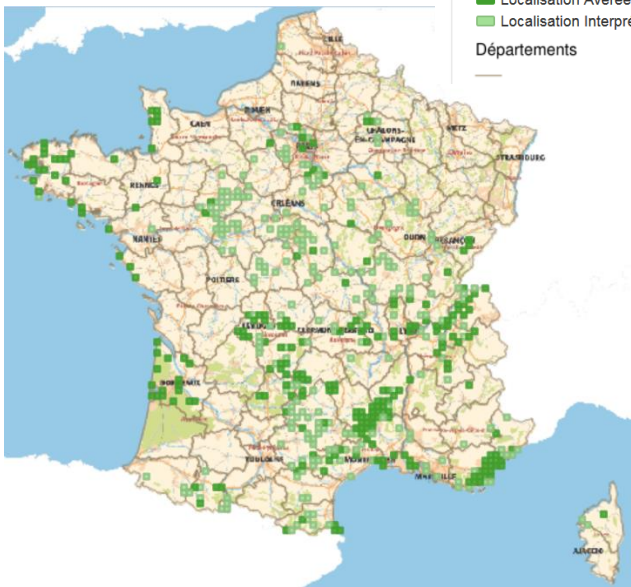
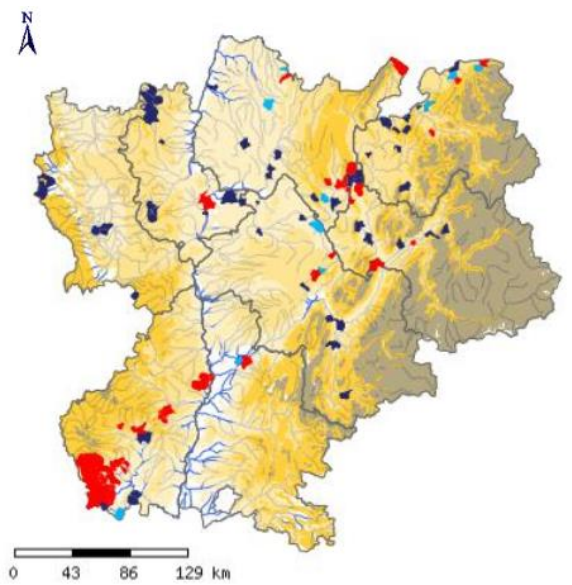

Habitat en France :

Cette espèce de pleine lumière (hyperhéliophile) se développe sur des terrains pauvres en éléments nutritifs (Oligotrophe), à forte humidité, le sol pouvant être saturé en eau une partie de l'année (hydrophile). Son habitat s'étend de l'étage planitiaire jusqu'au montagnard et concerne différents types de biotopes humides : pelouses, prairies, suintements temporaires sur des affleurements rocheux, bas-marais, marais de pente, tourbières, dépressions inondables, arrières-dunes littorales.

Dans l'ensemble, les communautés végétales associées se rattachent à la classe phytosociologique du *Molinio caeruleae subsp. caeruleae - Caricetalia davallianae* Julve 1983 em. de Foucault 1984.

Habitat en contexte méditerranéen :

Dans le domaine méditerranéen de France continentale, la Spiranthe d'été se retrouve dans des pelouses maigres mises en place sur des sables et des rochers temporairement humides, notamment sur les berges de petits ruisseaux. Dans ce contexte, l'espèce est caractéristique de l'association phytosociologique du *Spirantheo aestivalis - Anagallidetum tenellae* Aubert & Loisel 1971, présente aux étages thermo et méso-méditerranéen.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Répartition géographique globale dans le monde	Distribution en France
<p>Taxon atlantique et méditerranéenne occidentale</p>  <p><i>Spiranthes aestivalis</i> ■ Natjve (incl. archaéophytes) ■ (presumably) extinct</p> <p>Botanical Museum, Helsinki, Finland 2014 Data from BGM, Berlin-Dahlem, Germany</p> <p><u>Source</u> : The Euro+Med PlantBase - the information resource for Euro-Mediterranean plant diversity (http://ww2.bgbm.org/EuroPlusMed/query.asp)</p>	 <p>Répartition Maille 10*10 INPN ■ Localisation Avérée ■ Localisation Interprétée Départements</p> <p><u>Source</u> : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (http://siflore.fcbn.fr)</p>
Distribution dans la Région Rhône-Alpes	Distribution en Ardèche et sur les territoires voisins
 <p>Donnée récente (après 1990) Donnée ancienne (1957 à 1990) Donnée historique (avant 1957)</p> <p><u>Source</u> : Pôle Flore Habitats – Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (http://www.pifh.fr/)</p>	 <p><u>Source</u> : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (http://siflore.fcbn.fr)</p> <p>Répartition Maille 10*10 INPN ■ Localisation Avérée ■ Localisation Interprétée Départements</p>

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

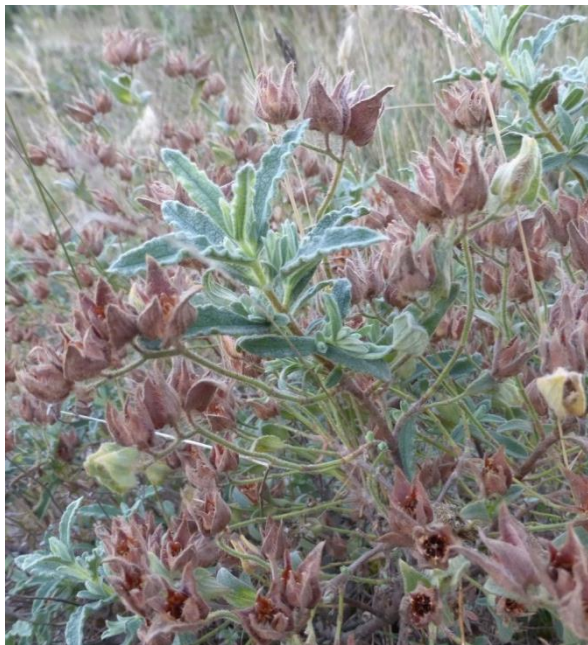
Plusieurs stations connues sur les suintements temporaires rocheux de deux communes : Creysseilles et Saint-Michel-de-Chabrilanoux.

ETAT DE CONSERVATION SUR SITE						
Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R = Espèce localement rare	C : Population non isolée dans son aire de répartition élargie.	B : vulnérabilité moyenne	C : Réduit	C : restauration parfois possible mais nécessitant un effort important	C : valeur significative	

	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture des milieux et ombrage, colonisation par des formations arbustives ou arborées adaptées aux configurations rocailleuses 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un régime de crues soutenu
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> Urbanisation Aménagements et drainage des zones humides Curage de fossés, élargissement de route Eutrophisation des cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du milieu ouverts (élagage, débroussaillage) et export de la matière organique (retirer bois mort et branchages)

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Ponctuellement, favoriser la coupe des formations ligneuses bordant les petits ruisseaux temporaires.
ESPÈCE	Suivre l'état de la population présente sur site (stations connues et recherche de nouveaux groupes d'individus). Veille vis-à-vis du piétinement ou de la réalisation de travaux.

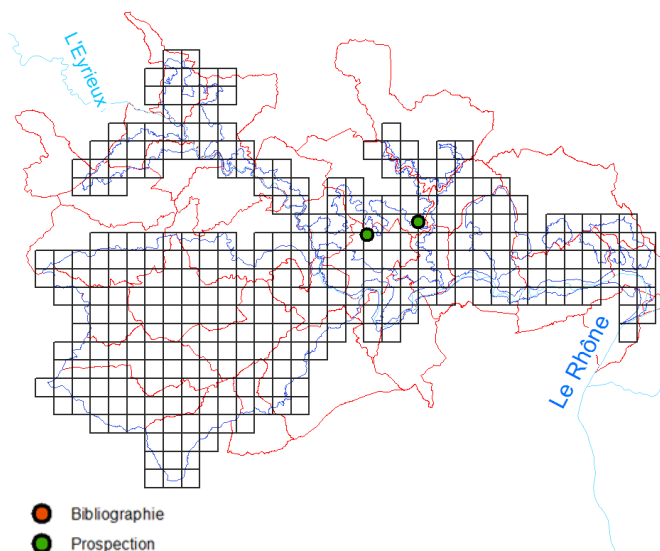
INDICATEURS DE SUIVI
Suivi de la dynamique de population tous les cinq ans.

CODE NATURA 2000 : NON CONCERNE	CISTE DE POUZOLZ <i>CISTUS POUZOLZII DELILE, 1840</i>		Très fort
Taxonomie	Famille : <i>Cistaceae</i>	Ordre : Malvales	Classe : <i>Equisetopsida</i>
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente :	Information non-disponible		
	STATUTS DE PROTECTION		
	Directive Habitats Faune Flore (1992)	Non concerné	
	Convention de Berne	Non concerné	
	Protection nationale	Art. 1^{er}	
	STATUTS DE CONSERVATION IUCN		
	Liste rouge européenne (2011)	Non évalué	
	Liste rouge de France métropolitaine (2009)	Non évalué	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<p>Le Ciste de Pouzolz est un arbrisseau ligneux formant des inflorescences caractéristiques en cosses unilatérales, portant chacune un alignement de fleurs blanches. Les feuilles sont de couleur claire grisâtre car recouvertes d'un enchevêtrement dense de poils étoilés. L'architecture de la plante demeure basse et très ramifiée.</p> <p>Cette espèce est inféodé aux landes ouvertes mises en place sur un sol rocailleux de nature siliceuse. Cette plante est souvent retrouvée sur des stations bien exposées, conditionnées par un ensoleillement important et une sécheresse marquée.</p>	
DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6

Les prospections réalisées en 2014 sur le site B6 de la vallée de l'Eyrieux ont permis de mettre en évidence la présence de ce taxon, auparavant inconnu dans ce secteur géographique. Ces stations se localisent à plus d'une trentaine de kilomètres au nord de la station la plus septentrionale historiquement connue. Cette découverte permet de revoir l'aire de distribution de l'espèce mais met également en exergue l'intérêt et l'originalité botanique de la vallée de l'Eyrieux, espace de transition "phytoclimatique" (GENIN, 1995). C'est sur la commune de Silhac au lieu-dit Reynier que la première population de *Cistus pouzolzii* a été recensée.

Elle s'insère sur les versants ouest de la Dunière. La deuxième station se localise sur la commune de Saint-Michel-de-Chabrilanoux au lieu-dit la Bargnole.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Arbrisseau à port large, pouvant former des coussins sur les stations les plus sèches. Les feuilles sont longues de 15 à 50 cm, plutôt fines, à bordure ondulée-crispée, de couleur claire, typique par l'absence de poils glanduleux. Les fleurs sont blanches à style apparent (plus long que l'ovaire à la floraison), sépales grands longs de 8 à 18 mm, pétales épanouis longs de 10 à 15 mm. Inflorescence enroulée en crosse unilatérale, composée de 3 à 8 fleurs.

Caractères biologiques

Plante vivace ligneuse (sous-arbrisseau).
 Pollinisation par les insectes (entomogamie).
 Fruit formant une capsule, graines disséminées par la faune (épizoochorie).
 Floraison en juin et juillet.

Habitats d'espèce

Habitat en France :

Cette espèce de pleine lumière (héliophile), se développant sur des milieux assez pauvres en nutriment (mésio-oligotrophie), adaptée aux terrains secs et rocaillieux sur un substrat géologique siliceux formant des sols acides. Ce taxon se développe dans un contexte climatique propre à l'étage mésoméditerranéen.

Ainsi, les principaux habitats fréquents par le Ciste de Pouzolz sont : Les maquis siliceux, les landes rases, ainsi que le sbords de chemins rocaillieux bien exposés.

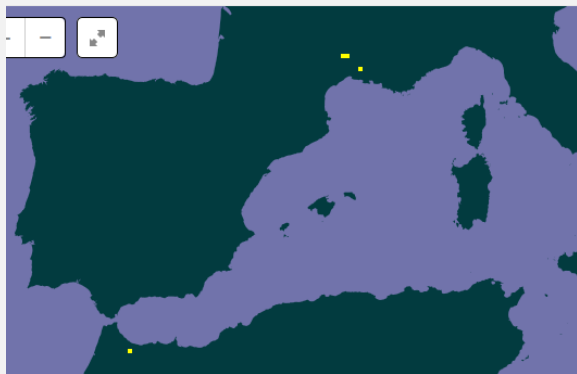
Dans l'ensemble, la plupart des communautés végétales associées à l'espèce se rattachent à la classe phytosociologique *Cisto salvifolii - Lavanduletea stoechadis*.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Répartition géographique globale dans le monde

Distribution en France

Taxon endémique des Cévennes et du Maroc

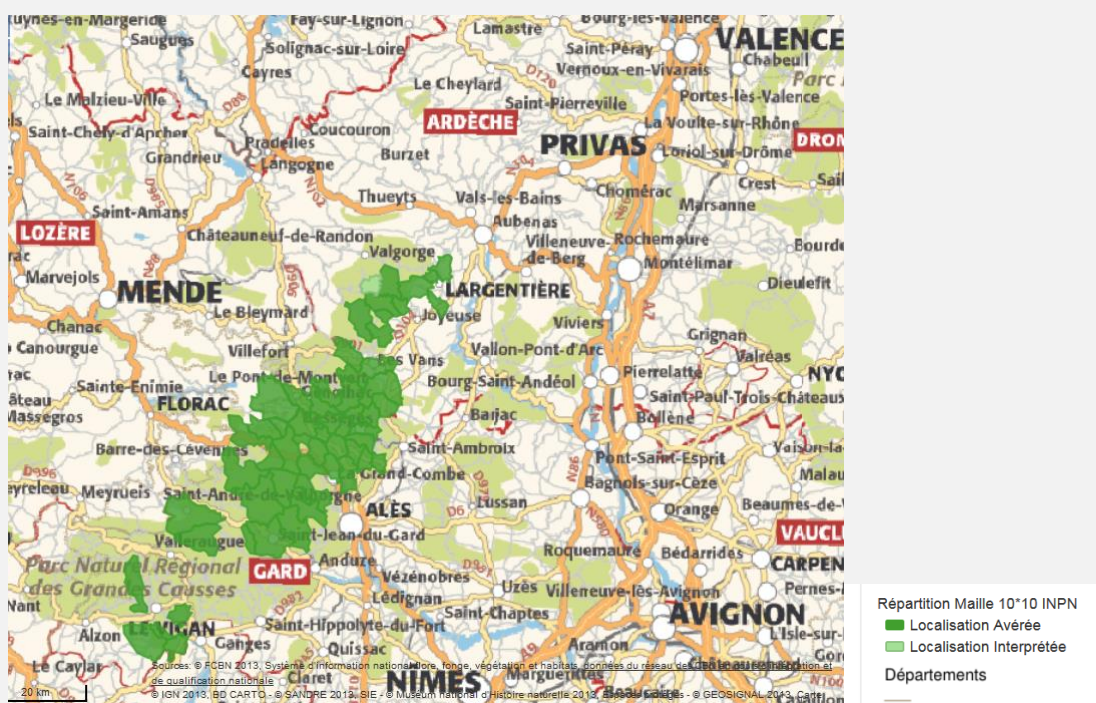


Source : GBIF : Free and open access to biodiversity data (www.gbif.org)



Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (http://siflore.fcbn.fr).

Distribution en Ardèche et sur les territoires voisins



Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (http://siflore.fcbn.fr)

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Deux stations localisées au niveau du bassin versant de la Dunière : la première station sur la commune de Silhac (versant ouest de la Dunière) où plusieurs centaines d'individus ont pu être identifiés et la deuxième au niveau du ruisseau Le Doulet sur la commune de Saint-Michel-de-Chabrillanoux où entre 400 et 500 individus sont représentés.

ETAT DE CONSERVATION SUR SITE


Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
V = espèce très rare	A : Population isolée en périphérie de	A : Très vulnérable	C : Réduit	B : restauration possible avec effort moyen	C : valeur significative	

	son aire de répartition.					
--	--------------------------	--	--	--	--	--

	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> • Colonisation par le Pin maritime • Fermeture des milieux de landes siliceuses, dynamique lente de ces végétations à être peu à peu remplacé par les forêts de Chêne vert, avec la maturation du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité pédo-climatique de certaines stations, végétation arbustive stable temporellement au niveau d'escarpements rocheux (conditions abiotique bloquant les successions végétales).
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des réseaux routiers. • Brûlage dirigé ou incendie accidentel • Déprise pastorale 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et développement des activités de pâturage extensif dans les landes semi-ouvertes.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des hauts ligneux (notamment Bruyère arborée et Pins).
ESPÈCE	<p>Suivre l'état de conservation des populations connues.</p> <p>Rechercher la présence d'autres stations sur le site Natura 2000.</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
<p>Suivi de la dynamique de population tous les cinq ans.</p> <p>Une étude plus poussée sur les landes de transition entre le domaine méditerranéen, atlantique et continental permettrait sûrement de révéler l'originalité de ces groupements hébergeant les stations les plus septentrionales de Cistus pouzolzii.</p>	

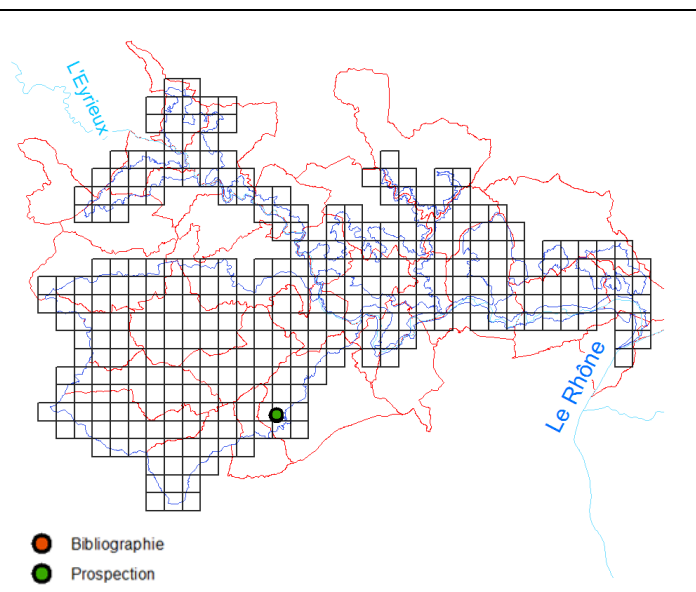
CODE NATURA 2000 : NON CONCERNE	SPERGULAIRE DE MOISSONS <i>SPERGULA SEGETALIS (L.) VILL., 1789</i>		Très fort
Taxonomie	Famille : <i>Caryophyllaceae</i>	Ordre : <i>Caryophyllales</i>	Classe : <i>Equisetopsida</i>
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	Informations manquantes		
 <p>Crédit photo : Pôle Flore Habitats Rhône-Alpes</p>	STATUTS DE PROTECTION		
	Directive Habitats Faune Flore (1992)	non concerné	
	Convention de Berne	non concerné	
	Protection nationale ou régionale	non concerné	
	STATUTS DE CONSERVATION IUCN		
	Liste rouge européenne (2011)	non concerné	
	Liste rouge de France métropolitaine (2009)	non concerné	
Liste Rouge Rhône-Alpes	En danger d'extinction		

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite plante annuelle de 3 à 12 cm de hauteur, retrouvée principalement sur milieux cultivés modérément fertilisés, ainsi que sur des pelouses rases temporairement humides.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE
LOCALISATION SUR LE SITE B6

La Spergulaire des moissons a été identifiée sur une seule station, localisé sur la commune de Pranles.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Thérophyte à allure très grêle, tige de diamètre inférieur à 0,5 mm.
 Inflorescence en cyme bipare, pédicelles capillaire allongé portant de petites fleurs (environ 2 mm).
 Critère déterminant du genre : feuilles opposées, fleur à 3 styles.
 Critère déterminant de l'espèce: graines non ailées, sépales quasi-entièrement membraneuses.

Caractères biologiques

Fruit formant une capsule qui libère les graines à maturité alimentant la banque de semence stockée directement dans le sol (barochorie). Cycle de développement annuel pouvant être très fugace (2 à 3 mois favorables suffisent à son expression).

Floraison de mai à juillet.

Habitats d'espèce

Taxon se développant sur des sols sablonneux, temporairement humides et pauvres en éléments nutritifs. Ce type de pelouse se met principalement en place sur des niveaux topographiques moyens, assurant une fraîcheur suffisante. Ces configurations peuvent se retrouver notamment dans les cultures, les jachères ainsi que les mares temporaires et les pelouses humides.

Les communautés végétales fréquentées correspondent aux tonsures annuelles méso-hygrophiles, et particulièrement les formations appartenant à l'alliance du *Radiolion linoidis*.

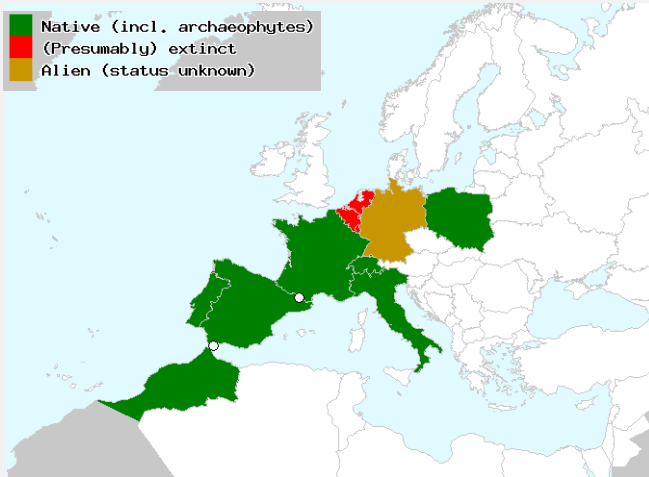
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Répartition géographique globale dans le monde

Distribution en France

Taxon sténoméditerranéen occidental

- Native (incl. archaeophytes)
- (Presumably) extinct
- Alien (status unknown)



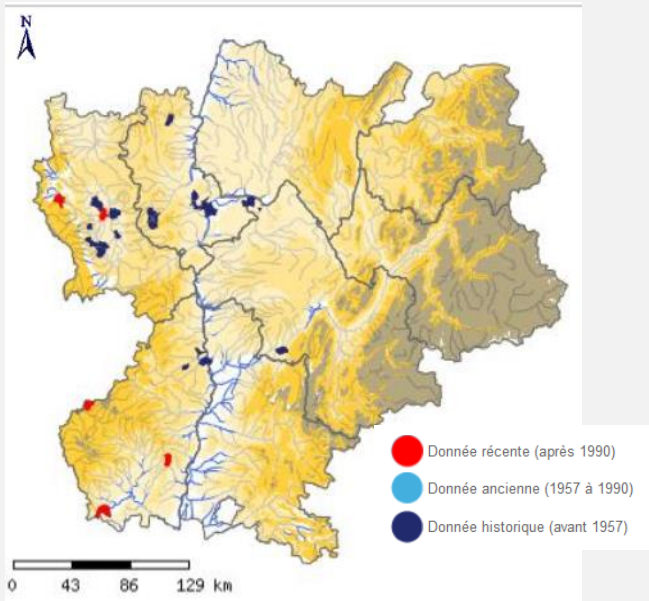
Source : The Euro+Med PlantBase - the information resource for Euro-Mediterranean plant diversity (<http://ww2.bgbm.org/EuroPlusMed/query.asp>)



Répartition Maille 10*10 INPN
 ■ Localisation Avérée
 ■ Localisation Interprétée
 — Départements

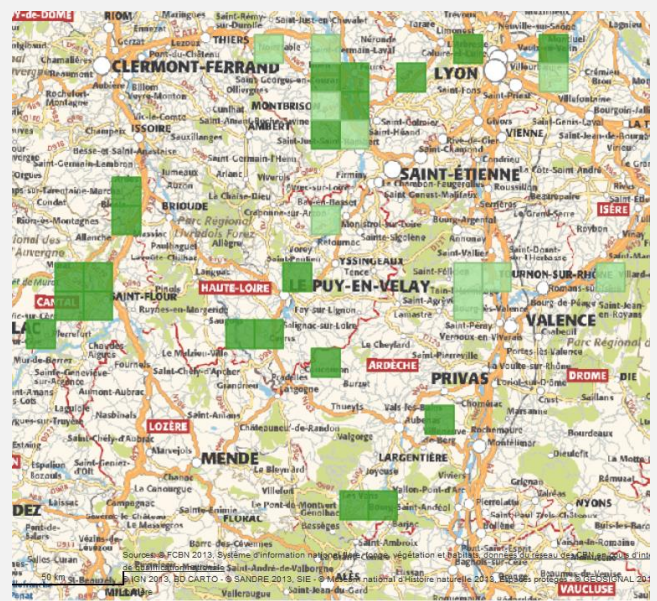
Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

Distribution dans la Région Rhône-Alpes



Source : Pôle Flore Habitats – Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<http://www.pifh.fr/>)

Distribution en Ardèche et sur les territoires voisins



Répartition Maille 10*10 INPN
 ■ Localisation Avérée
 ■ Localisation Interprétée
 — Départements

Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Unique station connue sur la commune de Pranles.

ETAT DE CONSERVATION SUR SITE


Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
-----------	-------------------	------------------------	-----------------------	---	--------------------	-------------------

V = espèce très rare	C : population non isolée dans son aire de répartition élargie	A : très vulnérable	C : Réduit	C : restauration parfois possible mais nécessitant un effort important	C : valeur significative	
----------------------	--	---------------------	------------	--	--------------------------	--

	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture des milieux par des communautés herbacées vivaces des ourlets (exclusion compétitive du cortège annuel). 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du caractère humide durant jusqu'au printemps.
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> Fertilisation des sols Eutrophisation des eaux de ruissellement Modification du régime hydrique (actions de détournement des eaux de pluies, abaissement des nappes phréatiques superficielles) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des milieux ouverts : élagage et débroussaillage des ligneux proches de la station, susceptibles de générer un apport de matière organique (chute du feuillage créant la litière).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les stations localisées.
ESPÈCE	Suivre l'état de conservation des stations concentrant la majeure partie des effectifs.

INDICATEURS DE SUIVI
Suivi de la dynamique de population tous les cinq ans.

CODE NATURA 2000 : NON CONCERNE	ILLÉCÈBRE VERTICILLÉ <i>ILLECEBRUM VERTICILLATUM L., 1753</i>		Très Fort
Taxonomie	Famille : <i>Caryophyllaceae</i>	Ordre : <i>Caryophyllales</i>	Classe : <i>Equisetopsida</i>
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	Information non-disponible		
 <p>Crédit photo : Pôle Flore Habitats Rhône-Alpes</p>	STATUTS DE PROTECTION		
	Directive Habitats Faune Flore (1992)	non concerné	
	Convention de Berne	non concerné	
	Protection nationale ou régionale	Espèce protégée en Rhône-Alpes	
	STATUTS DE CONSERVATION IUCN		
Liste rouge européenne (2011)	non concerné		
Liste rouge de France métropolitaine (2009)	non concerné		
Liste Rouge Rhône-Alpes	En danger d'extinction		

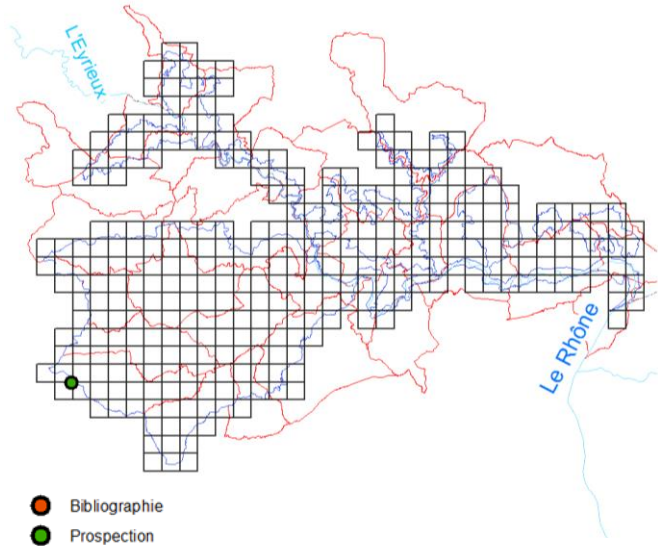
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Plante annuelle prostrée, tiges radicales longues de 5 à 30 cm. Fleurs blanches disposées en petits verticilles.
Plantes des tonsures annuelles humides retrouvées sur des terrains siliceux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

LOCALISATION SUR LE SITE B6

L'illécèbre verticillé a été localisée sur la commune de Saint-Julien-du-Gua en limite du périmètre B6



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Thérophyte couché ou flottante à entre-nœuds assez courts. Feuilles opposées, de forme elliptique, de taille inférieure à 8 mm. Inflorescence en verticilles regroupant jusqu'à 12 fleurs blanches. Fleur composée de 5 sépales spongieux, courbés et terminés par une arête alternant avec les étamines.

Caractères biologiques

Fruit peu déhiscent, propagules de dissémination souvent constitués de la capsule entourées du calice persistant. A l'issue du cycle annuel de développement, les capsules tombent au sol et permettent de renflouer la banque de graine présente sur la station (barochorie).

Pollinisation par les insectes (entomogamie).

Floraison étalée de juillet à septembre.

Habitats d'espèce

Végétations annuelles des milieux temporairement inondés, mises en place sur des sols acides sablo-graveleux, argilo-sablonneux ou vaseux.

En particulier, les principaux biotopes fréquentés sont les ornières des chemins, berges d'étangs, ainsi que les mares s'asséchant rapidement en saison.

La majeure partie des communautés végétales associées appartiennent à l'alliance du *Cicendion filiformis*.

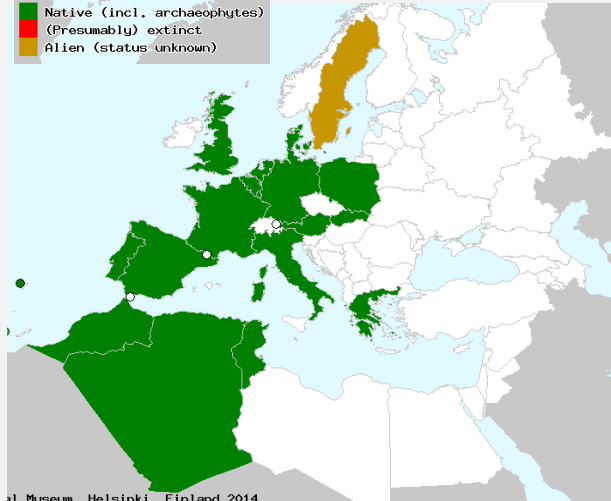
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Répartition géographique globale dans le monde

Distribution en France

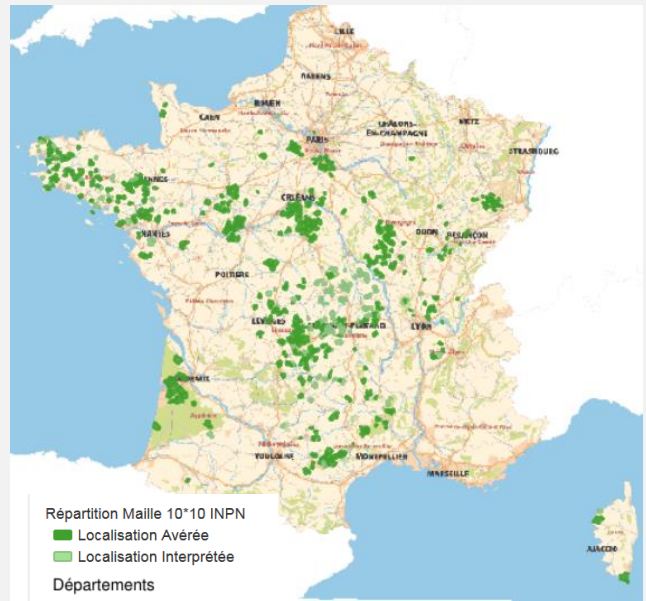
Taxon atlantique et méditerranéenne occidentale

- Native (incl. archaeophytes)
- (Presumably) extinct
- Alién (status unknown)



© I. Museum, Helsinki, Finland 2014

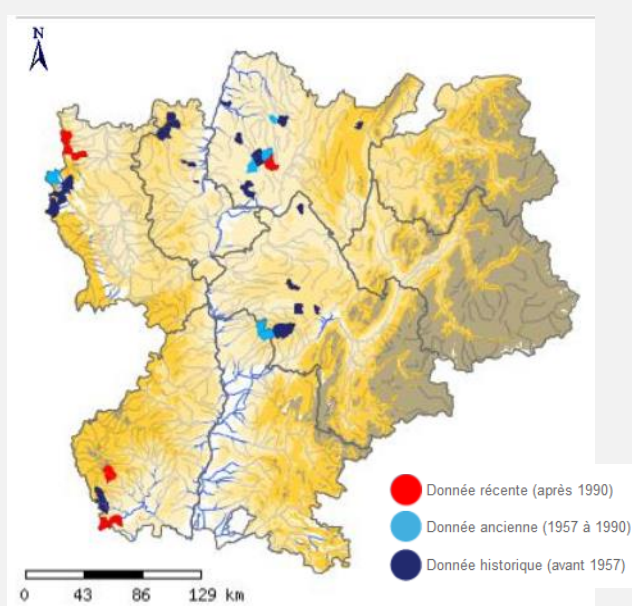
Source : The Euro+Med PlantBase - the information resource for Euro-Mediterranean plant diversity (<http://ww2.bgbm.org/EuroPlusMed/query.asp>)



Répartition Maille 10*10 INPN
 ■ Localisation Avérée
 ■ Localisation Interprétée
 Départements

Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

Distribution dans la Région Rhône-Alpes



Source : Pôle Flore Habitats – Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<http://www.pifh.fr/>)

Distribution en Ardèche et sur les territoires voisins



Répartition Maille 10*10 INPN
 ■ Localisation Avérée
 ■ Localisation Interprétée
 Départements

Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Unique station connue sur la commune de Saint-Julien-du-Gua.

ETAT DE CONSERVATION SUR SITE


Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
-----------	-------------------	------------------------	-----------------------	---	--------------------	-------------------

V = espèce très rare	C : population non isolée dans son aire de répartition élargie.	A : très vulnérable	C : Réduit	C : restauration parfois possible mais nécessitant un effort important	C : valeur significative	
----------------------	---	---------------------	------------	--	--------------------------	--

	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture des milieux par des communautés herbacées vivaces des ourlets (exclusion compétitive du cortège annuel). 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du caractère humide durant jusqu'au printemps.
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> Fertilisation des sols Eutrophisation des eaux de ruissellement Modification du régime hydrique (actions de détournement des eaux de pluies, abaissement des nappes phréatiques superficielles) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des milieux ouverts : élagage et débroussaillage des ligneux proches de la station, susceptibles de générer un apport de matière organique (chute du feuillage créant la litière).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les stations localisées.
ESPÈCE	Suivre l'état de conservation des stations concentrant la majeure partie des effectifs.

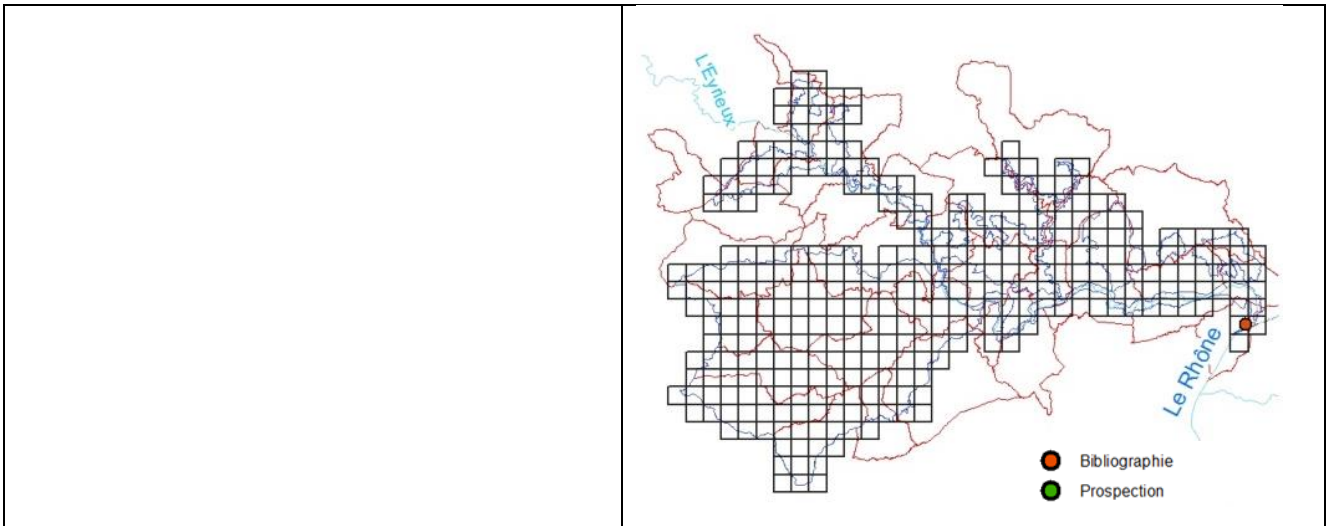
INDICATEURS DE SUIVI
Suivi de la dynamique de population tous les cinq ans.

CODE NATURA 2000 : NON CONCERNE	EPIPACTIS DU CASTOR <i>EPIPACTIS FIBRI SCAPPAT. & ROBATSCH, 1995</i>		Très Fort
Taxonomie	Famille : <i>Orchidaceae</i>	Ordre : <i>Asparagales</i>	Classe : <i>Equisetopsida</i>
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	Information non-disponible		
 <p><u>Crédit photo</u> : Benoit BOCK – Photoflora (http://photoflora.free.fr)</p>	STATUTS DE PROTECTION		
	Directive Habitats Faune Flore (1992)	non concerné	
	Convention de Berne	non concerné	
	Protection nationale ou régionale	Aucune	
	STATUTS DE CONSERVATION IUCN		
	Liste rouge européenne (2011)	non concerné	
	Liste rouge de France métropolitaine (2009)	Taxon quasi menacé (NT)	
Liste Rouge Rhône-Alpes	En danger d'extinction (EN)		

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Plante vivace, géophyte à bulbes de la famille des Orchidées, à tige verte haute de 15 à 30 cm.
Taxon inféodée aux lisières alluviales eutrophiles du Rhône.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
L'Epipactis du Castor est connu uniquement à l'extrémité aval du site Natura 2000, dans un périmètre assez proche de la Voulte-sur-Rhône.	



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Plante dressée, à tige verte et glabre portants 3 à 5 petites feuilles de forme ovales. Inflorescence blanchâtre, constituée en racème simple, mesurant au plus une dizaine de centimètres, comptant entre 7 et 17 fleurs de couleur jaunes pâles à blanchâtres. Fleurs à épichile plus long que large, hypochile à face supérieure brune et face inférieure vert pâle. Ovaire glabre, en forme de poire, de couleur vert claire. Bouton floral plus long que l'ovaire.

Caractères biologiques

Les fleurs sont dotées d'un aspect et d'une odeur attractive pour de nombreux insectes qui réalisent ainsi leur pollinisation (entomogamie).

L'ovaire est contient de nombreuses graines de très petite taille (stratégie « dust seeds »), capables de disséminer à de grandes distances sous l'effet du vent (anémochorie).

Floraison en juillet.

Habitats d'espèce

Espèce se développant sur lisières et clairières vivaces de type médioeuropéennes, sur des sols frais (taxon mésohygrophiles), dans un contexte alluviales offrant un sol profond et fertile (conditions eutrophes).

Du point de vue phytosociologique, les communautés végétales associées appartiennent à l'ordre du *Circaeo lutetianae - Stachyetalia sylvaticae*.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

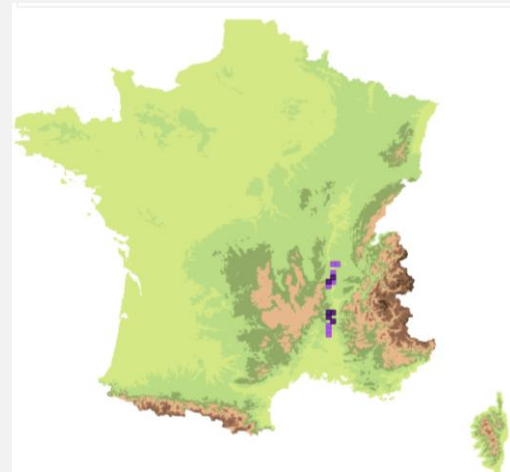
Répartition géographique globale dans le monde

Distribution en France

Taxon endémique, présent uniquement sur le territoire français, sur une partie de la Vallée du Rhône.

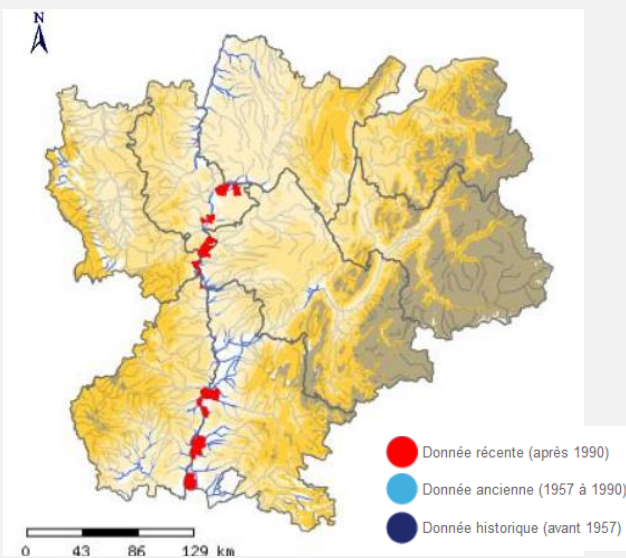


Source : GBIF - Free and open access to biodiversity data (<http://www.gbif.org>)



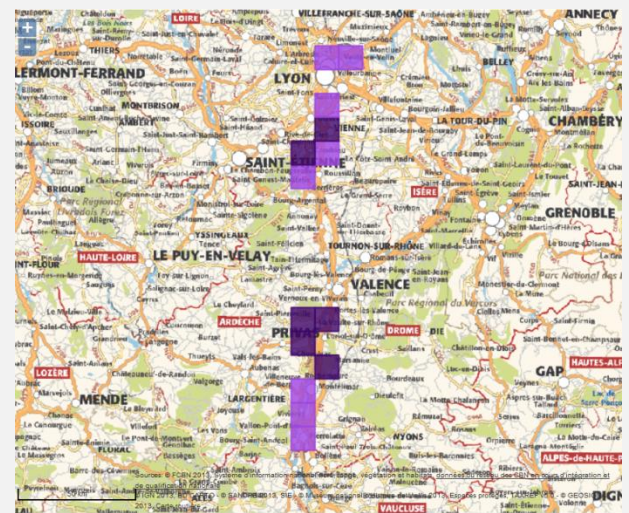
Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

Distribution dans la Région Rhône-Alpes



Source : Pôle Flore Habitats – Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<http://www.pifh.fr/>)

Distribution en Ardèche et sur les territoires voisins



Source : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, données du réseau en cours d'intégration et de validation (<http://siflore.fcbn.fr>).

Répartition Maille 10*10 INPN
 ■ date ≥ 2000
 ■ 1950 ≤ date < 2000
 ■ date < 1950

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Cette espèce est mentionnée au niveau des ripisylves à la confluence avec le Rhône sur la commune de la Voulte-sur-Rhône.



ETAT DE CONSERVATION SUR SITE

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P	V = espèce très rare	A : population (presque) isolée	A : très vulnérable	C : Réduit	C : restauration parfois possible mais nécessitant un effort important	C : valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des ourlets forestiers, densification des boisement et de avancée de leur lisières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du caractère humide en saison estivale. • Bonne qualité des ripisylves
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation • Aménagements et drainage des zones humides • Modification du régime hydrique (actions de détournement des eaux de pluies, abaissement des nappes phréatiques superficielles) • Curage de fossés, élargissement de route • Exploitation forestière et plantation de peupleraies 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des ripisylves (coupe et export du bois mort, taille des lisières...)

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<p>Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les stations localisées.</p> <p>Mise en place d'îlots de vieillissement dans les zones de présence d'<i>Epipactis fibri</i> avec sélection des peupliers indigènes et élimination des cultivars</p>
ESPÈCE	Suivre l'état de conservation des stations concentrant la majeure partie des effectifs.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Suivi de la dynamique de population tous les cinq ans.</p> <p>Les retours d'expériences des évaluations réalisées sur l'île du Beure par le centre d'observation de la nature en collaboration avec la société d'orchidophilie Rhône-Alpes (SFO-Rhône-Alpes) serviront à définir le protocole de suivi. À noter que cette espèce constitue également un bon indicateur de l'intégrité des ripisylves de l'habitat communautaire 92A0.</p>

CODE N2000 : 1041	CORDULIE À CORPS FIN <i>OXYGASTRA CURTISII</i> (DALE, 1834)		Modéré
Taxonomie	Insectes, Odonates (Anisoptères), Cordulidés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	98 sites en France	11 en Rhône-Alpes	9 sites en Ardèche (dont B6)
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Imago (sur site) Photo: G. Chevalier</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Exuvie (sur site) Photo: G. Aubin</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	VU

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

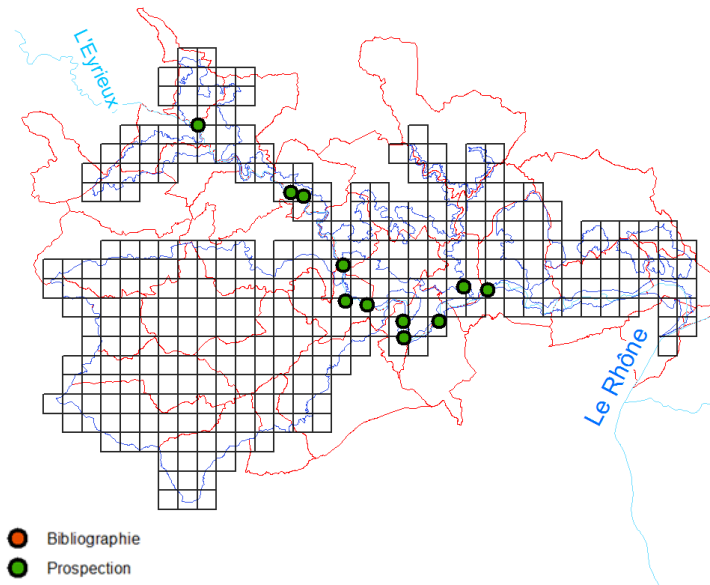
Cette libellule, à dominante vert métallisé, se reconnaît aisément par son abdomen marqué de taches dorsales jaunes allongées. Elle se développe surtout dans les cours d'eau à courant lent à modéré riches en végétation rivulaire ligneuse. Les larves se développent essentiellement dans le chevelu racinaire immergé des arbres ripicoles (en bordure de cours d'eau) et dans les débris végétaux sur le fond.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
-------------------------------	------------------------------------

Elle se développe sur la rivière Eyrieux, mais ne semble pas fréquenter l'aval du bassin puisqu'aucune exuvie n'a été observée à l'aval du pont de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Les plus fortes densités semblent se concentrer entre Dunière-sur-Eyrieux et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux mais des exuvies ont été trouvées en amont jusqu'à Saint-Julien-Labrousse.

Les affluents ne sont colonisés que dans leur partieaval. C'est le cas de la Dunière et de la Glueyre.

En dehors du site B6, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) est connue sur le bassin du Doux et de l'Ouvèze et le long du Rhône. Mais, en Ardèche, ses principales populations sont cantonnées aux bassins de l'Ardèche et du Chassezac.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Longueur du corps : 47 à 54mm. Longueur des ailes postérieures : 33 à 36mm.

Outre sa coloration distinctive vert métallique dorsalement tacheté de jaune, plusieurs caractères anatomiques ont motivé à la création d'un genre monospécifique. En effet, la nervation alaire est unique : le champ anal est composé de deux séries de cellules régulières, la membranule est entièrement blanchâtre, le triangle et le subtriangle sont composés d'une unique cellule. Les appendices anaux sont également sans équivalents morphologiques proches.

L'exuvie est également facilement identifiable par la présence de touffes de soies dorsales à la place des épines que possèdent les autres Cordulidae.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Aucune étude n'est disponible sur le régime alimentaire des adultes et des larves. Cependant, les adultes capturent des petits insectes (diptères, éphémères, ...) qu'ils dévorent en vol ou posés, pour les proies de plus grande taille. Les larves se nourrissent d'organismes proportionnels à leur taille comme les oligochètes, les mollusques, larves de diptères, d'éphémères, etc.
Activité	Les émergences ont lieu à partir de mi-mai jusqu'à mi-juillet et la période de vol s'étale de mi-mai à début septembre, avec un pic d'activité vers mi-juin. La maturation peut s'effectuer loin (plusieurs centaines de mètres) des habitats de reproduction. Ces dates varient en fonction de l'altitude et de la latitude. Les mâles adultes ont un comportement territorial marqué et parcourent inlassablement un linéaire de berges de quelques mètres. Les mâles dominés restent cachés dans la végétation. Les femelles sont plus discrètes et se déplacent pour aller pondre en touchant l'eau du bout de leur abdomen. La nuit, les adultes se tiennent au repos dans les arbres et buissons environnants.
Reproduction	L'accouplement se fait peu après les premières émergences et les pontes ont lieu pendant presque la totalité de la période de vol mais surtout de mi-juin à mi-août. Les œufs éclosent deux à dix semaines plus tard. La durée de la phase larvaire est de deux à trois ans.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connues. Les adultes peuvent mûrir dans des zones assez éloignées des sites de reproduction, ce qui permet de penser que cette espèce est capable de déplacements relativement importants, donc de colonisation de nouveaux milieux.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Le micro-habitat optimal de développement larvaire, recherché par les femelles pondueuses, est constitué par des sections de rivières lentes où les chevelus racinaires des arbres riverains sont denses et le substrat constitué de sédiments fins et de débris végétaux. Ce sont ces portions de rivières qui sont le

	plus densément peuplées et où les mâles volants sont les plus territoriaux. Sur l'Eyrieux, ces milieux sont notamment favorisés par les retenues hydrauliques.
Habitats d'alimentation	Les larves se déplacent peu et se nourrissent dans les zones de croissance. Les adultes ont une phase de maturation où ils vont chasser à distance des zones humides, le long de haies, de lisières forestières, ...
Habitats d'hivernage	Les derniers adultes disparaissent en août ou septembre. L'espèce passe donc l'hiver au stade larvaire.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	La Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>) est endémique du sud-ouest européen (Extrémité sud de la Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, France, Espagne, Portugal) et nord de l'Afrique (Maroc)
France	La France abrite la majorité des populations. Elle est assez commune en région méditerranéenne et sur la façade atlantique, se raréfiant vers le nord et l'est.
Région	En Rhône-Alpes, elle n'est bien représentée que dans le département ardéchois. Dans le reste de la région ce sont surtout des populations lacustres qui lui permettent de se maintenir.
Département	En Ardèche, cette espèce est relativement commune le long du Rhône et de ses principaux affluents, principalement dans le sud du département. Elle est de ce fait, inscrite aux FSD des sites Natura 2000 : D4 Rhône aval (FR8201677), B4 Bois de Païolive et de la Basse Vallée du Chassezac (FR8201656), B5 de la Moyenne vallée de l'Ardèche (FR8201657), B1 de la basse Ardèche urgonienne (FR8201654), B24 des Marais de Malibaud (FR8201668), B25 des rivières de Rompom-Ouvèze-Payre (FR8201669). Les populations sont moins denses en remontant vers le nord.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Cette espèce se développe dans les milieux les plus lenticules et boisés de la rivière Eyrieux. On la retrouve depuis l'amont du site (à Saint-Julien-Labrousse) jusqu'à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Etonnamment, elle n'a pas été trouvée plus à l'aval malgré la présence d'habitats favorables. Elle colonise les affluents tels que la Glueyre et la Dunière mais seulement à proximité de leur confluence. Bien que des habitats ponctuels soient favorables sur la Dunière jusqu'à Vernoux, elle n'y a pas été observée.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente.	P : présente.	C : Population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	B : Valeur bonne.	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Végétation aquatique et rivulaire.	Modification du climat.
FACTEURS HUMAINS	Retenues hydrauliques augmentant la surface de zones lenticules en amont.	Aménagement des berges, destruction de la ripisylve. Pollution des eaux (origine agricole, industrielle ou urbaine).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Maintenir les écoulements, Favoriser la ripisylve, Eviter les endiguements. Maintenir des agrosystèmes ouverts et extensifs en plaine alluviale comme site de maturation.
ESPECE	Amélioration de la connaissance de la répartition de l'espèce sur le site B6.

INDICATEURS DE SUIVI	
Un suivi régulier (tous les deux ans) sur les limites amont et aval de la population actuellement connue, à savoir Saint-Julien-Labrousse et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, pourra être entrepris afin d'évaluer la dynamique de l'espèce sur le bassin de l'Eyrieux. Un	

protocole précis basé sur un linéaire de prospection et une récolte d'exuvie devra être mis au point pour standardiser les données et permettre un suivi cohérent.

CODE N2000 : 1036	CORDULIE SPLENDIDE <i>MACROMIA SPLENDENS</i> (PICTET DE LA RIVE, 1843)		Fort
Taxonomie	Insectes, Odonates (Anisoptères), Macromidés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	17 sites en France	4 en Rhône-Alpes	5 sites en Ardèche (dont B6)
			
Mâle adulte Photo: M. Manske		Exuvies de <i>Boyera irena</i> (à gauche) sur <i>Macromia splendens</i> (sur site) Photo: G. Aubin	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	VU

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Cordulie splendide (*Macromia splendens*) est une grande libellule noire annelée de jaune. C'est un hôte typique des grandes rivières méridionales. Le micro-habitat larvaire est généralement constitué de zones d'eau calme, bien ombragées et assez profondes. Les adultes sont discrets bien que les mâles soient territoriaux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
-------------------------------	------------------------------------

<p>Cette grande libellule noire et jaune, souvent discrète, a été découverte sur l'Eyrieux et la Glueyre au cours des inventaires 2013. Les trois exuvies récoltées prouvent sa reproduction dans le secteur de Saint-Sauveur-de-Montagut.</p> <p>Cette station constitue la population la plus septentrionale de l'espèce pour ses populations rhodaniennes.</p> <p>En l'état des connaissances actuelles très lacunaires, il est difficile de savoir si la population est pérenne et si les aménagements hydrauliques lui sont favorables ou néfastes.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>
---	--

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Longueur du corps : 48 à 55 mm. Longueur des ailes postérieures : 42 à 49 mm.

Grande libellule noire annelée de jaune, d'aspect général similaire aux Cordulégastres. Ses caractères distinctifs sont notamment, la longueur relative de ses pattes, une nervation alaire unique et un pattern de coloration distinct.

L'exuvie est également très distincte par sa grande taille et par la présence d'une corne sous les yeux.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Aucune étude n'est disponible sur le régime alimentaire des adultes et des larves. Les adultes capturent des petits insectes (diptères, éphémères, ...). Les larves surtout actives de nuit, se nourrissent de petits organismes aquatiques. La grande taille des derniers stades doit leur permettre de s'attaquer à des proies relativement conséquentes.
Activité	Les adultes chassent assez loin de l'eau. Ils apparaissent en juin et volent jusqu'en août. Les femelles ne viennent à l'eau que pour pondre. Les mâles patrouillent inlassablement des territoires de plusieurs dizaines de mètres et sont très agressifs envers les autres libellules.
Reproduction	Les accouplements ont lieu vraisemblablement sur les territoires de chasse, à distance de l'eau.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connues. Les adultes peuvent s'éloigner à grandes distance des cours d'eau. Ils sont sans doute capables de coloniser de nouveaux milieux relativement lointains de la population source.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	En l'état des connaissances, le micro-habitat de ponte et donc de développement larvaire, est constitué des secteurs lentiques, ombragés et souvent profonds. Ces milieux sont favorisés par la végétation arborée rivulaire et par les retenues, comme celles de Saint-Sauveur-de-Montagut, qui offrent les zones calmes et attractives.
Habitats d'alimentation	Les larves se déplacent peu et se nourrissent dans les zones de croissance. Elles sont principalement actives de nuit. Les adultes chassent dans les clairières et les lisières ensoleillées abritées du vent, plus ou moins loin des cours d'eau.
Habitats d'hivernage	Les derniers adultes disparaissent en août. L'espèce passe donc l'hiver au stade larvaire.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	La Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>) est endémique du sud-ouest européen, à savoir la France et la péninsule ibérique.
France	Le sud de la France abrite la majorité des populations de l'espèce. Elle est considérée en général comme

	assez rare à rare dans son aire de répartition.
Région	En Rhône-Alpes, elle n'est présente qu'en Ardèche.
Département	En Ardèche, sa présence était jusqu'alors cantonnée à quelques rivières du bas Vivarais. Les principales populations étant celles de l'Ardèche, de la Ligne, de la Beaume et du Chassezac. Elle est inscrite aux FSD de quatre sites Natura 2000 : B1 Basse Ardèche urgonienne (FR 8201654), B4 Bois de Paiolive et basse vallée du Chassezac (FR8201656), B5 Moyenne vallée de l'Ardèche (FR8201657) et B9 Landes et forêt du bois des Bartres (FR8201661). La « population » découverte sur l'Eyrieux est localisée à près de 40km au nord de ses populations les plus septentrionales connues. Notons que des présomptions de l'espèce étaient suspectées sur l'Ouvèze en aval de Privas.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Les exuvies récoltées l'ont été en amont de la retenue de Saint-Sauveur-de-Montagut, ainsi que sur la Glueyre, en amont de la petite retenue, dans le village de Saint-Sauveur-de-Montagut. La découverte tardive de l'espèce permet d'espérer une répartition plus vaste, mais probablement centrée sur ces premières observations.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	V : très rare	A : population isolée, à environ 40 km de la plus proche connue.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne (manque de données)	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Végétation aquatique et rivulaire, plats lentiques	Modification du climat
FACTEURS HUMAINS	Retenues hydrauliques qui, de manière indirecte, augmentent les surfaces d'eaux lotiques (micro-habitats larvaires) préexistant probablement sur l'Eyrieux.	Aménagement des berges, destruction de la ripisylve et des forêts natives, régression du « paysage naturel » environnant. Pollution des eaux (origine agricole, urbaine ou industrielle). Marnage due aux retenues (en période d'émergence).



PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	Maintenir les écoulements. Maîtriser les pollutions accidentelles ou chroniques. Favoriser le développement et le maintien de la ripisylve. Eviter les endiguements. Maintenir des agrosystèmes ouverts et extensifs en plaine alluviale comme site de maturation.
ESPECE	Amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce sur le site B6 et sur les micro-habitats larvaires occupés.

INDICATEURS DE SUIVI

Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de mieux cerner la population du site B6.
Un suivi de l'espèce sur les marges de son aire d'occurrence au sein du bassin permettra de mettre en évidence sa dynamique. Cette mesure apparaît particulièrement pertinente pour cette espèce qui se situe en limite septentrionale de son aire de distribution locale.

Un protocole précis basé sur un linéaire de prospection et une récolte d'exuvie devra être mis au point pour standardiser les données et permettre un suivi cohérent.

CODE N2000 : 1044	AGRION DE MERCURE <i>COENAGRION MERCURIALE</i> (CHARPENTIER, 1840)		Fort
Taxonomie	Insectes, Odonates (Zygoptères), Coenagrionidés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	179 sites en France	26 en Rhône-Alpes	7 sites en Ardèche (dont B6)
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Tandem Photo: E. Durand</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Mâle sur site à St-Fortunat-sur-Eyrieux Photo: G. Aubin</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	NT (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	Non menacé
Protection nationale	PN	Région	Liste Orange (indicateur)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

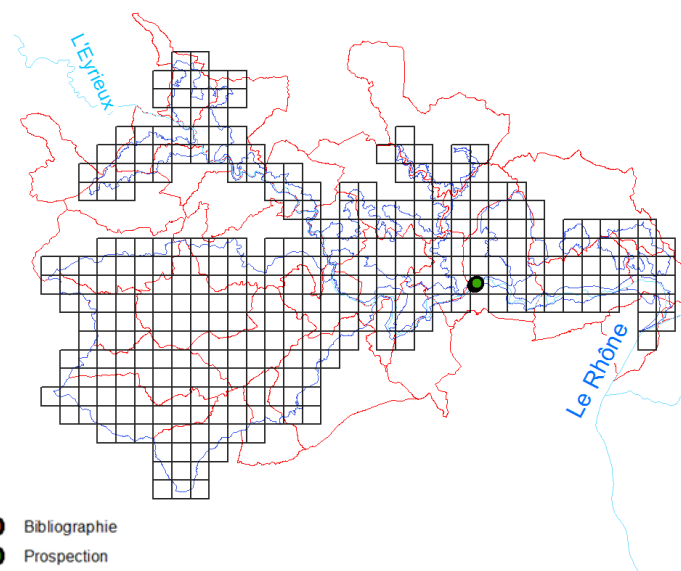
L'Agrion de Mercure est une petite demoiselle bleue dont le mâle porte un dessin caractéristique en forme de tête de taureau (ou signe de Mercure) sur le deuxième segment de l'abdomen. Les femelles demandent un examen plus attentif et ne peuvent être identifiées sans un minimum d'expérience.

L'espèce vit dans les cours d'eau permanents de faible importance (canaux, ruisseaux et rivières). Elle apprécie les eaux claires, oxygénées, ensoleillées, envahies de végétaux et le plus souvent en terrain calcaire, de la plaine jusqu'en montagne.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
-------------------------------	------------------------------------

Cette petite demoiselle a été découverte le long de l'Eyrieux, entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux. Seuls quelques mâles ont pu être observés et déterminés. Aucun indice de reproduction n'a pu être reporté avec certitude lors des inventaires de 2013.

La cartographie des habitats a permis de mettre en évidence de rares milieux favorables à l'espèce qu'il serait utile de prospecter afin de mieux caractériser les éventuelles populations du bassin de l'Eyrieux.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adulte : Forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques. Taille fine et grêle : abdomen de 19 à 27 mm ; ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ailes à ptérostigmas (petites taches sur les extrémités des ailes) assez courts, arrondis et noirâtres.

Mâle : abdomen bleu ciel à dessins noirs. Le segment 2 est un critère de détermination sûr avec une macule généralement en forme de U posé sur un élargissement très marqué partant de la base et ressemblant souvent à une tête de taureau.



Femelle : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu ou être confondu avec d'autres espèces du genre *Coenagrion* et avec *Enallagma cyathigerum* qui sont inféodés à des micro-habitats différents.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Larves carnassières. Elles se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. Comme chez la majorité des espèces, la nature des proies varie selon le stade larvaire et la période de l'année. Adultes carnassiers. À partir d'un support, l'adulte attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité (diptères...).
Activité	Actif par temps calme et bien ensoleillé
Reproduction	Les adultes apparaissent en avril en région méditerranéenne, en mai plus au nord ; la période de vol se poursuit jusqu'en juillet.
Capacités de régénération et de dispersion	À la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. À la suite de cette période de maturation sexuelle les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu. Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	L'Agrion de Mercure est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, ruisselets et ruisseaux, petites rivières, etc.), situés dans les zones bien
---------------------------------	---

	ensoleillées.
Habitats d'alimentation	Les adultes se nourrissent de petits insectes volants à proximité du cours d'eau. La maturation peut avoir lieu à quelques dizaines de mètres, le long de lisières bocagères ou forestières.
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Europe moyenne et méridionale : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal. Afrique du Nord : Maroc, Algérie et Tunisie. Régression constatée au nord de son aire d'étude (menacée en Belgique, Luxembourg, ...).
France	L'Agrion de Mercure est bien répandu en France, parfois même localement abondant. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. L'espèce est absente de Corse. Non menacé en France.
Région	En région Rhône-Alpes, il est répandu essentiellement le long des grands hydrosystèmes (Rhône, Drôme, Isère, Saône, Ain). Il est quasiment absent des milieux montagneux. Liste Orange en Rhône-Alpes (espèce indicatrice, à surveiller).
Département	Essentiellement présente le long du Rhône. Il évite la montagne ardéchoise et les milieux cristallins. On le retrouve essentiellement en bas Vivarais où il est localisé.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
<p>Avec moins d'une dizaine d'individus mâles observés le long de l'Eyrieux entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux, il est délicat de parler de population reproductrice. Toutefois l'observation de plusieurs individus sur ce secteur indique la présence d'une population source proche.</p> <p>Il serait intéressant de réaliser des prospections sur les cours d'eau favorables répertoriés lors de la cartographie des habitats naturels.</p> <p>A proximité du site, la bibliographie mentionne l'espèce dans la vallée du Rhône, de part et d'autre de l'embouchure de l'Eyrieux, sur les communes de la Voult-sur-Rhône et de Beauchastel.</p>	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	V : très rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne (absence de données suffisantes) ;	B : restauration possible avec effort moyen ;	D : Valeur non significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de sources, petits cours d'eau ensoleillés avec végétation macrophyte (joncs, roseaux, etc.).	Modification du climat Fermeture des milieux
FACTEURS HUMAINS	Création de canaux agricoles (béalières). Entretien et gestion hydraulique des canaux maîtrisé	Prélèvement intempestif de la ressource en eau engendrant des assecs trop longs et réguliers. Pollution des cours d'eau. Curage des canaux non maîtrisé. Dégradation des habitats de maturation.



PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Curage maîtrisé des canaux (par tronçons), éviter les pompages aux abords des habitats de l'espèce, éviter

	toute pollution
ESPÈCE	Amélioration des connaissances de l'espèce sur le site B6 : recherche des sites de reproduction avérés et potentiels. Suivi des populations.

INDICATEURS DE SUIVI

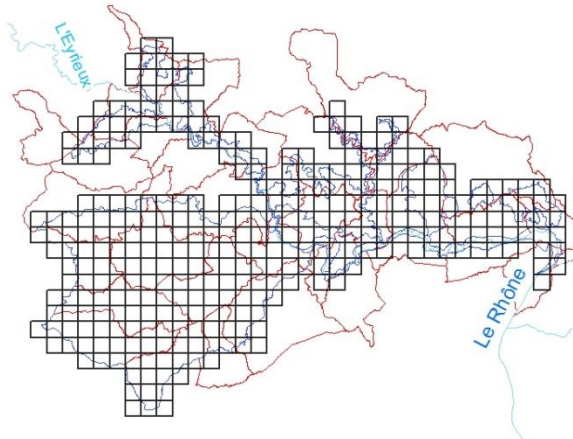
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de cerner la population du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat (très peu représenté sur le site B6) permettra d'évaluer la dynamique de la population locale.

Le protocole sera basé sur des prospections au linéaire et par comptage des individus volant (maximum d'individus sur trois passages) avec relevé des indices d'indigénat (tandems, pontes, émergence, ténéraux). L'évaluation de la qualité des habitats sera également réalisée, sur la base du document en Annexe du Plan National d'Action Odonates. Le suivi pourra être effectué tous les ans pendant 3 ans puis plus espacé dans le temps.

CODE N2000 : 1065	DAMIER DE LA SUCCISE <i>EUPHYDRYAS AURINIA</i> (ROTTEMBURG, 1775)		Enjeu local non défini : espèce non contactée
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Nymphalidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	279 sites en France	26 en Rhône-Alpes	6 en Ardèche
 <p>Imago de la sous espèce <i>provincialis</i> Photo: G. Aubin</p>		 <p>Nid communautaire de chenille de premiers stades Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	LC (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon facilement identifiable avec sa couleur orange quadrillée de noir et la série de points noirs dans la bande post-discale orange de l'aile postérieure, visible au recto et au verso. Très variable morphologiquement, plusieurs sous-espèces ont été décrites. Ces sous-espèces fréquentent des habitats très différents, ainsi que des plantes hôtes spécifiques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce regroupe des taxons d'écologie variable. La sous-espèce <i>provincialis</i> est commune dans le sud de la France alors que la sous-espèce <i>aurinia</i>, inféodée aux milieux humides est beaucoup plus rare et en régression. Aucune donnée n'assure la présence de l'espèce dans le site B6 mais des habitats à priori favorables ont été localisés dans des prairies humides (présence de la Succise des prés) et une population sur Céphalaire blanche se développe à proximité immédiate. Un effort de prospection pourra peut être prochainement permettre de confirmer sa présence.</p>	

	Pas de donnée géoréférencée
--	------------------------------------


DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adulte</u> : Le Damier de la succise est un papillon dont le dessus est fauve quadrillé de noir. Ces taches fauves sont souvent contrastées. Le principal critère distinctif est la série de points noirs dans la bande post-discale orange des ailes postérieures.</p> <p><u>Chenille</u> : la larve de dernier stade revêt des teintes noirâtres sur le dessus et marron en dessous. Une bande blanche ponctuée de gris est visible sur les côtés. Elle porte de nombreux spicules ramifiés.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Dans les premiers stades, les chenilles grégaires consomment la plante hôte où elles ont éclos. Selon la sous-espèce considérée, cela peut être la Céphalaire blanche, la Succise des prés, du chèvrefeuille ou des scabieuses. Les adultes sont floricoles, sans exigences particulières.
Activité	Actif par temps calme et bien ensoleillé.
Reproduction	Précoces, les adultes volent d'avril à mai dans le sud, et juin jusqu'à début juillet dans le nord ou en altitude. Les accouplements ont lieu rapidement. Les œufs sont pondus par « paquets » au revers de la plante hôte.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connu, c'est un papillon au vol peu actif qui ne s'éloigne guère des sites de reproduction. Cependant, les populations ont tendance à fluctuer chaque année, exploitant des sites différents au sein d'une matrice paysagère.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>Selon la sous-espèce, l'habitat de reproduction est très différent. Pour la sous-espèce <i>provincialis</i>, ce sont les côtes secs, les rocailles et les garrigues exposées qui constituent l'habitat de la Céphalaire blanche (<i>Cephalaria leucantha</i>), plante hôte privilégiée de ce taxon. Toutefois on la trouve parfois sur des scabieuses, au sein de friches thermophiles.</p> <p>La sous-espèce <i>aurinia</i> est plus exigeante et préfère les prairies hygrophiles, tourbières, bas-marais où s'installe la Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>).</p>
Habitats d'alimentation	<p>Les adultes butinent les fleurs, souvent non loin des sites de reproduction.</p> <p>Les chenilles ont un comportement grégaire au cours des trois premiers stades. Après l'hiver, elles deviennent plus solitaires et peuvent coloniser d'autres plantes hôtes. Elles se nymphosent en mars pour s'envoler en avril-mai.</p>
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement c'est au second ou troisième stade que la chenille hiverne dans un nid communautaire au sol.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION							
Europe	Présent sur l'ensemble du territoire européen mais en nette régression depuis cinquante ans.						
France	Fréquente tout le territoire, mais souvent localisé. Peut-être abondant dans ses stations.						
Région	Trois sous espèces d'écologies différentes sont présentes en Rhône Alpes. Dans la zone méditerranéenne, c'est la sous-espèce <i>provincialis</i> qui vole tandis que dans les secteurs humides se maintient la sous-espèce <i>aurinia</i> . En altitude, c'est la sous-espèce <i>debilis</i> qui domine.						
Département	Le taxon <i>provincialis</i> est commun dans le bas vivarais, sur les terrasses calcaires tandis le taxon <i>aurinia</i> n'a que quelques populations ardéchoises, plus au nord.						
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Pas de données connues à ce jour. Présent à proximité sur les coteauxsud de la Voulte-sur-Rhône.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente.	P : présente	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	D : Valeur non significative.	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de prairies humides dans les fonds de vallons.	Embroussaillage.
FACTEURS HUMAINS	Maintien d'une agriculture extensive (prairie humide de fauche ou de pâture).	Abandon du pâturage dans les prairies humides à fraîches.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Recherche de prairies favorables dans le site B6 (présence de la Succise des prés)
ESPÈCE	Amélioration de la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte)

INDICATEURS DE SUIVI
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types (prairies hygrophiles à Succise des prés et coteaux calcaires à Céphalaire blanche) afin de statuer sur l'existence d'une ou plusieurs éventuelles populations du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique locale. Il se fera à travers le comptage des nids communautaires de chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.

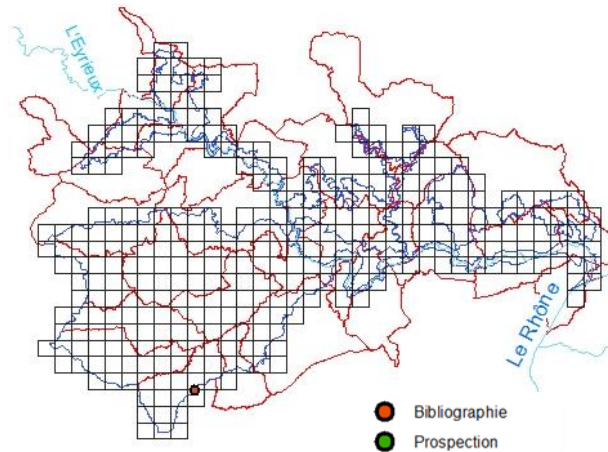
CODE N2000 : 1074	LAINEUSE DU PRUNELLIER <i>ERIOGASTER CATAX</i> (LINNÉE, 1758)		Assez fort
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Nymphalidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	53 sites en France	8 en Rhône-Alpes	3 en Ardèche
 <p>Nid communautaire de chenille de premiers stades Photo: E.Dupuy (CEN RA)</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II et DH IV	Monde	DD (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne III	France	DD
Protection nationale	PN	Région	DD

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*), hétérocère nocturne, fréquente les zones arbustives des milieux calcaires xériques abrités du vent et à faciès arbustif, jusqu'à 1500 mètres d'altitude. C'est une espèce typique des paysages bocagers que l'on rencontre dans les haies, les buissons, les lisières forestières, les bois ouverts à strate arbustive importante (Aubépine, Prunellier).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

L'espèce est relativement connue en Ardèche, celle-ci ayant fait l'objet d'une enquête nationale par l'OPIE. Une seule station est référencée en limite sud du périmètre B6, sur la commune d'Ajoux. Elle est issue d'une donnée du CEN Rhône-Alpes.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

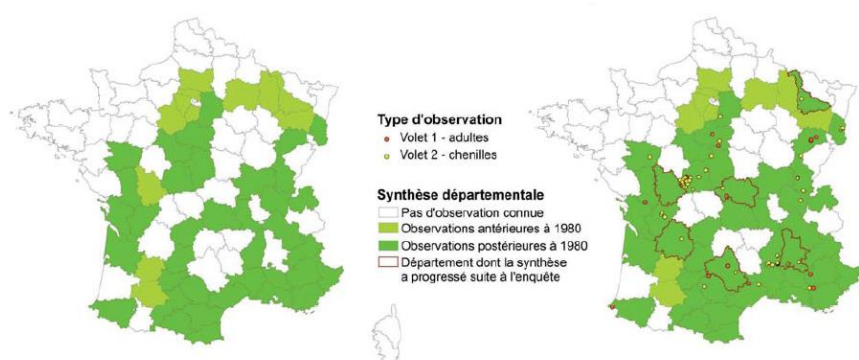
Adulte : Les ailes antérieures sont fauve orangé avec un gros point discal blanc sur les deux tiers proximaux et violet-marron clair sur le tiers marginal. On observe deux bandes transversales plus jaunes de part et d'autre du point blanc discal. Antennes bipectinées chez le mâle, de couleur fauve. La coloration des ailes est plus claire chez la femelle qui est plus grande avec des antennes fines. L'extrémité de l'abdomen est munie d'une pilosité importante gris noirâtre (bourre abdominale). Les adultes peuvent être confondus avec la Laineuse du Chêne (*Eriogaster rimicola*). Cette espèce se distingue par le point au milieu des ailes antérieures qui est jaunâtre et peu marqué, et son habitat qui correspond uniquement aux forêts de Chênes.

Chenille : La chenille est noire et couverte de longues soies gris brunâtre et d'une courte pilosité d'un brun-jaune. Elle possède latéralement des taches dorsales noires et bleues et des stries jaunes. Chaque segment est limité par un liseré noir.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	L'adulte ne s'alimente pas. Les chenilles se nourrissent de feuilles de diverses espèces d'arbres et arbustes à feuilles caduques, surtout Aubépines (<i>Craetaegus monogyna</i> et <i>C. laevigata</i>) et Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), plus rarement sur des espèces des genres <i>Alnus</i> , <i>Berberis</i> , <i>Betula</i> , <i>Populus</i> , <i>Pyrus</i> , <i>Quercus</i> , <i>Salix</i> ou <i>Ulmus</i> . Après un mois, elles se dispersent et consomment une grande quantité de feuilles pouvant provoquer une défoliation complète des arbustes. Les chenilles trop nombreuses par rapport à la ressource alimentaire peuvent devenir polyphages et se déplacer pour consommer d'autres végétaux.
Activité	Les adultes sont nocturnes et difficilement observables car la période d'attraction par les pièges lumineux est très courte (première demi-heure de la nuit). Dès l'éclosion, les chenilles construisent un nid de soie communautaire. Elles se nourrissent la nuit et restent dans le nid au cours de la journée.
Reproduction	Une seule génération annuelle en automne (apparaît surtout en octobre) Les œufs sont déposés sur un rameau, groupés sous la forme d'un manchon annulaire recouvert d'une couche de poils issus de la bourre abdominale de la femelle. Ce manchon est bien visible. Sur Prunellier, les œufs sont fixés sur les rameaux âgés, préférentiellement au niveau d'une fourche et en profondeur dans le buisson.
Capacités de régénération et de dispersion	Populations largement répandues mais localisée aux habitats de fruticées. Jamais abondant. Peu de connaissances sur sa capacité de dispersion et la dynamique des populations.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Il y a une seule génération par an. Sa période de vol normale s'étale sur les mois de septembre et d'octobre (principalement octobre). Les pontes se produisent durant cette période. Lorsque les conditions météorologiques sont très défavorables à l'automne, les adultes n'émergent pas et les chrysalides hivernent. On peut, dans ce cas, observer des adultes volants en mars et avril.

Habitats d'alimentation	Les adultes ne s'alimentent pas. L'éclosion a lieu en mars-avril. Sur le Prunellier et les aubépines, elle coïncide avec l'apparition des jeunes feuilles. Les chenilles s'observent d'avril à juillet en fonction des conditions climatiques locales et de la latitude. La chenille vit surtout sur les aubépines (<i>Crataegus monogyna</i> et <i>Crataegus laevigata</i>) et sur le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), beaucoup plus rarement sur d'autres arbres ou arbustes (peupliers, bouleaux, chênes, ormes, saules ou berbérís).
Habitats d'hivernage	L'animal passe l'hiver sous forme d'œuf.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Eriogaster catax se rencontre du nord de l'Espagne et de l'ouest de la France jusqu'en Asie mineure. Elle semble très localisée en Europe.
France	Répartition morcelée, qui témoigne d'une connaissance de la distribution de cette espèce imparfaite.  <p>Type d'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Volet 1 - adultes ● Volet 2 - chenilles <p>Synthèse départementale</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Pas d'observation connue ■ Observations antérieures à 1980 ■ Observations postérieures à 1980 □ Département dont la synthèse a progressé suite à l'enquête <p>À gauche, informations issues des données antérieures à l'enquête (source Lepi'Net, mars 2011). À droite, données issues de l'enquête.</p>
Région	L'espèce relativement présente en Rhône-Alpes, notamment sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de l'Ain et de la Loire.
Département	Présente en Ardèche, plusieurs stations ont été identifiées en Ardèche du Sud.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Une seule station a été identifiée sur la commune d'Ajoux en limite du périmètre d'étude.

ETAT DE CONSERVATION



Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée dans son aire de répartition élargie.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	C : valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maintien du système bocager et des strates arbustives sur le site B6.	Colonisation par les ligneux sur le long terme; Incendies.
FACTEURS	Maintien d'une agriculture extensive.	Pâturage intensif.

HUMAINS		
----------------	--	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien du pastoralisme extensif dans les zones potentielles de l'espèce.
ESPÈCE	Amélioration de la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte)

INDICATEURS DE SUIVI	
<p>Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types (les aubépines (<i>Crataegus monogyna</i> et <i>Crataegus laevigata</i>) et sur le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), beaucoup plus rarement sur d'autres arbres ou arbustes (peupliers, bouleaux, chênes, ormes, saules ou berbérís) afin de statuer sur l'existence d'une ou plusieurs éventuelles populations du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique locale. Il se fera à travers le comptage des nids communautaires de chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.</p>	

CODE N2000 : 1088	GRAND CAPRICORNE <i>CERAMBYX CERDO</i> (LINNE, 1758)		Faible
Taxonomie	Insecte, Coléoptère, Cerambycidaé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	199 sites en France	21 en Rhône-Alpes	11 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Imago Photo: S. Fadda</p>		 <p>Galleries d'émergences de <i>Cerambyx</i> sp. (sur site) Photo: L. Roussel</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	LC

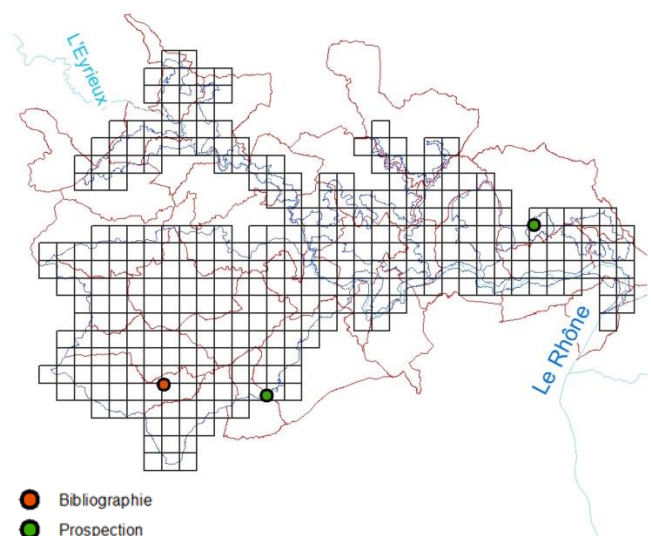
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Cette grande espèce saproxylophage primaire se développe notamment sur les vieux chênes. Elle est relativement commune dans le sud de la France. Toutefois, elle reste protégée en droit français et européen. Ce statut lui confère un rôle d'espèce parapluie pour un vaste cortège d'espèces saproxyliques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Ce grand Coléoptère protégé est essentiellement inféodé aux vieux chênes sénescents dans lesquels sa larve se développe.

Grâce aux inventaires des coléoptères saproxyliques réalisés sur l'ENS des Boutières, le Grand Capricorne a pu être identifié, au niveau de la hêtraie de Saint Julien du Gua. Peu d'autres formations favorables ont pu être localisées quoique de vieux peuplement de châtaigniers abritent parfois quelques chênes favorables.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adultes</u> : La taille des adultes varie de 24 à 55 mm. C'est l'un des plus grands <i>Cerambycidae</i> de France.</p> <p><u>Corps</u> : la silhouette générale montre une légère convergence de l'épaule vers l'extrémité des élytres (deux ailes antérieures, durcies et cornées, qui recouvrent au repos les ailes postérieures). Le corps est de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun-rouge. L'angle sutural apical de l'élytre est épineux. Le pronotum est fortement ridé avec une pointe sur le côté.</p> <p><u>Antennes</u> : elles dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle. Elles atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle.</p> <p><u>Pattes</u> : la face inférieure des deux premiers articles des tarsi postérieurs est pubescente avec une ligne médiane dénudée.</p> <p><u>Larves</u> : Elles atteignent 6,5 à 9 cm de long au dernier stade. Comme pour une grande partie des <i>Cerambycidae</i>, les larves sont blanches avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	La larve du Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) est xylophage : elle se nourrit du bois sain ou dépérissant de feuillus, principalement les chênes. Les adultes se rencontrent parfois sur les plaies suintantes des arbres.
Activité	Le développement de l'espèce s'échelonne en général sur trois ans. Une fois sortis, les adultes ont une activité principalement crépusculaire et nocturne. La durée du développement larvaire est d'environ 30 mois. La première année, la larve reste dans la zone corticale. La seconde année, elle s'enfonce dans le bois où elle creuse des galeries sinueuses. A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale. L'adulte reste dans cette loge durant l'hiver. La période de sortie et de vol des adultes est de juin à septembre. Généralement, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, ils peuvent être observés au cours de la journée.
Reproduction	Les accouplements ont lieu tout l'été. Les femelles pondent les œufs un par un dans les anfractuosités de l'écorce. Fidèles à leur lieu d'émergence, elles pondent souvent sur l'arbre où elles se sont développées.
Capacités de régénération et de dispersion	La résilience de l'espèce est fonction des habitats disponibles. Elle possède une faible capacité de dispersion (Buse <i>et al.</i> , 2007), celle-ci est évaluée à 2 000 m mais elle semble ne voler que rarement à plus de 500m de leur arbre d'émergence.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La larve va s'introduire dans le bois où elle se développera. Apparemment l'espèce est moins exigeante quant à la taille des arbres en zone méditerranéenne.
Habitats d'alimentation	Les larves se nourrissent du bois sénescant de l'arbre hôte.
Habitats d'hivernage	L'espèce ne passe l'hiver qu'au stade larvaire et adulte en loge nymphale.



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Quasiment toute l'Europe abrite cette espèce. Toutefois, elle est plus commune dans le sud qu'au nord où sa présence est beaucoup plus sporadique. On observe une nette régression de l'espèce en Europe du Nord traduisant une disparition des milieux forestier sub-naturels. Il s'agit toutefois d'une espèce d'affinité thermophile naturellement peu commune dans les régions froides.
France	Très commune dans le sud de la France, elle se raréfie en remontant vers le nord. Dans le nord de la France, l'espèce ne subsiste que dans les forêts anciennes, dans de vieux réseaux bocagers, ou des sites d'agrosylviculture extensive.
Région	Commune en Drôme et en Ardèche ainsi que dans la Loire, elle se fait plus rare dans les autres départements et n'est pas connue de Savoie. Naturellement absente des biotopes froids où les chênes sont absents, elle ne paraît pas menacée dans les zones méditerranéennes et se maintient dans les vallées à la faveur des activités agropastorales.

Département	<p>En Ardèche, elle semble bien répartie bien que des confusions peuvent avoir lieu entre les trois grands <i>Cerambyx</i>. Département rural et méditerranéen, aucune menace avérée ne pèse sur cette espèce en Ardèche.</p> <p>Elle est de ce fait, inscrite aux FSD de dix sites Natura 2000 ardéchois. Les zones siliceuses sont toutefois moins fréquentées par l'espèce à cause de la dominance du châtaignier, essence non exploitée par l'espèce (aucune mention récente). Cela explique sa relative rareté sur le site B6.</p>						
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
<p>Le Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) n'a été confirmé que dans la hêtraie de Saint-Julien-du-Gua au cours de l'inventaire des coléoptères saproxylophages de ladite hêtraie en 2009. Sans piégeage, il est quasiment impossible d'observer l'espèce. Des arbres présentant des galeries d'émergence ont cependant été notés à Saint-Laurent-du-Pape au cours des inventaires 2013 ainsi qu'en limite extérieure au site B6 à Creysseilles.</p>							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente.	P : présente.	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	C : conservation modérée.	C : restauration difficile avec effort important.	D : Valeur non significative.	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Vieillessement général des forêts.	
FACTEURS HUMAINS	<p>Déprise agro-pastorale laissant vieillir les peuplements forestiers.</p> <p>Maintien des arbres têtards et îlots de vieillissement.</p>	<p>Plantation de châtaigniers au détriment du chêne.</p> <p>Assainissement des forêts et arbres d'alignement (élagage et abattage des arbres « dangereux »), exploitation forestière intensive (coupe rase, élimination systématiques des bois morts et des sujets vieillissants, plantation d'essences exogènes...).</p>

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<p>Maintenir les vieux boisements (hêtraie de Saint-Julien-du-Gua notamment).</p> <p>Répertorier les noyaux de vieilles chênaies.</p> <p>Mise en place d'îlots de vieillissement.</p>
ESPÈCE	Sensibilisation du grand public : se servir du Grand Capricorne comme espèce « porte-drapeau » des insectes saproxyliques.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais tous les arbres présentant des galeries d'émergence caractéristique du genre <i>Cerambyx</i> pourront alimenter une base de données.

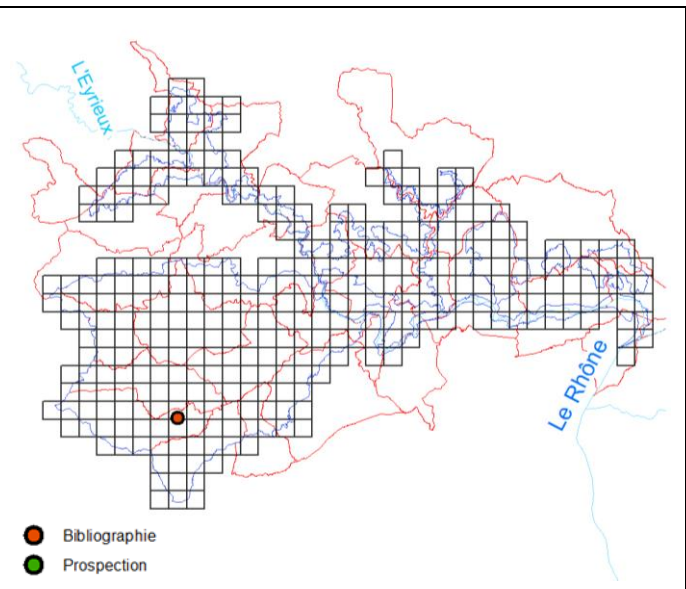
CODE N2000 : 1083	LUCANE CERF-VOLANT <i>LUCANUS CERVUS</i> (LINNE, 1758)		Faible
Taxonomie	Insecte, Coléoptère, Lucanidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	344 sites en France	33 sites en Rhône-Alpes	14 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Mâle Photo: G. Aubin</p>		 <p>Femelle et souche favorable au développement larvaire Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU
Conventions internationales	Berne III	France	-
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grand coléoptère dont les mâles portent des mandibules en forme de bois de cerf. Saproxylophage, la larve du Lucane Cerf-volant se nourrit du bois en voie de décomposition, principalement de chêne. On la trouve en particulier dans les souches et les grosses branches ou troncs morts au sol. La période de sortie et de vol des adultes va de juin à septembre.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Les mentions bibliographiques le répertoire sur 6 communes du site (un seul site est géoréférencé). Liée à une bonne distribution de l'habitat, forêt de feuillus, il est permis de proposer une répartition régulière sur l'ensemble du site d'étude. Non menacée dans le sud de la France, aucune menace ne pèse sur l'espèce aux échelles régionales et locales.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adultes : La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus gros coléoptère d'Europe.

Corps : Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres (correspondant aux deux ailes antérieures, durcies et cornées, qui recouvrent au repos les ailes postérieures) parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.

Larves : Il existe trois stades larvaires. La larve est de type mélolonthoïde, terme qui qualifie une forme de larve chez certains Coléoptères, avec un corps blanc, courbées et mou, mais avec des pattes et une tête bien développés. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Les larves de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont saproxylophages : elle se développe dans le bois mort en voie de décomposition. Elle affectionne les souches ou encore les bois tombés, en contact avec le sol, car elle mène une vie plus ou moins souterraine. Elle se développe également au détriment des racines de sujets âgés et dépérissants. Essentiellement liées aux Chênes (<i>Quercus</i> spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus,
Activité	Dans le nord de son aire de répartition, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, les adultes ont aussi une activité diurne. Le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.
Reproduction	La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus. Œufs : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres. Larves : la biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade. Adultes : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent d'août à septembre.

Capacités de régénération et de dispersion	Bonne capacité de régénération si présence d'habitats favorables à proximité. Peu d'études ont cherché à connaître la capacité de dispersion de cette espèce. Rink et Sinsch (2007) ont observé des mâles se déplaçant jusqu'à 3 km, mais les femelles ne semblent pas capables d'effectuer des distances de plus d'1 km.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	L'habitat larvaire du Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.
Habitats d'alimentation	Le même que l'habitat larvaire. Les adultes peuvent être observés en alimentation sur les exsudats (épanchements) de sèves.
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme de larve ou sous forme adulte en loge nymphale.



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION							
Europe	Toute l'Europe, jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle semble en déclin au nord de son aire de répartition (Pays-Bas, Danemark, Suède).						
France	Le Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est bien répandu en France, particulièrement commun dans le sud. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. Cette espèce n'est pas menacée en France.						
Région	Commun dans toute la région, elle n'est pas menacée en Rhône-Alpes.						
Département	Bien réparti sur l'ensemble du département. Elle est commune en Ardèche qui est encore un département rural avec une importante couverture forestière. Elle est de ce fait, inscrite aux FSD de douze sites Natura 2000 ardéchois.						
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Lucane cerf-volant fait l'objet d'une enquête nationale qui a permis de relever sa présence sur six communes du site : la Voult-sur-Rhône, Saint-Pierreville, Saint-Christol, les Ollières-sur-Eyrieux, Albon d'Ardèche et Saint-Julien-du-Gua. Au regard de la forte couverture forestière et notamment de châtaigniers, il est raisonnable de penser que l'espèce se retrouve sur l'ensemble du site B6.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	C : restauration difficile avec effort important.	D : Valeur non significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maintien des vieux boisements de feuillus	

FACTEURS HUMAINS	Déprise agro-pastorale laissant vieillir les peuplements forestiers	Assainissement des forêts et arbres d'alignement (élagage et abattage des arbres « dangereux »). Exploitation forestière intensive (coupe rase, élimination systématiques des bois morts et des sujets vieillissants,, plantation de parcelles en résineux...).
-------------------------	---	--

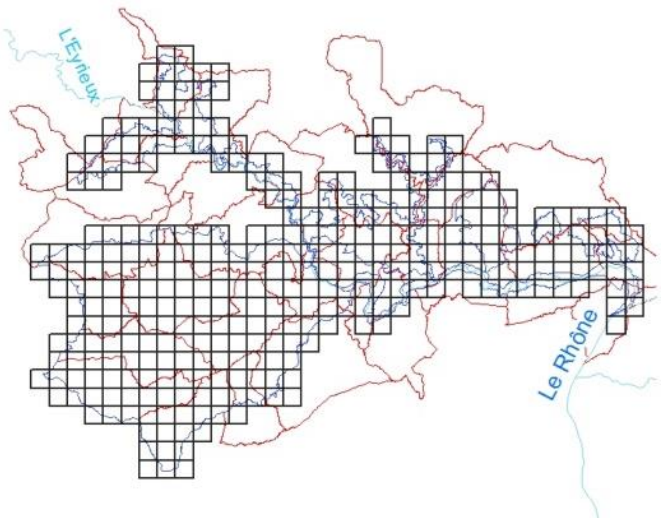
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintenir les vieux boisements de feuillus (hêtraie de Saint Julien du Gua notamment) ainsi que les vieux vergers de châtaigniers. Veiller à une bonne succession forestière avec plusieurs classes d'âge au sein des peuplements forestiers.
ESPÈCE	Rechercher et cartographier les vieilles chênaies.

INDICATEURS DE SUIVI	
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données et être transmises à l'OPIE afin de mettre à jour l'enquête nationale lancée en 2011.	

CODE N2000 : 1053	DIANE <i>ZERYNTHIA POLYXENA</i> (DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)		Fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Papillonidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago Photo:G. Aubin</p>		 <p>Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	
Conventions internationales	Berne II	France	LC
Protection nationale	PN	Région	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Diane est un papillon avec des dessins noirs sur fond jaune et des taches rouges sur les ailes postérieures. Se distingue de la Proserpine notamment par l'absence des taches rouges sur les ailes antérieures. Elle affectionne les habitats frais à humide où poussent sa plante hôte principale : l'Aristolochie à feuilles rondes.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Ce joli papillon protégé au niveau national est inféodé aux aristoloches et, en Ardèche, essentiellement l'Aristolochie à feuilles rondes.</p> <p>Une petite population se maintient au lieu-dit « les Sautaux » sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux hors périmètre B6.</p> <p>Cette population est la plus septentrionale connue pour la France.</p>	 <p>Pas de donnée géoréférencée</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adultes</u> : longueur des ailes antérieures : 20-26 mm</p> <p>Les ailes de ce papillon présentent une teinte de fond jaune ornée d'un quadrillage noir. Les ailes postérieures présentent des écailles rouges ainsi que des écailles bleues. Elles sont par ailleurs fortement festonnées.</p> <p><u>Chenille</u> : la couleur générale passe du noir puis au vert et au orange selon les stades de développement. L'apex des spicules qui la recouvre est noir.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Les chenilles sont monophages, ne se nourrissant que d'aristoloches. En Ardèche, la Diane consomme essentiellement l'Aristolochie à feuilles rondes.
Activité	Une seule génération d'adulte vole tôt dans l'année (de mi-mars à avril).
Reproduction	Les premiers œufs sont pondus quelques jours après l'apparition des premiers adultes. Ils sont pondus isolément ou par paquet, le plus souvent au revers des feuilles d'aristoloches.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connues. Papillon au vol hésitant, apparemment peu capable de grandes dispersions.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Tous les habitats accueillant sa plante hôte sont potentiellement favorables au papillon : prairies et lisières méso à hygrophiles, ripisylves, fossés ...
Habitats d'alimentation	Les adultes sont floricoles, avec un spectre large.
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme de chrysalide dissimulée au sol ou dans la végétation haute.



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	De la France à l'Asie mineure, avec des colonies isolées en Autriche et République tchèque.
France	Seulement en région méditerranéenne en Languedoc-Roussillon et en PACA ainsi qu'en Ardèche et en Drôme, Ariège et en Aveyron. L'urbanisation, le développement des infrastructures et l'aménagement des zones humides ont entraîné la disparition de nombreuses stations en PACA, ainsi que la viticulture en Languedoc (LAFRANCHIS, 2000), toutefois la récente liste rouge nationale des Rhopalocères la classe en catégorie LC, peu concernée.
Région	En Rhône-Alpes, elle remonte le long de la vallée du Rhône en Drôme et dans les terres ardéchoises. Ses populations sont de plus en plus morcelées en remontant vers le nord.
Département	L'Ardèche abrite les populations françaises les plus septentrionales de France. Le record est d'ailleurs pour la population des Ollières-sur-Eyrieux découverte par l'association BEED. Elle est plus répandue voire commune dans le sud du département, le long des grandes rivières.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
En limite septentrionale, une population a été mise à jour sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux, au lieu-dit « les Sautaux ». Cette unique station est menacée par l'embroussaillage et mérite de faire l'objet d'un programme de conservation. Le CEN RA et l'association BEED travaillent sur ce sujet.	
ETAT DE CONSERVATION	

Hors site B6 : non évalué

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de l'aristoloche à feuille ronde Ecotones et milieux ouverts	Embroussaillage.
FACTEURS HUMAINS	Maintien de l'ouverture des milieux (pâturage extensif).	Abandon du pâturage dans les prairies humides à fraîches.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Aucune préconisation de gestion (espèce observée hors du site)
ESPÈCE	-

INDICATEURS DE SUIVI
Des recherches ciblées doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de statuer sur la présence de cette espèce sur le site B6. Si une ou plusieurs populations reproductrices sont confirmées, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique de la population locale. Il se fera à travers le comptage des chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.

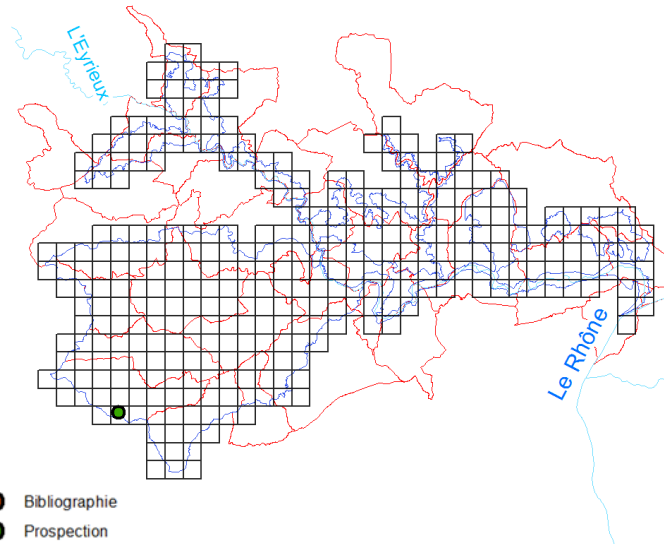
CODE N2000 : -	HERMITE <i>CHAZARA BRISEIS (LINNÉ, 1764)</i>		Fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Papillonidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Mâle Photo:G. Aubin</p>		 <p>Femelle (sur site : Serre du Planet, St-Julien du Gua) Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	LC
Conventions internationales	-	France	VU
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Papillon aux couleurs assez ternes dont le dessus des ailes postérieures est brun sombre, traversé par une bande blanchâtre ornée de deux ocelles noirs. Il affectionne les milieux secs, dégagés et caillouteux où pousse les fétuques dont se nourrissent les chenilles.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
-------------------------------	------------------------------------

Ce papillon aux couleurs particulièrement mimétiques avec son environnement affectionne les milieux ouverts et secs. Il a subi un très fort déclin en France et son observation sous le Serre du Planet à Saint-Julien-du-Gua fait espérer qu'une population se maintienne encore localement.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adultes : longueur des ailes antérieures : 22 à 24mm. Le dessus est brun sombre, traversé par une bande blanche d'ampleur variable deux ocelles sont bien visibles au recto comme au verso. Les ailes postérieures sont unies chez la femelle tandis qu'elles sont variées de beiges et de brun chez le mâle.

Chenille : chenille couleur crème à tête jaune rayée d'orange, sans caractère distinctif particulier.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Les chenilles se développent sur les fétuques.
Activité	Vole de mi-juillet à mi-septembre en une génération.
Reproduction	Les accouplements ont lieu rapidement après les premières émergences. Les pontes ont lieu au ras du sol sur divers supports.
Capacités de régénération et de dispersion	Inconnu. Bien que ce papillon soit un bon voilier, son déclin généralisé montre que ses capacités de régénération ne sont pas optimales. Sa disparition de milieux stables et encore favorables est difficilement explicable en l'état actuel des connaissances.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Milieux ouverts, xériques de pelouses rases éventuellement parsemées de buissons. Les plantes hôtes sont de petites fétuques comme <i>Festuca ovina</i> .
Habitats d'alimentation	Prairies fleuries, proches des sites de reproduction
Habitats d'hivernage	Les chenilles de premiers stades hivernent.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Vaste répartition s'étendant du sud de l'Europe à la Chine
---------------	--



France	Largement répandu autrefois, ce papillon a subi un déclin très important. Il est désormais très rare sur l'ensemble du territoire et même en région méditerranéenne, où se maintiennent ses derniers bastions. La principale cause suspectée est le déclin de l'agropastoralisme et l'embroussalement qui en découle. Mais il est probable que les causes soient multiples et complexes.
Région	En Rhône-Alpes, le déclin est également marqué. Il n'a pas été revu depuis 1970 en Haute-Savoie, Loire, nord-Isère et presque la totalité du Rhône.
Département	Encore bien représenté en certaines stations du département de l'Ardèche. Non mentionnée du rapport « Lépidoptère » de l'ENS des Boutières, l'Hermite est sans doute très rare dans la vallée de l'Eyrieux.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
L'observation de deux à trois individus sous le Serre du Planet lors des inventaires 2013 peut permettre d'espérer la présence d'une population locale.	

Etat de conservation							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : Présente	V : très rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	---	Embroussalement
FACTEURS HUMAINS	Pâturage extensif	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables Cartographie des habitats favorables
ESPÈCE	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6 : Confirmation d'une population reproductrice

INDICATEURS DE SUIVI	
Un suivi de la seule population recensée permettra d'évaluer son statut et notamment sa reproduction sur le site B6. Le comptage des individus avec la recherche de comportement reproducteur (accouplement, parade, présence des deux sexes.)	
Un pas de temps annuel est envisagé pour le suivi sur les 3 premières années. Le protocole concernera le comptage des adultes au sein de l'habitat favorable. Etant donnée la fugacité des imagos et la taille de la population, deux passages par an seront nécessaires.	

CODE N2000 : 1058	AZURÉ DU SERPOLET <i>MACULINEA ARION (LINNE, 1758)</i>		Assez fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Lycénidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago Photo:G. Aubin</p>		 <p>Oeuf déposé sur Origan Photo : G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	NT
Conventions internationales	Berne II	France	LC
Protection nationale	PN	Région	-

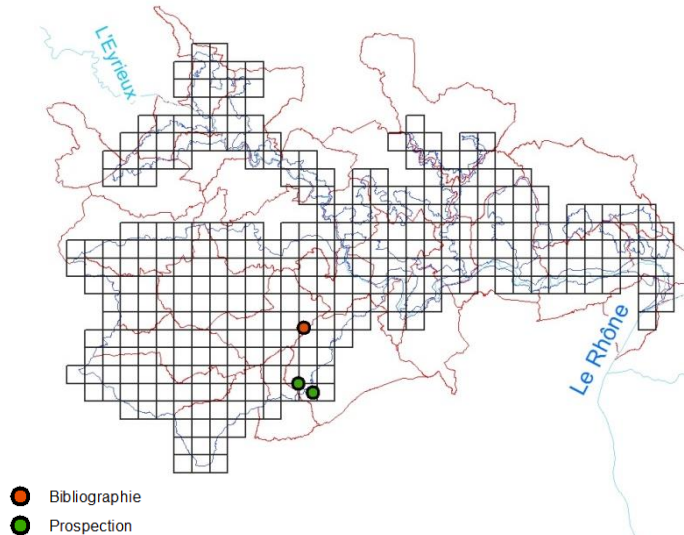
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est un grand azuré orné de taches noires sur le dessus. Connue pour se développer sur deux plantes hôtes régulières : le serpolet et surtout l'origan en région méditerranéenne, ses habitats sont donc assez variés, de la pelouse sèche rase aux lisières moins xériques plus hautes et profondes (pelouses au substrat plus riche). Cette espèce à cycle complexe a également besoin de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti* pour accomplir son cycle de développement. Sur le site B6, il semble fréquenter les prairies sèches et les bords de routes bien exposés.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) fréquente les prairies sèches et relativement riches en nutriment, les bords de routes et les lisières bordés d'Origan (*Origanum vulgare*). Son cycle de développement exige également la présence de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti*. Il est répertorié sur plusieurs communes du site B6, sur les communes de Pranles, Saint-Etienne-de-Serre et Saint-Genest-Lachamp. Sa présence est sans doute plus régulière que ce qu'indiquent les quelques mentions bibliographiques.

Des menaces pèsent toutefois sur ses habitats en voie d'embroussaillage.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adultes : Avec des ailes antérieures mesurant de 16 à 22 mm de longueur, l'Azuré du serpolet figure parmi les plus grands azurés de France. Le dessus des ailes est bleu clair assez vif, avec des bordures marginales et taches noirâtres. La face inférieure est gris-brun suffusée de bleu à la base. Elle est ornée de larges points noirs ovales cerclés de blanc.

Chenille : aspect larviforme, blanchâtre à jaune.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	La chenille de premiers stades se développe sur l'origan tandis que le dernier stade se nourrit du couvain de la fourmière qui l'aura « adoptée ». Les adultes sont floricoles et butinent les plantes hôtes ainsi que les sainfoins.
Activité	Vole de fin juin à fin juillet en une seule génération.
Reproduction	Les accouplements ont lieu rapidement après les premières émergences. Les pontes se font sur la plante hôte. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 300 œufs.
Capacités de régénération et de dispersion	Le cycle complexe de l'espèce implique la nécessité de trouver des populations de plantes hôte en lien avec la fourmi hôte. Sa régression dans de nombreux pays d'Europe indique une faible capacité de régénération, qui se trouve en lien avec la fermeture généralisée des milieux ouverts.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Milieux ouverts et secs mais assez riches, peuplés d'Origan et de <i>Myrmica sabuleti</i> .
Habitats d'alimentation	Prairies sèches et friches fleuries proches des sites de reproduction.
Habitats d'hivernage	La chenille passe l'hiver dans une fourmière en se nourrissant des larves de fourmis.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Répartition eurasiatique, de l'Angleterre au Japon. Il est présent du sud des pays scandinaves au domaine supraméditerranéen.
France	Présent dans presque toute la France, mais devient rare au nord de la Loire. Il est également absent du littoral méditerranéen.
Région	Encore bien présent en région montagnarde, ses populations sont beaucoup plus morcelées dans le domaine collinéen qui subit l'abandon des pratiques agropastorales.
Département	Sa répartition est mal renseignée en Ardèche mais l'essentiel des données semble correspondre au secteur cévenol, à l'ouest du département. Les données du site B6 correspondent d'avantage à un effort de prospection plus soutenu dans ce secteur qu'à des populations isolées. Ce défaut de prospection doit sans doute se rajouter à des habitats en cours de fermeture et un isolement des populations. Il est présent sur le site Natura 2000 B14 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas et Châteaubourg »

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Une donnée bibliographique indique la présence de l'espèce sur la commune de Saint-Etienne-de-Serre. Les inventaires ENS l'ont trouvé sur deux pelouses calcicoles dans la vallée de l'Auzène, sur la commune de Saint-Genest-Lachamp. Enfin, plusieurs individus ont été observés lors des inventaires ENS sur la commune de Creysseilles, en limite externe du site B6 ainsi qu'un individu dans le site, sous le Serre de Pieroulet.

Il est probable que d'autres populations d'importance variable se développent régulièrement sur les coteaux bien exposés favorables sur l'ensemble du site B6.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	P : espèce présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de la plante hôte et de la fourmi hôte	Embroussaillage
FACTEURS HUMAINS	Pâturage extensif Fauchage raisonné des bords de route	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel Fauchage des bords de routes non adapté



PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables Cartographie des habitats favorables Adaptation d'un calendrier de fauchage des bords de routes sur les sites favorables
ESPÈCE	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6

INDICATEURS DE SUIVI

Un suivi des populations actuellement connues peut être entrepris afin d'évaluer la dynamique des populations sur le site B6. Une cartographie de ses habitats favorables sera également régulièrement mise à jour afin de déterminer la menace qui pèse sur cette espèce sensible à l'embroussaillage.

Un pas de temps bisannuel est envisagé pour le suivi. Le protocole concernera le comptage des adultes volants et la cartographie de l'habitat de reproduction par le pointage des plantes hôtes (origan ou serpolet).

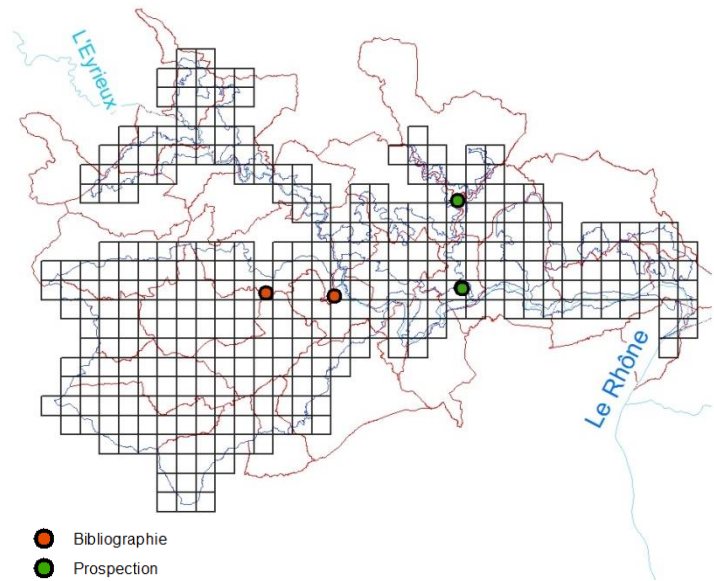
CODE N2000 : -	AZURÉ DES ORPINS <i>SCOLITANTIDES ORION (PALLAS, 1771)</i>		Assez fort
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Lycénidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago (sur site) Photo:G. Aubin</p>		 <p>Oeuf unique déposé sur <i>Hylotelephium</i> sp. (sur site) Photo: G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	-
Conventions internationales	-	France	LC
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Ce petit Azuré d'aspect très sombre est ponctué de gros points noirs au revers des ailes. Il est l'hôte typique des affleurements rocheux où poussent ses plantes hôtes : les orpins. Sur le site B6 il se développe probablement uniquement sur le Grand Orpin (*Hylotelephium* sp.). Localisées en France, ses populations sont très morcelées et localement vulnérables.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Ce petit Lycène sombre et peu commun fréquente les pieds de falaises et d'affleurement rocheux où pousse le Grand Orpin. Il ne semble pas rare dans le site B6 où les différentes gorges lui offrent encore de nombreux habitats favorables.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Adultes : Longueur des ailes antérieures : 13 à 16mm. Le dessus des ailes est sombre, plus ou moins parsemé de bleu chez le mâle. Le revers est identique chez les deux sexes, avec une ornementation composée de gros points noirs sur les deux ailes, ainsi qu'une bande orange submarginale continue. Les franges blanches sont entrecoupées de noir.

Chenille : la chenille est larviforme, verdâtre lavée de rose.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Les chenilles se nourrissent de la plante hôte. En France, selon les populations, cela peut être <i>Hylotelephium</i> spp., <i>Sedum anopetalum</i> ou <i>Sedum album</i> .
Activité	Vole précocement, d'avril à juin en une seule génération. Parfois, une seconde génération dans le massif central en fin d'été.
Reproduction	Les pontes ont lieu directement sur les feuilles de la plante hôte, isolément ou par paquets.
Capacités de régénération et de dispersion	Inconnu. Le problème de l'isolement des populations est régulièrement évoqué pour cette espèce.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	L'espèce fréquente les milieux ouverts sec et bien exposés souvent en pied de falaises ou d'affleurement rocheux. Ces conditions sont nécessaires à la présence des différents orpins hôtes. En Ardèche, c'est <i>Hylotelephium</i> spp. qui semble accueillir régulièrement les pontes et les chenilles.
Habitats d'alimentation	La chenille se nourrit de la plante hôte tandis que les adultes butinent différentes plantes nectarifères à proximité de l'habitat de reproduction.
Habitats d'hivernage	La chenille hiverne à l'état nymphal, au pied de la plante hôte.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Espèce eurasiatique, elle fréquente surtout le sud de l'Europe mais se rencontre jusqu'en Scandinavie.
---------------	--

France	On retrouve l'Azuré des orpins en petites populations souvent isolées, dans le Massif Central, les Pyrénées et le sud-ouest ainsi que dans les Alpes méridionales.
Région	Des mentions sont connues de Savoie et d'Isère mais les principales populations sont situées en Loire, en Ardèche et en Drôme des collines, au nord du Rhône.
Département	En Ardèche, on ne le retrouve que dans la partie cristalline où il semble encore assez régulier. Les nombreuses gorges inaccessibles lui sont favorables. Espèces précoces fréquentant des habitats souvent peu accessibles, l'espèce est localement probablement plus commune qu'il n'y paraît.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Plusieurs données de l'espèce sont connues, toutes inféodées aux falaises dominant les cours d'eau du site B6. Les inventaires de l'ENS des Boutières en font mention à Gluiras et Saint-Sauveur-de-Montagut le long de la Glueyre tandis que les inventaires de Naturalia en 2013 l'ont identifié à Dunière-sur-Eyrieux et Silhac le long de la Dunière et Saint-Maurice-en-Chalencon le long de l'Eyrieux.

Le fauchage le long des routes en pied de falaise peut être attractif pour l'espèce mais réalisé en été, il devient défavorable (DEMERGE, 2004).

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Nombreux habitats peu accessibles, naturellement protégés	Embossaillement des pieds de falaises.
FACTEURS HUMAINS	Pâturage extensif permettant le maintien de milieux ouverts pour les zones de nourrissage des adultes. Fauchage raisonné des bords de route.	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel. Purge des falaises. Fauchage des bords de routes non adapté. Extension de l'urbanisation.


PRECONISATIONS DE GESTION


HABITAT D'ESPECE	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables. Adaptation d'un calendrier de fauchage sur les sites favorables (populations de bords de route). Inventaires préalables aux purges de falaises. Cartographie des habitats favorables.
ESPECE	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6.


INDICATEURS DE SUIVI


Un suivi des populations de bords de route soumises aux interventions de fauchage sera réalisé afin d'évaluer l'atteinte de ce mode de gestion sur ces populations. Il sera mis en parallèle avec une population témoin de falaise et une population de bord de route dont la gestion sera « adaptée » (fauche tardive). Cela permettra également d'évaluer la pertinence du mode de « gestion adaptée ».



AUTRES ESPÈCES D'INSECTES CONSIDÉRÉES COMME POTENTIELLES SUR LE SITE B6

CODE N2000 : 6167	GOMPHE À PATTES JAUNES <i>GOMPHUS FLAVIPES (CHARPENTIER, 1825)</i>			Modéré
Taxonomie	Insectes, Odonates (Anisoptères), Gomphiidés			
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	/	/	/	
				
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH II et DH IV	Monde	LC (UICN, 2010)	
Conventions internationales	Berne	France		
Protection nationale	PN	Région		
Description	Le Gomphe à pattes jaunes présente l'aspect typique des Gomphidae européens : libellule noire et jaune de taille moyenne. Cette espèce se distingue des autres <i>Gomphus</i> par quelques critères délicats à évaluer comme sa taille légèrement supérieure, une bande métapleurale non fourchue ou la forme des organes sexuels. La forme de l'exuvie est également typique, avec un 9ème segment abdominal plus long que large.			
Ecologie	Cette espèce affectionne les grands cours d'eau européens et asiatiques où elle profite des zones de dépôt sédimentaires fins pour se reproduire. Les adultes apparaissent en juillet et peuvent s'observer jusqu'en septembre.			
Répartition	C'est une espèce essentiellement nord-asiatique mais qui est assez commune dans les grandes rivières de plaine européenne. Elle connaît un essor dans l'ouest de son aire depuis une vingtaine d'années. Elle a été redécouverte du bassin du Rhône il y a seulement quelques années.			
Dynamique Menaces	La dynamique de l'espèce est globalement positive en France et en Europe. L'espèce vient d'être découverte dans l'Aude, et confirmée en région PACA dans le Rhône aval (Blanchon & Lambret, 2011).			
Enjeu régional	Critères stationnels			
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique
Fort	Reste potentielle à l'aval de l'Eyrieux, proche de la confluence avec le Rhône	Inconnue	Zone calme des berges	Reproduction potentielle

CODE N2000 : 1050	MAGICIENNE DENTELÉE <i>SAGA PEDO (PALLAS, 1771)</i>		Modéré	
Taxonomie	Insectes, Orthoptères, Tettigonidés			
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	/	/	/	/
				
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	VU (UICN, 1996)	
Conventions internationales	Berne	France		
Protection nationale	PN	Région		
Description	La Magicienne dentelée est la plus grande sauterelle d'Europe occidentale. Aptère, son corps est allongé et de couleur fondamentalement verte, avec une bande blanche courte sur les côtés de la tête jusqu'à l'oviscapte (il n'existe pas de mâles).			
Ecologie	La Magicienne dentelée fréquente une grande variété de milieux ouverts tels que garrigues et maquis, pelouses, friches, etc., où elle est une redoutable prédatrice d'autres insectes.			
Répartition	L'espèce est présente en France dans tous les départements bordant la Méditerranée ainsi qu'en Ariège, en Aveyron, dans le Lot, le Tarn, l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et la Corse. Longtemps considéré comme un insecte très rare en France en raison de sa discrétion, la Magicienne est en fait assez répandue en Provence, mais ses populations sont généralement disséminées.			
Dynamique Menaces	Protégée à l'échelle nationale et au niveau européen, la Magicienne dentelée est considérée comme « menacée, à surveiller » sur la Liste rouge des Orthoptères de France de 2004. Elle est vulnérable du fait notamment de ses faibles capacités de déplacement.			
Enjeu régional	Critères stationnels			
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique
Assez fort (limite d'aire)	A l'ouest de la zone d'étude, en lien avec les populations les plus septentrionales connues (secteur d'Aubenas)	Inconnue (très rare ?)	Friches et pelouses sèches	Reproduction potentielle

CODE N2000 : 1057	APOLLON <i>PARNASSIUS APPOLO (LINNE 1758)</i>			Modéré
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Papilionidés			
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	/	/	/	/
				
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	VU (UICN, 1996)	
Conventions internationales	Berne, Washington A	France	LC (LR, 2012)	
Protection nationale	PN	Région		
Description	Grand papillon blanc et noir présentant quelques tâches rouge aux ailes postérieures			
Ecologie	Espèce d'altitude se développant sur les Sedum et les Joubarbe			
Répartition	Répandu dans les massifs montagneux d'Europe et d'Asie et en Scandinavie. En France on ne le trouve plus que dans le quart sud-est et les Pyrénées			
Dynamique Menaces	Menacé par la déprise pastorale, les reboisements, le réchauffement climatique.			
Enjeu régional	Critères stationnels			
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique
Modéré (Fort pour les populations de basse altitude)	Potentiel sur les secteurs les plus hauts du SIC (vers le Champ de Mars à Mézilhac)	Inconnue	Pentes dénudées à joubarbe	Reproduction potentielle

CODE N2000 : /	PROSERPINE <i>ZERYNTHIA RUMINA</i> (LINNE 1758)		Modéré	
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Papilionidés			
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	/	/	/	/
				
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	/	Monde	LC (UICN, 2010)	
Conventions internationales	/	France		
Protection nationale	PN	Région		
Description	La Proserpine est un papillon jaune crème avec des dessins noirs et des taches rouges sur les deux paires d'ailes.			
Ecologie	L'espèce vit dans des milieux secs et ouverts ou semi-ouverts : garrigues, chênaies claires, éboulis et pentes sèches et ensoleillées. La chenille se nourrit exclusivement d'Aristolochie pistoloche (<i>Aristolochia pistoloche</i>).			
Répartition	L'espèce a une distribution ouest-méditerranéenne (Maghreb, péninsule Ibérique et sud de la France). En France, l'espèce est relativement abondante dans les départements méditerranéens.			
Dynamique Menaces	Peu de menaces concernent cette espèce, hormis la fermeture des milieux due à la déprise agricole.			
Enjeu régional	Critères stationnels			
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique
Fort (limite de répartition)	Potentielle au sud	Inconnue (très rare)	Garrigues, pelouses écorchées	Reproduction potentielle

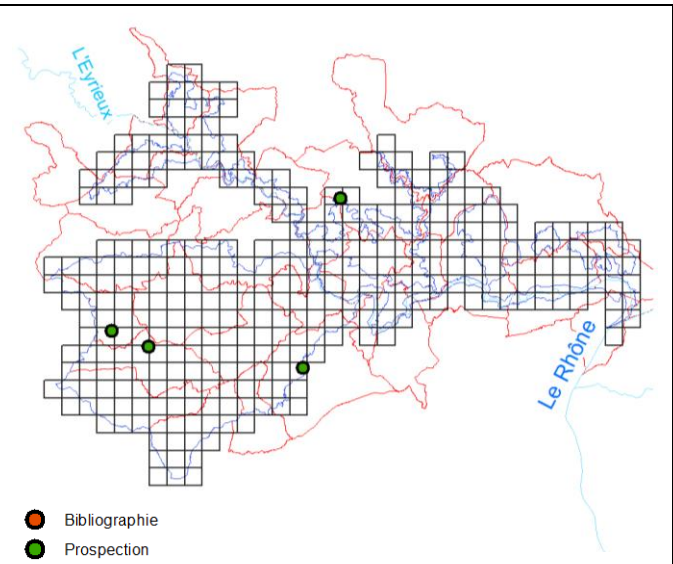
CODE N2000 : A246	ALOUETTE LULU <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré
Taxonomie	Oiseaux, Aves, Passeriformes, Alaudidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	246 sites en France	9 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
			
Photo: Naturalia		Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	VU (LR Rhône-Alpes) - Vulnérable en hivernage

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite alouette de couleur brune avec une queue courte qui se tient souvent à découvert, perchée sur un arbre ou les fils électriques. Reconnaisable à son vol onduleux au cours duquel elle émet le chant caractéristique qui lui a valu son nom. Migratrice partielle qui affectionne les secteurs ouverts, les landes et les boisements clairs entrecoupés de champs.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

L'Alouette lulu (*Lullula arborea*) a été contactée sur au moins quatre stations du site B6 réparties sur les communes de Silhac, Albon, Issamoulen et Pranles. Les milieux occupés sont caractérisés par les Serres entrecoupées de zones agricoles extensives et de landes à genêts. A l'instar du site B6, l'Alouette lulu est bien représentée sur les sites Natura 2000 proches (B24 – FR 8201668 et B5 – FR 8201669) qui offrent des habitats de reproduction et d'hivernage similaires et ainsi permettent une dispersion et un échange d'individus au sein de la population ardéchoise de cette espèce.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Alouette de petite taille avec une queue courte et des ailes relativement larges. Motif caractéristique sur l'aile avec l'alternance de noir et de blanc au niveau du poignet et traits sourciliers marqués pouvant se rejoindre sur la nuque. Couleur générale brune avec les parotiques de couleur roussâtre encadrées de blanc. Ongles postérieurs relativement longs.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	L'espèce est insectivore pendant la période de reproduction. Elle se nourrit alors principalement d'invertébrés terrestres. En période hivernale, son alimentation principale est composée de graines.
Reproduction	La nidification commence dès le mois de mars pour la première couvée. Le nid est installé au sol dans une petite dépression agrémentée d'herbes sèches et de brindilles. La femelle pond de 3 à 4 œufs de couleur blanc grisâtre finement tachetés de brun-rouge. L'éclosion intervient au bout de deux semaines de couvaion. Les juvéniles quittent le nid au bout de 10 à 15 jours, avant même de savoir voler. Une deuxième couvée a lieu le plus souvent au mois de mai-juin.
Capacités de régénération et de dispersion	En période postnuptiale, les individus se regroupent en bandes plus ou moins importantes. Dans le sud de l'Europe, les oiseaux ne se déplacent pas et effectuent souvent des migrations altitudinales pour rejoindre des zones d'hivernage qui offrent des disponibilités en nourriture (graines). Les populations les plus septentrionales migrent dans des quartiers d'hivernage situés plus au sud.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	L'Alouette lulu occupe, en période de reproduction, les espaces ouverts principalement situés sur les sommets et les crêtes (Serres). Les habitats sont constitués de parcelles agricoles de petites tailles entrecoupées de prairies et de zones de buissons éparces (communes d'Albon, Issamoulen et Pranles) et de zones pâturées avec la présence de buissons bas (commune de Silhac). Les boisements clairsemés (conifères) sont également utilisés, toujours sur le secteur de la commune de Silhac.
Habitats d'alimentation	Les habitats d'alimentation sont, les mêmes que les habitats de reproduction. L'Alouette lulu va utiliser les secteurs ouverts à végétation basse et éparse et les zones de terre nue afin de capturer ses proies au sol.
Habitats d'hivernage	En hiver, les individus descendent à des altitudes moins élevées pour gagner des sites d'hivernage situés dans les fonds de vallée. Les zones utilisées sont composées de grandes parcelles qui peuvent être en friche et ainsi offrir des disponibilités en nourriture (graminées).

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	L'espèce est largement répandue en Europe avec une population d'environ 1 300 000 couples. Entre les années 1970 et 1990 une baisse des effectifs a été observée dans une majorité de pays. Si cette baisse est encore d'actualité dans certains pays (Allemagne, Ukraine) la tendance actuelle est à la stabilité voir à l'augmentation pour le reste de l'Europe.
France	La population française se situe entre 100 000 et 200 000 couples. L'espèce est bien représentée dans l'ensemble du Massif Central, le pays languedocien et en Provence, plus localisée sur le littoral atlantique, et dans la partie nord du pays. Les effectifs semblent avoir légèrement diminués depuis le début du siècle ; et la répartition de l'espèce a évolué sur l'ensemble du territoire.
Région	En Rhône-Alpes, la population semble en légère augmentation ces dernières décennies. L'Alouette lulu est bien présente dans les secteurs les plus thermophiles et sur les versants ensoleillés en dessous de 1500 m. L'espèce se retrouve principalement dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche et de la Loire.
Département	En Ardèche, l'Alouette lulu est bien représentée, notamment en Basse Ardèche avec des densités de 0,4 couples/10 ha. Comme pour le reste de la région Rhône-Alpes, elle occupe des milieux à tendance thermophile, les zones ouvertes sommitales et les milieux de garrigues du sud du département. L'espèce est également présente sur les autres sites Natura 2000 (B24 – FR8201668) où elle se retrouve dans des configurations similaires (garrigues, serres, boisements éparses, parcelles agricoles).

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'Alouette lulu est présente sur les communes d'Albon, Issamoulenc, Pranles et de Silhac, principalement dans les zones ouvertes à tendance thermophiles. Les milieux occupés sont constitués de petites parcelles agricoles, de prairies pâturées avec une strate arbustive sur la commune d'Albon, Issamoulenc, Pranles, et de landes clairsemées et boisements éparses sur la commune de Silhac. Les effectifs contactés sont de l'ordre de 2 à 3 chanteurs sur chaque site.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition	C : non menacée	A : conservation excellente	B : restauration possible avec effort moyen	A : Valeur excellente	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Fermeture douce des milieux.	Fermeture des milieux trop importante sur les sites favorables.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif, pratiques agricoles extensives, maintien de zones en friche en période hivernale.	Pratiques agricoles intensives, traitements phytosanitaires, cultures monospécifiques



PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les Serres, ainsi que l'élevage extensif et les zones de boisements clairsemés.
ESPECE	Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 et améliorer les connaissances sur son écologie et l'utilisation faite des différents habitats existants.

INDICATEURS DE SUIVI

Un inventaire de cette espèce sur l'ensemble du site B6 permettrait d'avoir un aperçu des effectifs présents en période de reproduction et de cartographier la totalité des sites occupés. Par la suite, il serait intéressant de poursuivre ce suivi annuel, en intégrant les données sur l'évolution des habitats de l'espèce, afin de voir l'effet de la modification du paysage (fermeture ou

ouverture des milieux) sur la dynamique des populations de l'Alouette lulu.

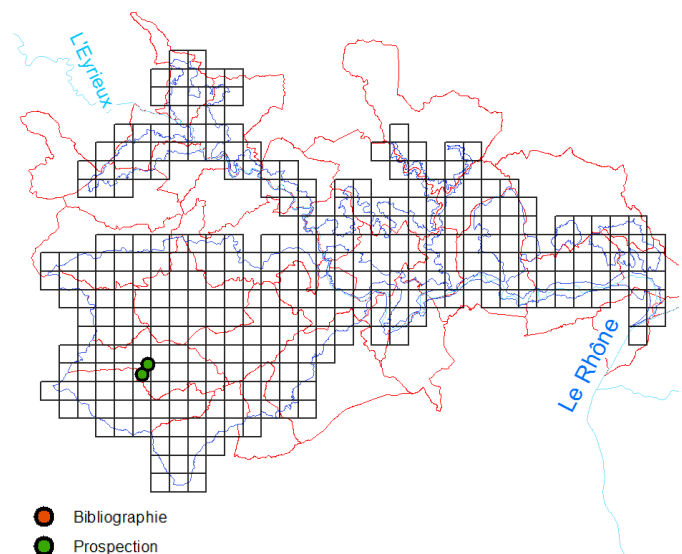
CODE N2000 : A379	BRUANT ORTOLAN <i>Emberiza hortulana</i> (Linnaeus, 1758)		Fort
Taxonomie	Aves, Passeriformes, Emberizidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	122 sites en France	7 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
			
	Photo:Naturalia	Photo:Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne III	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Bruant de taille moyenne, souvent repéré lorsqu'il émet son chant caractéristique depuis un point haut (arbuste, arbre). Assez farouche, il se dissimule rapidement quand il est dérangé. Le Bruant ortolan est un estivant nicheur qui affectionne les zones de cultures avec bosquets, pâtures arborées et clairières.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) est présent uniquement dans la partie Ouest du site B6, sur la commune d'Issamoulenc. Les contacts se répartissent sur deux points d'écoute caractérisés par des zones pâturées, entrecoupées de landes à genêts avec la présence ponctuelle d'arbres. L'espèce occupe également les serres cultivées de manière extensive, intriqués au sein d'un réseau de parcelles orientées vers l'élevage et bordées par les landes à genêts. Dans le département, le Bruant ortolan occupe des niches écologiques similaires à savoir le parcellaire agricole et les zones de garrigues dégradées situées sur les serres.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Reconnaissable pour le mâle au net cercle oculaire blanc jaunâtre, le trait malaire foncé, la moustache et la gorge jaune pâle, le ventre et les flancs sont de couleur brun-orangé. La tête est brune-olivâtre et les parties supérieures sont brunes rayées de noirs.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Se nourrit de chenilles, de petits orthoptères et autres insectes. En période automnale, l'espèce devient plus granivore. Les jeunes oiseaux sont insectivores jusqu'à leur envol.
Reproduction	Les mâles sont les premiers sur les zones de reproduction. Le nid, le plus souvent construit au sol, est constitué d'herbes et de brindilles. La ponte se compose d'environ cinq œufs blancs bleutés tachés de sombres, pondus en mai-juin. L'incubation dure une douzaine de jours et semble assurer par la femelle seule. Les jeunes, nidicoles, sont nourris pendant 10 à 13 jours et conservent le plumage juvénile pendant environ trois mois.
Capacités de régénération et de dispersion	Migrateur précoce qui quitte ses quartiers de nidification dès le mois d'août afin de rejoindre ses quartiers d'hivernage sub-sahariens. En août/septembre, les bruants ortolans se regroupent en petites bandes avant de partir, de nuit, en migration.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur le site B6, cette espèce se retrouve au sein des habitats ouverts, relativement préservés d'une forte activité anthropique. Les mâles chanteurs contactés sur la commune d'Issamoulenc se tenaient dans des zones pâturées en pente, avec la présence d'une strate arbustive fragmentée (landes à genêts) et d'arbres isolés qui offrent des postes de chant. Les parcelles agricoles extensives, entrecoupées de landes sont également utilisées, notamment sur les sommets des Serres.
Habitats d'alimentation	Le Bruant ortolan se nourrit sur les mêmes habitats que ceux utilisés pour la reproduction. Il peut rechercher sa nourriture au sol ou directement dans les arbres et les buissons bas. En période de migration, on peut le retrouver en train de se nourrir sur les secteurs ouverts riches en graines.
Habitats d'hivernage	Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est présente dans la quasi-totalité des pays européens avec une population nicheuse estimée à 5 à 16 millions de couples. Les densités les plus importantes se retrouvent dans les pays d'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie) secteurs où les populations de Bruant ortolan paraissent stables. Cependant, cette espèce a connu un fort déclin entre les années 1970-1990, qui semble perdurer de nos jours, avec une tendance à la baisse de la population nicheuse dans une majeure partie des pays d'Europe de l'Ouest. Actuellement, le Bruant ortolan est considéré comme « en réduction » à l'échelle du Paléarctique occidental.
France	La population nicheuse est de l'ordre de 10 000 à 25 000 couples. Les bastions de l'espèce se situent en région méditerranéenne, en Rhône-Alpes et dans le Massif-Central (Puy-de-Dôme). Ailleurs, l'espèce est assez rare dans les Alpes centrales, les Pyrénées et le centre Ouest. Il est absent en Corse. Le Bruant ortolan était autrefois un nicheur commun dans toute la France (sauf le Nord-ouest et le Nord du pays). A partir du début du 20 ^{ème} siècle, il a disparu de plusieurs départements de la moitié nord, et il semble se raréfier dans des zones où il était /semblait bien présent (Vaucluse, Drôme, Lozère).
Région	En Rhône-Alpes, l'effectif nicheur est estimé à environ 3500-5000 couples répartis en trois zones bien distinctes que sont le sud de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Cévennes et Boutières), le sud de la Drôme (Baronnies, Tricastin, Diois et Vercors) et l'est de la Savoie (Vanoise). L'espèce est également présente de manière plus ponctuelle dans le nord de la Drôme, le Beaujolais, les Monts du Lyonnais et la Chartreuse. La population Rhône-Alpine a connu une diminution ces dernières décennies avec la disparition de plusieurs districts comme le département de la Loire (Plaine du Forez, Roannais), les Crêts du Jura, les Bauges et le

	nord du Beaujolais.
Département	En Ardèche, le Bruant ortolan semble bien se maintenir au sein des territoires qui offrent encore des habitats de reproduction optimaux. Ainsi, on le retrouve principalement dans la moitié sud du département (Basse-Ardèche, Boutières et Cévennes). Les zones de garrigues dégradées et les espaces ouverts avec une végétation fragmentée (serres) semblent privilégiés. Le site Natura 2000 (B24 FR8201668) abrite également le Bruant ortolan qui s'y retrouve dans les configurations décrites ci-dessus.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Sur le périmètre du site B6, le Bruant ortolan (<i>Emberiza ortulana</i>) est présent sur la commune d'Issamoulenc, au niveau des serres pâturées, des landes à genêts et des secteurs d'agriculture extensive. Le nombre de mâles chanteurs contactés semble correspondre aux densités connues sur le pays des Boutières. Au regard des habitats disponibles, notamment sur la partie ouest du site B6, il est probable qu'il existe d'autres stations pour cette espèce.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : Reproduction	P : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable	C : Conservation moyenne ou réduite	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Fermeture douce des milieux.	Fermeture des milieux trop importante sur les sites favorables, disparition des zones de transition.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif, pratiques agricoles extensives, maintien de zones en friches et d'un réseau boisé (haies, bosquets, arbres ponctuels).	Pratiques agricoles intensives, traitement phytosanitaires, arrachage des haies, présence de monoculture.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les Serres, ainsi que l'élevage extensif. Favoriser la présence d'un réseau boisé ponctuel (haies, bosquets) et d'une strate arbustive conséquente (landes à genêts).
ESPECE	Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 et améliorer les connaissances sur son écologie et l'utilisation faite des différents habitats existants.

INDICATEURS DE SUIVI	
Pour cette espèce sensible, tant au niveau régional que national, il apparaît important de réaliser des inventaires orientés autour de deux axes :	
<ul style="list-style-type: none"> - Un suivi annuel, le plus exhaustif possible, qui vise à estimer la population actuelle de Bruant ortolan (nombre de couples) en se basant sur les données disponibles. - Un « état des lieux » des milieux favorables à l'espèce sur le site B6 en intégrant les données sur l'écologie du Bruant ortolan, notamment sur les habitats de reproduction. 	
Un suivi sur une période de 5 ans devra permettre de dresser une cartographie de la population de ce taxon à l'échelle du site, identifier les secteurs avec les plus fortes densités et apporter des éléments sur la dynamique de cette population en relation avec	

l'évolution des habitats utilisés en période de nidification.

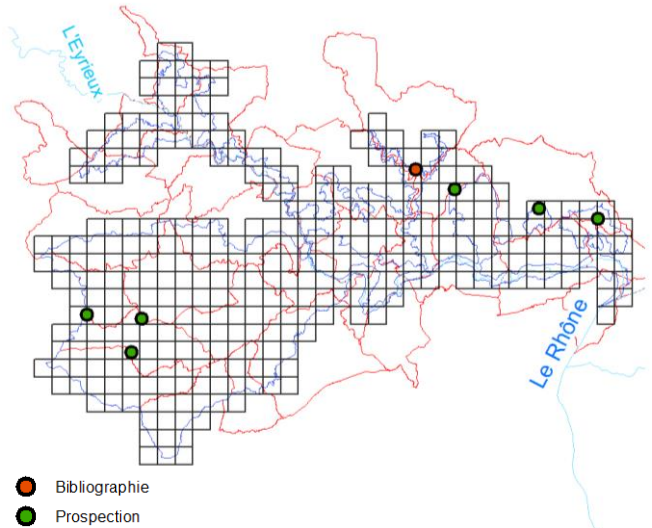
CODE N2000 : A338	PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR <i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré
Taxonomie	Aves, Passeriformes, Laniidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	309 sites en France	27 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Photo:Naturalia</p>		 <p>Photo:Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Passereau de taille moyenne (environ 18 cm) dont la silhouette rappelle celle d'un petit rapace, notamment en raison du bec légèrement crochu. La Pie-grièche écorcheur est souvent repérée à la cime des buissons qui lui servent de poste de chasse. Cette espèce, à l'instar des autres pies grièches, empale ses proies sur les épines des buissons pour se constituer des « garde-mangers ». Migrateur transsaharien qui affectionne les milieux ouverts de transition avec la présence d'une végétation fragmentée et de zones ouvertes riches en insectes.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

LOCALISATION SUR LE SITE B6

<p>La Pie-grièche écorcheur a été contactée sur 6 points d'échantillonnage lors des prospections, situés dans les secteurs sud-ouest et est du site B6. Le recueil bibliographique a permis de localiser également l'espèce sur Vernoux-en-Vivarais.</p> <p>Les communes concernées sont Issamoulenc, Albon d'Ardèche, Saint-Pierreville, Saint-fortunat sur Eyrieux et Gilhac-et-Bruzac.</p> <p>Les habitats utilisés correspondent à l'optimum recherché par l'espèce à savoir, les zones ouvertes (prairies pâturées ou de fauche) avec la présence de buissons bas (entre 0,5 et 3 mètres), de haies et une disponibilité importante en insectes (orthoptères etc.). La Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) est relativement commune dans le département de l'Ardèche, où elle occupe la plupart des sites disponibles.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Le mâle présente une combinaison de couleurs typiques avec la tête et le croupion gris cendré, un manteau brun-roux, une queue noire bordée de blanc et les parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins soutenue. Un masque noir, qui s'étend du front jusqu'en arrière des parotiques, tranche avec la gorge blanche. Le bec et les pattes sont noirs.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	<p>L'espèce est surtout insectivore (95 % de son alimentation). Les proies les plus consommées sont les hyménoptères, les orthoptères et les coléoptères (carabidés et scarabéidés). Cependant, la Pie-grièche écorcheur peut se montrer opportuniste et consommer des petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux et micromammifères) qui peuvent représenter jusqu'à 5% des captures.</p>
Reproduction	<p>La nidification débute dès le retour des couples sur les zones de reproduction. Le nid, constitué de brindilles et d'herbes sèches, est construit à environ 1,5 mètre de haut dans un buisson épineux. La ponte est composée de 4 à 6 œufs de couleur claire, pondus à partir de la première décade de mai. L'incubation dure environ 15 jours et est assurée uniquement par la femelle. Les jeunes vont quitter le nid vers l'âge de deux semaines. Les secondes pontes sont très rares, contrairement aux couvées de remplacement suite à un échec de la première couvée.</p>
Capacités de régénération et de dispersion	<p>Migrateur transsaharien, la Pie-grièche quitte ses zones de reproduction entre la mi-juillet et la mi-août. Le retour depuis les quartiers d'hivernage se fait à partir de la fin avril et du début du mois de mai. En période post-reproduction, les familles, constituées du couple et de ses jeunes, peuvent être observées pendant un certain temps à proximité des zones de nidification.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>Sur le site B6, la Pie-grièche écorcheur occupe les zones de prairies pâturées ou fauchées, qui offrent une végétation arbustive fragmentée comprise entre 0,5 et 3 mètres de haut. Sur les communes concernées, Issamoulenc, Saint-Pierreville, Gilhac-et-Buzac entre autres, ces prairies sont utilisées pour l'élevage ovin extensif ou la fauche estivale pour les fourrages. Les espèces arbustives sont essentiellement des prunelliers, églantiers et genévriers.</p>
Habitats d'alimentation	<p>La Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) se nourrit sur les mêmes habitats que ceux utilisés pour la reproduction. Elle va capturer ses proies directement au sol, sur les zones les plus ouvertes, plus rarement en vol, notamment lors des émergences de coléoptères.</p>
Habitats d'hivernage	<p>Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.</p>

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est présente dans la quasi-totalité des pays européens avec une population estimée à plus de 6 300 000 couples nicheurs. Les effectifs les plus importants sont concentrés dans les pays d'Europe centrale : Roumanie, Hongrie, Pologne. La Pie-grièche écorcheur a connu un léger déclin de ses effectifs dans les années 1970-1990, notamment au sein des populations les plus occidentales. Ce déclin a semblé perdurer au cours des années 2000 dans certains pays, alors que dans le même temps, les populations orientales sont restées stables.
France	La population nicheuse française est estimée entre 150 000 et 300 000 couples. L'espèce est présente sur une grande partie du territoire. Elle est faiblement représentée au nord d'une ligne allant de Nantes à Charleville-Mézières, très rare en Bretagne et dans les plaines méditerranéennes. Elle se reproduit du niveau de la mer jusqu'à 2000 mètres d'altitude et peut-être très abondante dans les régions de moyenne montagne qui offrent des milieux favorables (Auvergne). La Pie-grièche écorcheur nichait autrefois (19 ^{ème} et début du 20 ^{ème} siècle) dans la totalité du pays. Par la suite, elle s'est raréfiée en Bretagne, dans le Nord-Ouest et dans de nombreuses régions de plaine.
Région	La région Rhône-Alpes abrite entre 10 000 et 50 000 couples, soit de 6 à 16 % des effectifs nationaux. L'espèce est présente dans tous les départements avec une préférence pour ceux dominés par l'étage collinéen et les zones de moyenne montagne qui hébergent d'importants effectifs nicheurs. Globalement, la Pie-grièche niche en Rhône-Alpes dans les zones de plaine jusqu'à 1500 mètres, la reproduction devenant bien plus rare à partir de cette altitude. Si la population Rhône-Alpine semble se maintenir, notamment dans ses foyers septentrionaux, les effectifs les plus méridionaux (Sud de l'Ardèche et de la Drôme) connaissent une diminution ces dernières décennies.
Département	En Ardèche, l'espèce se porte bien dans la moitié nord du département (Boutières, Vivarais, Cévennes) où elle se retrouve dans zones collinéennes de moyenne altitude. A contrario, les secteurs de la basse Ardèche et le tiers inférieur de la vallée du Rhône sont apparemment délaissés. Sur les sites occupés, les populations connaissent une diminution de leurs effectifs, phénomène qui touche plus largement les populations de plaine de cette espèce. A l'échelle du site B6, la Pie-grièche est une espèce commune qui peut être abondante localement.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
La Pie-grièche écorcheur est présente en six localités du site B6 réparties sur cinq communes : Issamoulenc, Albon d'Ardèche, Saint-Pierreville, Saint-fortunat-sur-Eyrieux et Gilhac-et-Bruzac. Le nombre d'individus contactés est compris entre 1 et 3 couples, en fonction de la configuration des milieux sur les points échantillonnés avec une occurrence de l'espèce.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : Reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Fermeture progressive des zones ouvertes avec apparition d'un stade intermédiaire de colonisation par les arbustes.	Fermeture des milieux trop importante sur les sites favorables, disparition des zones de transition,

FACTEURS HUMAINS	Élevage extensif, maintien des prairies de fauche, maintien de la strate arbustive fragmentée.	Pratiques agricoles intensives, traitements phytosanitaires, arrachage des haies, présence de monoculture.
-------------------------	--	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés et maintien d'une strate arbustive et d'un réseau de haies.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI	
<p>Un suivi populationnel de type « distance sampling » peut être envisagé pour cette espèce afin d'estimer la densité de population sur les sites inventoriés. Cette technique a pour avantage de ne pas « tenir compte » des biais inhérents aux conditions d'observations, permettant ainsi sa mise en place sur un pas de temps assez long (plusieurs années) ou avec des observateurs différents.</p> <p>Comme pour les autres espèces des agrosystèmes extensifs, une attention devra être portée sur l'évolution des milieux et les effets sur la dynamique de populations de cette pie-grièche.</p>	

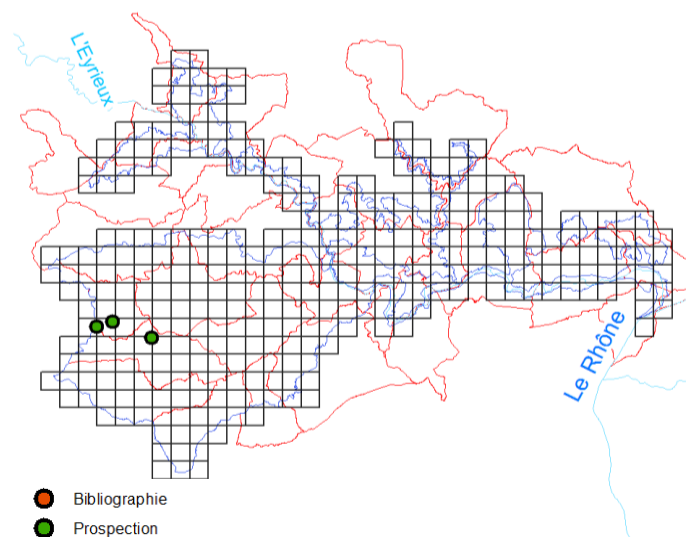
CODE N2000 : A302	FAUVETTE PITCHOU <i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)		Modéré
Taxonomie	Aves, Passeriformes, Sylviidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	118 sites en France	1 site en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
			
	Photo: Naturalia		Photo: Naturalia
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	NT (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petit sylviidé discret surtout repéré grâce à son chant émit depuis la cime des buissons. Espèce sédentaire, la Fauvette pitchou est inféodée aux structures de végétations denses et basses comme les garrigues à Chêne kermès dans le sud de la France et les landes à ajoncs et genêts plus au nord.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

La Fauvette pitchou est présente sur les communes d'Albon-d'Ardèche et d'Issamoulenc, dans la partie ouest du site B6. Les contacts se répartissent sur trois points d'échantillonnage, caractérisés par des landes à Genêts purgatifs situés au sommet des serres, à des altitudes allant de 600 à 1 000 mètres. Dans le reste du département de l'Ardèche, la Fauvette pitchou est surtout présente en Basse-Ardèche, là où se retrouvent des habitats sous influence méditerranéenne.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Petite fauvette avec le dos gris foncé, la poitrine et les flancs couleur lie de vin et la gorge pointillée de blanc. Les adultes ont un cercle orbitaire rouge qui est plus intense chez le mâle. La queue est relativement longue par rapport au reste du corps ce qui lui confère une silhouette particulière en comparaison aux autres fauvettes.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Se nourrit principalement d'arthropodes qui sont capturés dans les buissons près du sol. Consomme également des fruits et baies en automne. Les juvéniles sont nourris avec des chenilles au premier stade de leur développement.
Reproduction	La nidification débute en mars avec l'installation des mâles chanteurs sur les territoires et la construction du nid qui est situé dans un buisson bas. A partir du mois d'avril, la femelle dépose 3 à 5 œufs qu'elle va couvrir pendant 12 à 14 jours. Les juvéniles quittent le nid au bout de deux semaines.
Capacités de régénération et de dispersion	Sédentaire, la Fauvette pitchou n'effectue que de très faibles déplacements saisonniers. En période postnuptiale, les individus juvéniles vont se disperser autour des territoires de naissance.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur la zone du site B6, la Fauvette pitchou utilise majoritairement les landes à Genêts purgatifs (strate de végétation de 1 mètre maximum) situées au sommet et sur les pentes orientées sud des serres des Boutières.
Habitats d'alimentation	Les habitats d'alimentation sont les mêmes que les habitats de reproduction. L'espèce se nourrit dans la partie basse des landes à genêts voir directement au sol.
Habitats d'hivernage	En période hivernale, la Fauvette pitchou reste présente au sein des zones de landes et de buissons bas qu'elle utilise tout au long de l'année. Lors des conditions climatiques particulières (froid, enneigement important), elle peut descendre plus bas en plaine mais toujours en recherchant les secteurs les plus ouverts de végétation arbustive.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Espèce localisée dans les pays du Sud-ouest de l'Europe, avec une population d'environ 1 900 000 couples nicheurs. L'Espagne et la France abritent une majeure partie de cette population. La Fauvette pitchou a connu un déclin de ses effectifs dans les années 1970-1990, suivi d'une stabilité voir d'une augmentation dans certains pays depuis.
France	La population nicheuse française est comprise entre 200 000 et 300 000 couples. Les foyers de population sont le sud-est de la France, qui concerne la sous-espèce nominale, le Sud-ouest et la Bretagne pour la sous-espèce <i>dartfordiensis</i> . Ailleurs, l'espèce est présente en faible effectif en Île-de-France, dans le Poitou et en Brenne. Concernant l'évolution de cette espèce, les fluctuations connues (notamment pour la population Atlantique) sont surtout dues aux hivers rigoureux qui peuvent décimer une grande partie des effectifs.
Région	La région Rhône-Alpes abrite entre 1000 et 4000 couples qui sont concentrés dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme. A l'échelle régionale, il semble que la Fauvette pitchou soit liée à la zone méditerranéenne qui comprend la Basse-Ardèche, les Cévennes et les Boutières pour l'Ardèche et les Baronnies et le Diois pour la Drôme. Ailleurs, elle est signalée localement en Isère et dans la Loire.
Département	En Ardèche, la Fauvette pitchou est surtout présente dans le sud et l'ouest du département. Elle occupe les territoires des Boutières, des Cévennes et de la Basse-Ardèche. Elle est également connue sur les coteaux ardéchois de la Vallée du Rhône. Les milieux occupés varient entre les garrigues à Genêt scorpion ou à Buis et les landes à Genêt purgatif bien exposées plus en altitude.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Fauvette pitchou est localisée sur les communes d'Issamoulenc et Albon-d'Ardèche. Le nombre d'individus contactés par points est de l'ordre de 2 mâles chanteurs sur les trois secteurs où l'espèce était présente. Les milieux utilisés correspondent aux exigences de l'espèce dans ce secteur de l'Ardèche, soit les landes thermophiles.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Fermeture progressive des zones ouvertes avec apparition d'un stade intermédiaire de colonisation par la lande à Genêts notamment, Stades végétaux post incendies.	Apparition d'une strate arbustive et arborée trop dense pour les exigences de cette espèce.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif.	Pratiques agricoles intensives, élevages ovins intensifs.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés et maintien des landes à genêts sur les secteurs des serres.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Cette espèce, relativement commune et inféodée aux zones arbustives basses et ouvertes, se retrouve principalement dans les landes à genêts localisées au sommet des serres. Afin d'estimer la taille de la population présente sur le site B6 et son évolution, un suivi de type « STOC-EPS » peut être mise en place. Ce suivi a pour but de dénombrer les individus, par observation directe ou au chant, à partir d'un point fixe pendant une durée donnée. Afin d'obtenir une estimation relativement précise, les points d'échantillonnage devront couvrir l'ensemble des habitats favorables sur le site B6 et être répliqués sur une période d'au moins 3 ans.

CODE N2000 : A080	CIRCAËTE-JEAN-LE-BLANC <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)		Modéré
Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	209 sites en France	21 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Photo:Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

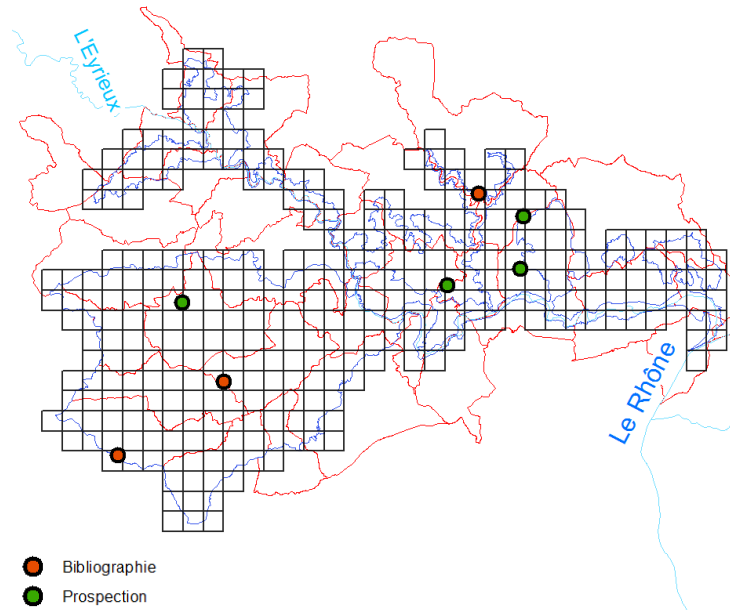
Rapace diurne de grande taille dont la silhouette en vol est caractéristique. Reconnaisable à la tête grosse et ronde et aux grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne. Se nourrit de reptiles (serpents principalement) qu'il capture après avoir effectué un vol stationnaire. Migrateur transsaharien, le Circaète-Jean-le-blanc recherche des habitats ouverts pour son alimentation et les forêts claires de pins ou de chênes.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent sur une grande partie du site d'étude, sur les communes de Saint-Pierreville, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Michel de-Chabrilanoux et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux d'après les prospections de terrain de 2013. Le recueil bibliographique a permis de mettre en avant l'espèce sur Saint-Julien-du-Gua et Issamoulenc.

Au total, l'espèce a été contactée sur quatre points d'échantillonnage, dont deux concernent l'observation d'aires occupées, confirmant ainsi la reproduction de l'espèce.

Les habitats utilisés sont le plus souvent des forêts de conifères pures ou mixtes, situées sur les versants en zone collinéenne et entourées de milieux ouverts avec un faible couvert végétal.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Grand rapace avec une tête proéminente et des yeux jaunes. Les parties inférieures sont blanches, plus ou moins parsemées de taches beiges alignées, avec un plastron brun qui va de la gorge jusqu'en haut de la poitrine. La tête et le manteau sont brun clair et les rémiges sont légèrement plus foncées. Les ailes sont longues et bien digitées, la queue est barrée de trois bandes noires distinctes.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Le Circaète-Jean-le-Blanc est un spécialiste qui se nourrit exclusivement de reptiles et principalement de serpents. Les grandes couleuvres sont les proies les plus recherchées, mais les vipères sont également consommées tout comme les lézards (Lézard ocellé par exemple).
Reproduction	La reproduction commence dès le retour des quartiers d'hivernage. Le nid est situé dans un arbre, le plus souvent un conifère, à une hauteur comprise entre 3 et 25 mètres. La ponte, qui comporte un œuf unique, est déposée entre fin mars et mi-mai. L'incubation dure entre 45 et 47 jours. Après l'éclosion, le juvénile reste au nid pendant environ six à sept semaines.
Capacités de régénération et de dispersion	Une fois la reproduction et l'élevage des jeunes terminés, les oiseaux partent en migration avec un pic pendant la deuxième quinzaine de Septembre.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Sur la zone du site B6, le Circaète-jean-le-blanc recherche les boisements denses de conifères, purs ou mixtes, situés dans des zones calmes (versants, sommets). Les aires identifiées sur le B6 se situaient sur des conifères (pins) à une hauteur compris entre 10-15 mètres, dans un contexte collinéen.
Habitats d'alimentation	Les observations réalisées sur le site d'étude montrent que le Circaète se nourrit sur les zones ouvertes des serres, à savoir les landes à genêts avec des affleurements rocheux, les secteurs en friches, les zones pâturées et / ou fauchées et les pentes dénudées avec la présence de pierriers.
Habitats d'hivernage	Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent dans le sud-ouest de l'Europe, les pays méditerranéens et en Europe centrale et de l'Est. La population nicheuse est relativement faible et s'élève à environ 8400 couples, répartis principalement en France et en Espagne.
France	La population nicheuse française se situe entre 2400 et 2900 couples nicheurs. L'espèce est surtout présente dans les reliefs de l'arrière-pays méditerranéen. Répandu en Auvergne, Languedoc-Roussillon, Paca, Rhône-Alpes et en Aquitaine. Absent ou très rare au nord d'une ligne Nantes-Strasbourg. Après avoir connu une régression dans les jusqu'au début des années 1980, l'espèce semble se porter mieux avec une augmentation des effectifs.
Région	La région Rhône-Alpes abrite entre 306 et 422 couples. L'espèce est présente dans tous les départements, avec toutefois des bastions dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme (entre 200 et 300 couples pour ces deux départements).
Département	En Ardèche, l'espèce est présente dans la quasi-totalité du département (environ 100 couples) avec de fortes densités en basse-Ardèche, les Boutières et les Cévennes. La population ardéchoise de circaète semble stable au regard de l'évolution des effectifs de l'espèce.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent en plusieurs localités du site B6, sur les communes de Saint-Pierreville, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Au moins deux couples nicheurs ont pu être identifiés de manière certaine sur les communes de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Vernoux-en-Vivarais, à proximité de secteurs ouverts bordés de forêts de résineux.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	C : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Incendies qui favorisent l'apparition de zones de chasse.	Fermeture des zones ouvertes qui constituent les secteurs d'alimentation.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif et réouverture des milieux.	Tirs illégaux, disparition du pâturage extensif, agriculture intensive qui impacte la ressource alimentaire (reptiles). Dérangement sur les sites de reproduction, gestion forestière non maîtrisée.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés, gestion raisonnée des massifs boisés.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Les suivis sur les rapaces sont souvent très chronophages et peu évidents à mettre en place, notamment en raison du grand rayon d'action de ces espèces. Ce cas s'applique tout particulièrement au Circaète-Jean-le-Blanc qui est connu pour sa grande discrétion en période de reproduction. Il apparaît alors difficile d'estimer de manière précise la population de cette espèce sur un territoire mais un suivi est possible afin d'obtenir des informations sur l'écologie de ce taxon au sein du site B6. Pour cela, il est recommandé de procéder, lors de l'installation des couples reproducteurs, à des séances d'observation depuis un point haut surplombant un vallon ou un coteau boisé et de noter tous les éléments qui peuvent suggérer une preuve de nidification.

CODE N2000 : A072	BONDRÉE APIVORE <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)		Faible
Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	339 sites en France	22 sites en Rhône-Alpes	2sites en Ardèche (dont B6)
			
	Photo:Naturalia		Photo: Naturalia
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A et B	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (LR Rhône-Alpes)

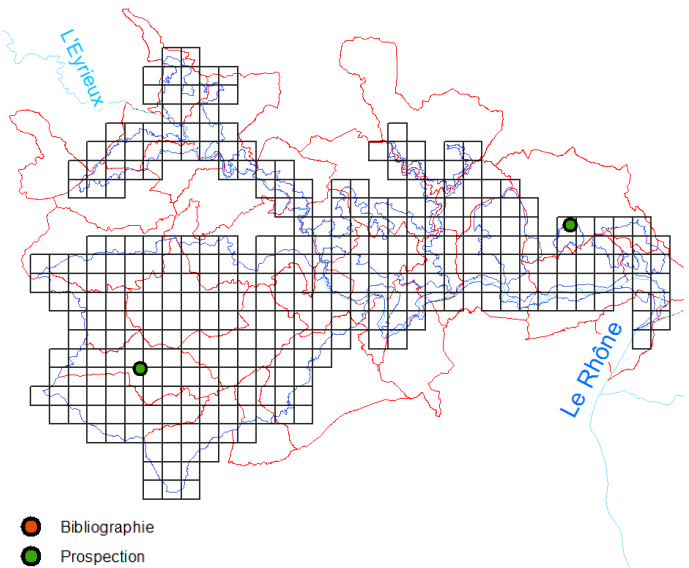
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne de taille moyenne très semblable à la Buse variable. La Bondrée apivore est un migrateur transsaharien qui passe l'hiver en Afrique tropicale. Elle a la particularité de se nourrir exclusivement d'hyménoptères comme les guêpes et les bourdons. Son habitat de prédilection semble être les massifs boisés qui alternent avec les prairies, le bocage et les grands massifs forestiers continus de feuillus et de conifères.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) a été observée sur les communes d'Issamoulenc et de Gilhac-et-Bruzac.

Les contacts concernent des individus en survol de zones favorables pour la reproduction de cette espèce à savoir boisements denses, lisières et zones ouvertes comme les prairies.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Silhouette typique chez les adultes. Petite tête rappelant celle d'un pigeon, grise chez le mâle et plutôt brune chez la femelle. La coloration du plumage est variable d'un individu à l'autre. Le plus souvent, le dessous du corps et des ailes sont ponctués de noir, alignés de manière plus ou moins symétrique. La queue est longue et marquée de trois barres sombres.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	La Bondrée apivore consomme exclusivement des insectes, et particulièrement des hyménoptères (guêpes, bourdons). Ce sont surtout les œufs et les larves qui sont recherchées dans les essaims sauvages. Ce régime alimentaire peut être complété par d'autres invertébrés, des reptiles et des micromammifères.
Reproduction	La Bondrée apivore est une espèce monogame. La reproduction a lieu dès le retour de migration. Le couple installe son aire dans un arbre, assez haut, situé dans une forêt, un bosquet ou une haie. La ponte est réalisée en juin et juillet et elle comporte deux œufs richement colorés. L'incubation dure environ 35 jours et l'envol des jeunes a lieu dès le 40ème jour. Chaque couple élève 2 jeunes au maximum par an.
Capacités de régénération et de dispersion	La dispersion des juvéniles est extrêmement rapide et ces derniers partent en migration dès qu'ils ont quitté l'aire. La reproduction peut avoir lieu dès la première année mais une partie des individus stationnent dans les régions où l'espèce ne niche pas.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	La Bondrée apivore se retrouve au sein des boisements mixtes de superficie moyenne, présents sur l'ensemble du site B6. Elle recherche également les zones de lisières et de clairières, les bosquets de grandes tailles situés sur les parties sommitales et les versants des vallées (Gilhac et Bruzac, Issamoulenc).
Habitats d'alimentation	Les zones d'alimentation sont les milieux ouverts (lisières, clairières) les prés de fauche et les landes. Les sous-bois sont également intéressants, puisqu'ils peuvent héberger des essaims d'hyménoptères.
Habitats d'hivernage	Migrateur transsaharien, l'espèce hiverne en Afrique.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	La Bondrée apivore est présente dans la totalité des pays européens à l'exception de l'Irlande. Les effectifs nicheur, estimés à plus de 110 000 couples, sont stables depuis les 1990 au sein des principaux bastions que sont la Russie, le Belarus et la France.
---------------	---

France	La population française est de l'ordre de 11 000- 15 000 couples nicheurs, ce qui représente plus du quart de la population nicheuse d'Europe de l'Ouest. Les effectifs semblent stables sur l'ensemble du territoire bien que des variations soient difficilement appréciables du fait du caractère discret de cette espèce.
Région	La population Rhône-alpine est estimée entre 1333 et 1683 couples et ne semble pas, à l'instar de la population française, avoir connu d'importantes variations ces 30 dernières années. L'espèce est présente dans l'ensemble des départements de la région.
Département	L'espèce est bien présente sur l'ensemble du département de l'Ardèche, avec des effectifs plus importants au niveau des reliefs boisés.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Bondrée apivore est potentiellement présente sur l'ensemble du site B6, à la faveur des boisements collinéens de feuillus et de conifères. Les observations circonstanciées ont été réalisées sur la commune de Gilhac-et-Buzac et concernent des individus en parade nuptiale ou en survol de territoire.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	C : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Conditions favorables à l'émergence de nombreux hyménoptères.	Conditions climatiques mauvaises, absence de proies disponibles.
FACTEURS HUMAINS	Gestion raisonnée des massifs boisés, calendrier pour les travaux.	Mauvaise gestion des massifs boisés, dérangements, destruction illégale (tirs, empoisonnement, désairage).

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	Favoriser le maintien des zones boisées mixtes, les effets de lisières et les zones de clairières.
ESPECE	Définir l'utilisation spatiale du site B6 par l'espèce en période de reproduction

INDICATEURS DE SUIVI

Les suivis sur les rapaces sont souvent très chronophages et peu évidents à mettre en place, notamment en raison du grand rayon d'action de ces espèces. Ce cas s'applique également à la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) qui est connue pour sa grande discrétion en période de reproduction. Dès lors, il apparaît alors difficile d'estimer de manière précise la population de cette espèce sur un territoire mais un suivi est possible afin d'obtenir des informations sur l'écologie de ce taxon au sein du site B6. Pour cela, il est recommandé de procéder, lors de l'installation des couples reproducteurs, à des séances d'observation depuis un point haut surplombant un vallon ou un coteau boisé et de noter tous les éléments qui peuvent suggérer une preuve de nidification.

CODE N2000 : A084	BUSARD CENDRÉ <i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)		Fort
Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	202 sites en France	5 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
			
	Photo:Naturalia	Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO1 I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, II, Washington A Bonn	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes)

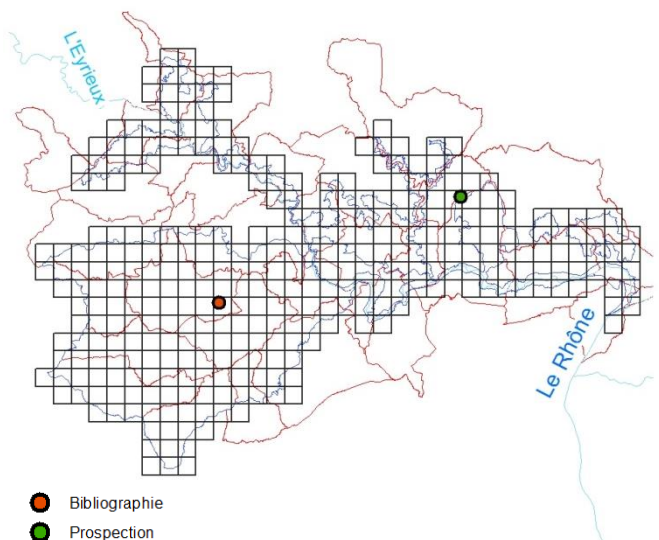
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne élané assez proche du Busard Saint-Martin dont il diffère par quelques détails du plumage et la silhouette. Le Busard cendré est un migrateur transsaharien qui hiverne au sud du Sahel et qui recherche les zones ouvertes en période de nidification. On le retrouve alors dans les friches, les landes, les cultures et les prairies de fauche.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Les observations de Busard cendré (*Circus pygargus*) sont concentrées sur les communes de Saint-Pierreville et de Gilhac-et-Bruzac et concernent, à chaque fois, un mâle adulte. Les milieux survolés par l'espèce sont constitués de landes à genêts situées au sommet ou sur les pentes des serres, de friches et de prairies pâturées avec la présence d'une strate arbustive.

+ 3 couples nicheurs observés par BEED

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le dimorphisme sexuel est marqué chez cette espèce. Le mâle adulte possède un plumage gris-cendré avec le bout des ailes noires. Les sous-caudales sont tachées de gris et de brun. Une barre noire traverse les rémiges secondaires. Le reste des parties inférieures est blanc grisâtre rayé de roux. La femelle a un plumage brunâtre avec des liserés roux sur la tête et la nuque. Le dessous du corps est roussâtre à crème rayé de brun foncé. Chez les deux sexes, le bec est noir ; la cire, l'iris et les pattes sont jaunes.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Busard cendré (<i>Circus pyrgargus</i>) se nourrit essentiellement de petits rongeurs, en particulier des campagnols. Il peut également consommer des insectes, des amphibiens, des reptiles et des passereaux qui sont capturés au sol.
Reproduction	Les mâles sont de retour sur les zones de reproduction dès le début du mois d'avril et se signalent rapidement par des parades en vol. Le Busard cendré peut nicher seul, mais les couples ont tendance à se regrouper et à former de petites colonies lâches. Le nid est installé au sol et est constitué d'une plate-forme peu épaisse d'herbes sèches. Il est généralement installé dans des prairies, des friches, des cultures céréalières voir des prés salés. La ponte comprend en général quatre œufs et l'incubation dure de 28 à 30 jours. Les jeunes prennent leur envol au bout d'1 mois mais restent à proximité du nid où ils sont encore nourris par les adultes.
Capacités de régénération et de dispersion	Cette espèce, migratrice transsaharienne, atteint la maturité sexuelle au bout de 1 an pour les femelles et 2 ans pour les mâles. Une partie des oiseaux ne se reproduisent pas dès leurs premières années et sont considérés comme des erratiques.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur la zone du site B6, le Busard cendré va se retrouver au niveau des grandes superficies ouvertes de landes à genêts qui constituent des zones de reproduction optimales pour cette espèce. Les secteurs concernés sont donc tous les serres situés dans la partie ouest du site, notamment sur les communes d'Issamoulenc, Marcolles-les-eaux et Saint-Julien-du-Gua. Les friches herbacées et partiellement arbustives peuvent également être utilisées là où elles sont bien représentées (Silhac, Vernoux-en-Vivaraïs et Saint-Julien-le-Roux).
Habitats d'alimentation	Le Busard cendré (<i>Circus pyrgargus</i>) va utiliser des habitats similaires à ceux occupés pour la reproduction. Il privilégiera les secteurs enherbés, les prairies pâturées ou de fauche ainsi que les zones de friches.
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et hiverne au sud du Sahara, notamment en Afrique de l'Ouest.



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est considérée comme stable en Europe où les populations les plus importantes se retrouvent en Espagne et en France. Elle a notamment connue une augmentation de ses populations dans les années 1990-2000
France	L'effectif nicheur est compris entre 4000 et 5000 couples, distribués de manière hétérogène dans les régions Poitou-Charentes, Picardie, Pays-de-la-Loire, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Rhône-Alpes et Auvergne. Si l'espèce a connu une diminution de ses effectifs depuis la fin du 19ème siècle, elle a légèrement progressé lors de dernières décennies.
Région	En région Rhône-Alpes, le Busard cendré se rencontre surtout dans les départements de la moitié ouest et il semble absent des zones alpines et d'altitudes. Il est par contre bien présent dans la Loire, l'Ardèche et l'Isère (bassin de population dans la plaine de la Bièvre). La population régionale est estimée aux alentours de 300 couples nicheurs. Les populations semblent avoir diminué dans les années 70-80.
Département	En Ardèche, la présence du Busard cendré reste ponctuelle et peu abondante. Des cas de reproduction sont signalés çà et là dans le sud du département, le Vivaraïs et les Boutières. Peu de données sont disponibles sur la taille et l'évolution de la population ardéchoise de Busard cendré.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>) est donc présent sur la commune de Gilhac-et-Bruzac, avec la présence d'un mâle adulte cantonné sur un secteur favorable à la reproduction de l'espèce. Concernant le reste du site d'étude, l'espèce pourrait occuper des zones similaires dans la partie sud-ouest, notamment sur la commune d'Issamoulenç.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	R : rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne	C : conservation moyenne ou réduite	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Incendies qui favorisent l'apparition de zones de chasse.	Fermeture des zones ouvertes qui constituent les secteurs d'alimentation.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif et réouverture des milieux.	Tirs illégaux, disparition du pâturage extensif, agriculture. Déangement sur les sites de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés.
ESPECE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI	
Le Busard cendré est un estivant nicheur très rare sur l'Eyrieux, qui recherche les zones ouvertes comme les landes, friches et les cultures. Afin d'estimer la taille de la population et de mettre en exergue les zones utilisées pour la nidification, des sessions d'observations sur les habitats favorables sont recommandées. Ces sessions consistent à repérer les oiseaux adultes avec des comportements reproducteurs (parades, échange de proies) dans le but de localiser précisément le nid qui se trouve toujours au sol. Il sera nécessaire de prospecter des surfaces importantes pour cette espèce qui possède un domaine vital de grande taille.	

CODE N2000 : A224	ENGOULEVENT D'EUROPE <i>Caprimulgus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré
Taxonomie	Aves, Caprimulgiformes, Caprimulgidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	175 sites en France	10 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Photo: Naturalia</p>		 <p>Photo: Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

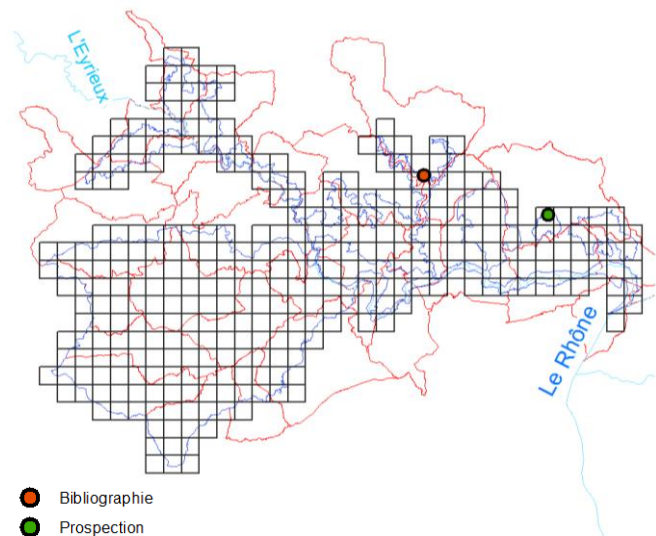
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Oiseau élancé à tête large et aplatie, un petit bec noir et des pattes assez courtes. De mœurs nocturnes, l'Engoulevent d'Europe se signale par son chant caractéristique qui ressemble à un ronronnement de petit moteur. Il affectionne les zones semi-ouvertes et les boisements épars avec la présence de sol à nu.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) occupe les boisements collinéens clairsemés sur la commune de Gilhac-et-Bruzac. Une donnée bibliographique est également à noter sur la commune de Vernoux-en-Vivarais..

Sur le point d'écoute n°42, deux individus chanteurs ont été contactés dans des milieux favorables à la reproduction de l'espèce.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
La silhouette est élancée et rappelle un petit rapace ou le Coucou gris. Les ailes sont fines et pointues, la queue est longue avec, chez le mâle deux tâches blanches situées aux coins externes. La teinte générale de l'oiseau est terne, nuancée de brun, gris et beige jaunâtre. L'homochromie avec le sol est alors parfaite pour cette espèce qui utilise son camouflage comme moyen de défense.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	L'Engoulevent d'Europe se nourrit essentiellement de papillons nocturnes et de coléoptères, de tipules et de fourmis ailées. Les proies sont capturées en vol, parfois à proximité du sol et jusque dans la cime des arbres.
Reproduction	Les oiseaux sont de retours sur les sites de nidification dès la première quinzaine de mai. Les parades ont lieu rapidement et le nid est installé à même le sol dans une légère dépression. La ponte comporte deux œufs qui sont incubés pendant 17 à 18 jours. Les jeunes sont volants au bout de deux semaines et sont pris en charge par le mâle alors que la femelle effectue la seconde ponte autour de la fin juin.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce fidèle à ses zones de reproduction, l'Engoulevent d'Europe est un migrateur transsaharien.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	L'Engoulevent d'Europe va rechercher les milieux de transition, comme les lisières, les boisements épars, les coupes et les landes forestières. Sur la commune de Gilhac-et-Bruzac, l'Engoulevent est présent dans le secteur du château de Pierregourde, à la faveur des lisières boisées jouxtant des friches arbustives et parcourues par des pistes forestières. Sur le reste du territoire du site B6, l'espèce peut être présente dans les secteurs de landes et les boisements collinéens épars et thermophiles orientés sud et présents sur une grande partie du site, notamment dans sa partie nord-ouest et sud-ouest.
Habitats d'alimentation	Les habitats d'alimentation sont constitués de milieux ouverts où l'espèce peut voler assez près du sol afin de capturer les insectes qui constituent ses proies. Ainsi, les pistes et chemins, les zones de sol nu, les lisières et les zones arbustives vont être recherchés autour des secteurs de nidification.
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et hiverne au sud du Sahara.



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Espèce répandue dans la plupart des pays européens avec une estimation d'environ 470 000 couples. Les effectifs les plus importants se retrouvent en France, en Espagne et en Italie. Après un déclin pendant les années 1990-2000, les populations semblent actuellement stables dans une bonne partie des pays concernés.
France	La population nationale est comprise entre 50 000 et 100 000 couples dans les années 2000. L'espèce se reproduit dans toute la France continentale et reste plus abondante dans la moitié sud du Pays. L'évolution des effectifs semble avoir peu variée au cours des dernières décennies.
Région	L'Engoulevent d'Europe niche dans tous les départements Rhône-alpins avec toutefois des disparités importantes. Il est bien présent en Drôme, en Ardèche et dans la Loire. L'espèce semble avoir connu une diminution de ses effectifs dans les années 1990.
Département	L'Engoulevent d'Europe est réparti principalement en Basse-Ardèche, dans le Vivarais et dans les Boutières. Ailleurs il est présent plus localement sans jamais être abondant.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'Engoulevent d'Europe est présent sur la commune de Gilhac-et-Bruzac dans la partie ouest du site d'étude, à la faveur des habitats qui correspondent aux exigences écologiques de l'espèce. Sur le reste du territoire, la présence de nombreux habitats favorables indiquent que l'Engoulevent d'Europe doit être réparti sur l'ensemble des zones prospectées.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	A : restauration facile	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Incendies qui favorisent l'apparition de zones ouvertes.	Fermeture des zones ouvertes qui constituent les secteurs d'alimentation et de nidification.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif et réouverture des milieux, coupe forestière raisonnée.	Gestion forestière non maîtrisée.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés. Gestion forestière maîtrisée.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI	
Pour cette espèce aux mœurs nocturnes, il est nécessaire de mettre en place des points d'écoute crépusculaires qui permettent de contacter les individus chanteurs. Ces points d'écoute devront être réalisés dans les zones favorables, à savoir les secteurs de transitions, les boisements épars, les landes arborées etc. Répliqué sur une durée de 2 à 3 ans, ce suivi doit permettre de cartographier la population d'Engoulevent d'Europe sur le site B6 et d'identifier les sites « sensibles » qui sont susceptibles de subir des évolutions futures.	

CODE N2000 : A073	MILAN NOIR <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)		Faible
Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	355 sites en France	29 sites en Rhône-Alpes	3 sites en Ardèche (dont B6)
			
Photo: Naturalia		Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2013)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A et B	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne de taille moyenne, reconnaissable à sa queue légèrement fourchue et sa coloration uniformément sombre. Estivant nicheur, le Milan noir est un hôte des grandes vallées alluviales et boisements situés en périphérie des zones humides (étangs, marais, rivières).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

<p>Le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) a été contacté sur cinq points d'observations, répartis sur la quasi-totalité du site d'étude (Gilhac-et-Bruzac, la Voulte-sur-Rhône, Saint-Julien-Labrousse et Saint-Maurice-en-Chalencon).</p> <p>L'espèce recherche les boisements rivulaires avec la présence de zones ouvertes à proximité.</p> <p>L'espèce est relativement commune avec l'observation de nombreux individus adultes avec un statut de reproducteur.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>
---	--

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Le plumage est brun-foncé uniforme sur le dessus du corps, avec une zone beige diffuse sur les primaires et brun-roux strié de noir dessous. La tête est d'un blanc brunâtre strié de noir.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Charognard, le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) se nourrit volontiers d'animaux morts (poissons, mammifères) mais aussi de déchets. Il peut également capturer des micromammifères, notamment des campagnols.
Reproduction	La reproduction a lieu pendant la seconde quinzaine d'avril. L'aire est installée dans des boisements rivulaires, à une hauteur comprise entre 8 et 15 mètres. La ponte se compose de 3 ou 4 œufs qui seront incubés pendant 32 jours environ. Les jeunes prennent leur envol 1 mois et demi après l'éclosion.
Capacités de régénération et de dispersion	Les jeunes oiseaux sont en capacité de se reproduire au bout de deux ou trois ans.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Le Milan noir occupe les boisements rivulaires de l'Eyrieux et de ses affluents, aussi bien dans sa partie amont qu'en aval. Les boisements épars ainsi que les haies et les arbres isolés sont recherchés, avec une prédilection pour ceux se situant à proximité de zones humides (rivières, étangs, bras morts). Au niveau de la confluence entre le Rhône et l'Eyrieux, les îlots boisés sont également utilisés.
Habitats d'alimentation	Le Milan noir se nourrit sur les zones ouvertes comme les friches, les prairies de fauche, les bancs exondés des rivières et les zones ouvertes agricoles.
Habitats d'hivernage	Migreur subsaharien.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	En Europe la population nicheuse est estimée à 100 000 couples, avec les effectifs les plus importants dans les pays de l'Ouest (France, Espagne, Allemagne). Le Milan noir semble avoir connu une diminution de ses populations dans les années 1970-1990 (pays d'Europe centrale) tandis qu'une stabilité, voir une augmentation était constatée dans les pays d'Europe de l'Ouest. L'espèce est classée vulnérable au niveau Européen.
---------------	---

France	La population nationale se situe entre 20 000 et 25 000 couples dans les années 2000. L'espèce est surtout présente au sud d'une ligne allant de Vannes à Charleville-Mézières. Le Milan noir a connu une progression de ses effectifs pendant toute la durée du 20ème siècle.
Région	Le Milan noir est bien représenté en région Rhône-Alpes où il occupe tous les départements. Il est surtout abondant dans les grandes plaines alluviales qui se développent autour des linéaires hydrographiques majeurs. L'espèce est absente des plus hauts reliefs de la partie est de la région.
Département	En Ardèche, il est surtout localisé le long de la vallée du Rhône et de ses principaux affluents (notamment l'Eyrieux). Il semble peu présent dans l'ouest du département, là où le relief devient plus accidenté.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce est présente de manière certaine sur une grande partie du site B6 (Gilhac-et-Bruzac, la Voulte-sur-Rhône, Saint-Julien-Labrousse et Saint-Maurice-en-Chalencon), avec l'observation d'individus cantonnés en période de reproduction. Les domaines vitaux englobent des secteurs de boisements rivulaires ainsi que les secteurs ouverts situés entre les vallées du bassin versant de l'Eyrieux. De ce fait, l'ensemble des communes concernées peuvent faire l'objet d'observation d'individus reproducteurs en phase d'erratismo ou d'alimentation.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R: reproduction	C: commune	C: population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C: non menacée	B: conservation bonne	A: restauration facile	A: Valeur bonne	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maturation des boisements rivulaires.	Développement mature des boisements riverains
FACTEURS HUMAINS	Création de placettes d'équarrissage.	Destruction d'individus (tirs illégaux, empoisonnement), destruction des boisements rivulaires

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Préserver les boisements rivulaires (gestion raisonnée des boisements)
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Pour cette espèce, des prospections aléatoires le long des boisements rivulaires, principalement dans la basse vallée de l'Eyrieux, sont recommandées afin d'établir une estimation du nombre de couples nicheurs sur le site. Ces prospections pourront être élargies à d'autres secteurs favorables de la haute vallée de l'Eyrieux. Par la suite, une attention devra également être portée sur l'évolution des ripisylves utilisées par l'espèce en période de reproduction. Une cartographie de ces habitats d'espèce est envisageable afin d'identifier les secteurs fonctionnels sensibles pour le Milan noir.

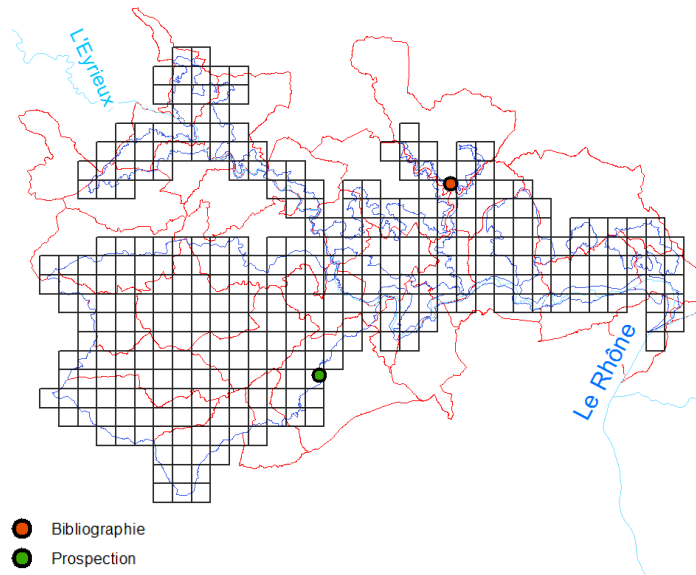
CODE N2000 : A074	MILAN ROYAL <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré
Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	250 sites en France	11 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
			
Photo:-Naturalia		Photo: -Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	NT (UICN 2013)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A et B	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne de taille moyenne facilement reconnaissable à sa queue très échancrée et sa silhouette élancée. Principalement sédentaire dans notre pays, le Milan royal occupe les régions bocagères, les boisements collinéens et le piémont des massifs montagneux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Le Milan royal (*Milvus milvus*) a été contacté pendant les prospections sur un seul point d'observation situé sur la commune de Pranles, dans la partie sud-ouest du site d'étude. L'individu observé était un juvénile bien volant de l'année qui peut provenir d'une nichée ayant eu lieu sur ou en dehors du site B6. Une autre donnée bibliographique a permis de référencer un individu sur la limite communale de Silhac (C. Faugier com. pers.).



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Rapace de couleur roussâtre avec la tête grise finement striée de noir tout comme la poitrine. En vol, le dessus des ailes est plutôt sombre alors que la face inférieure est plus contrastée avec la présence de deux tâches blanches bien visibles. La queue est entièrement rousse, le bec est jaune et noir et l'iris est jaune.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Le Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) est un rapace très opportuniste. Il peut capturer des micromammifères, oiseaux, poissons, invertébrés qu'ils soient vivants ou morts. Il peut également se nourrir sur les décharges en hiver.
Reproduction	Le nid est installé sur la fourche d'un arbre, le plus souvent situé en lisière d'un boisement. La femelle pond de deux à trois œufs qui sont incubés pendant une trentaine de jours. Les poussins restent au nid pendant environ 40 jours.
Capacités de régénération et de dispersion	Les jeunes oiseaux s'émanent au bout de trois ou quatre semaines après leur envol du nid et ils peuvent se reproduire au bout de la deuxième année. Les couples sont fidèles au même territoire chaque année.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Le Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) recherche les zones de piémont d'altitude moyenne, avec la présence de zones ouvertes agricoles extensives. Sur le site B6, il peut donc rechercher les secteurs localisés sur des communes comme Pranles, Issamoulenc et Saint-Julien-du-Gua où l'on retrouve d'importantes superficies de prairies de fauche entrecoupées de zones boisées et de haies.
Habitats d'alimentation	Le Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) possède un large spectre de proies et de ce fait il utilise une large gamme d'habitats pour son alimentation. Les zones ouvertes sont recherchées en priorité. Il peut s'agir des prairies de fauche et pâturées, les landes, les friches et les parcelles agricoles faiblement végétalisées.
Habitats d'hivernage	L'espèce peut hiverner dans la région Rhône-Alpes et former des dortoirs plus ou moins conséquents. Sur le site B6, des individus pourraient être présents en hivernage, dans les mêmes habitats que ceux utilisés pour la reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Le Milan royal est répandu dans la majeure partie des pays européens avec un noyau de population centré sur l'Europe de l'ouest (Allemagne, France et Espagne). Si l'espèce était stable dans les années 70, un déclin a été observé à partir de 1990 -2000 justifiant le classement « en déclin » du Milan royal à l'échelle Européenne.
France	La population nicheuse nationale se situe entre 3 000 et 3 800 couples dans les années 2000. L'espèce est présente le long d'une bande allant du Nord-est jusqu'au sud-ouest du pays, le piémont pyrénéen et l'Auvergne abritent les effectifs les plus importants. Le déclin observé depuis le début du 20ème siècle semble se poursuivre de manière disparate sur l'ensemble du territoire.
Région	L'espèce est présente de manière localisée en Rhône-Alpes avec des effectifs répartis en Ardèche, Loire, Ain et Drôme. Les preuves de reproduction certaine sont faibles et principalement regroupées dans la vallée de l'Ain, bastion de l'espèce.
Département	En Ardèche, le statut du Milan royal est très mal connu, avec la présence de nicheurs potentiels dans la partie nord du département ainsi que les reliefs frontaliers avec les Cévennes.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Milan royal (*Milvus milvus*) reste très occasionnel sur le territoire de l'Eyrieux. L'observation d'un juvénile volant sur la commune de Pranles n'atteste pas forcément du caractère reproducteur de l'espèce. Des couples nicheurs pourraient s'établir dans le secteur sud-ouest du site, dans les nombreuses zones collinéennes présentes.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	R : rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne	c: conservation moyenne ou réduite	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence d'habitats favorables pour la reproduction (boisements collinéens).	Faible disponibilité en nourriture.
FACTEURS HUMAINS	Création de placettes d'équarrissage. Maintien des boisements en zone semi-ouverte.	Destruction illégale, destruction de l'habitat de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien des zones favorables pour la reproduction.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

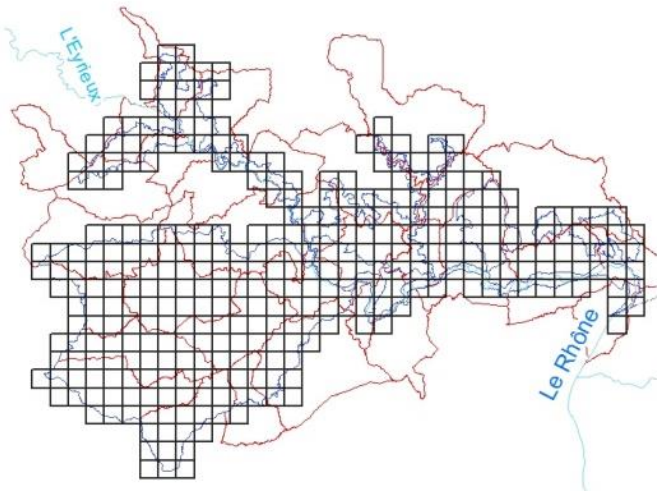
INDICATEURS DE SUIVI

Le Milan royal (*Milvus milvus*) ne semble présent que de manière très ponctuelle sur le site B6, statut confirmé par le faible nombre d'observations réalisées lors des inventaires. En tenant compte de ces informations et de la surface à couvrir, un suivi spécifique sur l'espèce semble peu envisageable. L'une des solutions est de réaliser des prospections aléatoires dans des secteurs pouvant convenir à l'espèce, et de noter tout individu observé ainsi que son comportement afin d'apporter des éléments sur l'écologie du Milan royal au sein du site B6. Ces prospections devront se dérouler lors des périodes optimales (printemps et été).

CODE N2000 :	PETIT GRAVELOT <i>Charadrius dubius</i> (Scopoli, 1786)		Modéré
Taxonomie	Aves, Charadriiformes, Charadriidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	126 sites en France	5 sites en Rhône-Alpes	1 site en Ardèche : ZPS 12 « Printegarde »
			
Photo:Naturalia	Photo: Naturalia		
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Limicole de petite taille, avec un bec court, un corps trapu et arrondi et des pattes de taille moyenne. Reconnaisable à ses déplacements au sol, avec le corps tenu horizontalement, courant très vite et marquant des arrêts pour picorer. L'espèce se rencontre sur les plages alluvionnaires, les grèves exondées, les lagunes et les bordures d'étangs. Les carrières et les friches industrielles peuvent également être occupées.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'étude bibliographique (Faune Ardèche) a permis de mettre en avant la reproduction avérée de l'espèce. Bien que non contactée lors des inventaires de terrain, le Petit gravelot est un nicheur certain sur les grèves et bancs de galets exondés situés sur le cours inférieur de l'Eyrieux, notamment sur les communes de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, la Voultre-sur-Rhône, etc.</p>	 <p>Pas de donnée géoréférencée</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Petit limicole avec des teintes blanches, noires et brunâtres. En plumage nuptial, l'espèce possède un masque et un collier noir bien marqué chez le mâle. Le dessus de la tête porte un bandeau noir séparé par une ligne blanche à l'arrière et une bande frontale blanche. Le bec est fin et noir, l'iris est brun foncé et entouré d'un cercle oculaire jaune très visible.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Petit gravelot (<i>Charadrius dubius</i>) se nourrit d'invertébrés, en particulier des insectes et leurs larves. Les araignées constituent un appoint alimentaire important de même que les crustacés, les mollusques et les vers.
Reproduction	Le nid est situé au sol à découvert, le plus souvent sur des grèves, les iscles et les plages alluvionnaires. La ponte, qui comporte en général quatre œufs, a lieu dans la seconde moitié du mois d'avril. L'incubation dure de 24 à 25 jours, les jeunes sont nidifuges et leur envol intervient environ 1 mois après l'éclosion. Une deuxième ponte est courante en fonction de la réussite de la première.
Capacités de régénération et de dispersion	La reproduction peut intervenir dès l'âge d'un an, mais plus souvent au bout de deux.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Le petit gravelot se retrouve au sein des zones exondées sur les cours d'eau comme l'Eyrieux, possédant un régime instable. Les grèves et les bancs de galets (avec une granulométrie moyenne) sont privilégiés. Sur le site d'étude, les zones favorables se retrouvent sur le cours inférieur de l'Eyrieux, en amont de la confluence avec le Rhône.
Habitats d'alimentation	Les habitats d'alimentation sont les mêmes que les habitats de reproduction, à savoir les grèves et bancs de galets exondés sur lesquels ils peuvent capturer les petits invertébrés qui constituent leur alimentation.
Habitats d'hivernage	Migrateur subsaharien, certains individus peuvent hiverner sur le littoral et les étangs intérieurs.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est largement répandue en Europe avec une population totale estimée à plus de 110 000 couples. Les effectifs sont relativement stables, avec un déclin noté dans certains pays comme l'Italie et la Turquie.
France	La population est estimée à 7000 couples dans les années 2000. Le petit gravelot est présent sur une grande partie du territoire, à l'exception des massifs montagneux et de l'extrême sud-est. Les principaux bastions de l'espèce sont dans la Nièvre, la Gironde, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Les effectifs nationaux sont stables depuis plusieurs décennies, voir en augmentation dans certains départements.
Région	En Rhône-Alpes, l'espèce est surtout liée aux vallées alluviales et aux régions d'étangs. De ce fait, il est bien présent le long du Rhône et de ses affluents. Il occupe principalement les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme.
Département	En Ardèche le Petit gravelot se concentre surtout le long du Rhône et de l'Ardèche. Quelques petites populations sont notées çà et là, toujours à proximité des cours d'eau. Il n'existe pas de données disponibles sur la taille de la population nicheuse Ardéchoise.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Petit gravelot se reproduit sur les communes de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, la Voulte-sur-Rhône et Beauchastel. Les habitats favorables sont, comme cité plus haut, les grèves et bancs de galets exondés de l'Eyrieux.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : Reproduction	R : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacé	B: conservation bonne	A : restauration facile	A: Valeur bonne	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Absence de phénomènes d'inondation pendant la période de reproduction.	Phénomènes d'inondation, végétalisation des îlots et bancs de galets.
FACTEURS HUMAINS	Préservation des zones favorables via une sensibilisation du grand public. Ouverture des îlots trop végétalisés, gestion adéquate des niveaux d'eau.	Dérangements (activités de plein air), inondations provoquées (barrage), curage, extractions de matériaux arasement de bancs de graviers

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Favoriser la préservation des zones de reproduction (action de sensibilisation, gestion).
ESPÈCE	Améliorer les connaissances de l'espèce au sein du site (Répartition, écologie).

INDICATEURS DE SUIVI

Une estimation de la population nicheuse de Petit gravelot sur le bassin de l'Eyrieux est possible en mettant en place un suivi des territoires occupés en période de reproduction. Pour cela, il est recommandé de prospecter l'ensemble des habitats favorables (bancs de galets exondés) en période printanière lorsque les oiseaux commencent leur nidification. Il est important d'évaluer précisément le statut de chaque individu observé afin de différencier les nicheurs des non-nicheurs qui peuvent transiter en été au sein des zones de reproduction. Une cartographie de cette population sur 2 ou 3 années d'étude peut être couplée à des informations sur les facteurs impactant les cours d'eau (utilisation pour les loisirs etc.) et ainsi permettre de définir les sensibilités vis-à-vis de cette espèce.

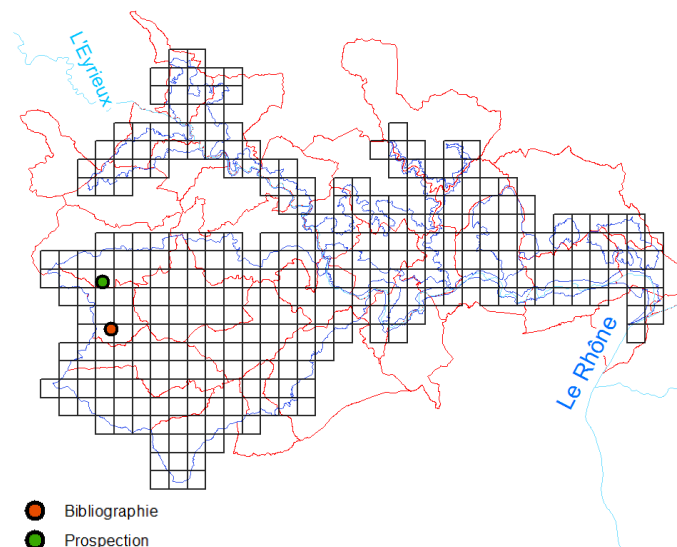
CODE N2000 : A078	VAUTOUR FAUVE <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)		Faible
Taxonomie	Aves, Accipitriformes, Accipitridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	39 sites en France	1 site en Rhône-Alpes	1 site en Ardèche (dont B6)
			
	Photo:Naturalia	Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2013)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	VU(LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace de grande taille, de couleur générale brune avec une petite queue et de grandes ailes très larges et nettement digitées. Cet oiseau, charognard et rupestre, affectionne les grands pans de falaises et les gorges inaccessibles où il installe ses colonies de reproduction.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) est potentiel sur l'ensemble du site B6. Les individus observés proviennent des colonies de nidification situées en Lozère (dans les Causses) et en Drôme. Une curée d'une vingtaine d'individus a été observée au sommet d'un serre sur la commune de Marcols-les-Eaux.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le dessus du corps est brun-gris jaunâtre et le dessous brun roussâtre à jaunâtre. La cire est grise, les pattes gris bleu et l'iris est brun clair. Les adultes ont un duvet blanchâtre court au niveau de la tête. Les oiseaux effectuent un vol plané reconnaissable de loin.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>) est un rapace nécrophage spécialisé dans les mammifères de taille moyenne à grande. Il se nourrit des cadavres d'ongulés sauvages et domestiques.
Reproduction	Espèce monogame, le Vautour fauve niche généralement en colonie de plusieurs dizaines de couples. La ponte a lieu entre fin décembre et début mars et ne comporte qu'un seul œuf, rarement deux. L'incubation, assurée par les deux partenaires, dure environ 55 jours. Le poussin est élevé par les deux parents et reste au nid pendant environ 120 jours.
Capacités de régénération et de dispersion	La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 4 ou 5 ans chez cette espèce.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	L'espèce ne se reproduit pas sur le site B6.
Habitats d'alimentation	Tous les milieux ouverts, situés sur les crêtes de préférence, avec la présence de zones d'élevage ovins.
Habitats d'hivernage	L'espèce n'est pas connue pour former des dortoirs hivernaux sur le site B6.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Le Vautour Fauve (<i>Gyps fulvus</i>) est présent en Europe principalement dans les pays méditerranéens. Le nombre total de couples s'élève à environ 21 000. L'espèce est considérée comme stable à l'échelle européenne.
France	La population française se situe entre 777 et 780 couples nicheurs en 2006. 4 noyaux de population sont connus : les Pyrénées occidentales, les Grands Causses, la Drôme et les Alpes de Haute Provence. Suite aux opérations de réintroduction la population nationale n'a cessé de croître ces dernières décennies.
Région	En Rhône-Alpes, le Vautour faune n'est connu nicheur que de deux colonies installées dans les Baronnies et le Vercors (Drôme). Ces installations font suite aux programmes de réintroduction mis en place dans les années 1980. Environ 50 couples s'y reproduisent actuellement.
Département	En Ardèche, le Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>) n'est présent qu'en transit et en alimentation. La relative proximité avec les colonies cévenoles et drômoises explique les observations régulières réalisées dans ce département.


DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Le Vautour fauve peut potentiellement être présent sur l'ensemble du site B6, étant donné que cette espèce possède un large rayon d'action. L'observation d'une curée sur la partie ouest du site, sur la commune de Marcols-les-eaux montrent qu'une partie des oiseaux des colonies des départements voisins vient se nourrir sur la zone du pays des Boutières.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	A : restauration facile	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION DEFAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de populations importantes de grands animaux sauvages (disponibilité en nourriture).	Absence de charniers « naturels ».
FACTEURS HUMAINS	Création de placettes d'équarrissage pour les carcasses issues des animaux d'élevage.	Destructions illégales (tirs, empoisonnements).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Néant
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Au regard du statut de l'espèce sur le site B6, il est recommandé de procéder à une « veille écologique » en compilant les données de Vautour fauve afin d'affiner les connaissances sur ce taxon et son utilisation des milieux qui forment le Bassin versant de l'Eyrieux.</p> <p>A la suite des informations collectées, certaines mesures comme la création de placette d'équarrissage peuvent être envisagées dans la mesure où cela s'avère pertinent.</p>

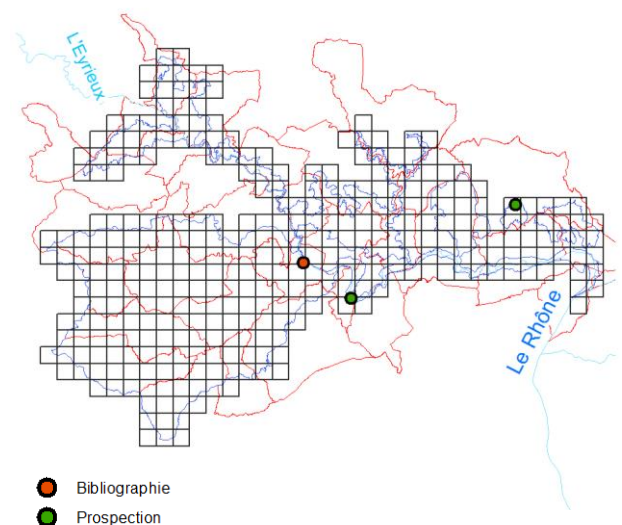
CODE N2000 :	MARTINET À VENTRE BLANC <i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré
Taxonomie	Aves, Apodiformes, Apodidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	46 sites en France	11 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Photo: Naturalia</p>		 <p>Photo: Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Bernell et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le plus grand martinet européen. Il possède un corps en forme de fuseau, brun foncé sur le dessus avec des parties blanches sur la face inférieure. Migrateur, il exploite les milieux rupestres (falaises, gorges) et les ouvrages (ponts, barrages). Depuis quelques décennies il niche également au sein des agglomérations.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Le Martinet à ventre blanc niche sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux, à la faveur d'habitations situées en bordure du cours d'eau. Les sites utilisés sont des fissures localisées sous les bords des toitures. L'espèce a également été contactée en phase d'alimentation sur d'autres secteurs de l'aire d'étude.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le Martinet à ventre blanc, comme son nom l'indique, a le ventre et la gorge immaculés, séparés par un collier brun. Les ailes et le dos sont brun-gris. L'autre caractéristique majeure de l'oiseau est sa très grande taille, près d'une fois et demie supérieure à celle du martinet noir.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Cet oiseau passe la majorité de son temps dans les airs, ne revenant à terre que pour pondre, couvrir et alimenter ses oisillons. Ses sites de nidification sont essentiellement naturels en milieu rupestre, profitant d'anfractuosités et de fissures, le plus souvent avec une entrée verticale. Il chasse toutes sortes d'insectes qu'il amalgame en boules avant de revenir au nid. Très habile et endurant en vol, il peut se déplacer sur plusieurs dizaines de kilomètres pour trouver des ressources alimentaires.
Reproduction	
Capacités de régénération et de dispersion	
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur le site B6, le Martinet à ventre blanc a été trouvé nicheur dans la vallée de l'Eyrieux sur la commune des Ollières sur Eyrieux. Il exploite ici les toitures et pignons d'habitations situées au bord du cours d'eau.
Habitats d'alimentation	Le Martinet à ventre blanc se nourrit au-dessus du lit de l'Eyrieux, en amont et en aval des Ollières, ainsi que sur le sommet des serres voisins.
Habitats d'hivernage	Espèce migratrice qui hiverne au sud du Sahara.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Ce Martinet n'occupe que la partie méridionale de l'Europe : Espagne et Pyrénées, pourtour méditerranéen, Massif Central, Alpes (jusqu'au Jura), Italie, Corse et Sardaigne, Grèce, Balkans, Turquie. A l'échelle européenne, c'est la stabilité des populations voire une légère augmentation dans certains pays qui est admise (BIRDLIFE 2004).
France	En France, l'espèce n'est visible que dans le tiers sud-est, profitant essentiellement des massifs rocheux et quelquefois des constructions humaines (immeubles, ponts). L'espèce semble également stable, montrant même une expansion vers le nord ou dans les milieux urbains. Vulnérable sur ses sites de nidification, l'espèce peut pâtir des activités en falaise (escalade, sécurisation...).
Région	En région Rhône-Alpes, l'espèce est bien représentée sur la majeure partie des départements concernés, avec des colonies installées en site naturel (falaises) et en site « anthropique » (édifices des agglomérations). L'espèce semble s'étendre vers le nord de cette région depuis quelques décennies, avec la découverte de nouveaux sites de nidification.
Département	En Ardèche, le Martinet à ventre blanc est noté sur l'ensemble du département à la faveur des gorges naturelles, des falaises et des agglomérations (Privas, Aubenas).

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Martinet à ventre blanc est nicheur sur la commune les Ollières-sur-Eyrieux et se nourrit au-dessus du lit de l'Eyrieux, en amont et en aval des Ollières ainsi que sur le sommet des serres voisins.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	A : restauration facile	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de zones rupestres (falaises, gorges).	Néant.
FACTEURS HUMAINS	Constructions d'ouvrages (barrages, ponts) pouvant servir de zones de reproduction.	Destruction de zones de reproduction lors de la réfection des ouvrages et bâtiments.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Identifier les sites de reproduction en contexte urbanisés et préconiser des mesures de gestion sur ces bâtiments (calendrier de travaux, préservation des nids).
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie et la répartition de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Le suivi sur le Martinet à ventre blanc aura pour but d'identifier les éventuelles colonies de reproduction présentes dans le site B6. Au regard des informations disponibles sur l'espèce en Ardèche, les prospections devront être menées dans les agglomérations et ciblées les bâtiments de grande taille offrant des fissures qui sont recherchées par cette espèce. De même, les couples se reproduisant sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux devront être suivis afin de voir l'évolution de cette petite colonie.</p> <p>Les sites naturels comme les falaises font également partie des habitats optimaux du Martinet à ventre blanc et feront l'objet de prospections en période reproduction.</p>

Cette espèce a été identifiée via le recueil bibliographique (localisation à l'échelle communale)**PIPIT ROUSSELINE - *Anthus campestris***

Photo:.-Naturalia

(Annexe I de la Directive Oiseaux, annexe 2 de la Convention de Berne, catégorie « à surveiller » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Comme la plupart des autres pipits, son pattern est plutôt terne. Il se distingue par une couleur sable et l'absence de motifs sur les parties supérieures.

Répartition : en période de reproduction, sa distribution couvre l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest avec toutefois des populations d'importance dans la péninsule Ibérique. En France, ses effectifs sont estimés entre 10 000 et 15 000 couples dans les années 2000. En France, sa répartition est limitée à une large frange méditerranéenne et le long de la plaine rhodanienne (jusqu'en basse Drôme).

D'après le recueil bibliographique du site B6, l'espèce est présente sur les communes suivantes : Gilhac-et-Bruzac, Beauchastel, la Voulte-sur-Rhône, Albon d'Ardèche, Issamoulenc, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Etienne-de-Serre, Ajoux.

Ecologie et fonctionnalité : Ce pipit est un estivant nicheur. Il affectionne les milieux ouverts riches en insectes dans des configurations très différentes (plaine comme moyenne montagne), dotés d'une végétation basse, au pied de laquelle il nidifie.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : Au niveau européen, l'espèce accuse un déclin progressif entre 1970 et 2000. En France, cette situation est perceptible seulement dans les populations isolées du nord de la France. Comme la plupart des espèces de milieux ouverts, la fermeture des habitats, l'intensification de l'agriculture et le mitage urbain contribuent à sa raréfaction.

AUTRES ESPÈCES AVÉRÉES N'ÉTANT PAS INSCRITES SUR L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX

Les deux espèces suivantes ont été contactées via les prospections naturalistes en 2013

CINCLE PLONGEUR – *Cinclus cinclus*

Natura 2000 : A264



Photo:.-Naturalia

(Protection nationale, annexes 2 et 3 de la Convention de Berne, catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Rappelle un merle trapu avec de fortes pattes, et une queue courte souvent redressée. Le plumage est sombre avec un grand plastron blanc et une tête brunâtre. En vol apparaît compact de la taille d'un étourneau. Vol rapidement au-dessus de l'eau avec des coups d'ailes vibrants.

Répartition : Espèce polytypique, niche de la Scandinavie au fleuve Petchora en passant par les Pays-Baltes jusqu'en l'Espagne, la Grèce et l'Italie. La population française est mal connue avec une estimation entre

10 000 et 50 000 couples répartis dans l'Est du Pays, le Sud, les Pyrénées et le centre de la France.

Ecologie et fonctionnalité : Le Cincle plongeur occupe les cours d'eau rapides, peu profonds, avec un substrat caillouteux où il trouve sa nourriture principale, les larves aquatiques. Le nid est construit à proximité immédiate de l'eau, sur un rocher, une falaise, ou au sein d'un édifice comme un pont ou bien un moulin.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : La population de cette espèce est relativement stable depuis plusieurs décennies. Dans les années 1980 une légère hausse des effectifs a vu la colonisation de nouveaux départements, mais depuis l'espèce semble se maintenir.

Les principales menaces connues concernent le recalibrage de rivières et la suppression de ponts et de barrages qui servent de site de nidification. Les phénomènes de fortes crues dus aux vidanges des barrages et aux phénomènes climatiques peuvent être néfastes, surtout en période de reproduction. Enfin, la qualité biologique de l'eau est déterminante pour l'espèce et des pollutions ponctuelles peuvent réduire la disponibilité en nourriture.

Statut biologique	Effectifs	Distribution et fonctionnalités	Niveau d'enjeu
Reproduction	4 couples minimum	L'espèce occupe la plupart des cours d'eaux présents (Eyrieux et ses affluents) dans les configurations qui correspondent à son optimum écologique. L'observation d'adultes et de juvéniles permet de statuer sur une reproduction certaine du Cincle plongeur. La partie basse de l'Eyrieux, à proximité du Rhône, semble être délaissée au regard du profil du fleuve à cet endroit.	Faible

GRAND CORBEAU – *Corvus corax*

Code Natura 2000: A350



Photo:.-Naturalia

(Protection nationale, annexe 3 de la Convention de Berne, catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Plus grand passereau d'Europe, le Grand corbeau se caractérise par un corps entièrement noir, tout comme l'iris, le bec et les pattes. Le plumage de l'adulte est brillant avec des reflets bleu violet. Le bec puissant et la queue cunéiforme lui confère un aspect trapu renforcé par la grande envergure de l'espèce. C'est un charognard qui se nourrit le plus souvent sur les carcasses d'animaux morts.

Répartition : Espèce cosmopolite, le Grand corbeau occupe une grande partie de l'hémisphère nord en dehors des zones désertiques et tropicales strictes. En Europe il est présent dans tous les pays, à l'exception des zones de plaines cultivées et densément peuplées. En France, l'espèce est présente sur 4 principaux bastions que sont les Massifs Pyrénéens, Alpains, Jurassiens et du Massif central et une population localisée sur les côtes Bretonnes et Normandes. La population française était de l'ordre de 3500 couples dans les années 1990.

Ecologie et fonctionnalité : Le Grand corbeau est principalement rupestre sur l'ensemble du territoire. Il recherche les falaises peu accessibles, du littoral jusqu'à 2800 mètres d'altitude. L'espèce peut également occuper des fronts de tailles sur des carrières de granulats (dans l'ouest de la France). Les zones d'alimentation sont composées de Landes ouvertes, les prairies et les zones de cultures.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : La population de cette espèce semble stable, voir en augmentation dans l'arc montagneux sud-ouest/nord-est avec plus de 3000 couples dénombrés. Dans l'ouest de la France, la situation est sensiblement différente avec une baisse des effectifs depuis les années 1990. L'effectif nicheur sur le littoral normand et Breton s'élève actuellement à 30 couples.

Les principales menaces sur cette espèce semblent être dues aux dérangements sur les sites de nidification (pratique des activités de plein air, travaux de sécurisation de falaises). Les destructions intentionnelles (tirs illégaux, empoisonnement) peuvent également affecter le Grand corbeau, même si ce facteur semble avoir diminué ces dernières décennies. De même, la raréfaction de l'élevage et la collecte des cadavres d'animaux, ont diminués la ressource alimentaire disponible pour cet oiseau « charognard ».

Statut biologique	Effectifs	Distribution et fonctionnalités	Niveau d'enjeu
Sédentaire	2 individus	Le Grand corbeau a été observé sur la commune de Gilhac-et-Buzac à la faveur des ruines d'un ancien château situé sur le sommet d'un « serre ». Les 2 individus contactés ne semblaient pas cantonnés sur ce secteur, mais plutôt en phase de recherche de nourriture ou de prospection de leur territoire.	Faible

Les deux espèces suivantes ont été identifiées via le recueil bibliographique (localisation à l'échelle communale)

CHEVECHE D'ATHENA - *Athene noctua*

Code Natura 2000 : A018



(Protection nationale, annexe 2 de la Convention de Berne, catégorie « en déclin » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Petit rapace le plus souvent nocturne, aux grands yeux jaunes, au manteau brun marbré de blanc.

Répartition : Bien que présente dans l'ensemble de l'Europe occidentale, elle présente toutefois des disparités dans sa répartition. Les pays d'Europe du Sud accueillent l'essentiel des effectifs européens avec 20 000 à 50 000 couples en France. Au niveau régional, la distribution est plus aléatoire et ne dépend pas forcément de la capacité d'accueil des habitats.

D'après le recueil bibliographique l'espèce a été contactée sur les communes de Saint-Laurent-du-Pape, la Voulte-sur-Rhône, Beauchastel.

Ecologie et fonctionnalité : Espèce de plaine, elle occupe une grande variété d'habitats ouverts pourvu qu'elle y trouve une végétation basse pour chasser. L'espèce serait sédentaire pour l'essentiel des populations de France méridionale.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : Le déclin de l'espèce est particulièrement ressenti dans ses pays bastions d'Europe de l'Ouest (Espagne, France). En France méridionale, les changements de pratiques agricoles et la tendance à la fermeture des milieux peuvent être des clés de ce déclin. L'intensification des pratiques agricoles affecte également les disponibilités alimentaires. La multiplication des axes de circulation est également un facteur de mortalité important notamment pour les couples récemment installés et les jeunes.

MONTICOLE BLEU - *Monticola solitarius*



(Annexe II de la Convention de Berne, catégorie « Rare » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Ce merle se caractérise par la teinte bleue uniforme du mâle, les ailes noires. La femelle est plus terne et présente un plumage brun moucheté. Il est souvent observé sur des pitons rocheux d'où il pousse son chant.



Répartition : Espèce circum-méditerranéenne avec une répartition hétérogène. La France compterait près de 10% des effectifs européens (>120 000 couples). La totalité des nicheurs nationaux se situe dans l'aire méditerranéenne. L'espèce est régulière dans l'ensemble des massifs de l'arrière-pays languedocien et provençal. Ces deux régions abritent l'essentiel de la population nationale (5 000-10 000 couples). En Rhône-Alpes, le monticole est localisé à la Basse Drôme.

L'espèce est mentionnée dans la bibliographie dans les communes du territoire B6 au niveau de La Voulte-sur-Rhône, Dunière-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Silhac, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Beauchastel.

Ecologie et fonctionnalité : Espèce en majorité sédentaire, il occupe divers types de formations rupestres calcaires (falaises, gros blocs,...) où il trouve un biotope favorable pour la nidification et son alimentation.

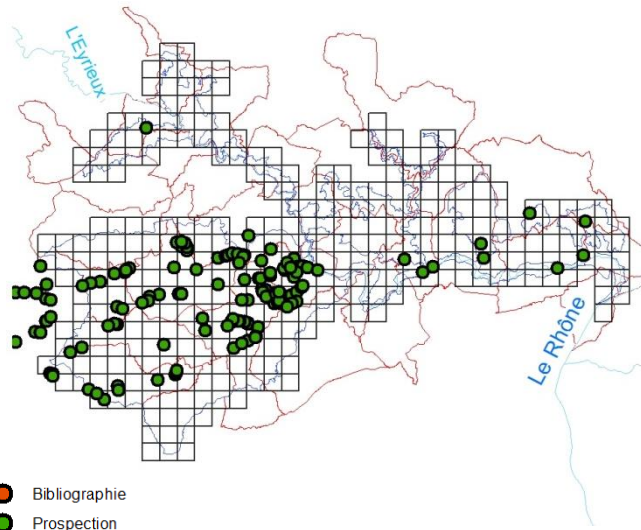
Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : Si l'espèce a accusé un très large déclin en Europe dans les années 1970-1990, elle semble être stable aujourd'hui. Plusieurs facteurs affectent l'état de conservation de cette espèce. Il s'agit

principalement de l'accroissement des projets de sécurisation de falaises (purge et installation de grillages) mais également de la surfréquentation et de l'entretien de certains sites d'escalade.

CODE N2000 : 5179	LEZARD VERT <i>LACERTA BILINEATA</i> (DAUDIN, 1802)		Faible
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Lacertidae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: -Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Lézard de grande taille avec une queue qui représente deux tiers de la taille. Sa couleur varie avec l'âge et le sexe (brun uniforme à ventre jaune, dos vert ponctué de noir et jaune et parfois chez les femelles 2 à 4 lignes blanches sur les côtés du dos). Il affectionne une large gamme d'habitats ensoleillés, privilégiant une végétation basse et fournie où il peut se cacher.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'espèce a été observée à différentes reprises sur l'ensemble du territoire de B6. Le long de lisières forestières ou de haies. Présent également sur l'ENS de la Boissine et le site Natura 2000 B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre ».</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le Lézard vert (<i>Lacerta bilineata</i>) est un assez grand Lacertidae. La tête est longue et épaisse. La longueur museau/cloaque est de 11 à 13 cm, sans dimorphisme sexuel de taille. Les individus possèdent deux écailles postnasales et deux loréales. La coloration des mâles adultes est vert vif soutenu par des petites taches noires réparties de manière uniforme sur l'ensemble du corps. Les femelles possèdent une coloration plus variée.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Lézard vert occidental (<i>Lacerta bilineata</i>) se nourrit de divers arthropodes : coléoptères, orthoptères, papillons, myriapodes, araignées. Il consomme parfois la pulpe de fruits sucrés tombés au sol.
Activité	La période d'activité commence dès le début du printemps et s'achève au milieu de l'automne. Les dates sont variables en fonction de la latitude et de l'altitude. Dans la partie sud du pays, il est actif dès le mois de mars. Dans la partie nord, c'est à partir de la mi-avril que les premiers lézards peuvent être observés. Il n'est pas rare de les trouver encore maculés de terre en thermorégulation au printemps.
Reproduction	La reproduction a lieu dès la fin avril, mais peut commencer plus tard, au début du mois de mai, dans les régions plus septentrionales ; elle se poursuit jusqu'en début juin. La gestation dure un mois. La femelle pond de 5 à 53 œufs (VACHER JP & GENIEZ M, 2010), qu'elle dépose en juin dans une anfractuosités, sous une pierre, ou bien dans un terrier qu'elle creuse dans les sols meubles. L'éclosion se produit au mois d'août.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est considérée comme sédentaire.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement dans des terriers que la femelle creuse, dans les anfractuosités ou sous une pierre.
Habitats d'alimentation	Il occupe une vaste gamme d'habitats. On peut le surprendre le long de lisières forestières fournies en végétation (bois de feuillus et de conifère), dans des zones de friches, dans des haies, le long de talus enherbés, en garrigue, dans les arrières dunes, dans des jardins. D'une manière générale, il se rencontre dans des habitats proposant une végétation basse piquante et fournie où il peut se réfugier rapidement en cas de danger.
Habitats d'hivernage	Les gîtes sont essentiellement dans des terriers que la femelle creuse, dans les anfractuosités ou sous une pierre.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est une espèce italo-française étendue qu'on retrouve dans ces deux pays ainsi que dans le nord de l'Espagne ainsi que ponctuellement dans les Balkans et en Allemagne.
France	Fréquent au sud de la Loire, ses populations sont beaucoup plus rares au-delà de cette limite.
Région	En Rhône-Alpes, il est très fréquent dans ses habitats.
Département	Espèce commune dans tous le département, peut entrer en compétition dans les milieux naturels favorables au Lézard ocellé.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce a été observée à différentes reprises sur l'ensemble du territoire de B6. Le long de lisières forestières ou de haies.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Embroussaillage, côteaux exposés.	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée.
FACTEURS HUMAINS	A court terme : diminution de l'activité agro-pastorale.	A long terme retour de la forêt dans les zones pâturées.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.
ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.

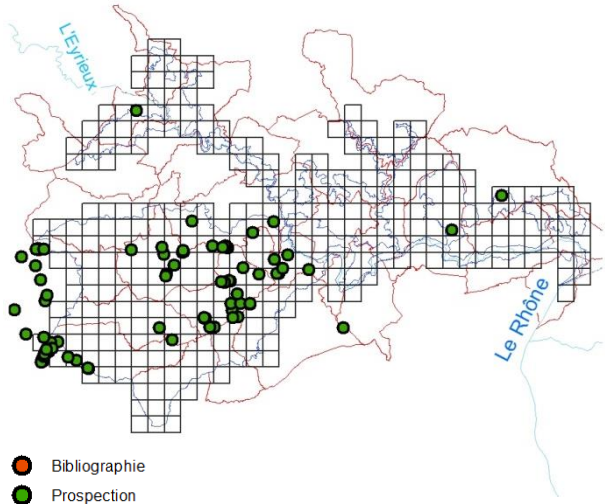
INDICATEURS DE SUIVI

Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1256	LÉZARD DES MURAILLES <i>PODARCIS MURALIS</i> (LAURENTI, 1768)		Faible
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Lacertidae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Ce petit lézard marron d'une vingtaine de centimètres se reconnaît à la forme conique de sa tête, recouverte de grosses écailles. Il occupe des milieux très diversifiés qui vont des zones d'habitation aux falaises en milieu naturel, en passant par le sous-bois des ripisylves.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'espèce a été observée à différentes reprises sur l'ensemble du territoire de B6, notamment à proximité des habitations et autres infrastructures humaines. Deux autres sites font mention de l'espèce en Ardèche B 25 FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	

Caractères morphologiques	
Lézard mesurant de 4,8 à 6,9 cm. Assez polymorphe, les couleurs vont du brun chocolat au beige clair. Les risques de confusion avec le Lézard catalan, le Lézard vivipare et les lézards pyrénéens nécessitent un examen attentif : la présence d'une tâche blanche à la base des pattes antérieures et d'une grosse écaille tympanique permet d'identifier l'espèce.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>) est un insectivore qui se nourrit de coléoptères, orthoptères, chenilles, myriapodes, araignées.
Activité	Dans le sud, il n'y a pas vraiment d'hivernage, dans le nord, il disparaît dès les premiers épisodes de froids à la fin octobre et revient lorsque les températures dépassent les 15°C.
Reproduction	La reproduction a lieu au début avril, lors de l'accouplement, les mâles mordent la queue des femelles et les maintiennent avec leurs mâchoires. La gestation dure un mois. La femelle pond de 2 à 9 œufs.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est considérée comme sédentaire. Elle a profité des voies ferrées pour étendre son aire vers le nord.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage. Elle est très ubiquiste, fréquent aussi bien dans les zones fortement anthropisées qu'en plein milieu naturel. Elle apprécie les lisières forestières, les éboulis, les bords de plan d'eau, etc.
Habitats d'alimentation	
Habitats d'hivernage	

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est une espèce d'Europe méridionale étendue, présente de la France à la Turquie.
France	Présent sur tout le territoire, il est commun partout sauf dans le nord, de la Normandie à la Lorraine.
Région	En Rhône-Alpes, il est très fréquent dans ses habitats.
Département	Espèce très commune dans tout le département.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'espèce a été observée à différentes reprises sur l'ensemble du territoire de B6, notamment à proximité des habitations et autres infrastructures humaines.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Embroussaillage, coteaux exposés	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée
FACTEURS HUMAINS	Maintien de l'activité agro pastorale, et entretien des terrasses.	A long terme retour de la forêt dans les zones pâturées

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.
ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 :	LÉZARD OCELLÉ <i>TIMON LEPIDUS</i> (DAUDIN, 1802)	Assez fort	
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Lacertidae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-



Photo: G. Durand-Naturalia



Photo: Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	NT (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	VU(UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le plus grand lézard d'Europe, il se distingue des autres lézards verts par la présence d'ocelles bleus sur les flancs qui contrastent avec son corps vert-brun très vermiculé. Il occupe des milieux ouverts bien ensoleillés, des pelouses sèches, garrigues basses ou encore dunes grises.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Il n'y a pas eu de prospection spécifique pour cette espèce. Aucune observation n'a été réalisée. Toutefois, l'espèce est connue sur différents secteurs, Saint-Etienne-de-Serre (population isolée géoréférencée), Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Laurent-du-Pape (non géoréférencée). Les effectifs sont relativement faibles et leur habitat est en danger avec la fermeture des milieux.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	

Caractères morphologiques	
Ce gros lézard peut atteindre 24 cm chez le mâle, pour une longueur totale de 75cm. La couleur de fond est verte avec un réseau de lignes noires sur le dos et de gros ocelles bleus sur les flancs. Les juvéniles sont différents, présentant des ocelles blanchâtres ourlés de noir sur un fond brun puis vert. Le mâle possède une tête plus large et massive que la femelle.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Il consomme essentiellement des insectes, surtout des coléoptères et des escargots. Exceptionnellement, il peut manger des petits vertébrés comme des oisillons et des petits rongeurs.
Activité	Actif de début mars à mi-novembre.
Reproduction	Les accouplements ont lieu au printemps, d'avril à juin. La femelle pond entre 5 et 24 œufs entre mi-mai et juillet. L'incubation dure de 70 à 95 jours.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire et sensible à la fragmentation de ses habitats.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage. Selon les populations, il fréquente les steppes caillouteuses, les garrigues et maquis, les escarpements rocheux, les vieux vergers, les crêtes des petites montagnes méridionales ou les landes ouvertes.
Habitats d'alimentation	Sa présence est directement liée au nombre d'abris disponibles (blocs de rochers, terriers de lapin de garenne ou construit par lui-même, tas de pierres, souches).
Habitats d'hivernage	

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présente dans toute la péninsule ibérique et dans le sud de la France.
France	On distingue trois grands ensembles (l'ensemble « lotois », l'ensemble « atlantique » et l'ensemble « méditerranéen ») auxquelles s'ajoutent des petites populations isolées.
Région	En Rhône-Alpes, il n'est présent qu'en Drôme et en Ardèche. Il a vraisemblablement disparu d'Isère.
Département	Relativement commun au sud d'Aubenas, il devient sporadique plus au nord.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Une population est bien présente sur la commune de Saint Etienne-de-Serre (population isolée) au sein du hameau de Cintenat. Une étude spécifique a été menée en 2013 sur ce site par le PNRMA. L'espèce est aussi mentionnée par Charles FAUGIER sur deux autres communes de B6 Saint Maurice-en-Chalencon et Saint Laurent-du-Pape (sans précisions).	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	R : rare	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition ;	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés.	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales.	A long terme retour de la forêt dans les zones non pâturées. Emploi de pesticides dans les zones cultivées. Prédation par animaux domestiques. Collisions routières.

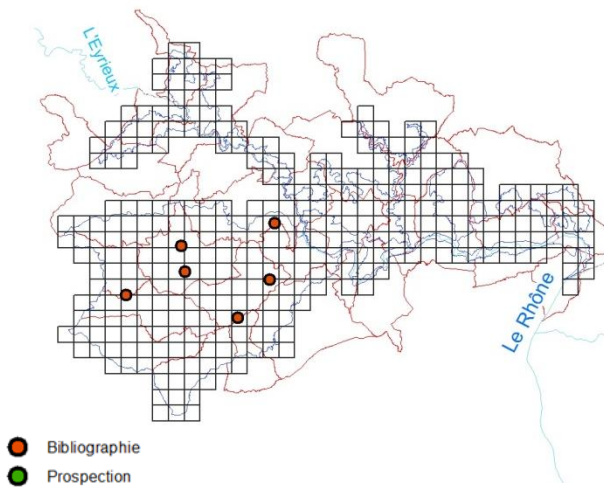
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Rouvrir les milieux Favoriser l'activité agro pastorale Maintien et restauration des terrasses Reconnecter les populations
ESPÈCE	Identification et suivi des noyaux de population.

INDICATEURS DE SUIVI
Un suivi particulier est à prévoir pour cette espèce. Les secteurs historiques demandent à être prospectés afin de connaître la taille des populations. Des prospections spécifiques doivent être menées afin de savoir si l'espèce est présente sur d'autres secteurs du territoire du site B6, en lien avec le Plan National d'Action Lézard ocellé.

CODE N2000 : 5670	COULEUVRE VERTE-ET-JAUNE <i>HIEROPHIS VIRIDIFLAVUS</i> (LACEPEDE, 1789)		Faible
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Colubridae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: G. Durand-Naturalia		Photo sur site: G. Aubin-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC(UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Belle couleuvre élégante de couleur noire et jaune. Elle exploite des biotopes variés, souvent broussailleux entrecoupés d'espaces dégagés ou rocailloux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'ensemble des données proviennent de la bibliographie. Largement répartie sur le site B6, l'espèce est mentionnée sur plusieurs communes comme : Vernoux-en-Vivarais, Gilhac-et-Bruzac, Beauchastel, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Fortunat, Pranles, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Pierreville, Gluiras, Saint-Christol, Chalencon, Saint-Maurice-en-Chalencon. Aucune prospection spécifique n'a été réalisée.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	

Caractères morphologiques	
Grand serpent longiligne, d'aspect sombre tacheté de clair. Le corps est noir ou vert foncé avec des tâches jaunes disposées en séries transversales sur la partie antérieure du corps et des lignes longitudinales sur la partie postérieure. Les juvéniles sont très différents des adultes, le corps étant gris uniforme avec une tête noire à marques blanches.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle chasse en maraude, des petits mammifères, oisillons et reptiles.
Activité	Active de mars-avril à octobre.
Reproduction	Les accouplements ont lieu en mai. La femelle pond entre 5 et 15 œufs de juin à août. L'incubation dure de 6 à 8 semaines.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire et sensible à la fragmentation de ses habitats.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage.
Habitats d'alimentation	Elle se rencontre un peu partout sur le site B6. Elle fréquente une grande diversité d'habitats comme les lisières forestières, les broussailles, les coteaux exposés et les prairies humides. Préciser qu'elle monte très facilement aux arbres pour chasser ou pour se dissimuler...
Habitats d'hivernage	

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présente essentiellement en Italie et en France, débordant légèrement en Espagne, Suisse, Slovénie, Croatie.
France	Elle est largement répandue au sud de la Loire, à l'ouest et remonte jusque dans la Meuse à l'est. Elle est peu commune dans le centre et est absente de la basse région méditerranéenne.
Région	En Rhône-Alpes, elle est présente partout mais moins fréquente en Savoie et Haute-Savoie.
Département	Elle est commune en Ardèche mais ses effectifs sont plus faibles au sud du département et dans les montagnes ardéchoises.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Présente partout, sur l'ensemble des communes du site.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés.	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée.
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales.	A long terme retour de la forêt dans les zones non pâturées. Emploi de pesticides dans les zones cultivées (chaîne trophique). Collisions routières.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.
ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 6091	COULEUVRE D'ESCALAPE <i>ZAMENIS LONGISSIMUS</i> (LAURENTI, 1768)		Faible
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Colubridae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-



Juvénile, Photo: G. Durand-Naturalia



Photo: E. Durand-Naturalia

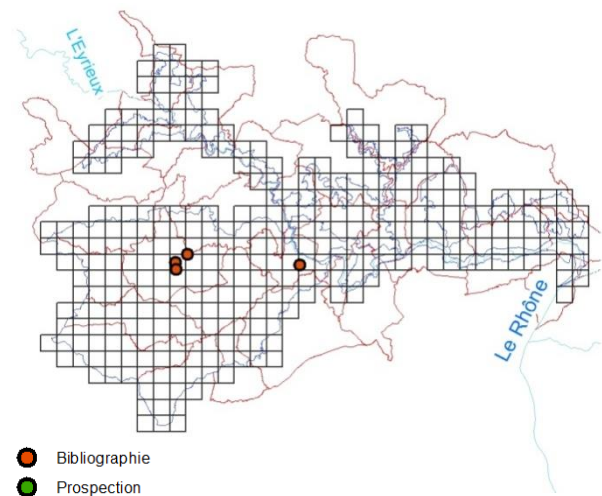
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Couleuvre élégante arborant une livrée brune avec des reflets bronze jaunâtre surtout vers l'avant du corps, sans taches marquées sur le corps. La partie ventrale est uniforme, jaunâtre ou verdâtre. Elle fréquente des habitats variés selon la localité géographique, souvent dans les coteaux rocheux, les prairies, les bois et leurs lisières. Caractère arboricole.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'ensemble des données proviennent de la bibliographie. Largement répartie sur le site B6, elle est mentionnée sur les communes de Gilhac-et Bruzac, La Voulte-sur-Rhône, Vernoux-en-Vivarais, Silhac, Gluiras, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Chalencon, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Etienne-de-Serre, Pranles, Creysseilles, Saint-Sauveur-de-Montagut. Aucune prospection spécifique n'a été réalisée.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Grand serpent de 130 à 150 cm. Les mâles sont plus longs que les femelles. Le dos est brun roux à noirâtre souvent parsemé de petits points blancs.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle se nourrit de micromammifères, d'oiseaux et de leurs œufs et de lézards.
Activité	Elle est active d'avril à octobre.
Reproduction	Mature entre trois et cinq ans, les accouplements se déroulent entre mai et début juin. 5 à 17 œufs sont pondus dans l'humus ou le sol. Les jeunes apparaissent en général en septembre.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce discrète à l'aire de répartition apparemment morcelée.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage. Elle se rencontre un peu partout sur le site B6. Elle fréquente une grande diversité de milieux, des espaces boisés (châtaigneraies, ripisylves) aux habitations.
Habitats d'alimentation	
Habitats d'hivernage	


EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Espèce médio-européenne, présente de la France à la Mer Noire et la Turquie.
France	Elle occupe les deux tiers sud du pays, avec de vastes zones où elle se révèle peu fréquente comme l'Auvergne, la Bretagne, l'Aquitaine ou les Alpes.
Région	En Rhône-Alpes, elle est présente partout mais n'est vraiment fréquente qu'en Isère, Drôme et Ardèche.
Département	Bien représentée mais limitée par l'altitude où la mention la plus élevée est de Creysseilles, vers 760m.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Présent probablement sur l'ensemble du territoire mêmes si certaines communes non pas fait l'objet d'observation. L'altitude peut être un facteur limitant de sa répartition.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés.	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée.
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales.	Collisions routières. Urbanisation. Remembrement et disparition des haies agricoles.

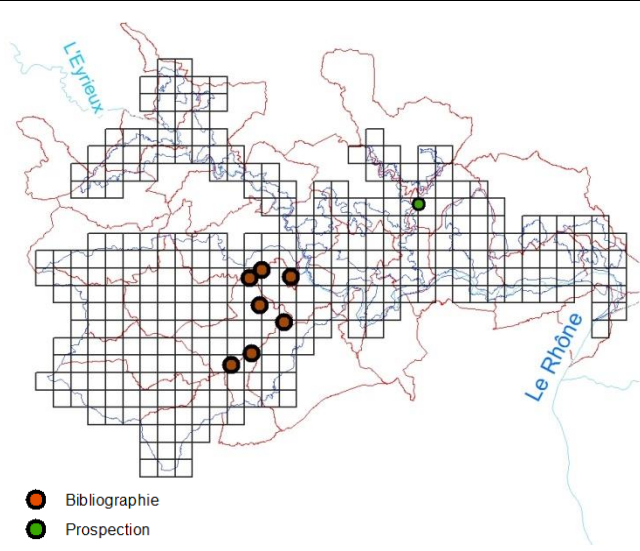
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.
ESPÈCE	Pas de gestion spécifique.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 2452	CORONELLE GIRONDINE <i>CORONELLA GIRONDICA</i> (DAUDIN, 1803)		Faible
Taxonomie	Reptile, Squamates, Colubridae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo: E. Durand-Naturalia</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Colubridae de petite taille, coloration générale brune ou grise avec tons rosés ou rougeâtre au voisinage du ventre. Dos portant une série de tâches transversales et tête marqué par un bandeau sombre de la commissure de la gueule jusqu'à l'œil et qui redescend en perpendiculaire en dessous de l'œil. Occupe un grand nombre d'habitats naturels de couverture arborée faible à moyenne. Se rencontre au sein de surfaces agricoles cultivées disposant d'habitats favorables aux lézards dont elle se nourrit.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
Aucune prospection spécifique n'a été réalisée, cependant un individu a été identifié à Silhac. La bibliographie a démontré que l'espèce a bien été identifiée sur les communes à l'ouest de Saint-Sauveur-de-Montagut, ainsi que sur Saint-Etienne-de-Serre. L'espèce est relativement courante.	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	

Caractères morphologiques	
Les femelles sont en règle générale plus grandes que les mâles, avec des plaques ventrales plus nombreuses. La taille des femelles atteint en moyenne 57,7 cm et celle des mâles 64,5 cm. La couleur générale du dos et des flancs est brune ou grise, mais des tons rosés ou rougeâtres s'observent parfois, au voisinage du ventre notamment. Le dos porte une série de tâches transversales sombres(GENIEZ, 2010).	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle se nourrit principalement de petits lézards ainsi que de petits serpents, micromammifères voire des orthoptères pour les juvéniles.
Activité	Elle est active de mars à octobre. Son activité est principalement crépusculaire et nocturne pendant les périodes chaudes (printemps et été).
Reproduction	Espèce ovipare, les femelles mettent bas de 2 à 16 jeunes mesurant de 15 à 18 cm. Les accouplements se déroulent du printemps à la fin de l'été.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connue.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage.
Habitats d'alimentation	Fréquente surtout les habitats naturels de couverture arborée faible à moyenne (bois clairs, lisières, garrigues, landes, pelouses). Les zones fréquentées sont généralement sèches et très ouvertes dans le nord de son aire de répartition (pelouses sèches, landes, etc.). Elle peut se rencontrer au sein de surfaces agricoles cultivées disposants d'habitats favorables aux lézards (murets de pierre sèche, par exemple).
Habitats d'hivernage	



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Espèce méditerranéenne, on la rencontre en Afrique du Nord, Espagne, Portugal, Italie et Sud de la France.
France	L'espèce est localisée au niveau de la basse région méditerranéenne.
Région	En Rhône-Alpes, elle est bien présente dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, mais elle atteint sa limite d'aire de répartition sur les départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône. Elle absente de Savoie et de Haute-Savoie.
Département	Présente dans les zones comprises entre 600m et 1 140m. La discrétion et les confusions avec la Coronelle lisse sont possibles.

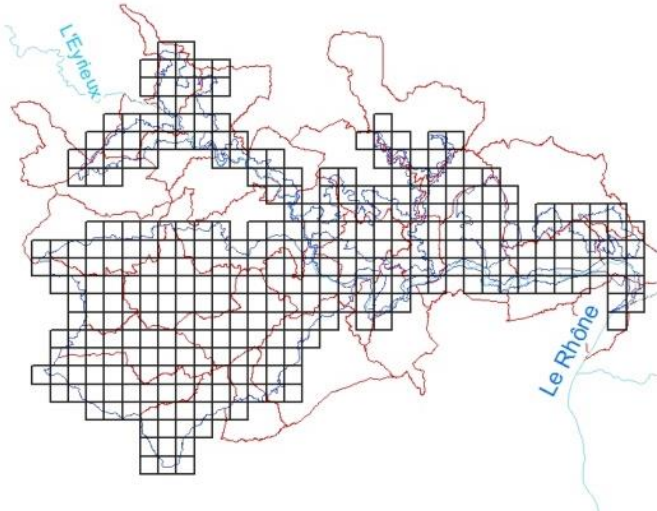
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Dans les communes situées à l'ouest de Saint-Sauveur-de-Montagut et à Saint-Julien-Le-Roux.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés ; Maintien des murets en pierre sèche.	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée ; Prolifération des sangliers ; Incendies.
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales	Urbanisation et fragmentation de son habitat ; Utilisation d'intrants chimiques.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique
ESPÈCE	Pas de gestion spécifique

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1283	CORONELLE LISSE <i>CORONELLA AUSTRICA</i>		Faible
Taxonomie	Reptile, Squamates, Colubrida		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Photo: E. Durand-Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Photo E. Durand-Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	IV	Monde	LC (UICN 2007)
Conventions internationales	Berne	France	LC (UICN)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT			
Petite couleuvre au corps cylindrique peu distinct de la tête. Le pattern ventral est uni. Contrairement à la Coronelle girondine, elle fréquente des habitats plutôt frais, localisé en altitude en région méditerranéenne.			

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
L'espèce est située dans les communes à l'ouest de Saint-Sauveur de Montagut. L'espèce est relativement courante selon les données bibliographiques. L'espèce n'a pas été contactée lors des prospections de Naturalia en 2013.	 <p style="text-align: center;">Pas de données géoréférencées</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	

Caractères morphologiques			
Petit serpent atteignant 71cm pour les femelles, avec des maxima de 90cm. La coloration dorsale est variable, du gris au marron, plus ou moins rougeâtre. Le motif classique est formé de deux rangées de taches dorsolatérales généralement disposées par paires.			
Caractères biologiques			
Régime alimentaire	Elle se nourrit principalement de petits lézards ainsi que de petits serpents, micromammifères voire des orthoptères pour les juvéniles.		
Activité	Elle est active de mars à octobre.		
Reproduction	Espèce ovovivipare, les femelles mettent bas de 2 à 16 jeunes mesurant de 15 à 18 cm. Les accouplements du printemps à la fin de l'été		
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connue		
Habitats d'espèce			
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage Fréquente surtout des habitats alticoles, rocailloux, en bord de chemin, le long de haies, etc.		
Habitats d'alimentation			
Habitats d'hivernage			
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION :			
Europe	Espèce européenne large, on la rencontre de l'Angleterre à la Russie et de la Scandinavie à l'Espagne et la Grèce.		
France	Largement répandu en France, elle est toutefois absente du bassin aquitain, de la basse région méditerranéenne, et du nord.		
Région	En Rhône-Alpes, elle est bien présente, mais semble moins commune en Ardèche, Ain et Loire.		
Département	Présente dans les zones comprises entre 625m et 1140m. La discrétion et les confusions avec la Coronelle girondine		
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE			
Dans les communes situées à l'ouest de Saint-Sauveur de Montagut.			
ETAT DE CONSERVATION			
Type	Abondance	Degré d'isolement	Etat de conservation
P : espèce résidente	P : espèce présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	Apriori bon

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés	Embroussaillage trop avancé, sans lisière exposée
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales	Urbanisation Remembrement et disparition des haies agricoles

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de gestion spécifique

ESPÈCES DE REPTILES AVÉRÉES ISSUES DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE ET NON-INSCRITES À LA DIRECTIVE HABITATS**LÉZARD CATALAN - *PODARCIS LIOLEPSIS***

Code Natura 2000 : 2428



(Protection nationale, annexe II de la Convention de Berne, catégorie « à surveiller » de la Liste Rouge Nationale).



Description générale : petit lézard proche du Lézard des murailles, il s'en distingue par un examen attentif des écailles de la tête et une allure plus élancée.

Répartition : cette espèce n'est présente qu'en France du nord de l'Ardèche aux Pyrénées. Il n'est présent que dans trois régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et très localement dans le nord de la PACA).

Localisation sur le site B6 : D'après la bibliographie l'espèce est présente sur les communes du territoire B6 suivantes : Saint-Julien-le-Roux, Ollières-sur Eyrieux, Saint Michel-de-Chabrilanoux, Saint Maurice-en-Chalencon, Saint Barthelemy-le-Meil, Beauvène, Gluiras, Saint Sauveur-de-Montagut, Albon, Issamoulenc, Saint Etienne-de-Serre, Saint Laurent-du-Pape, La Voulte-sur-Rhône, Ajoux.

Ecologie et fonctionnalité : il occupe des milieux assez différents du Lézard des murailles avec un attrait plus prononcé pour les secteurs rocheux et les falaises bien ensoleillées.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : l'espèce semble bien installée dans l'ensemble de son aire de répartition. L'espèce ne présente pas de véritables menaces. Sa situation en limite d'aire explique les abondances peu significatives relevées.

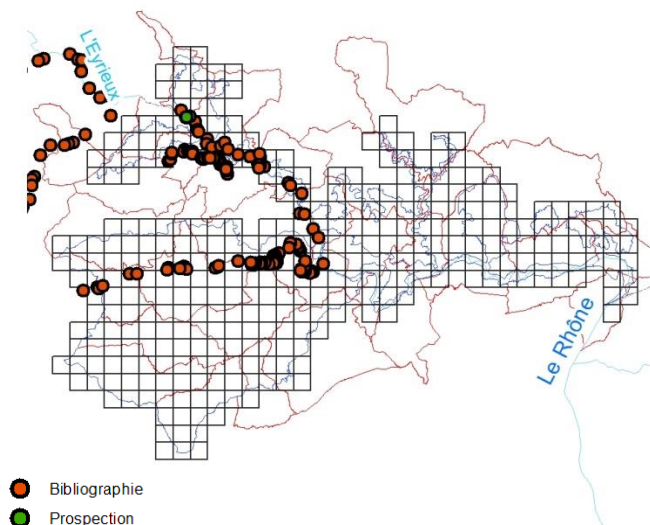
CODE N2000 : 1193	SONNEUR À VENTRE JAUNE <i>BOMBINA VARIEGATA</i> (LINNAEUS, 1758)		Assez fort
Taxonomie	Amphibien, Anoure, Bombinatoridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	161 sites en France	36 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche
 <p>Photo: -Naturalia</p>		 <p>Amplexus, Photo sur site : -Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Anoure de petite taille aisément identifiable aux couleurs ventrales vives contrastant avec le pattern dorsal terne et mimétique. Sur le site il fréquente presque exclusivement un habitat particulier : les mares cupulaires très fréquentes notamment le long de la Glueyre.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Selon la bibliographie l'espèce est connue de longue date le long de la Glueyre, le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est recensé des communes suivantes : Saint-Julien-Labrousse, Beauvène, Gluiras, Chalencon, Albon, Saint-Pierre-ville, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Maurice-en-Chalencon, Gilhac-et-Bruzac. Sa présence est aussi avérée sur le cours d'eau de L'Eyrieux, à la faveur des nombreuses vasques présentes. De nombreuses études ont déjà été réalisées ces dernières années, l'espèce n'était donc pas particulièrement ciblée lors des prospections. Toutefois, l'espèce a été observée sur des secteurs déjà connu.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Caractères morphologiques	
Anoure mesurant de 45 (mâle) à 55mm (femelle). Le dessus est brun terreux recouvert de spinules (petites verrues) alors que le dessous est jaune marbré de bleu ou noir cendré. La pupille cordiforme (forme de cœur) est également typique.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Les têtards se nourrissent d'algues et de diatomées tandis que les adultes consomment des collemboles, des coléoptères, des diptères et des hyménoptères.
Activité	Variable selon la région considérée, de février-avril à septembre-novembre.
Reproduction	Débuté généralement en mai pour finir en août. Quantité d'œufs très variable, de 100 à 1300 (record). Les têtards éclosent 5 jours après la ponte pour se métamorphoser de 34 à 131 jours après.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce généralement casanière, mais capable de colonisation rapide de nouveaux sites potentiels.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	L'habitat de reproduction est assez variable et souvent d'origine anthropique (mare forestière, ornière, bras morts, chablis inondés, ...). En Ardèche, et sur le site B6 en particulier, il a la particularité de coloniser les mares cupulaires, particulièrement fréquentes le long de la Glueyre et dans les gorges de l'Eyrieux.
Habitats d'alimentation	L'habitat terrestre est généralement proche du site de reproduction, composé d'une mosaïque de milieux ouverts et de boisements.
Habitats d'hivernage	Il peut hiverner dans la vase de son point d'eau si le substrat lui permet, sinon il choisit un abri terrestre (faille rocheuse, souche, humus).



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est une espèce d'Europe moyenne et méridionale. On la rencontre de la France à la Grèce.
France	En France, elle est commune dans le nord-est et dans le Limousin. Bien répartie mais en déclin dans le centre ouest. Elle est absente de la région méditerranéenne, du sud-ouest et de la majeure partie du littoral atlantique.
Région	Elle est encore bien répartie en Rhône-Alpes bien que ses populations soient souvent ponctuelles et isolées.
Département	La population de la Glueyre est l'un des principaux sites ardéchois, de petites populations ont été découvertes sur les cours supérieurs du Gage, de la Loue, de la Volane, de la Bourges, de la Fontaulière et de l'Ardèche ainsi que proche du Rhône à Arras-sur-Rhône.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Bien répartie sur l'Eyrieux et ses affluents : la Glueyre, mais aussi hors site comme sur le Talaron, le Glo (aval), la Dorne et l'Eysse. Limite sur l'Eyrieux (St Sauveur/Le Cheylard).							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, en marge de son aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation moyenne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Mares cupulaires le long des rivières.	Colonisation d'autres espèces (grenouilles vertes).
FACTEURS HUMAINS	Captages hydroélectriques mettant à jour les dalles rocheuses favorables.	Lâcher de barrage.

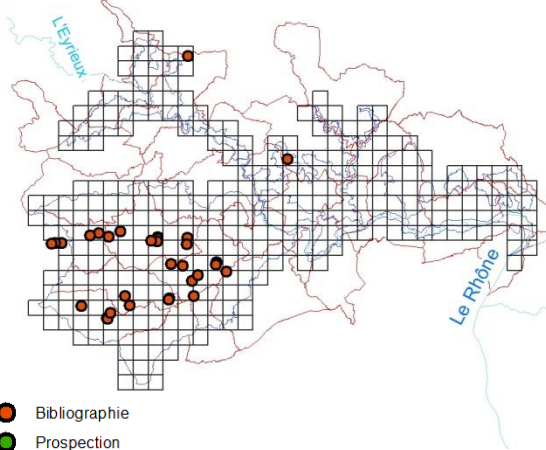
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Restauration des continuités écologique : effacement des ouvrages hydrauliques hors d'usage, protection des stations les plus sensibles.
ESPÈCE	Suivi des populations, communication.

INDICATEURS DE SUIVI
L'espèce est particulièrement bien suivie, un point sur l'état des populations tous les deux ou trois ans serait nécessaire en lien avec le Plan Régional d'Actions Rhône-Alpes.

CODE N2000 : 1191	ALYTE ACCOUCHEUR <i>ALYTES OBSTETRICANS</i> (LAURENTI, 1768)		Faible
Taxonomie	Amphibien, Anoure, Alytidaé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Immago, Photo: E. Durand-Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Adulte, Photo: G. Aubin-Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petit crapaud dont le mâle est connu pour transporter un temps les œufs de la femelle sur son dos pour les faire incuber. Réputé pionnier, il fréquente une grande variété de milieux, aussi bien terrestres qu'aquatiques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>La bibliographie fait mention de plusieurs localités à l'échelle communale pour l'espèce. Il est bien représenté sur le site B6. Il est connu notamment sur les communes de Chalencon, Vernoux-en-Vivarais, Silhac, Beauvène, Saint-Maurice-en-Chalencon, Gluiras, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Pierreville, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, les Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Etienne-de-Serre. Les prospections de NATURALIA dans les secteurs peu ou pas connus ont mis en exergue la présence de l'espèce sur deux communes du périmètre, Saint-Julien-Labrousse et Silhac (cf. carte ci-contre).</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	

Petit anoure de 45 à 55mm ne présentant pas de signe distinctif évident. Il présente une coloration grisâtre uniforme, recouverte de petites pustules. Ses membres assez courts et trapus et l'absence de pustules vertes nettes le distinguent du Pélodyte ponctué.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Opportuniste, il se nourrit de divers invertébrés (insectes, gastéropodes, arachnides, diplopodes, ...).
Activité	Les premiers mâles chanteurs sont entendus dès février dans le sud-ouest. Il peut être actif très tard dans la saison.
Reproduction	La période nuptiale dure du printemps jusqu'en hiver en région méridionale. L'accouplement a lieu à terre et c'est le mâle qui transporte le couvain à la base des pattes postérieures. Les têtards, peu exigeants, se développent dans des habitats variés. Ils se métamorphosent 2 à 5 mois plus tard avant l'hiver.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce pionnière capable de coloniser des pièces d'eau récentes.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Il occupe avant tout des habitats pionniers, exposés, parfois peu végétalisés. D'autant que son mode de reproduction et la bonne tolérance des têtards quant à leurs milieux aquatiques lui permettent de coloniser des habitats peu propices aux autres espèces. L'hivernage se fait sous un abri (tas de pierres, dalles, débris, souches, ...).
Habitats d'alimentation	
Habitats d'hivernage	


EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est un ibéro-français étendu que l'on rencontre jusqu'en Allemagne et en Suisse.
France	On trouve l'Alyte partout en France mais il devient rare dans le nord et le nord-est.
Région	Bien représenté dans les départements méridionaux, il paraît plus rare dans la Loire, le Rhône, l'Ain et en Savoie.
Département	Présent pratiquement partout.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Bien répartie sur toutes les communes centrales du site B6.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Bonne adaptabilité naturelle de l'espèce aux modifications de son environnement.	Fermeture des milieux pionniers.
FACTEURS HUMAINS	Pièces d'eau artificielles : bassins privés, bassins de rétention, fontaines de village ...	Pollutions importantes ou assèchement des zones de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.
ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

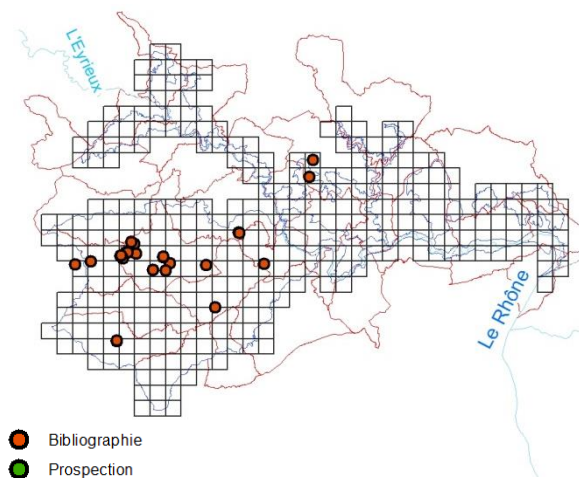
CODE N2000 : 1209	GRENOUILLE AGILE <i>RANA DALMATINA</i> (FITZINGER IN BONAPARTE, 1838)		Modéré
Taxonomie	Amphibien, Anoure, Ranidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : Naturalia		Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grenouille de taille moyenne de couleur brune. Espèce précoce occupant aussi bien des milieux humides temporaires que des milieux permanents (milieux toujours en eau).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

La bibliographie met en exergue la présence de l'espèce sur 4 communes du territoire B6, sur les communes de, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Julien-Labrousse et Chalencon. Sur l'ENS l'espèce a été également identifiée (C ; FAUGIER, GAMAR). La grenouille agile utilise aussi bien les mares permanentes que des points d'eau temporaire. Trois nouvelles stations ont été répertoriées sur la commune de Silhac (cf. carte ci-contre).

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Grenouille de taille moyenne aux teintes rousses avec un museau plutôt pointu, une peau lisse avec des bourrelets dorso-latéraux marqués et parallèles.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Opportuniste, elle se nourrit de divers invertébrés (insectes, gastéropodes, arachnides, diplopodes, ...).
Activité	C'est une espèce précoce : ponte au mois de février.
Reproduction	La période nuptiale dure peu de temps : de fin janvier à mars. Les têtards se développent dans des habitats variés. Ils se métamorphosent 2 à 5 mois plus tard avant l'hiver.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce pionnière capable de coloniser des pièces d'eau récentes.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Elle occupe avant tout des habitats pionniers, exposés, parfois peu végétalisés. Son mode de reproduction et la bonne tolérance des têtards quant à leurs milieux aquatiques lui permettent de coloniser des habitats peu propices aux autres espèces. L'hivernage se fait sous un abri (tas de pierre, dalles, débris, souches, ...).
Habitats d'alimentation	
Habitats d'hivernage	

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Son aire de distribution est disparate mais couvre la plupart des pays d'Europe (absente de la péninsule Ibérique).
France	En France, elle est largement répandue à l'exception des zones sous influence méditerranéenne.
Région	Bien représentée en Rhône-Alpes à l'exception du sud de la Drôme et de l'Ardèche.
Département	Absente au sud du département.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Quatre communes du territoire B6 avec sa présence avérée.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Bonne adaptabilité naturelle de l'espèce aux modifications de son environnement.	Fermeture des milieux pionniers.
FACTEURS HUMAINS	Pièces d'eau artificielles : bassins privés, bassins de rétention.	Pollutions importantes ou assèchement des zones de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.
ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1213	GRENOUILLE ROUSSE <i>RANA TEMPORARIA</i> (LINNAEUS, 1758)		Modéré
Taxonomie	Amphibien, Anoure, Rana		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-



Photo: Naturalia



Photo: A. Pichard-Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH V	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grenouille de taille moyenne de couleur brune. Espèce précoce occupant aussi bien des milieux humides temporaires que des milieux permanents (milieux toujours en eau).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Les données bibliographiques signalent l'espèce aussi bien dans la plaine que sur les hauteurs du territoire B6. Elle est présente sur les communes de Saint Jean-Chambre, Silhac, Saint-Maurice-en-Chalencon, Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Gluiras, Saint Sauveur-de-Montagut, Pranles, Les Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Christol, Saint-Julien-Labrousse. Les prospections ont apportées la connaissance d'une nouvelle station pour l'espèce sur la commune d'Issamoulenc.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**Caractères morphologiques**

Grenouille de taille moyenne aux teintes rouges avec un museau vu de profil court, arrondi et busqué, une peau lisse avec des

bourelets dorso-latéraux marqués et se rapprochant au milieu du dos.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Opportuniste, elle se nourrit de divers invertébrés (insectes, gastéropodes, arachnides, diplopodes, ...).
Activité	C'est une espèce précoce qui pond dès le mois de février. L'activité commence vers janvier-février et se termine vers novembre.
Reproduction	La période nuptiale dure peu de temps, de fin janvier à mars. Les têtards, se développent dans des habitats variés. Ils se métamorphosent 2 à 5 mois plus tard avant l'hiver.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce pionnière capable de coloniser des pièces d'eau récentes.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>) occupe des milieux très variés : milieux stagnants ou légèrement courants, légèrement salins ou franchement acides. Elle fréquente également lacs, étangs, mares, zones lentes des rivières, ruisseaux, bassins divers, tourbières, fossés, prairies humides... L'hivernage se fait sous un abri (tas de pierres, dalles, débris, souches, ...).
Habitats d'alimentation	
Habitats d'hivernage	



EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est une eurasiatique moyenne et septentrionale, que l'on rencontre dans une bonne partie de l'Europe occidentale et orientale. Son aire de répartition atteint la Scandinavie au nord et le nord de l'Espagne au sud.
France	En France, elle est largement répandue à l'exception des zones sous influence méditerranéenne et la plaine de la Gironde.
Région	Bien représentée en Rhône-Alpes à l'exception du sud de la Drôme et de l'Ardèche.
Département	Absente au sud du département.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Au sein du territoire B6 l'espèce est présente dans différentes communes : Silhac, Saint-Maurice-en-Chalencon, Chalencon, Saint Michel-de-Chabrilanoux, Gluiras, Saint Sauveur-de-Montagut, Pranles, Les Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-pape, Saint-Christol, Saint-Julien-Labrousse.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Bonne adaptabilité naturelle de l'espèce aux modifications de son environnement.	Fermeture des milieux pionniers.
FACTEURS HUMAINS	Pièces d'eau artificielles : bassins privés, bassins de rétention.	Pollutions importantes ou assèchement des zones de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.
ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

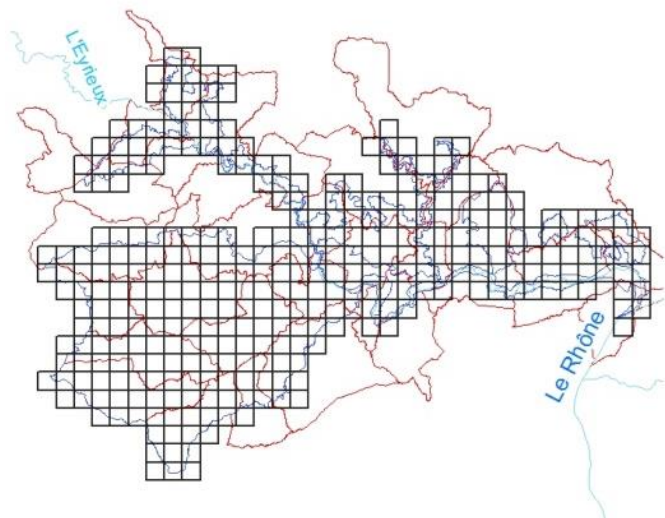
CODE N2000 : 1205	RAINETTE MÉRIDIONALE <i>Hyla meridionalis</i> (BOETTGER, 1874)		Faible
Taxonomie	Amphibien, Anoure, Hylidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: E. Durand-Naturalia		Photo: E. Durand-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Cet anoure de petite taille se reconnaît aisément à sa peau non verruqueuse de couleur vert pomme, comprenant une bande noire en arrière de l'œil.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Selon les données bibliographiques l'espèce est peu présente sur les communes du territoire B6. Saint Laurent-du-Pape et LesOllières-sur-Eyrieux sont les deux communes où l'espèce est mentionnée présente dans le lit majeur de l'Eyrieux. Aucune prospection spécifique n'a été réalisée pour cette espèce.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

Pas de donnée géoréférencée

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Cet anoure de petite taille se reconnaît à sa peau non verruqueuse de couleur vert pomme, à la présence d'une bande noire en arrière de l'œil et à ses longs membres postérieurs. L'absence de bande brun noir sur le flanc la distingue de la Rainette arboricole.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle se nourrit généralement de petites proies (coléoptères, fourmis, diptères...).
Activité	La période d'activité de cette espèce s'étend environ de mars à octobre. Le pic de reproduction est de la mi-avril à la mi-mai.
Reproduction	La période nuptiale débute en mars-avril et se prolonge jusqu'à la fin mai ou au début juin. Les têtards, se développent dans des habitats variés. Ils se métamorphosent en juin-juillet.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce a fort pouvoir de dispersion.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Elle occupe de grande variété de biotope aquatique. Elle fréquente les lacs, étangs, mares, zones lentes des rivières, ruisseaux, bassins divers, fossés, prairies humides...et si possible dépourvus de poisson.
Habitats d'alimentation	L'espèce ne dépasse pas 1 000 m d'altitude.
Habitats d'hivernage	L'hivernage se fait sous un abri (tas de pierres, dalles, débris, souches, ...).

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	C'est une ibéro-française méridionale, répartie dans la Péninsule ibérique, les régions méridionales de la France, le nord de l'Italie et l'Afrique du nord.
France	En France, elle est présente uniquement en région méridionale. Elle atteint l'Isère dans la vallée du Rhône.
Région	Bien représentée en Rhône-Alpes dans le sud de la Drôme et de l'Ardèche, elle se fait plus rare en remontant vers le nord pour atteindre sa limite en Isère.
Département	Présente dans le sud et les plaines du Rhône.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Au sein du territoire B6 l'espèce est présente sur deux communes : Saint-Laurent-du-Pape et Les Ollières-sur-Eyrieux.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : Présente	C : population non isolée, en marge de son aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Bonne adaptabilité naturelle de l'espèce aux modifications de son environnement.	Fermeture des milieux.
FACTEURS HUMAINS	Pièces d'eau artificielles : bassins privés, bassins de rétention...	Pollutions importantes ou assèchement des zones de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.
ESPÈCE	Pas de préconisation de gestion particulière.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

ESPÈCES D'AMPHIBIENS AVÉRÉES ISSUES DU RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE ET NON-INSCRITES À LA DIRECTIVE HABITATS

SALAMANDRETACHETÉE- *SALAMANDRA SALAMANDRA*



(Protection nationale, annexe II de la Convention de Berne, catégorie « à surveiller » de la Liste Rouge Nationale)

Description générale : Urodèle de grande taille qui s'identifie facilement au stade adulte par sa coloration contrastée (corps noir taché ou ligné de jaune).

Répartition : Espèce polytypique dont l'aire de répartition couvre la quasi-totalité de l'Europe. Elle occupe la totalité du territoire national à l'exception des Bouches-du-Rhône. En Rhône-Alpes, elle est commune avec toutefois une faible occupation de la plaine alluviale rhodanienne.

Localisation sur le site B6 : Sur le territoire B6 l'espèce est présente sur l'ensemble des communes.

Ecologie et fonctionnalité : En phase terrestre, elle se rencontre dans les boisements feuillus ou mixtes en plaine comme en altitude. En contexte plus xérique, elle apprécie plutôt les fonds de vallon plus frais. L'habitat de reproduction est une zone humide aux eaux de bonne qualité, faiblement courantes avec de faibles variations thermiques.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : Sa situation n'est pas préoccupante, même si elle paye un lourd tribut au trafic routier et à la multiplication des voies de circulation.

TRITON PALMÉ - *LISSOTRITON HELVETICUS*

(Protection nationale, annexe III de la Convention de Berne, catégorie « à surveiller » de la Liste Rouge Nationale)



Description générale : Urodèle brunâtre-orangé de petite taille qui s'identifie par une palmure aux pattes postérieures, une queue comprimée avec un apex filiforme.

Répartition : Espèce européenne avec une répartition limitée au nord de l'Espagne, la France et l'Europe du Nord. En France, sa répartition est large mais évite une grande partie de la région PACA.

Localisation sur le site B6 : Sur le territoire B6 l'espèce est présente sur les communes suivantes : Beauvène, Saint Barthelemy-le-Meil, Chalencon, Vernoux-en-Vivarais, Saint Michel-de-Chabrilanoux, Saint Fortunat, Gilhac-et Bruzac, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Christol, Saint-

Julien Labrousse, Silhac

Ecologie et fonctionnalité : Peu exigeant dans le choix de ses habitats, il occupe une grande variété de milieux aquatiques à courant faible ou nul bordé d'un cordon boisé ou arbustif.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : Si la disparition de bon nombre de zones humides a certainement causé sa régression, la création de bassins artificiels (mares agricoles, canaux d'irrigation, jardins,...) a été profitable à l'espèce. En limite d'aire, l'espèce régresse fortement du fait de la multiplication des activités humaines dans les grandes plaines alluviales. Plus localement, le curage fréquent des canaux d'irrigation peut sensiblement affecter certaines populations.

TRITON ALPESTRE - *ICHTHYOSAURA ALPESTRIS*

(Protection nationale, annexe III de la Convention de Berne, catégorie « vulnérable » de la Liste Rouge Nationale)

Description générale : Urodèle de taille moyenne qui s'identifie rapidement par son ventre uniformément orangé et ses



ponctuations sur les flancs. Ses habitats aquatiques sont des mares ou des bassins d'eau froide, des trous d'eau dans des prés inondés ou encore des lacs et des ruisselets d'altitude.

Répartition : Espèce européenne dont l'essentiel des populations se rencontre dans le centre et le nord de l'Europe. En France, sa distribution suit le nord de la Loire et rejoint l'arc alpin jusque dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il est relativement bien présent dans le nord de la région Rhône-Alpes (rare en Ardèche et en Drôme).

Localisation sur le site B6 : Dans le site B6 une seule commune et une seule mare à fait l'objet d'observation de l'espèce à Saint-Julien Labrousse (Hors site B6). Les prospections de 2013 n'ont pas permis de trouver de nouvelles stations, malgré l'étude du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Le manque de mares dans le secteur lui est défavorable.

Ecologie et fonctionnalité : Ses habitats aquatiques sont des mares ou des bassins d'eau froide, des trous d'eau dans des prés inondés ou encore des lacs et des ruisselets d'altitude.

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : La disparition progressive de ses habitats de prédilection (réseau de mares) se traduit par un recul des effectifs. Cette situation est encore plus marquée sur les populations en limite d'aire. La diminution des sites de reproduction et la multiplication des voies de circulation sont les principales sources de menace qui concernent cette espèce. Sur le site B6 l'embroussaillage trop avancé, sans lisière exposé, ainsi que l'assèchement et le drainage de zones humides sont des facteurs défavorables à la préservation de l'espèce.

PÉLODYTE PONCTUÉ - *PELODYTES PUNCTATUS*

(Protection nationale, annexe III de la Convention de Berne, catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge Nationale).

Description générale : Ce petit crapaud élancé est doté d'une peau granuleuse aux teintes souvent persillées sur les verrues.

Répartition : Circonscrit à la France et à l'est de la péninsule Ibérique, sa distribution peut être qualifiée de méridionale étendue. En France, il n'est commun qu'en zone méditerranéenne et sur le littoral atlantique.

Les régions PACA et Languedoc-Roussillon (particulièrement la moitié est) ont une grande responsabilité pour l'espèce au niveau national. En Rhône-Alpes, il n'est réellement présent que dans les départements sous influence méditerranéenne (Ardèche et Drôme).

Localisation sur le site B6 : La présence de l'espèce est avérée sur une seule commune du territoire B6, Saint-Julien Labrousse.

Ecologie et fonctionnalité : Il utilise une grande variété d'habitats avec toutefois un sol peu profond et toujours quelques points d'eau, même artificiels ou temporaires (prairies, garrigues, landes, pelouses) ou plus fermés (forêts alluviales par exemple).

Dynamique et vulnérabilité de l'espèce : La tendance à la fermeture des zones humides et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles expliquent le recul général de l'espèce. Le développement du couvert végétal (notamment arboré) limite ainsi l'attractivité des sites de reproduction pour le péloodyte.

CRAPAUD COMMUN – BUFO BUFO

(Protection nationale, Annexe 3 de la Convention de Berne, catégorie «Préoccupation mineure » de la Liste Rouge Nationale)





Description générale : Crapaud robuste de taille moyenne à grande. Il se reconnaît à ses pupilles rouges ou orange et ses glandes parotoïdes proéminentes, divergentes et allongées.

Répartition : Son aire s'étend sur toute l'Eurasie et en Afrique de nord. En France elle est présente dans tous les départements sauf la Corse.

Localisation sur le site B6 : Sur le territoire B6 l'espèce est présente sur l'ensemble des communes.

Ecologie et fonctionnalité : Espèce exploitant de nombreux milieux différents, depuis le niveau de la mer jusqu'aux étages montagnards. Ces habitats de prédilection sont les boisements frais de feuillus ou mixtes.

Dynamique et vulnérabilité : L'espèce est commune dans la région, la Dordogne lui fournissant des milieux particulièrement favorables. Les populations ne présentent pas de tendance à la diminution malgré le tribut lourd qu'elle paye aux routes dans certains secteurs. Les œufs et les têtards ne sont pas prédatés par les poissons, ce qui lui a permis de coloniser les étangs de pêche.

CODE N2000 : 1303	PETIT RHINOLOPHE <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)		Assez fort
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	652 sites en France	27 sites en Rhône-Alpes	9 sites en Ardèche
			
Photo: E.Durand-Naturalia		Photo: F. Bastélica-Naturalia (<i>in situ</i>)	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes) - VU en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

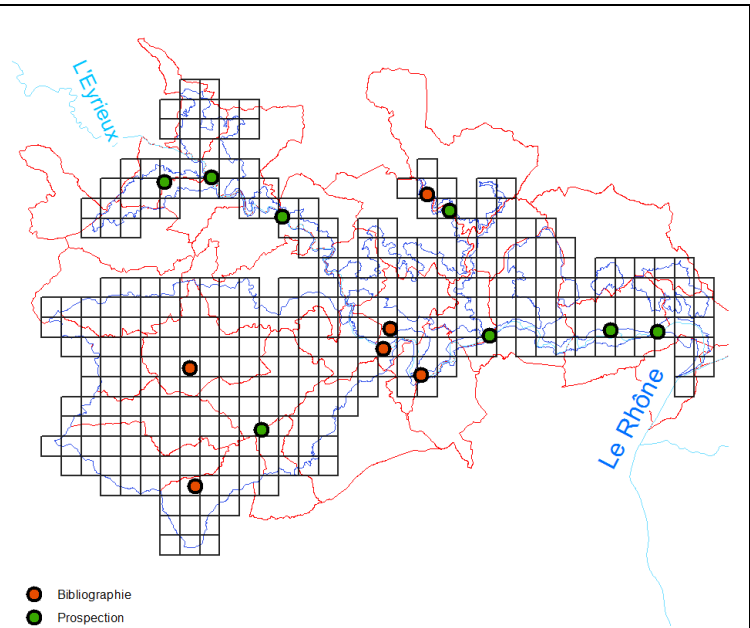
C'est le plus petit des Rhinolophes. Caractérisé par sa manière de s'envelopper dans ses ailes, il colonise isolément ou en petits groupes tous types de cavités souterraines en période hivernale. En été, il fréquente essentiellement le bâti. Présent en plaine et dans les vallées chaudes de moyenne montagne, il apprécie les paysages structurés pour ses déplacements et semble lié aux forêts de feuillus et à la proximité de l'eau pour ses territoires de chasse.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

Le Petit rhinolophe est connu sur tous les départements de Rhône-Alpes, tout particulièrement en Ardèche. Il est présent dans les sites Natura 2000 à proximité du B6 : B 25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et de B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône ». La ripisylve de ces cours d'eau laisse présager une continuité entre ces populations.

Des gîtes ont été découverts sur le site B6 lors des prospections effectuées par le GCRA pour le PNR MA, par exemple la mine du ravin de Ribemale à St-Michel-de-Chabrillanoux, ou dans du bâti avec notamment une colonie de parturition dans l'ancien moulinage de Monépia à Vernoux-en-vivarais.

D'autres gîtes ont été identifiés lors des prospections de bâti dans le cadre de l'étude DOCOB en juillet 2013, notamment une colonie de parturition avec 31 individus recensés à Saint-Pierreville chez un particulier et 2 individus (1 adulte et 1 jeune) dans un ancien moulinage à Saint-Vincent-de-Durfort.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Le Petit rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens. L'appendice nasal en fer à cheval est caractéristique. Les oreilles se terminent en pointe et sont dépourvues de tragus. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un petit sac noir pendu. La face dorsale est gris-brun sans teinte roussâtre et la face ventrale est grise à gris-blanc clair. Insectivore, le type de proie du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Insectivore, les insectes associés aux milieux aquatiques ou boisés humides apparaissent comme les principaux ordres consommés. Le Petit rhinolophe consomme donc principalement diptères et trichoptères en début et fin de saison et diversifie son régime en été avec l'augmentation de la biomasse en lépidoptères, coléoptères, névroptères et aranéidés.
Activité	Il hiberne d'octobre à avril, isolément ou en groupe très lâche mais sans jamais entrer en contact avec ses congénères. Très sédentaire, il effectue généralement des déplacements de moins de 10 km entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Ces derniers peuvent même être localisés dans le même bâtiment (respectivement dans le grenier et la cave par exemple). Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins 2 à 3 fois au gîte pour allaiter. Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts et recherche la proximité immédiate de murs, lisières boisées, haies et autres alignements d'arbres. Les corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2-4 km autour du gîte.
Reproduction	La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de quelques femelles à rarement plus d'une centaine). Cette espèce cohabite parfois avec d'autres chiroptères dans ses gîtes de reproduction, toutefois sans jamais se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.
Capacités de régénération et de dispersion	Le Petit rhinolophe montre un fort niveau de dispersion hivernal. Toutefois, il ne s'agit pas d'une espèce migratrice. Habituellement, le territoire annuel s'étend sur un rayon d'une dizaine de kilomètres.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Les gîtes de mise bas sont très généralement localisés dans le bâti où l'espèce recherche les volumes sombres et chauds accessibles en vol : granges, combles, cabanons, caves chaudes. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau local.
Habitats d'alimentation	La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. Il recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent de linéaires arborés de type haie (bocage) oulisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) souvent souterraines, aux caractéristiques bien définies : obscurité totale, température comprise entre 4°C et 16°C, degré d'hygrométrie généralement élevé, tranquillité absolue.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'aire de répartition du Petit rhinolophe couvre l'Afrique du Nord jusqu'à l'Arabie Saoudite et la partie occidentale du continent eurasiatique depuis les îles britanniques jusqu'en Asie Centrale. Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Suisse.
France	Il est répandu sur presque tout le territoire hormis dans le Nord-Pas-de-Calais et dans certains départements d'Ile de France et en Alsace. Les plus fortes densités semblent présentes dans les régions Bourgogne, Midi-Pyrénées, Corse et Aquitaine (50% des effectifs hivernaux et 40% des hivernaux). Une enquête réalisée en 2004 a permis de doubler le nombre de sites connus ainsi que les effectifs comptés pendant les périodes estivales et hivernales. L'effectif cumulé des reproducteurs est deux fois plus important que celui des hivernants ; ceci s'explique aisément par la dispersion des individus dans les innombrables gîtes hivernaux favorables à l'espèce.
Région	Implanté dans toute la région Rhône-Alpes, il semble plus fréquent dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme et le Rhône et, dans une moindre mesure, dans l'Isère et la Savoie. Des colonies de reproduction sont connues partout, sauf dans le Rhône. Dans la Drôme, les populations semblent se maintenir principalement dans les secteurs de Die, des Baronnies et la vallée de la Gervanne (Greff, 2002). Les populations et les sites d'observation du Petit Rhinolophe ont fortement diminué depuis un siècle : un quart des gîtes a disparu malgré l'augmentation des observateurs.
Département	L'espèce a vu sa population diminuer nettement au cours des dernières décennies. Elle semble être plus abondante dans le sud du département avec la présence d'un réseau karstique plus important comme par exemple les grottes de Champclos, des Assiettes, des Vans ; du Nègre, des Cayres. Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B15 - FR8201663 « Affluents rive droite du Rhône » et sur l'ENS de la Boissine. Il est probable que d'autres gîtes existent pour l'espèce dans ou à proximité du site B6.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Le Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) a été observé en gîte, dans plusieurs bâtiments (moulin, cabanon agricole, maison ancienne et/ou abandonnée, cave, ...), avec parfois la présence de jeunes individus, sur les communes de Saint-Pierre-ville, Saint-Vincent-de-Durfort. Le plus gros effectif a été de l'ordre d'une trentaine d'individus. Quelques cavités sont également connues pour abriter du Petit Rhinolophe sur la commune de St-Michel-de-Chabrillanoux (mine) par exemple. Lors des inventaires acoustiques, l'espèce a fait l'objet de quelques contacts acoustiques répartis sur l'ensemble du site malgré le faible pouvoir de détection de l'espèce.	



ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat	Evaluation globale	Priorité d'action

					d'espèce		
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<ul style="list-style-type: none"> - Paysages semi-ouverts où alternent réseau linéaire boisé et forêt avec corridors boisés. Offrant une mosaïque de milieux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Milieux homogènes. - Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation. - Agriculture extensive et système de haies. - Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables). - Fermeture de sites souterrains, pose de grillages « anti-pigeons » dans les bâtis. - Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). - Développement de l'éclairage nocturne, notamment des bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction.

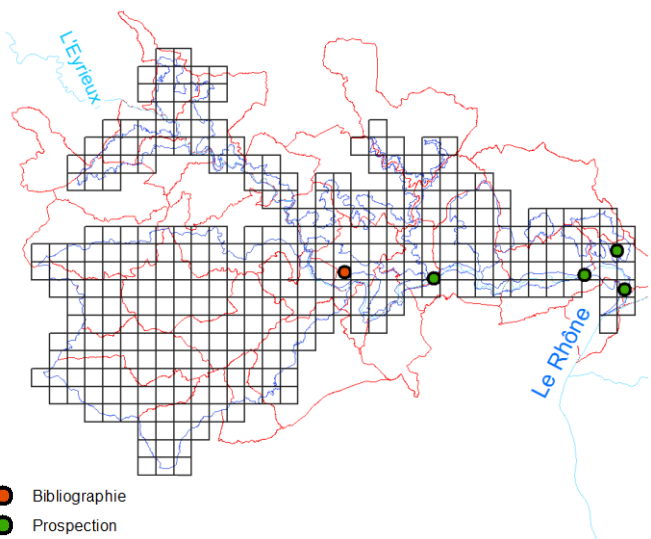
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche, limitation de l'emploi de pesticides...); - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants); - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route); - Limiter l'emploi de vermifuges à base d'ivermectine sur le bétail et les remplacer par des produits moins nocifs.
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter et limiter les éclairages publics; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Parmi les chiroptères, c'est certainement une des espèces de l'annexe II de la directive habitat les plus représenté du site B6. Des inventaires ciblés doivent être réalisés afin de connaître les sites de parturition de l'espèce. Les sites les plus importants devront faire l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer la dynamique de la population locale.</p>

Code N2000 : 1304	GRAND RHINOLOPHE <i>RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM</i> (SCHREBER, 1774)		Assez fort
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	690 sites en France	26 sites en Rhône-Alpes	8 sites en Ardèche
			
Photo: F. Bastélica-Naturalia		Photo: F. Bastélica-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes) - EN en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Plus grand Rhinolophidé européen, le Grand rhinolophe est facilement reconnaissable à son faciès très particulier en forme de fer à cheval. D'une envergure de 35 à 40 cm et d'un poids de 17 à 30 g, ses milieux de prédilection pour la chasse sont les pâtures entourées de haies hautes et denses. En période hivernale, il se suspend au plafond des cavités souterraines en s'enroulant dans ses ailes noires tandis que, pendant l'été, moulins et autres grandes bâtisses aux multiples étages et aisément pénétrables ont la faveur de l'espèce.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'espèce a été contactée par détection acoustique à de faibles reprises. Elle a toutefois été mentionnée dans une cavité (mine) lors des prospections réalisées en 2009 par le PNR MA à Saint-Michel-de-Chabrilanoux et sur l'ENS de la Boissine.</p> <p>Elle est présente dans deux sites Natura 2000 à proximité de celui-ci : B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et de B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône ».</p> <p>Un individu a été observé au Château de La Voulte sur Rhône.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Le Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) possède un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. L'appendice supérieur de la selle est court et arrondi et l'appendice inférieur pointu. La lancette est de forme triangulaire.</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe est suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, avec un aspect caractéristique de cocon. Son pelage est plus ou moins teinté de roux (gris cendré chez les jeunes), sa face dorsale gris-brun ou gris fumé et sa face ventrale est gris-blanc à blanc-jaunâtre.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le régime alimentaire varie en fonction des saisons et des pays. Aucune étude n'a encore été menée en France. Les femelles et les jeunes ont des régimes alimentaires différents. Les insectes coprophages se développant dans les déjections du bétail jouent un rôle primordial pour l'alimentation des jeunes.
Activité	Le Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. L'espèce est sédentaire (déplacement maximum connu : 180 km). Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver. Zones de chasse dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km.
Reproduction	Accouplement de l'automne au printemps. En été, la ségrégation sexuelle semble totale. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes). Les mises-bas interviennent de mi-juin à fin juillet. Un seul petit est mis au monde chaque année et devient indépendant après 45 jours. <i>Le Grand rhinolophe forme régulièrement des colonies mixtes avec le Murin à oreilles échanquées.</i>
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire et relativement fidèle à ses gîtes. Ses déplacements entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage n'excèdent que rarement la trentaine de kilomètres.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Gîtes de reproduction variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles désaffectés, vieux moulins, combles d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entre tenus, mais aussi galeries de mines, grottes et cavités suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de gîtes de repos nocturne ou de gîtes d'estivage.
Habitats d'alimentation	Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies pâturées par des bovins ou des ovins, des ripisylves, de landes, de friches. Le Grand rhinolophe étant une espèce de contact, les habitats prospectés présentent en général un paysage très structuré tant verticalement (haies, lisières, talus, cours d'eau, sous-bois...) qu'horizontalement (mosaïque d'habitats semi-ouverts). L'absence de ces structures paysagères est souvent rédhibitoire pour l'espèce.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines, aux caractéristiques précises : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	En Europe, le Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) se rencontre dans toute la partie occidentale, méridionale et centrale du continent jusqu'en Roumanie et aux îles Égéennes. L'espèce est rare et en fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse.
France	Présents dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les pays limitrophes. Les populations les plus importantes se concentrent le long de la façade atlantique avec près de 60% des effectifs hivernants nationaux connus. Décline l'espèce dans le nord de la France et en Alsace, et faibles effectifs dans le quart sud-est du pays.
Région	Il est noté dans tous les départements, évitant toutefois la haute montagne, les zones fortement urbanisées et les espaces de monoculture intensive (Noblet, 2002). Le nombre de colonies de reproduction dans la région a diminué et le Grand rhinolophe reste localisé, en phase de stagnation ou de régression, avec de faibles effectifs.

Département	En Ardèche, l'espèce semble essentiellement présente dans la zone subméditerranéenne du département. Elle est notée dans de très nombreux sites d'hivernage, comme sur le site du Pourrat dans les environs d'Annonay et aussi la grotte des Cayres, à Berrias-et-Casteljau où plus d'une centaine d'individus y sont recensés depuis 1997. Une baisse notable y est toutefois constatée depuis 3 ans. La population de Grand Rhinolophe, bien que difficiles à évaluer, semblent continuer à régresser et cela notamment depuis quelques dizaines d'années (Faugier et Issartel, 1993). Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône », B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et sur l'ENS de la Boissine. Il est probable que d'autres gîtes existent pour l'espèce dans ou à proximité du site B6.
--------------------	---

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Grand rhinolophe a été observé en gîte, dans un château à La Voulte-sur-Rhône et dans une mine à St Michel-de-Chabrillanoux. Lors des inventaires acoustiques, l'espèce a fait l'objet de quelques contacts acoustiques répartis essentiellement sur la partie ouest du site.

ETAT DE CONSERVATION



Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	R : rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	D : Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés. Milieux humides, offrant une mosaïque d'habitat.	Milieus homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). Agriculture extensive et système de haies. Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables). Fermeture de sites souterrains, pose de grillages « anti-pigeons » dans les bâtis. Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves. Développement de l'éclairage nocturne, notamment des bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction.
PRECONISATIONS DE GESTION		
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; 	

ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances concernant la biologie de l'espèce. La recherche des colonies de reproduction, lesquelles peuvent accueillir des effectifs importants et de plus souvent associés au Murin à oreilles échancrées, est hautement prioritaire pour la conservation des populations. Les habitats de chasse de cette espèce mériteraient d'être caractérisés. L'impact sur l'espèce de l'utilisation de certains produits vermifuges à forte rémanence est à préciser. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
---------------	---

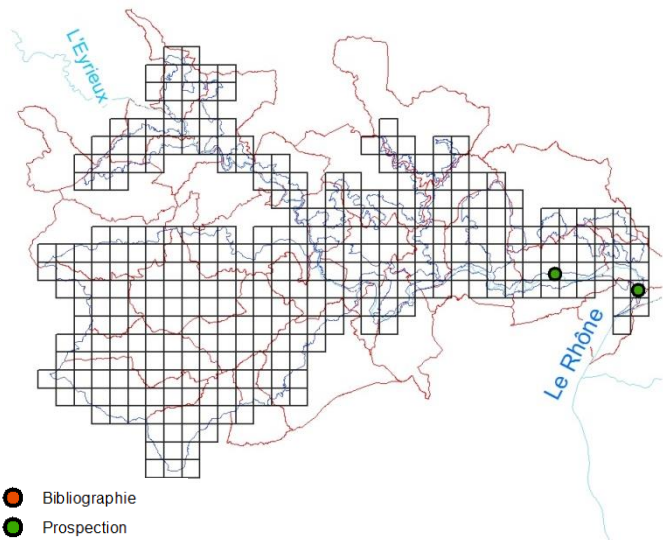
INDICATEURS DE SUIVI

Les connaissances de l'espèce sur le site B6 demandent à être approfondies. Des inventaires ciblés ou de la télémétrie doivent être réalisés afin de localiser les gîtes de parturition de l'espèce mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude. Le ou les sites les plus importants devront faire l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer la dynamique de la population locale.

CODE N2000 : 1310	MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS <i>MINIOPTERUS SCHREIBERSII</i> (KUHL, 1817)		Modéré
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Minioptéridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	283 sites en France	17 sites en Rhône-Alpes	5 sites en Ardèche
			
Photo: F. Bastélica-Naturalia		Photo: F. Bastélica-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	VU (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Minioptère de Schreibers est une chauve-souris cavernicole d'affinité méridionale de taille moyenne, au museau court et aux oreilles ne dépassant quasiment pas du pelage de son crâne. Il chasse aussi bien en lisières, sur des mosaïques d'habitats que dans des zones éclairées artificiellement.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Aucun gîte n'a été recensé pour l'espèce sur le site B6. Elle a toutefois été mentionnée sur l'ENS de la Boissine et est présente sur le site Natura 2000 B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre ».</p> <p>Les habitats de chasse utilisés par l'espèce étant très variés (ripisylve, canopée forestière, alignements d'arbres et même zones éclairées de centre-ville), elle a été contactée à de nombreuses reprises lors des prospections acoustiques de 2013.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le Minioptère de Schreibers est un chiroptère de taille moyenne, au front bombé caractéristique. Le museau est court et clair et les ailes longues et étroites. Cette espèce se distingue des autres espèces de chiroptères européens par une fécondation qui a lieu immédiatement après l'accouplement. L'implantation de l'embryon est différée à la fin de l'hiver, lors du transit vers les sites de printemps.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Les Lépidoptères constituent l'essentiel du régime alimentaire des animaux de mai à septembre (en moyenne 84% du volume). Des invertébrés non volants sont aussi capturés. Ce régime alimentaire, très spécialisé, est à rapprocher de celui de la Barbastelle. Un autre type de proie secondaire apparaît : ce sont les Diptères.
Activité	C'est une espèce strictement cavernicole qui se déplace généralement sur de longues distances maximales de 150 km entre ses gîtes d'hiver et d'été en suivant des routes migratoires saisonnières. Ses rassemblements comprennent fréquemment plus d'un millier d'individus. Dès février-mars, les Minioptères abandonnent les sites d'hibernation pour rejoindre tout d'abord des sites de transit situés à une distance moyenne de 70 km. Mâles et femelles constituent là des colonies mixtes. Les femelles quittent ensuite ces gîtes sprintaires pour rejoindre les sites de mise bas où elles s'installent au mois de mai.
Reproduction	La maturité sexuelle des femelles est atteinte à 2 ans, la mise bas donne lieu généralement à 1 jeune par an. Parade et rut : dans nos régions tempérées, dès la mi-septembre avec un maximum au mois d'octobre. Le Minioptère se distingue des autres espèces de chiroptères européens par une fécondation qui a lieu immédiatement après l'accouplement. L'implantation de l'embryon est différée à la fin de l'hiver, lors du transit vers les sites de printemps.
Capacités de régénération et de dispersion	Migrateur saisonnier, le Minioptère de Schreibers entreprend des déplacements de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres entre ses gîtes d'hiver et d'été. Il se déplace rapidement et peut en quelques jours couvrir des distances de plusieurs centaines de kilomètres.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	C'est une espèce strictement cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes. En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voies anciennes, mines ou uivaducs) chaudes et humides (température supérieure à 12°C).
Habitats d'alimentation	L'espèce utilise une très large gamme d'habitats pour se nourrir : les lisières forestières, les ripisylves, les alignements d'arbres et les villages éclairés sont les plus utilisés.
Habitats d'hivernage	En hiver, il gîte uniquement dans des cavités naturelles ou artificielles, dont les températures, souvent constantes, oscillent de 6,5 °C à 8,5 °C. L'hibernation, qui débute en décembre, est relativement courte.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	En Europe, sa répartition est méditerranéenne à para-méditerranéenne avec une limite septentrionale reliant la vallée de la Loire et le Jura au Tatra en Slovaquie. Il semble encore bien présent dans le sud (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Italie, Espagne et Portugal) avec de importantes populations dans des cavités. En raison d'une stricte troglophilie, l'espèce est menacée et étroitement dépendante d'un nombre limité de refuges, en particulier en période hivernale.
France	Sa répartition est liée aux milieux karstiques. Elle est présente sur toute la bordure méditerranéenne, dans le quart sud-ouest (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées), en Rhône-Alpes jusqu'en Franche-Comté. Certaines régions, comme la Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence et Rhône-Alpes, ont vu disparaître des colonies depuis les années 60. 7 cavités, comptant chacune entre 10 et 50 000 individus, rassemblent près de 85 % de la population hivernante connue. La population nationale a été estimée en 1995 à 211 109 individus. En 2003, les dénombrements simultanés dans 22 sites majeurs ont permis de constater un effondrement des effectifs consécutifs à une

	épizootie survenue en 2002. Les effectifs nationaux en 2007 tournent autour de 110 000 individus.
Région	Les plus grands rassemblements sont observés dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. En Drôme, 4 sites abritent des essaims en reproduction. Le tunnel du château de la Borie accueille une colonie de parturition de l'espèce qui rassemble environ 50 % de l'effectif reproducteur de Rhône-Alpes (Vincent et Issartel, 2005). L'espèce a connu une importante baisse de ses effectifs ces dernières années. Elle semble plus stable depuis 3-4 ans.
Département	<p>Bien que tout le tiers sud-est du département de l'Ardèche soit riche en cavités naturelles, les colonies de Minioptères sont plutôt rares et leurs effectifs peu importants sont en régression. Sur trois colonies connues de 1953 à 1960, il n'en reste qu'une en 1980 (Faugier, 1983). En 1993, C. FAUGIER note que sur 230 cavités prospectées, seulement 7 ont permis d'observer des rassemblements pour l'espèce.</p> <p>La plus ancienne et unique colonie de parturition du département se trouve dans la grotte de Meysset. Ce site, contrôlé annuellement depuis 1978, abrite environ 400 individus (Faugier et Issartel, 1993). En 1992, 300 individus étaient observés dans un second site : la Baume de Vogüé.</p> <p>Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et sur l'ENS de la Boissine.</p>

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Il a été recensé lors de déplacements et/ou en chasse dans la basse vallée de l'Eyrieux près de l'embouchure du Rhône. De plus, l'espèce est connue pour parcourir de longues distances pour se rendre sur son site de chasse. Elle est donc susceptible de venir d'une cavité située à plusieurs dizaines de kilomètres, hors du périmètre d'étude.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	V : très rare,	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne ou réduite.	C : restauration difficile ou impossible.	D : Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de cavités souterraines ; Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieus homogènes ; Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies ; Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes) ; Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables) ; Fermeture de sites souterrains ; Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves ; Dérangement des animaux en hibernation (augmentation de la fréquentation humaine du milieu souterrain).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en milieu souterrain, limitation ou interdiction de leur accès au public ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, les gestionnaires forestiers et les acteurs du monde agricole à la préservation des Chiroptères ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

INDICATEURS DE SUIVI

L'espèce utilise les marges du territoire B6 pour chasser. Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1308	BARBASTELLE D'EUROPE <i>BARBASTELLA BARBASTELLUS</i> (SCHREBER, 1774)		Modéré
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	405 sites en France	20 sites en Rhône-Alpes	4 sites en Ardèche



Photo: R. Sauve-Naturalia



Photo: B. Allegrini-Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes) – VU en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Typiquement forestière, que ce soit pour son gîte et/ou son territoire de chasse, la Barbastelle d'Europe est une espèce singulière de taille moyenne reconnaissable à son faciès noir anthracite très particulier et à ses grandes oreilles qui se rejoignent à la base du front.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Elle a été contactée par détection acoustique à plusieurs reprises sur les communes de Saint-Julien-le-Roux, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Etienne-de-Serre et sur la moyenne vallée de l'Eyrieux.</p> <p>Un gîte de parturition a été découvert lors des prospections du GCRA pour le PNRMA sur la commune de Saint-Julien-du-Gua.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
La Barbastelle est une chauve-souris de taille moyenne. La face noirâtre est caractéristique avec un museau court et des oreilles très larges. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	La Barbastelle est l'un des chiroptères européen dont le régime alimentaire est le plus spécialisé. Celui-ci consiste essentiellement en lépidoptères (73 à 100% des proies). Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.
Activité	Le rythme d'activité de cette espèce est encore mal connu. Certaines études révèlent une période de chasse durant les 2 à 3 heures suivant le coucher du soleil, suivie d'une période de repos en milieu de nuit. Une nouvelle phase de chasse avant l'aube semble habituelle. Les colonies de Barbastelles sont arboricoles ou anthropiques.
Reproduction	La maturité sexuelle des femelles est atteinte dès la première année. Les périodes d'accouplement débutent dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut se poursuivre dans les gîtes d'hibernation jusqu'en mars. La majorité des femelles sont toutefois fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de reproduction sont assez petites (5 à 20 femelles en général), et se déplacent au moindre dérangement. La mise-bas a lieu dès la mi-juin. Généralement un seul petit, parfois deux, notamment dans le Nord de l'Europe.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce n'est pas considérée comme migratrice avec des déplacements saisonniers souvent inférieurs à 40 kilomètres.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	En été, on la trouve dans les fissures des bâtiments, derrière les volets, dans les trous ou fissures d'arbres ou dans les entrées de grottes. Elle utilise toujours des fissures de 2 à 3 cm d'ouverture sur une quinzaine de centimètres de profondeur.
Habitats d'alimentation	Elle affiche une préférence marquée pour les forêts de feuillus ou mixtes matures avec présence de sous-strates. La chasse s'effectue préférentiellement le long des lisières extérieures (écotone, canopée) et dans les couloirs intérieurs (allées et layons forestiers). La chênaie pubescente, la châtaigneraie et la hêtraie sont particulièrement appréciées. La présence de zones humides en milieu forestier semble favoriser l'espèce.
Habitats d'hivernage	En hiver, on la trouve dans les fissures de falaises, à l'entrée des galeries de mines et des grottes, sous les ponts, les anciens tunnels ferroviaires.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Son aire de répartition couvre les îles Canaries, le Maroc et une grande partie de l'Europe depuis le Portugal jusqu'au sud de la Suède et de la Norvège. Elle atteint le Caucase à l'est. Elle connaît un fort déclin depuis le milieu du 20 ^{ème} siècle. Probablement éteinte en Belgique et aux Pays-Bas, elle est actuellement considérée comme très rare en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Espagne et en Yougoslavie.
France	Rencontrée dans la plupart des départements, elle semble plus abondante dans les régions de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest où plusieurs colonies hivernales et estivales sont connues. Elle semble rare ou localisée dans les départements méditerranéens, sauf en Corse. Elle est rare à très rare en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Alsace et Ile-de-France. Cette espèce peut être considérée comme rare à localement commune. La Barbastelle est observée dans toutes les régions en hiver, contre seulement 15 en été (données SFEPM 2004). Quelques sites de rassemblements hivernaux importants pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus sont connus en Franche-Comté, dans le Pays de la Loire, en Rhône-Alpes, en Champagne-Ardenne, en Auvergne et en Aquitaine.
Région	Elle apparaît dans tous les départements, avec un maximum de contacts dans les pays de la Loire et la Savoie (Prat, 2002). Le sud de la Drôme et de l'Ardèche hébergent des populations en densité bien plus faible. Les rassemblements importants (plus de cent individus) restent rares dans la région (5 sites connus en France dont 1 dans la Loire). Du fait de données insuffisantes, l'état de conservation de l'espèce en Rhône-Alpes reste inconnu.

Département	En Ardèche, en dehors d'un site d'hivernage régulier pour moins de 10 individus, elle est contactée chaque année, çà et là. En 2009, lors des prospections du GCRA pour le PNR MA, la première colonie de parturition pour le département a été trouvée dans un bâti à St Julien du Gua.
--------------------	--

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) a été contactée par détecteur d'ultrasons à plusieurs reprises sur le site sur les communes de Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Etienne-de-Serre. L'espèce n'a jamais été observée en gîte durant les prospections de 2013. Il est donc difficile d'estimer son statut sur le site.

Toutefois, le recueil bibliographique a permis de mettre en évidence sa présence sur d'autres communes comme à Gluiras, à St-Julien-du-Gua et à Silhac (PNR MA 2009).

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	A : restauration facile.	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de cavités souterraines Forêts climaciques	
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements ; Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux ; Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ; Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.



PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Adapter et limiter les éclairages publics.
-------------------------	---

ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
---------------	---

INDICATEURS DE SUIVI

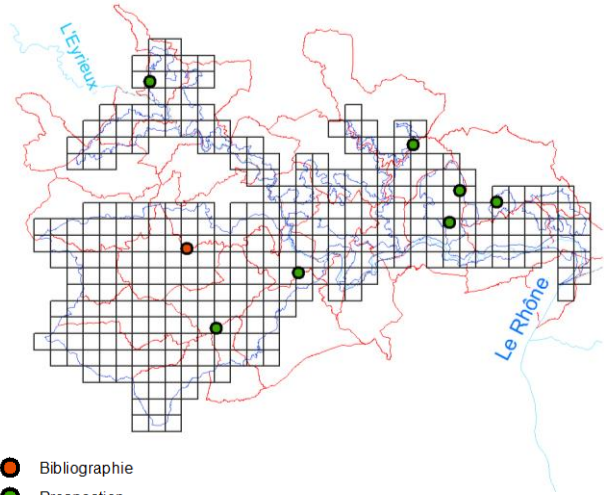
<p>Une seule colonie de parturition connue pour cette espèce sur le territoire B6. Une recherche de gîtes devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude.</p>

CODE N2000 : 1321		MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES <i>MYOTIS EMARGINATUS</i> (E. GEOFFROY, 1806)		Modéré
Taxonomie		Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente		501 sites en France	21 sites en Rhône-Alpes	7 sites en Ardèche
				
Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: F. Bastelica-Naturalia (<i>in situ</i>)		
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)	
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)	
Protection nationale	PN	Région	VU (LR Rhône-Alpes) – Données insuffisantes en hibernation	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Murin à oreilles échanrées est une chauve-souris de taille moyenne au pelage épais et laineux bien souvent de couleur rousse. Strictement cavernicole en hiver, l'espèce fait preuve d'un certain éclectisme en été en estivant aussi bien dans des cavités arboricoles qu'en bâti. Pour son alimentation, l'espèce recherche préférentiellement les milieux forestiers ou boisés.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

<p>Il a été contacté par détection acoustique à plusieurs reprises sur différentes communes comme à Saint-Julien-Labrousse, Saint-Sauveur-de-Montagut, Vernoux-en-Vivarais et Gilhac-et-Bruzac. Aucun gîte n'a été découvert sur le site B6 lors des prospections de 2009 du GCRA pour le PNRMA, ni par les prospections de Naturalia en 2013. Des gîtes existent sur le territoire du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche hors site B6.</p> <p>Deux autres sites Natura 2000 font mention de la présence de l'espèce : le site B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.</p>	
--	--

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

C'est une chauve-souris de taille moyenne, les oreilles possèdent une échancrure aux 2/3 du bord externe du pavillon. Le museau est marron clair assez velu, le pelage est épais et laineux, gris-brun ou gris-fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce. Les jeunes ont le pelage grisâtre.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Le régime alimentaire est constitué essentiellement de Diptères (<i>Musca</i> sp.) et d'Arachnides (Argiopidés) qu'elle capture dans le feuillage. L'un ou l'autre de ces deux groupes d'invertébrés domine selon les milieux ou les régions d'études. Les autres proies (Coléoptères, Névroptères et Hémiptères) sont occasionnelles et révèlent surtout un comportement opportuniste en cas d'abondance locale.
Activité	C'est une espèce relativement sédentaire. Les déplacements entre les gîtes d'été et d'hiver n'excèdent habituellement pas 40 km. Les animaux ne prennent habituellement leur envol qu'à la nuit complète. En période estivale, ils peuvent s'éloigner jusqu'à 10 km de leur gîte.
Reproduction	Les femelles sont fécondables au cours du second automne de leur vie. Les copulations se font à cette saison. La durée de la gestation est de 50 à 60 jours. La mise-bas survient entre mi-juin à fin juillet en France. Les gîtes de parturition sont localisés dans des grottes chaudes ou des combles de bâtiment. Un seul petit est produit par les femelles. Les colonies de reproduction sont de taille variable (de 20 à 500 individus en moyenne et exceptionnellement jusqu'à 2000 adultes), régulièrement associées au Grand Rhinolophe.
Capacités de régénération et de dispersion	Il n'existe pas de découverte liée à un comportement migratoire avéré malgré les fortes disparités entre les populations hivernantes et en estivage.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge ; les femelles dans les gîtes de mise bas ou les mâles dans leur gîte d'estivage ou de transit supportent une faible luminosité. Hors région méditerranéenne, les colonies de mise bas sont généralement localisées dans les volumes chauds et inhabités de constructions humaines, notamment dans les combles et greniers de maisons, d'églises ou de forts militaires. Au sud, l'espèce occupe aussi les cavités souterraines.
Habitats d'alimentation	Le Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) fréquente préférentiellement les zones de faible altitude, où il affectionne particulièrement les vallées alluviales et les massifs forestiers surtout s'ils sont composés de feuillus et entrecoupés de zones humides. Il fréquente aussi les vergers non intensivement cultivés, les milieux bocagers, les espaces boisés périurbains, les jardins... Il chasse régulièrement au-dessus des rivières et la proximité de l'eau est une constante environnementale dans le voisinage des colonies.

Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles, de vaste dimension aux caractéristiques suivantes : obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hygrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle. Les individus en hibernation peuvent être observés seuls ou rassemblés en petites grappes voire en essaims.
-----------------------------	---

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Son aire de répartition s'étend du Maghreb jusqu'au sud des Pays-Bas et de la Pologne et des îles britanniques à l'ouest jusqu'en Asie mineure à l'est. L'Europe centrale représente le barycentre de cette aire de présence ouest paléarctique.
France	Connue dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les régions limitrophes (Bénélux, Suisse, Allemagne et Espagne) avec de fortes disparités géographiques et saisonnières. Elle semble très rare en Ile-de-France, rare dans le sud de la France mais semble être ailleurs le myotis le plus commun. On observe depuis 1995 une augmentation constante des effectifs dans plusieurs régions.
Région	La région abrite 15 % de la population nationale connue. Cette importante population repose essentiellement sur 2 sites qui rassemblent 70 % de la population régionale. L'espèce a été observée dans tous les départements rhônalpins et se reproduit de façon certaine dans l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. L'évolution des populations est inconnue dans la région.
Département	L'espèce semblait commune entre 1957 et 1966 en Ardèche. Depuis 1967, ses populations sont en régression et des colonies ont disparu çà et là dans le département. Ces populations semblent en augmentation depuis 1995. L'espèce reste toutefois rare en Ardèche où principalement des individus isolés sont contactés. Les observations semblent se concentrer dans le sud-est du département.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>) a été contacté par détecteur d'ultrasons à plusieurs reprises sur les communes de Saint-Julien-Labrousse, Saint-Sauveur-de-Montagut, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Julien-le-Roux, Gilhac-et-Bruzac. L'espèce n'a jamais été observée en gîte durant les prospections de 2013. Il est donc difficile d'estimer son statut sur le site.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de cavités souterraines. Forêts climaciques.	Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Dérangement des colonies de reproduction. Disparition des gîtes épigés (dans le bâti) et hypogés (cavité souterraine) (rénovation ou abandon du bâti, fermeture des sites souterrains). Intoxication des individus par les pesticides, par les produits utilisés pour le traitement vermifuge du bétail ou pour les charpentes ; Modification des paysages par l'agriculture intensive (destruction des haies, des talus, etc...). Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves ;



		Conversion des forêts climaciques en peuplements monospécifiques de résineux. Destruction/dégradation des habitats de chasse.
--	--	--

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien de haies, des prairies permanentes, limitation de l'emploi de pesticides...). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les gîtes de reproduction et d'hivernage (épigés ou hypogés). - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti. - Limiter ou adapter les traitements chimiques (charpente, bords de route). - Sensibiliser le public, les gestionnaires forestiers et les agriculteurs à l'utilité des chiroptères et à leur protection ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

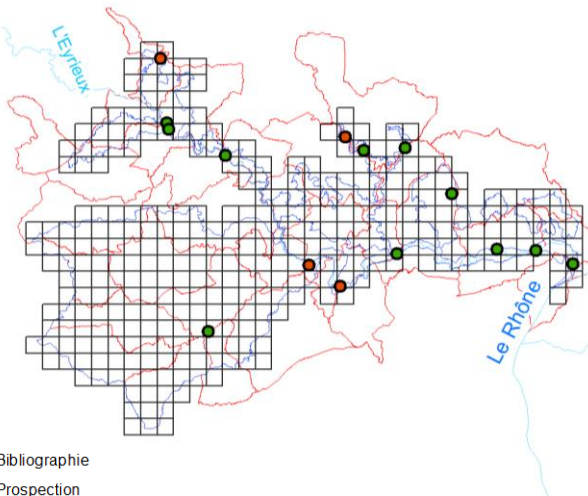
INDICATEURS DE SUIVI

Aucune colonie de parturition connue pour cette espèce sur le territoire B6. Une recherche de gîtes devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude.

CODE N2000 : 1324	GRAND MURIN <i>MYOTIS MYOTIS</i> (BORKHAUSEN, 1797)		Modéré
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	631 sites en France	23 sites en Rhône-Alpes	5 sites en Ardèche
			
Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: B. Allegrini-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	VU (LR Rhône-Alpes) – Données insuffisantes en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Grand murin (*Myotis myotis*) est une des plus grandes et des plus robustes chauves-souris d'Europe. D'affinité préférentiellement atlantique, elle se rencontre à basse et moyenne altitude. De 35 à 45 centimètres d'envergure, son museau est clair et large et son pelage est contrasté, brun-roux sur le dos et blanc sur le ventre. Essentiellement forestière pour ses territoires de chasse, elle hiberne quasi-exclusivement en milieu cavernicole. En été, l'espèce peut gîter en bâti ou dans les cavités souterraines.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>L'espèce a été contactée à différentes reprises par détection acoustique et en gîte sur plusieurs communes comme par exemple Saint-Etienne de Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape.</p> <p>Les gîtes découverts correspondent souvent à des individus isolés. Deux autres sites font mention de l'espèce B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le Grand Murin fait partie des plus grands chiroptères français de taille 6,5 à 8 cm et d'envergure 35 à 43 cm. Les oreilles sont longues. Le museau, les oreilles et le patagium sont brun-gris. Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Son régime alimentaire est principalement constitué d'arthropodes non-volants ou aptères. Cela indique que c'est une espèce glaneuse de la faune du sol.
Activité	Le Grand murin est considéré comme un migrateur à l'échelle régionale, qui effectue des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes hivernaux et estivaux. Les femelles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel les échanges d'individus sont possibles. La majorité des terrains de chasse se situent dans un rayon de 10 à 25 km autour de la colonie. Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caractéristique.
Reproduction	La maturité sexuelle intervient dès 3 mois pour les femelles, 15 mois pour les mâles. Les accouplements ont lieu dès le mois d'août et jusqu'au début de l'hivernation. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux. Elles forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, en partageant l'espace avec le Petit murin, et d'autres espèces. Les jeunes naissent généralement au début de mois de juin ou à partir de la mi-mai sur la plaine littorale méditerranéenne.
Capacités de régénération et de dispersion	Selon les observateurs, l'espèce est considérée comme semi-sédentaire ou semi-migratrice. Il peut effectuer des déplacements record de 390 km, mais en général ne couvre que quelques dizaines de kilomètres entre ses gîtes d'été et d'hiver.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Hors régions méditerranéennes, les colonies se situent dans des sites épigés assez secs et chauds, où la température peut atteindre plus de 35°C (combles, greniers, granges, etc.)
Habitats d'alimentation	Les terrains de chasse de cette espèce sont généralement des habitats où le sol est très accessible, comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, futaie de chêne, pinède, ...) et les secteurs à végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, pelouses, ...). Ces derniers seraient préférentiellement fréquentés dans les régions méridionales.
Habitats d'hivernage	Gîtes d'hivernation entre octobre et avril : cavités souterraines dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'aire mondiale du Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) s'étend depuis l'Afrique du Nord et l'Europe jusqu'en Asie du sud-est via l'Asie Mineure et Centrale. En Europe, l'espèce est absente dans le nord des îles britanniques, en Scandinavie et dans les Pays Baltes. Elle semble encore bien présente dans le sud. Dans le nord, l'espèce est éteinte en Angleterre et au seuil de l'extinction aux Pays-Bas. En Belgique, la régression continue.
France	Espèce présente dans pratiquement tous les départements français hormis en région parisienne. Le Grand Est se distingue en accueillant près de 60% de l'effectif estival (se reproduisant essentiellement en bâtiment). Le sud de la France (Aquitaine et Midi-Pyrénées) accueille également d'importantes populations de plusieurs milliers d'individus (en association avec le Minioptère de Schreibers) dans les cavités souterraines. L'espèce reste rare dans le quart nord-ouest. En période hivernale, le centre de la France abrite de bonnes populations dans les anciennes carrières.
Région	Elle est présente dans l'ensemble de la région, l'Ardèche concentrant le plus grand nombre d'observations. Aucune colonie de reproduction n'est actuellement connue dans le Rhône. En Drôme, les colonies de reproduction sont localisées dans le Diois et la Vallée du Rhône. Fort déclin des colonies durant les 20 dernières années bien qu'elles semblent aujourd'hui stables.



Département	En 1980, diverses grottes du département comme celles de Rompon, Ruoms, Casteljau, Annonay ou encore Vesseaux abritaient d'importantes colonies estivales de Grand murin. Depuis plusieurs années, l'espèce jusqu'alors assez commune connaît un déclin. Ainsi, d'importantes colonies rassemblant parfois plus d'un millier d'individus ont disparues du département. Citons, par exemple, la colonie de la grotte de la Dame blanche (commune de Lagorce) où il fut observé plusieurs milliers de chauves-souris en 1944 par le Dr Vittet (Balazuc, 1956). Une colonie mixte avec le Petit Murin est présente sur la commune de Lussas avec plus de 2000 individus recensés. Les plus grosses colonies connues du département sont dans le sud Ardèche.
--------------------	---

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Des murins de grande taille ont été contactés à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes. A cela s'ajoutent des mentions d'observation en gîte de l'espèce, souvent de l'ordre de l'unité, sans qu'une distinction formelle avec le Petit Murin puisse cependant être faite. L'un se situe à Saint Pierreville dans un ancien moulinage chez un particulier et l'autre dans un tunnel à Saint-Julien-Labrousse.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus.	Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation ; Gestion forestière adaptée.	Dérangement dans les sites de reproduction ou destruction des gîtes ; Raréfaction des disponibilités alimentaires résultant de l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges du bétail, affectant les espèces-proies non cibles de ces traitements ; Développement des éclairages sur les édifices publics (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas) ; Modification des paysages par l'agriculture intensive ; Drainage des zones humides et destruction des ripisylves ; Conversion des prairies permanentes en prairies artificielles ou cultures ; Fermeture des milieux de chasse par embroussaillage suite à l'abandon du pastoralisme ; Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche...); - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants); - Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers; - Maintenir et restaurer les habitats de chasse en diversifiant la structure et la composition forestière et en interdisant l'utilisation de traitements insecticides en forêt; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentés, bords de route); - Adapter et limiter les éclairages publics;
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, le grand public, les professionnels de la rénovation et les acteurs du monde agricole à la préservation des chauves-souris; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce. La recherche de colonies de reproduction (par radiopistage par exemple) est prioritaire. Les habitats de chasse de cette espèce en région méditerranéenne restent très mal connus et mériteraient d'être étudiés et caractérisés en vue d'affiner les mesures nécessaires à leur gestion conservatoire. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

INDICATEURS DE SUIVI
Aucune colonie de parturition connue pour cette espèce sur le territoire B6 malgré de nombreux gîtes d'individu isolé. Une recherche de gîte de parturition devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique, mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude.

CODE N2000 : 1307	PETIT MURIN <i>MYOTIS BLYTHII</i> (TOMES, 1857)		Modéré
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	222 sites en France	19 sites en Rhône-Alpes	7 sites en Ardèche
			
Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: C. Honnorat-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	VU (LR Rhône-Alpes) – EN en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

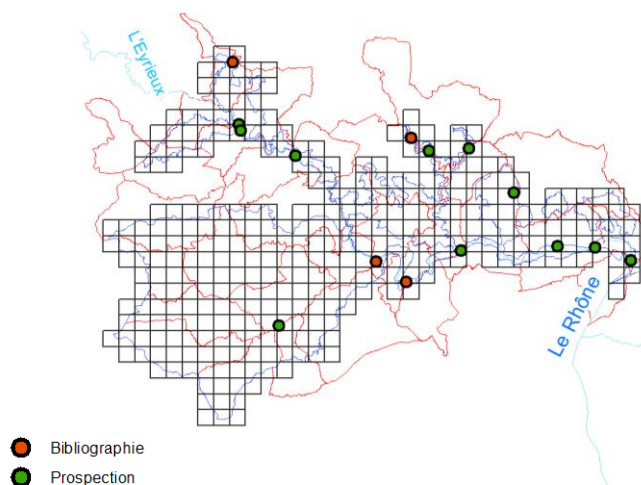
Le Petit murin est une chauve-souris de grande taille qui peut généralement se distinguer du Grand murin (*Myotis myotis*) par la présence d'une tache blanche entre les oreilles. De 35 à 40 centimètres d'envergure, cette espèce affectionne pour son alimentation les zones ouvertes soumises à un climat méditerranéen. Présent uniquement en régions méridionales, il occupe des sites souterrains anthropiques et/ou karstiques en hiver comme en été. En période estivale, il peut également être signalé en bâti.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'espèce a été contactée par détection acoustique et en gîte sur différentes communes comme par exemple Saint-Pierreville, Pranles, Gluiras, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Laurent-du-Pape.

Les gîtes découverts correspondent souvent à des individus isolés.

Deux autres sites font mention de l'espèce B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Caractères morphologiques	
Le Petit murin est une chauve-souris de grande taille, identifiable à son large museau et ses oreilles relativement grandes. Très semblable au Grand murin (<i>Myotis myotis</i>), avec lequel il est très souvent confondu et s'hybride parfois.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Il consomme essentiellement les arthropodes de la faune épigée des milieux herbacés (près de 70%).
Activité	Elle est considérée comme une espèce généralement sédentaire. Il effectue des déplacements de quelques dizaines de kilomètres entre les gîtes d'été et d'hiver. Les individus sont généralement accrochés isolément et forment rarement des essaims importants. Les colonies de reproduction comptent de quelques dizaines à quelques centaines d'individus, majoritairement des femelles, dans des sites assez chauds où la température peut atteindre plus de 35°C. Ces sites sont occupés dès le début du mois d'avril et jusqu'en septembre. La majorité des terrains de chasse se situe dans un rayon de 5 à 15 km autour de la colonie (jusqu'à 30 km constaté en Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Reproduction	Les accouplements ont lieu dès le mois d'août. Un mâle peut avoir un harem avec marquage territorial olfactif (larges glandes faciales). Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux. Elles forment des colonies de mise bas en partageant l'espace avec le Grand Murin, le Minioptère de Schreibers, le Rhinolophe euryale ou le Murin de Capaccini. Les jeunes naissent aux alentours de la mi-juin, jusqu'à la mi-juillet. La mortalité infantile est importante si les conditions météorologiques sont défavorables (forte pluviométrie, grand froid).
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est considérée comme sédentaire et dans le nord de son aire de répartition, le plus souvent, les déplacements ne dépassent pas plus d'une quinzaine de kilomètres entre le gîte d'hiver et celui d'été.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	En Europe orientale et méridionale, le Petit murin occupe généralement des cavités souterraines, surtout en période de reproduction. Dans le nord de son aire de répartition, il forme également des colonies dans les combles et les greniers.
Habitats d'alimentation	D'après les proies identifiées dans les crottes de l'espèce et les quelques radiopistages réalisés en Languedoc-Roussillon et en PACA, les terrains de chasse de cette espèce sont des milieux herbacés ouverts.
Habitats d'hivernage	Peu d'informations sont disponibles sur les gîtes d'hiver pour cette espèce : cavités souterraines. Il hiberne d'octobre à avril.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Il se rencontre de la péninsule ibérique jusqu'en Asie mineure et le nord-ouest de l'Inde. La limite septentrionale de son aire de répartition passe par la Suisse, le sud de l'Allemagne et les pays d'Europe Centrale jusqu'aux rives de la Caspienne et de la Mer Noire. Il est absent en Afrique du Nord où il est remplacé par <i>Myotis punicus</i> , très proche morphologiquement. En raison de sa difficulté d'identification et de sa cohabitation régulière avec le Grand Murin, les populations sont très difficiles à chiffrer. L'espèce semble en diminution dans le sud-ouest de l'Europe et reste bien présente dans le sud.
France	L'espèce est présente approximativement au sud d'une ligne reliant l'estuaire de la Gironde au Territoire de Belfort, à l'exclusion des départements auvergnats du Massif Central. Elle est absente en Corse. En période estivale, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon accueillent des populations importantes dans les cavités souterraines (plusieurs milliers d'individus souvent associés au Minioptère de Schreibers et au Grand Murin).
Région	Il est connu de tous les départements en dehors de la Loire. La plupart des observations ont eu lieu en Ardèche et en Savoie, départements qui concentrent 9 des 10 sites de reproduction connus dans la région. En Drôme, il est principalement signalé dans le secteur du Tricastin, où il se reproduit. Les populations de Petits Murins semblent toutefois très précaires dans la région.

Département	Le Grand et le Petit murin sont régulièrement associés en Ardèche. Toutefois, le Petit murin y semble nettement plus commun. Les sites rassemblant l'espèce sont répartis en Basse-Ardèche, sous les contreforts du Coiron, dans la Vallée du Rhône, les Cévennes et le Haut-Vivarais. Les difficultés d'identification de l'espèce engendrent un statut mal connu pour le Petit murin et surtout un état des populations très partiel. Présence observée d'individus estivants sous un pont à Montréal et dans une falaise de Labeaume. Une colonie mixte avec le Grand Murin est présente sur la commune de Lussas avec plus de 2000 individus recensés.
--------------------	--

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Des murins de grande taille ont été contactés à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes comme par exemple Saint-Pierreville, Pranles, Gluiras, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Laurent-du-Pape.

A cela s'ajoutent des mentions d'observation de l'espèce, souvent de l'ordre de l'unité, en gîte sans qu'une distinction formelle avec le Grand Murin puisse cependant être faite. L'un se situe à St Pierreville dans un ancien moulinage chez un particulier et l'autre dans un ancien tunnel à Saint-Julien-Labrousse.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Milieux herbacés ouverts.	Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation Gestion forestière adaptée.	Dérangement dans les sites de reproduction ou destruction des gîtes (rénovation du bâti, condamnation des accès aux combles des églises...) Raréfaction des disponibilités alimentaires résultant de l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges du bétail, affectant les espèces-proies non cibles de ces traitements. Développement des éclairages sur les édifices publics (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas). Modification des paysages par l'agriculture intensive (arasement des haies, des talus, etc...) Drainage des zones humides et destruction des ripisylves ; Conversion des prairies permanentes en cultures (diminution de la ressource alimentaire). Fermeture des milieux de chasse par embroussaillage suite à l'abandon du pastoralisme.


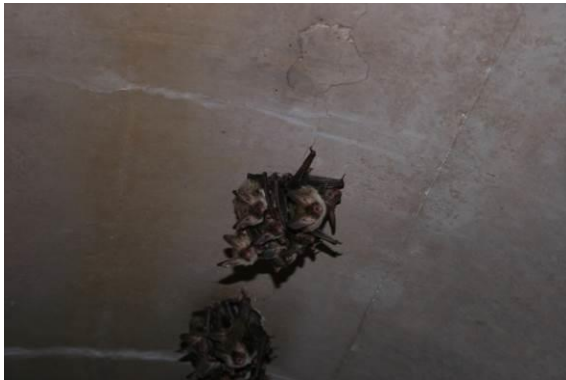
PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche...). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau. - Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers. - Maintenir et restaurer les habitats de chasse en diversifiant la structure et la composition forestière et en interdisant l'utilisation de traitements insecticides en forêt. - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route). - Adapter et limiter les éclairages publics.
-------------------------	--

ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation. - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti. - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, le grand public, les professionnels de la rénovation et les acteurs du monde agricole à la préservation des chauves-souris. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
---------------	--

INDICATEURS DE SUIVI

<p>Aucune colonie de parturition connue pour cette espèce sur le territoire B6 malgré de nombreux gîtes d'individu isolé. Une recherche de gîte de parturition devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique, mais aussi pour caractériser ces habitats de chasse au sein du périmètre d'étude.</p>
--

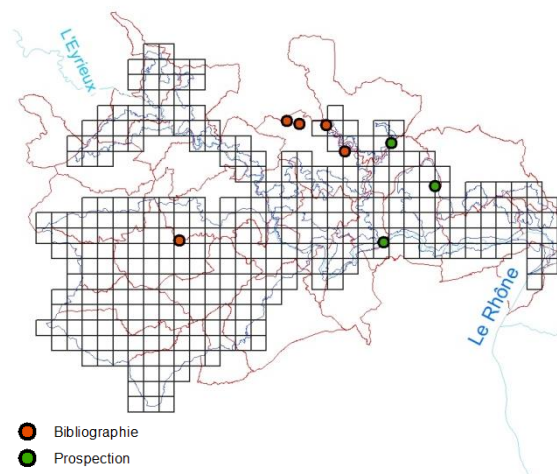
CODE N2000 : 1323	MURIN DE BECHSTEIN <i>MYOTIS BECHSTEINII</i> (KUHLE, 1817)		Assez fort
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	330 sites en France	16 sites en Rhône-Alpes	4 sites en Ardèche
			
Photo: L. Roussel-Naturalia		Photo: L. Roussel-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn II	France	NT (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes) – Données insuffisantes en hibernation

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*) est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles remarquablement longues. Pelage dorsal brun à brun roux, face ventrale très contrastée, beige claire ou grise. Espèce typiquement forestière, on le retrouve principalement dans les forêts de feuillus monospécifiques ou mélangées avec beaucoup de vieux arbres.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'espèce a été contactée à différentes reprises par détection acoustique et en gîte sur différentes communes comme par exemple Saint-Pierreville, Silhac, Dunière-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivaraïs, Les gîtes découverts correspondent souvent à des individus isolés. Deux autres sites font mention de l'espèce B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Caractères morphologiques	
Le Murin de Bechstein est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles remarquablement longues et bien écartées avec 9-11 plis transversaux. Long tragus atteignant presque la moitié de l'oreille. Ses ailes sont larges.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Il se compose surtout d'invertébrés forestiers et de nombreux insectes non volants. Au cours de l'été, la proie principale change selon les disponibilités dans l'habitat de chasse. Son alimentation se compose en majorité de lépidoptères, coléoptères, diptères (tipules), chrisopes et araignées.
Activité	L'espèce est particulièrement sédentaire, les gîtes d'été et d'hiver ne sont qu'à quelques kilomètres les uns des autres. L'habitat estival est restreint (250 ha environ pour une vingtaine de femelles). Les femelles changent souvent de gîte au cours de l'été. Elles vont visiter jusqu'à cinquante cavités arboricoles.
Reproduction	Les gîtes de mise bas sont occupés à partir de début avril et se composent de proche parentes. Les naissances ont lieu de début juin à début juillet. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux. A partir de fin août elles se dispersent pour aller sur des sites de swarming (regroupement).
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est considérée comme sédentaire, les gîtes d'été et d'hiver ne sont qu'à quelques kilomètres les uns des autres.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement arboricoles (fissures et trou de pic). La hauteur de ceux-ci varie du niveau du sol jusqu'à plus de 10 m de haut, en général à 5-10 m. Il change de gîte tous les 2 à 3 jours, ce n'est qu'en cas de manque absolu de gîtes que certaines colonies peuvent occuper plusieurs semaines le même nichoir.
Habitats d'alimentation	Dans le sud de l'Europe, il utilise en général les ripisyles et les montagnes. Il privilégie les forêts bien structurées avec de nombreux arbres sénescents. Il utilise aussi les vergers près de lisières forestières. Seules des forêts pures de résineux, adjacentes à des habitats très favorables, sont occupées mais les densités de population y sont faibles. Terrain de chasse d'environ 1 km autour du gîte.
Habitats d'hivernage	En hiver, il semblerait que des individus isolés dans les arbres ou toutes sortes de gîtes souterrains aient été retrouvés. La majorité des animaux hiberne probablement dans les cavités d'arbres.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Dans la zone tempérée de la hêtraie, présent dans toute l'Europe occidentale, centrale et orientale de manière plus générale : îlots de répartition dans le sud de l'Europe. Limite septentrionale passant par le sud de l'Angleterre, l'extrémité sud de la Suède, le centre de la Pologne et vers le sud-est par l'Ukraine jusqu'au bord de la mer Noire.
France	L'espèce est présente sur tout l'hexagone mais plutôt rare. Les effectifs des colonies connues ne sont jamais importants.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est peu connue même si elle est présente sur l'ensemble des départements. La plus grosse densité connue de la région est dans une forêt du nord de la Loire.
Département	Les observations sont rares en Ardèche avec moins de 10 sites connus. La faible détection acoustique et le fait qu'il soit essentiellement cavicole en font une espèce discrète. Elle a été contactée dans le cadre des inventaires Natura 2000 B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et dans le cadre des prospections pour le PNR MA.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) a été contacté à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes : Silhac, Dunière-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Julien-le-Roux.

A cela s'ajoutent deux observations en gîte réalisées dans le cadre des prospections du PNR MA. L'une se situe à Vernoux-en-Vivarais, l'autre à Silhac.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : espèce résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts structurées de feuillus. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, les routes, les fossés, les rivières et les ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.


PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager la création d'îlots de sénescence et le vieillissement naturel des forêts; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ;
-------------------------	--

ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
---------------	---

INDICATEURS DE SUIVI

Aucune colonie de parturition n'est connue pour cette espèce sur le territoire B6 malgré la présence en gîte d'individu isolé. Une recherche de gîte de parturition devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique, mais aussi afin de caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude. Un marquage des arbres gîte potentiellement favorable à l'accueil de l'espèce peut être réalisé afin de les préserver.

CODE N2000 : 1317	PIPISTRELLE DE NATHUSIUS <i>PIPISTRELLUS NATHUSII</i> (KEYSERLING & BLASIUS, 1839)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo: B. Allegrini -Naturalia</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Insuffisamment documentée

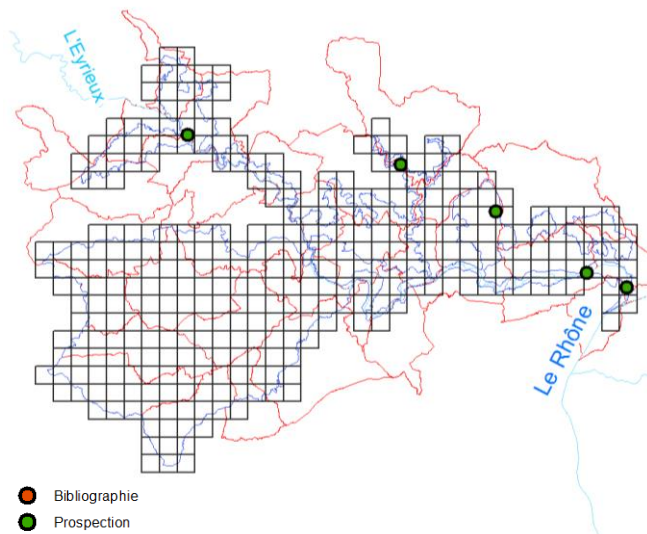
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La plus grande des espèces du genre *Pipistrellus* en Europe centrale. Elle se distingue des autres espèces grâce à un uropatagium velu. Son habitat est forestier et comprend les boisements rivulaires ; les zones humides sont des lieux de prédilection pour cette espèce.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Au sein même du secteur B6, l'espèce a été contactée uniquement en acoustique à proximité de point d'eau sur 6 communes : Saint Michel d'Aurance, Vernoux en Vivarais, Saint Julien le Roux, Saint Laurent du Pape, La Voulte sur Rhône, Beauchastel.

L'espèce a été contactée à différentes reprises (détection acoustique et gîtes), lors de l'étude du PNR MA sur plusieurs communes hors mais proches du site B6 : Coux, Malbosc et Privas.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Caractères morphologiques	
Petite chauve-souris d'un brun relativement uniforme, au pelage dorsal brun roux en été et devenant brun foncé à pointes grises après la mue. Très peu de contraste dos ventre, uropatagium très velu sur le dessus, jusqu'à mi-hauteur. Les mâles ont un pénis ovoïde caractéristique.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle se nourrit exclusivement d'insectes volants, en général des diptères liés à l'eau. Les chironomes, mais aussi moustiques et simulies sont ces proies de prédilection.
Activité	L'espèce est migratrice, les gîtes d'été et d'hiver sont fréquemment situés à plusieurs centaines de kilomètres les uns des autres. Elle peut partir chasser jusqu'à 6 km du gîte et parfois atteindre plus de 20 km. La phase d'hibernation s'étend de fin novembre à mars.
Reproduction	La mise-bas a lieu entre la fin mai et début juin. Les femelles donnent naissance à des jumeaux, exceptionnellement trois. Dès la fin juillet, les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule de fin août jusqu'à début novembre durant la migration. Les femelles de l'année participent aux accouplements. De 1 à 3 ans, elles sont particulièrement fécondes.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est considérée comme migratrice saisonnière au long cours. Le plus long déplacement enregistré fut de 1 905 km en Europe.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement arboricoles (fissures et trous de pic) ou nichoirs à oiseaux ou chauve-souris. Des maternités ont aussi été retrouvées dans le bardage de granges, de maisons et d'églises en bois.
Habitats d'alimentation	Milieux forestiers très structurés : forêts de feuillus, dépressions boisées humides, ripisylves, aussi forêts de résineux et jardins. Les terrains de chasse sont en forêt et en lisière, mais aussi souvent au-dessus de l'eau. En période de migration, des individus peuvent chasser dans les agglomérations.
Habitats d'hivernage	En hiver, il semblerait que des individus soient dans les arbres et les tas de bois, ainsi que dans les fissures de bâtiments et parois rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce Occupe une grande partie de l'Europe, comprenant : Ecosse, Suède, Finlande et Russie, à l'ouest jusque dans la partie orientale de l'Irlande, la France et le nord de l'Espagne. A l'Est, elle atteint l'Oural et le Caucase. En raison des grandes migrations saisonnières, l'espèce peut aussi apparaître dans le sud et atteindre la Corse, la Sicile, le Péloponnèse et la Turquie occidentale. Les zones de reproduction sont majoritairement localisées dans le nord-est de l'aire de répartition.
France	L'espèce est présente globalement sur l'ensemble du territoire national. Les effectifs des colonies connues ne sont jamais importants. En France, jusqu'à très récemment, seuls des individus migrants ou des « leks » de mâles était connus. Depuis, une dizaine des nurseries comprenant entre 10 et 60 individus ont été relevées en Champagne-Ardenne, toutes dans des arbres (Harter <i>comm. pers.</i>).
Région	En région Rhône-Alpes, elle est mentionnée dans tous les départements, essentiellement des individus découverts isolément et en hivernage. Les données estivales sont un peu plus fréquentes depuis une dizaine d'années (notamment du fait de l'usage de détecteur d'ultrasons), mais aucune colonie de parturition n'est connue (Issartel <i>et al.</i> , 2002).
Département	C'est une espèce peu fréquente. Il s'agit d'une espèce migratrice dont les mâles peuvent rester en Ardèche durant l'été. Dans le cadre des prospections pour le PNR MA en 2009, l'espèce a été contactée hors périmètre B6.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
La Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>) a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur les communes suivantes du site B6 : La Voulte-Sur-Rhône, Beauchastel, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Julien-le-Roux. Ces sites étaient tous à proximité de l'eau.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles. - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). - Adapter (éclairer vers le bas par exemple) et limiter les éclairages publics.
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. - Maintenir un réseau de gîtes potentiels par la création d'îlots de vieillissement. - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables.

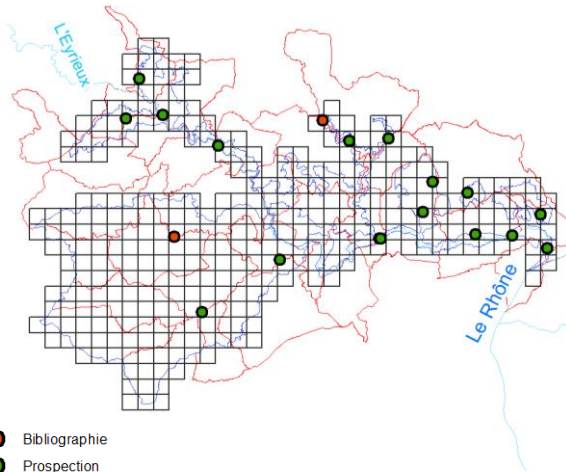
- | | |
|--|---|
| | - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). |
|--|---|

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données. Lors d'un programme de suivi d'une espèce par télémétrie une femelle peut être équipée d'un émetteur afin de découvrir une colonie et de caractériser ses habitats de chasse.

CODE N2000 : 1309	PIPISTRELLE COMMUNE <i>PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS</i> (SCHREBER, 1774)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne III, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite chauve-souris synanthropique, brune, aux oreilles triangulaires. Elle se différencie principalement des autres espèces du même genre par un morphotype dentaire caractéristique et ses cris d'écholocation. Espèce très flexible en matière d'habitat, elle préfère cependant les forêts et la proximité de l'eau lorsque cela lui est possible.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. En 2009, le GCRA l'a capturée sur les communes de Gluiras, Silhac et Saint-Jean-Chambre(à côté du site B6).</p> <p>D'autres communes du PNR MA ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection. (Sainte Basile, Le Béage, Borne, Sainte Eulalie,...) ces communes sont hors site B6.</p>	 <p style="text-align: center;"> ● Bibliographie ● Prospection </p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	

Petite chauve-souris synanthropique, brune, aux oreilles triangulaires. Pelage dorsal brun foncé, plus clair dans le sud. Les peaux nues sont brun-noir. Elle se différencie principalement des autres espèces du même genre par un morphotype dentaire caractéristique et ses cris d'écholocation.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Elle consomme des insectes volants, principalement des diptères. Selon l'habitat de chasse, chironomes ou mouches dominant et en cas de grande disponibilité de proies, on suppose qu'elle a une chasse sélective de quelques espèces seulement.
Activité	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. Les terrains de chasse sont situés à une distance moyenne de 1.5 km des gîtes, d'où elle ne sort qu'au coucher du soleil.
Reproduction	La mise bas a lieu à la mi-juin et se poursuit parfois jusqu'à début juillet. Les femelles donnent naissance à 1 ou 2 jeunes. Dès la fin juillet les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule de fin août jusqu'à début novembre, les jeunes de l'année participent aux accouplements.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire avec des déplacements saisonniers de moins de 20 km entre gîtes d'été et d'hiver.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement localisés dans le bâti. Un large spectre de gîtes est utilisé : fissures, derrière des revêtements, la toiture, etc.).
Habitats d'alimentation	Espèce flexible en matière d'habitat, elle est aussi bien présente au cœur des villes qu'à la campagne, dans presque tous types d'habitations. Elle affectionne néanmoins les forêts et la proximité de l'eau lorsque cela lui est possible.
Habitats d'hivernage	En hiver, elles hibernent dans des fissures rocheuses ou dans des gîtes souterrains (caves, tunnels et grottes). De nombreuses découvertes d'individus isolés indiquent que des bâtiments peuvent servir de gîte d'hiver.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Les données avérées les plus septentrionales proviennent du sud de la Finlande et du sud-ouest de la Norvège. Présente de l'ouest de l'Europe jusqu'en Asie-Mineure.
France	En France, elle est très commune dans la plupart des villes et villages de l'ensemble des départements.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est présente dans tous les départements où elle semble omniprésente (Issartel <i>et al.</i> , 2002). Elle a même été enregistrée à 2 190 mètres d'altitude en Haute-Savoie.
Département	C'est une espèce fréquente du département que l'on retrouve dans pratiquement tous les milieux. Dans le cadre des prospections pour le PNRMA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes concernées par le périmètre B6 et en dehors.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Pipistrelle commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes du B6 : Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Beauvène, Saint-Sauveur de Montagut. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Trois communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Gluiras et Silhac. Un gîte a été découvert en 2013 à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : espèce résidente r : reproduction	C : espèce commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables) ; Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ;
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données

CODE N2000 : 5009	PIPISTRELLE PYGMÉE <i>PIPISTRELLUS PYGMAEUS</i> (LEACH, 1825)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-



Photo: B. Allegrini-Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Non applicable

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite chauve-souris synanthropique, proche de la Pipistrelle commune de laquelle elle a été distinguée, il y a une dizaine d'années, grâce à ses cris d'écholocation et à l'utilisation de la génétique.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Elle a été capturée à Silhac durant la prospection PNRMA, ainsi que dans d'autres communes hors site B6.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**Caractères morphologiques**

Petite chauve-souris au museau remarquablement court et clair, au front très bombé et aux oreilles claires, elle présente un pelage très dense, clair sur le dos, typiquement sable ou brun-roux, à peine plus pâle sur la face ventrale.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Elle consomme des insectes volants, principalement des diptères. Il y a une prépondérance d'insectes liés aux cours d'eau et aux prairies tels que les chironomes et les éphémères.
Activité	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. La Pipistrelle pygmée exploite des terrains de chasse beaucoup plus éloignés de la maternité que la Pipistrelle commune.
Reproduction	La mise-bas a lieu de la seconde quinzaine de mai à début juin. Les femelles donnent naissance habituellement à des jumeaux. Dès la fin juillet, les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule d'août jusqu'à octobre. Les jeunes de l'année participent aux accouplements.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire avec des déplacements saisonniers de moins de 20 km entre gîtes d'été et gîtes d'hiver. Quelques déplacements à longue distance sont néanmoins suspectés.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement localisés dans le bâti. Un large spectre de gîtes est utilisé (fissures, derrière des revêtements et dans la toiture).
Habitats d'alimentation	L'espèce affectionne tout particulièrement les ripisylves, les zones humides, les milieux aquatiques en général, tout particulièrement des bras morts. Les terres agricoles et les herbages sont évités.
Habitats d'hivernage	La majorité des individus hibernent dans des cavités arboricoles.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	En sympatrie avec la Pipistrelle commune en Europe centrale et méridionale (Dietz et al, 2009). Absente d'Afrique du Nord.
France	En France, elle occupe tout le territoire avec des densités plus faibles dans le Nord et l'extrême Sud-ouest.
Région	Elle est très peu connue avec seulement une dizaine de données enregistrées entre 2000 et 2006.
Département	C'est une espèce fréquente du département, elle est néanmoins nettement moins abondante que la Pipistrelle commune et de Kuhl. Dans le cadre des prospections de l'étude du le PNRMA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes dont Silhac pour le site B6. Elle est aussi présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Pipistrelle pygmée a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes comme par exemple Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Beauvène, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Sauveur de Montagut. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6.



ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieus homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données

CODE N2000 : 2016	PIPISTRELLE DE KUHL <i>PIPISTRELLUS KUHLII</i> (KUHL, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
	Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: M. Faure-Naturalia
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

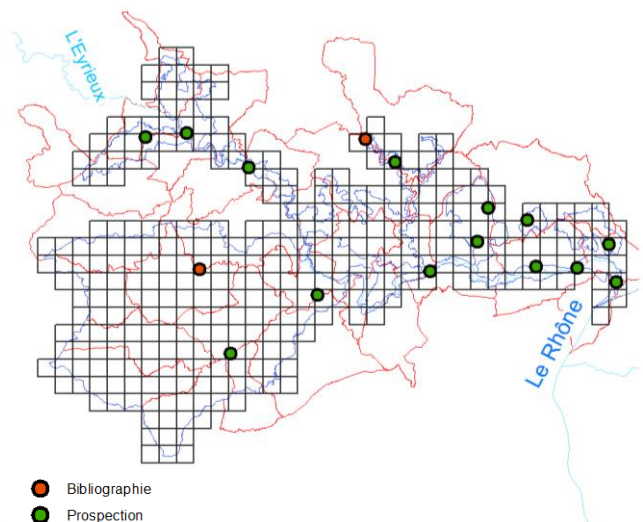
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite chauve-souris assez similaire aux autres espèces de Pipistrelle, elle s'en distingue généralement par la présence d'un liseré blanc net situé le long du plagiopatagium.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Deux communes ont fait l'objet de captures durant les prospections du GCRA lors de l'étude du PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac et Gluiras.

D'autres communes ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection dans le cadre de l'étude du PNR MA de 2009 et 2012. L'ENS de la Boissine fait mention de l'espèce.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Petite chauve-souris de couleur variable, elle présente une face ventrale peu démarquée. Oreilles et face des individus âgés brun rougeâtre, brun foncé chez les jeunes. Entre le 5^{ème} doigt et le pied, le bord du patagium présente un liseré blanc en général bien marqué de 1 à 2 mm de large. Le meilleur critère de détermination des espèces reste la dentition.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Elle capture des proies en vol de manière opportuniste. Le régime alimentaire est composé en grande partie d'hyménoptères et diptères et d'une quantité d'autres insectes volants, surtout des papillons.
Activité	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. La Pipistrelle pygmée exploite des terrains de chasse beaucoup plus éloignés de la maternité que la Pipistrelle commune. Elles sortent du gîte au coucher du soleil.
Reproduction	La mise-bas a lieu de fin mai à début juin. Les femelles donnent naissance à 1 ou 2 petits. Dès la fin juillet les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule généralement en août et septembre. Les jeunes de l'année participent aux accouplements.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire du moins là où elle est établie. Le décalage vers le nord de la limite septentrionale de répartition s'explique aussi par une dispersion sur des distances relativement courtes.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Les maternités sont en général dans les parois rocheuses ou interstices de bâtiments.
Habitats d'alimentation	Espèce synanthropique, elle fréquente les villes et les villages. Ses Terrains de chasse sont souvent situés à l'intérieur des agglomérations, près de lampadaires, dans les jardins, les parcs ou près de l'eau. Elle se rencontre rarement dans les régions au couvert forestier continu.
Habitats d'hivernage	Elle passe l'hiver dans les cavités des façades de bâtiments, les joints de dilatation, ou bien les fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Distribuée dans tout le bassin méditerranéen, jusqu'en Asie Mineure et au Proche-Orient.
France	En France, elle est en expansion vers le nord, jusqu'en Normandie.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est audible dans l'ensemble des départements (Issartel <i>et al.</i> , 2002).
Département	C'est une espèce fréquente du département. Dans le cadre des prospections réalisées pour le PNR MA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes de la vallée de l'Eyrieux. Elle est aussi présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Pipistrelle de Kuhl a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes : Saint-Michel-d'Aurance, Les Ollières sur Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Sauveur de Montagut, pour ne citer qu'elles. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Deux communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNRMA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac et Gluiras.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés, engendrant une mosaïque de milieux.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernage, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données

CODE N2000 : 5365	VESPÈRE DE SAVI <i>HYPUSUGO SAVII</i> (BONAPARTE, 1837)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-



Photo: B. Allegrini-Naturalia



Photo: B. Allegrini-Naturalia

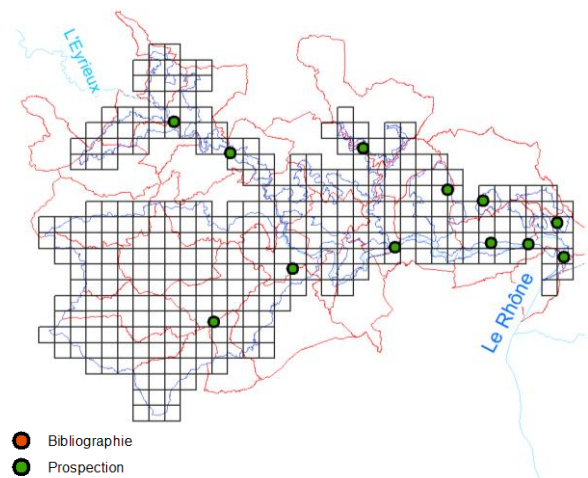
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	NT

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Seule représentante du genre *Hypusugo* en Europe, c'est une chauve-souris très colorée, facilement identifiable à son masque noir. Biotope méditerranéens du littoral à la haute montagne, avec une mosaïque de milieux et d'agriculture extensive.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6 à proximité des cours d'eau. D'autres communes du PNRMA, localisées ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection ainsi que de captures. Celles-ci sont en dehors du périmètre. Un autre site fait mention de l'espèce dans l'ENS des Boissine.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Petite chauve-souris très colorée. Chez la plupart des individus, le long pelage dorsal brun foncé présente des reflets jaunâtres à dorés très nets et contrastant avec la face ventrale blanche ou blanc jaunâtre. Les oreilles sont courtes et larges d'un noir brillant.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Elle se nourrit de petits insectes et, selon leur disponibilité, de papillons de nuit, punaises, cigales, diptères, pucerons ou hyménoptères.
Activité	En plein été, certains individus sortent très précocement du gîte, avant le coucher du soleil. Chasse parfois aussi l'après-midi.
Reproduction	La période de mise-bas s'étend de début juin à fin juillet. Les femelles donnent en générale naissance à des jumeaux.
Capacités de régénération et de dispersion	Aucune donnée sur des résultats de baguage en Europe. Le déplacement de cette espèce n'est pas ou très peu connu.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Occupe presque exclusivement des fissures rocheuses ou des fentes de murs. Occupe également des fissures à l'entrée des grottes et dans du bâti.
Habitats d'alimentation	Biotopes méditerranéens du littoral à la haute montagne, en général régions karstiques avec mosaïque de milieux d'agriculture extensive et une part importante de maquis ou de garrigues. Régulièrement au dessus de l'eau et des prairies, mais aussi en agglomération.
Habitats d'hivernage	Occupe presque exclusivement des fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Principalement localisé sur le pourtour méditerranéen jusqu'en Asie mineure et au Proche-Orient.
France	En France, il occupe toute la moitié sud du pays.
Région	Rhône-Alpes, elle fréquente tous les départements, avec un maximum de données en Ardèche.
Département	C'est une espèce régulièrement contactée, principalement dans la moitié sud du département. Dans le cadre des prospections de l'étude du PNR MA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes hors territoire de B6. Elle est aussi présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) a été contacté à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes : Dunière sur Eyrieux, Saint-Julien-le-Roux, La Voulte-sur-Rhône. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6.



ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés ; Falaises non purgées présentent des écaillles favorables aux gîtes.	Milieux homogènes ; Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies ; Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes) ; Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables) ; Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

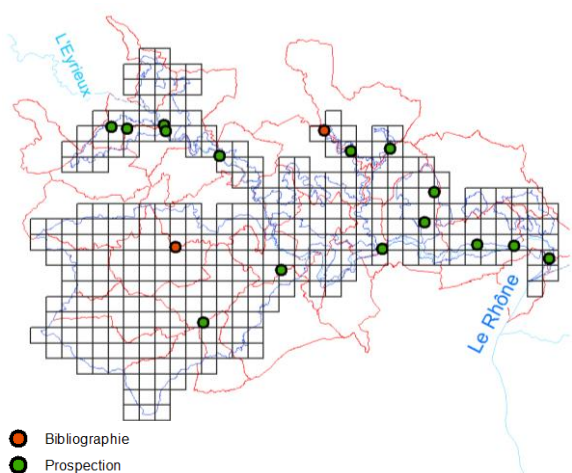
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données

CODE N2000 1314	MURIN DE DAUBENTON <i>MYOTIS DAUBENTONII</i> (KUHLE, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 			
<p>Photo: B. Allegrini-Naturalia</p> <p>Photo: L. Roussel-Naturalia (gîte de transit dans un drain)</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Murin de petite taille au pelage dorsal brun à gris, reconnaissable à ses grands pieds, caractéristiques des espèces « pêcheuses ». Inféodé aux milieux aquatiques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est bien représentée dans le territoire B6. L'ensemble du PNRMA est occupé par l'espèce. Un autre site fait mention de l'espèce, l'ENS de la Boissine.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	

C'est une petite chauve-souris aux oreilles relativement courtes pour un Myotis. Son pelage dorsal est brillant gris-brun. Le pelage ventral est gris clair à gris blanchâtre, le plus souvent bien contrasté. Les jeunes ont la face plus sombre et présentent une tache bleu nuit très contrastée sur la lèvre inférieure. Les grands pieds mesurent à peu près la moitié du tibia et sont couverts de longues soies robustes.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Il chasse les proies les plus disponibles et est opportuniste. Les chironomes constituent l'essentiel du régime alimentaire mais selon la saison d'autres diptères, pucerons, éphémères, lépidoptères et trichoptères sont aussi capturés.
Activité	Il arrive dans les gîtes d'été en mai. Il change de gîte tous les 2 à 5 jours quand celui-ci est dans les arbres sinon la colonie reste stable. La colonie se disperse six semaines après la mise-bas.
Reproduction	Les femelles donnent naissance en générale à un seul petit. La période de mise bas commence à partir de la seconde quinzaine de juin. Dès l'automne les jeunes ont atteint leur maturité sexuelle.
Capacités de régénération et de dispersion	Migrateur potentiel, il parcourt en général moins de 150 km entre gîtes d'été et gîte d'hiver. Les populations de plaines, pour rejoindre leurs différents habitats, couvrent de plus grandes distances que les individus des montagnes.

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Les Gîtes de parturition sont surtout dans les cavités d'arbres et gîtes artificiels, ainsi que dans les fissures en voûte ou joints de dilatation des ponts, plus rarement en bâtiment.
Habitats d'alimentation	Espèce dont les exigences en matière d'habitat se limitent à la présence d'eau et de boisements, au sens le plus large.
Habitats d'hivernage	Il occupe principalement les grottes, les galeries, les bunkers et les caves, mais bon nombre d'individus pourraient hiberner dans des trous d'arbres ou des fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Il est présent dans toute l'Europe jusqu'en Asie, mais est absent d'Afrique du nord.
France	En France, il est commun à très commun et ses populations ne semblent pas menacées actuellement.
Région	En région Rhône-Alpes, il s'agit d'une des espèces les plus fréquentes et répandues, dont une majorité de gîtes connus sont situés sous des tabliers de ponts (Noblet, 2002).
Département	C'est une espèce bien présente, particulièrement aux abords des cours d'eau. Dans le cadre des prospections pour le PNRMA, l'espèce a été contactée sur l'ensemble des communes.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6, particulièrement aux abords des cours d'eau. L'espèce a été capturée deux fois lors des prospections pour le PNRMA, sur les communes de Silhac et de Gluiras. Deux gîtes ont été trouvés, l'un sous un pont à Saint-Michel-d'Aurance et l'autre dans un tunnel à Saint-Barthélémy-le-Meil.


ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	<p>Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.</p> <p>Cavité, joint, drain sont des gîtes potentiels favorable à sa pérennisation.</p> <p>Maintien de la ripisylve et d'une bonne qualité du cours d'eau.</p>	<p>Milieus homogènes en augmentation.</p> <p>Fermeture des milieux ouverts.</p>
FACTEURS HUMAINS	<p>Agriculture extensive et système de haies ;</p> <p>Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).</p>	<p>Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes).</p> <p>Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables).</p> <p>Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.</p>

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

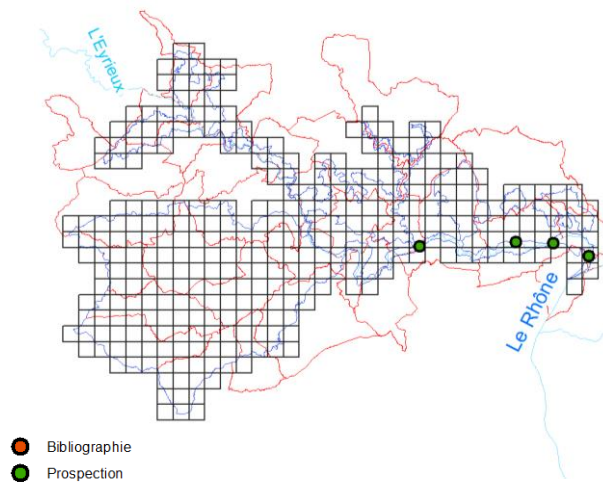
CODE N2000 : 1312	NOCTULE COMMUNE <i>Nyctalus noctula</i> (Schrebers, 1774)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo : Stéphane Vincent</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	Insuffisamment documentée

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grande chauve-souris sombre aux oreilles arrondies et au tragus en forme de champignon.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce semble peu représentée dans le territoire B6. Un autre site fait mention de l'espèce, l'ENS de la Boissine.
Globalement l'espèce est peu commune dans le département mais elle est aussi mal connue.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Grande chauve-souris aux larges oreilles arrondies. Le pelage court, bien appliqué, est brillant et rouille sur le dos, le ventre mat est un peu plus clair. La peau nue est brune noire. Les ailes sont longues, étroites surtout vers la pointe.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Son alimentation est principalement composée de diptères, punaises, trichoptères, coléoptères et lépidoptères. Lors des fortes émergences, elle chasse volontiers hannetons ou bousiers.
Activité	En automne elle chasse souvent en journée, au soleil en fin d'après-midi. L'été les colonies sont très actives quand il fait chaud et se repèrent à leurs cris sociaux.
Reproduction	Les femelles donnent naissance à un ou deux petits, rarement trois. Les jumeaux sont souvent de pères différents. La période de mise bas commence à partir de la mi-juin. Ils quittent les gîtes de maternité à partir de fin juillet.
Capacités de régénération et de dispersion	Il s'agit d'une véritable migratrice pouvant parcourir plus de 1 000 km pour rejoindre ses quartiers d'hiver (Dietz <i>et al.</i> , 2009).
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Elle gîte surtout dans les loges de pics, parfois dans d'autres cavités d'arbres, en général à 4-12 m de haut, mais aussi bien plus haut. Préfère les cavités près de la lisière forestière ou le long des chemins. Dans le sud de son aire, les maternités sont souvent sur les bâtiments.
Habitats d'alimentation	Chasse dans presque tous les types de paysage mais, par rapport à leur disponibilité, proportionnellement moins dans les forêts de résineux et plus dans les ripisylves et au-dessus de l'eau.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont des cavités d'arbres à parois épaisses, des fentes de bâtiments et de ponts, des crevasses rocheuses et des fissures au plafond des grottes.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présente dans une bonne partie de l'Europe, mais aussi en Afrique du nord (très rare) et au Proche-Orient.
France	En France, elle est commune, mais en plus faibles effectifs dans le bassin méditerranéen où elle semble se cantonner aux grands massifs forestiers et systèmes fluviaux.
Région	En région Rhône-Alpes elle est notée dans tous les départements.
Département	C'est une espèce peu présente dans le département même si la détection acoustique a permis de multiplier les contacts. Dans le cadre des prospections pour le PNR MA l'espèce n'a pas été contactée. Elle est présente dans l'ENS de la Boissine et sur d'autres communes du département.


DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
La Noctule commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur les communes de Dunières-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape et La Voulte-sur-Rhône. Cette espèce semble peu représentée sur le territoire B6. Les contacts ont eu lieu aux abords des cours d'eau.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés. Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Milieus homogènes. Fermeture des milieux ouverts. Fragmentation de l'habitat
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves. Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres ; Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles. - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus.
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation,...). - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement. - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

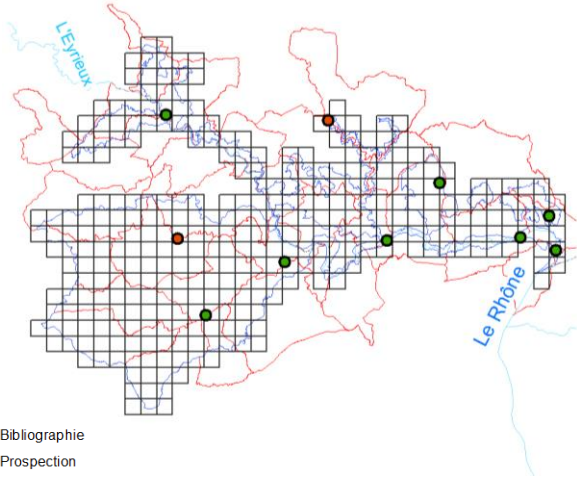
INDICATEURS DE SUIVI

Espèce peu connue en Ardèche, et très peu de gîtes connus en période estival. La capture et le suivi par télémétrie seraient intéressants pour caractériser les gîtes sur le territoire B6.

CODE N2000 : 1331	NOCTULE DE LEISLER <i>NYCTALUS LEISLERI</i> (KUHL, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo: M. Faure-Naturalia</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Chauve-souris de taille moyenne, sombre aux oreilles robustes et arrondies et au tragus en forme de champignon. Espèce forestière.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. C'est une espèce relativement commune du département, elle a notamment été mise en évidence grâce à la détection acoustique. L'espèce est présente sur tout le territoire du PNRMA.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Chauve-souris de taille moyenne, brune foncée, aux oreilles robustes et arrondies. Le museau est solide. Pelage dorsal relativement	
<p>DOCUGE - site FR 820 1658 - B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » - version provisoire du 24 août 2015</p>	<p>Page 217 sur 274</p>

court et très plaqué, poils de la nuque plus longs. Face ventrale peu contrastée, brun jaune plus claire à la gorge. Ailes longues et étroites, nettement velues dessous, le long du corps et de l'avant-bras.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Dans l'ensemble, l'espèce est une consommatrice opportuniste d'insectes volants, mais est sans doute sélective lors des émergences et fortes densités de grosses proies.
Activité	Changements de gîte en partie quotidiens, la distance entre eux doivent être faible. Elles sortent très tôt de leur gîte et rentrent tard au levé du soleil.
Reproduction	Accouplements en harems, a lieu à partir de la fin juillet et jusqu'en septembre. La femelle donne naissance à 1 ou 2 jeunes, dans le courant de juin. La Maturité sexuelle a lieu dès le premier automne pour une partie d'entre eux.
Capacités de régénération et de dispersion	Il s'agit également d'une véritable migratrice pouvant parcourir plus de 1 000 km pour rejoindre ses quartiers d'hiver (Dietz <i>et al.</i> , 2009).

Habitats d'espèce

Habitats de reproduction	Espèce typiquement arboricole, elle gîte dans les loges de pics, les trous de pourriture, les fentes formées par la foudre et comprenant des bourrelets de cicatrisation, aussi les branches évidées. Elle préfère les cavités naturelles, contrairement à la Noctule commune qui occupe surtout des loges de pics.
Habitats d'alimentation	L'espèce est typiquement forestière, dans les forêts de feuillus surtout, plus rarement prés-vergers et parcs. Elle affectionne plus particulièrement les forêts comportant beaucoup de vieux bois. Pour chasser elle préfère les forêts et leurs lisières, mais aussi les pâtures de bovins.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation peuvent être dans les arbres et des bâtiments. L'espèce est rarement observée dans des fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	L'espèce est présente dans une bonne partie de l'Europe, absence dans certains secteurs du bassin méditerranéen : est de l'Espagne, sud de l'Italie et Sicile, mais aussi en Scandinavie.
France	En France, elle était considérée comme rare jusqu'à ces dix dernières années ; aujourd'hui, grâce à l'utilisation de détecteur d'ultrasons elle est bien mieux suivie et connue. Elle est absente de la Bretagne.
Région	En région Rhône-Alpes elle est notée dans tous les départements.
Département	C'est une espèce relativement commune du département, elle a été mise en évidence grâce à la détection acoustique. L'espèce est présente sur tout le territoire du PNRMA. Elle est présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Noctule commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique. Elle a été capturée à deux reprises sur les communes de Saint-Pierreville et de Silhac, dans le cadre des prospections réalisées pour le PNRMA en 2009.



ETAT DE CONSERVATION

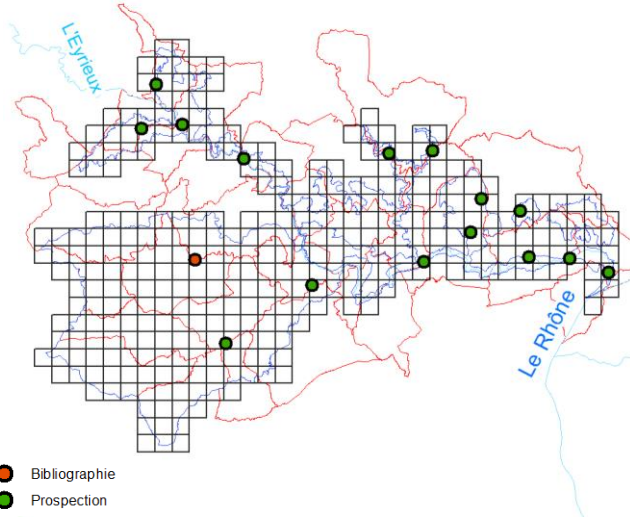
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, ...).

INDICATEURS DE SUIVI
Pas de colonie de parturition connue en Ardèche pour cette espèce. Il serait intéressant d'effectuer des recherches de gîte pour mieux connaître l'espèce. De plus toutes les observations pourront alimenter une base de données

CODE N2000 : 1327	SÉROTINE COMMUNE <i>EPTESICUS SEROTINUS</i> (SCHREBER, 1774)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo: M.Faure-Naturalia</p>		 <p>Photo: Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	VU

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Des captures ont été faites sur la commune de Silhac par le GCRA en 2009.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Chauve-souris de grande taille, de couleur brun foncé, aux oreilles de longueur moyenne, rêches, arrondies à l'extrémité. Ventre contrastant peu, brun plus clair à brun jaunâtre. Face en général brun noir. Ailes paraissant larges comparées à celles des noctules.</p>	
Caractères biologiques	

Régime alimentaire	Elle s'adapte aisément à la disponibilité des proies. En fonction de leurs périodes de vol, bousiers et hannetons constituent ses proies principales. Elle capture aussi des papillons de nuit et une quantité d'autres insectes, en particulier ichneumons et punaises.
Activité	Les colonies s'installent à partir de début mai et restent normalement en place tout l'été, se dispersant en août. Elles sortent tôt de leur gîte et rentre tard au lever du soleil.
Reproduction	Les accouplements ont lieu en septembre et octobre. Naissance, en général d'un jeune rarement 2, vers la mi-juin en Europe centrale.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire, faible distance entre les gîtes d'été et d'hiver. Quelques longs déplacements, atteignant 330 km, concernent probablement des mouvements de dispersion et des installations lointaines.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les maternités sont presque exclusivement réalisées dans les bâtiments. Dans le bassin méditerranéen, elle colonise aussi les fissures de falaises et des porches de grandes grottes.
Habitats d'alimentation	Elle occupe tous les habitats d'Europe centrale et méditerranéenne. Elle chasse dans les espaces agricoles dégagés, abords très structurés des agglomérations, parcs, prés-vergers, pâturages, lisières forestières, plans et cours d'eau, mais aussi l'intérieur des villages, villes.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont dans des tunnels, grottes, dans des fentes sèches et froides.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Elle est présente dans toute l'Europe excepté l'Irlande, la Norvège, la Finlande et Estonie. Certains signes indiquent une lente expansion vers le nord.
France	Présent sur l'ensemble de la France.
Région	En région Rhône-Alpes elle est peu connue mais notée dans tous les départements, mieux connue aujourd'hui du fait de la démocratisation de l'utilisation du détecteur d'ultrasons.
Département	C'est une espèce relativement peu commune malgré son nom, mais les données sont éparées. L'espèce est présente sur tout le territoire du PNRMA. Elle est présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Sérotine commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique. Elle a été capturée sur la commune de Silhac dans le cadre des prospections réalisées pour le PNRMA.

ETAT DE CONSERVATION


Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition	C : non menacée	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	2

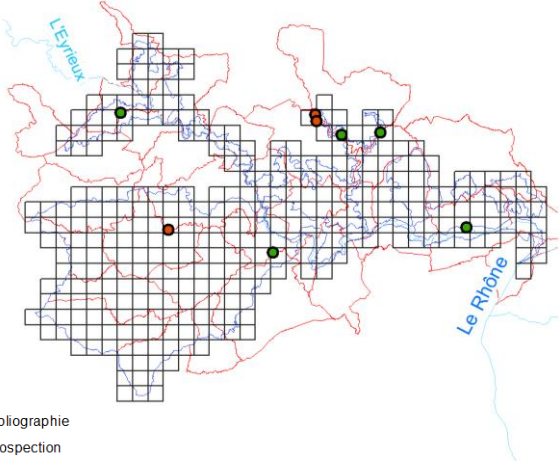
	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieus homogènes ; Fermeture des milieux ouverts.

FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.
-------------------------	--	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 5003	MURIN D'ALCATHOE <i>Myotis alcathoe</i> (HELVERSEN & HELLER, 2001)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : Yoann Peyrard			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	DD(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Non applicable

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est peu représentée dans le territoire B6, trois communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac, Gluiras et Saint-Jean-de-Chambre. D'autres communes du PNR MA ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection, ainsi que de captures.</p> <p>La reproduction est avérée sur la commune de Silhac avec la présence de femelle allaitante (capture PNR MA, 2009). Première mention certaine pour le PNR MA.</p>	
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le plus petit Myotis d'Europe. Par rapport au Murin à moustaches, ses petits pieds, son pouce bref et ses oreilles plus courtes et plus claires attirent l'attention. Tragus court n'atteint pas l'échancrure de l'oreille ou à peine.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	L'espèce ayant été décrite récemment (2001 et identification formelle en France en 2002) peu d'information sur son régime alimentaire existe.

Activité	Peu ou pas d'information sur le sujet. Il chasse près de son gîte : un déplacement de 800m a été observé lors d'un radiopistage.
Reproduction	Mise bas la seconde quinzaine de juin début juillet.
Capacités de dispersion	Espèce sédentaire, les distances entre les gîtes d'été et d'hiver sont très faibles.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Peu de gîtes de cette espèce sont connus. La seule maternité connue est dans la fente étroite d'un platane à 8 m de haut.
Habitats d'alimentation	Elle chasse dans une épaisse végétation, le long de lisières très structurées et au-dessus de l'eau sous les rameaux en surplomb. Cours d'eau bordés d'arbres feuillus dense (aulnes, platanes), prairies inondables à bois durs (chêne, charmes) et forêts de montagne sont typiques de cette espèce.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont arboricoles mais peuvent aussi se trouver dans des grottes, des tunnels et d'autres milieux souterrains.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Espèce a été décrite de Grèce et prouvée sur des séquences d'ADN de Hongrie. Présence confirmée dans d'autres pays mais de manières éparées. La répartition s'étend sans doute du bassin méditerranéen jusqu'à l'Europe centrale et au Caucase, mais limitée à quelques isolats. Les plus vastes répartitions sont en France, dans le nord de la Hongrie et de la Grèce.
France	Présent sur une grande partie de la France, il est absent de l'arc méditerranéen hormis dans les Pyrénées Orientales.
Région	L'espèce est peu connue du fait de sa description récente.
Département	Les données sont éparées, mais toujours à proximité de cours d'eau et de boisement frais, essentiellement sur la moitié nord du département L'espèce est présente sur le territoire du PNR MA.


DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Murin d'Alcathoe (<i>Myotis alcathoe</i>) a été contacté à quelques reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Sauveur-de-Montagut, Vernoux-en-Vivaraïs et Saint-Laurent-du-Pape. Elle a été capturée sur les communes de Gluiras, et Silhac dans le cadre des prospections pour le PNR MA.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	3

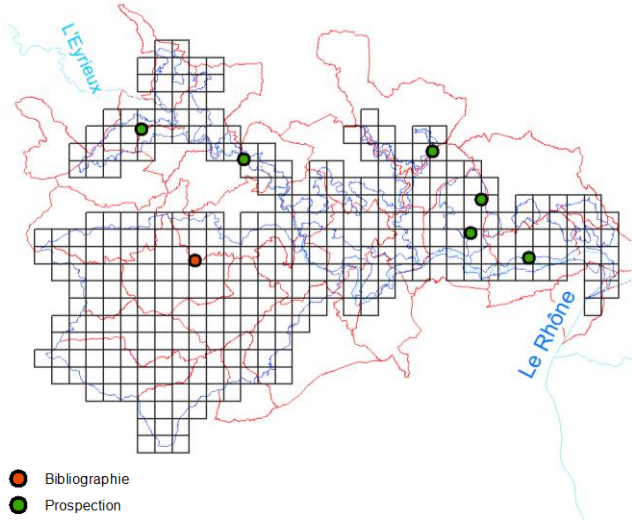
	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides)

	Conservation des linéaires arborés	<p>employés pour le traitement des charpentes).</p> <p>Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux.</p> <p>Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois).</p> <p>Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres.</p> <p>Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.</p>
--	------------------------------------	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>L'espèce est encore très peu connue en Rhône-Alpes. En 2009, une femelle allaitante a été capturée sur la commune de Silhac. Une recherche de gîte de parturition est à engager pour cette espèce afin de caractériser ces gîtes et de connaître la dynamique de la population.</p>

CODE N2000 : 1330	MURIN À MOUSTACHES <i>MYOTIS MYSTACINUS</i> (KUHLE, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo: E. Durand-Naturalia</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Non applicable

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est présente dans le territoire B6. Les prospections réalisées dans le cadre de l'étude du PNR MA ont démontré la présence de l'espèce notamment sur la commune de Gluiras et d'autres communes hors périmètre.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Cette petite chauve-souris très vive présente une face sombre, souvent noire, et des oreilles à long tragus. Son pelage frisé est brun foncé sur le dos, certains individus ont la pointe des poils claire. Sa face ventrale, très variable, présente différentes tonalités de gris.</p>	
Caractères biologiques	
Régime	Son régime alimentaire est très diversifié, mais il comporte surtout des insectes volants tels que : diptères,

alimentaire	hétérocères, hyménoptères et névroptères.
Activité	L'espèce chasse relativement près de son gîte (2,8 km au maximum) et change de gîtes estivaux tous les 10-15 jours.
Reproduction	La mise-bas a lieu lors de la seconde quinzaine de juin. La femelle donne naissance à un seul jeune, rarement deux.
Capacités de régénération et de dispersion	Cette espèce n'effectue que de courts déplacements (inférieur à 50-100 km). Il n'existe que quatre données avérées de déplacement de plus de 150 km.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes d'été sont souvent localisés dans des anfractuosités de maisons ou derrière des écorces décollées. Les gîtes arboricoles et en fissures rocheuses sont rares.
Habitats d'alimentation	Le Murin à moustache affectionne les milieux ouverts et semi ouverts comprenant des haies et bosquets isolés. Ses territoires de chasse sont aussi des milieux forestiers, notamment la végétation arbustive bordant les plans d'eau et les cours d'eau.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont dans des sites hypogés (grottes, mines et cave de montagne) rarement dans les fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Elle est présente à travers toute l'Europe jusqu'au sud de l'Ecosse et de la Scandinavie. Aucune preuve de présence dans le sud de l'Italie et en Sicile. Chauve-souris largement répandue dans les Balkans. Limite orientale inconnue compte tenu des confusions possibles avec le Murin doré.
France	Présent sur quasiment l'ensemble du territoire national, l'espèce ne présente que rarement des effectifs importants.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est peu connue.
Département	Espèce rare en Ardèche où seuls des individus isolés sont contactés. L'espèce est présente sur le territoire du PNR MA.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Murin à moustaches a été contacté à plusieurs reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance, Beauvène, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Laurent-du-Pape. Elle a aussi été contactée sur la commune de Gluiras, dans le cadre des prospections pour le PNR MA.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	A C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.



FACTEURS HUMAINS	<p>Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.</p>	<p>Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes).</p> <p>Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux ;</p> <p>Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ;</p> <p>Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres ;</p> <p>Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.</p>
-------------------------	---	---

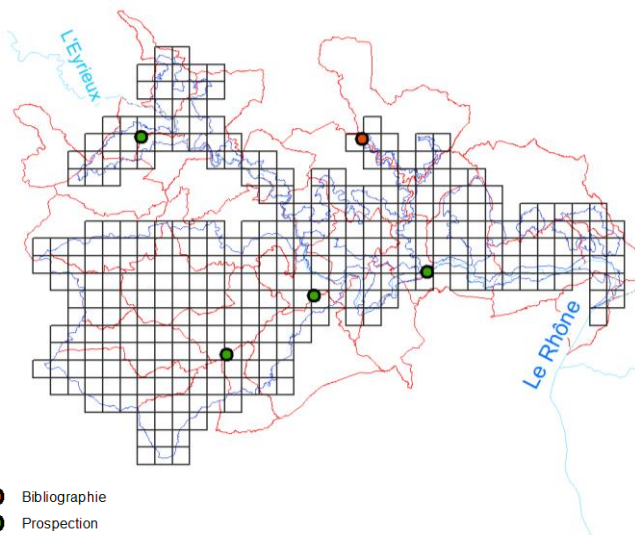
PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI

La recherche de gîtes estivaux est à engager pour cette espèce, hormis cet aspect pas de suivi particulier.

CODE N2000 : 1322	MURIN DE NATTERER <i>MYOTIS NATTERERI</i> (KUHLE, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: B. Allegrini-Naturalia		Photo: B. Allegrini-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN)

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est présente dans le territoire B6, elle a été capturée à Silhac et contactée à de nombreuses reprises sur d'autres communes lors des inventaires du GCRA en 2009 et de 2013.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>La face ventrale de cette espèce est de couleur blanche à blanc gris, contrastant fortement avec le dos gris-brun. Son museau mince, généralement d'un rose clair, est caractéristique. Le Tragus est légèrement arqué, plus long que la moitié de l'oreille.</p>	
Caractères biologiques	

Régime alimentaire	Son régime alimentaire se compose essentiellement de proies non volantes (opilions et araignées) et de mouches ; à certaines saisons, de coléoptères et lépidoptères.
Activité	Au cours de l'été, les individus d'une maternité peuvent utiliser un grand nombre de gîtes dans un secteur ayant jusqu'à 2 km.
Reproduction	Mise bas entre début juin et début juillet d'un seul jeune. Maturité sexuelle des femelles dès le premier automne.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire, le déplacement entre leurs différents habitats, gîte d'été, de « swarming » et d'hiver, a une distance rarement supérieure à 40 km.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes d'été sont souvent des cavités d'arbres. En région méditerranéenne, les gîtes sont plus variées et peuvent être des fentes rocheuses ou encore des fissures de murs.
Habitats d'alimentation	Habitats variés, surtout dans les forêts et espaces pourvus d'arbres clairsemés, tels que parcs, pré-vergers ainsi qu'en bordure de l'eau.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont dans des fissures rocheuses ou dans des sites hypogés (grottes, mines et cave de montagne).

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	De la Grande-Bretagne et le sud de la Scandinavie, jusqu'à la région méditerranéenne dans son entier avec toutes les grandes îles (sauf Malte).
France	Présente sur l'ensemble du territoire national, l'espèce ne présente que rarement des effectifs importants.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est peu connue, même si elle est présente sur l'ensemble des départements.
Département	Les observations sont rares en Ardèche avec moins de 10 sites connus (LPO Coordination Rhône-Alpes 2012). L'espèce est présente sur le territoire du PNRMA.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Murin de Natterer a été contacté à quelques reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Sauveur-de-Montagut, Dunière-sur-Eyrieux. Elle a aussi été contactée sur la commune de Silhac, dans le cadre des prospections pour le PNR MA.



ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

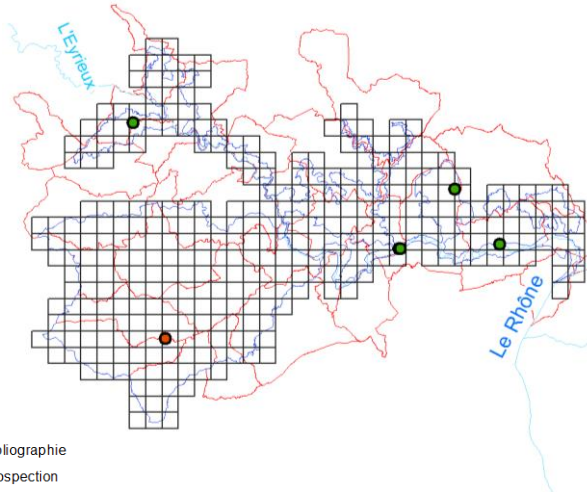
	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées ; Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.

FACTEURS HUMAINS	<p>Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements ; Conservation des linéaires arborés.</p>	<p>Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes) ;</p> <p>Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, les routes, les fossés, les rivières et ruisseaux ;</p> <p>Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ;</p> <p>Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres ;</p> <p>Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.</p>
-------------------------	--	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1329	OREILLARD GRIS <i>PLECOTUS AUSTRIACUS</i> (J.B. FISCHER, 1829)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 5px;"> Photo: Naturalia Photo: Naturalia </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN)

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est présente dans le territoire B6, elle a été observée en gîte sur la commune de Dunière-sur-Eyrieux dans les combles d'un bâtiment privé. Elle est présente sur le territoire du PNR MA.</p>	 <p style="font-size: small;">● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Chauve-souris de taille moyenne, à longues oreilles. Contrairement à l'Oreillard roux, le museau est un peu plus long, en général pigmenté de gris foncé. Son pelage est long et gris sur le dos, quelquefois avec de légers tons bruns. Le ventre est bien démarqué, gris clair à blanchâtre. Son tragus est relativement large, presque entièrement pigmenté de sombre.</p>	
Caractères biologiques	

Régime alimentaire	Son régime alimentaire se compose essentiellement d'Hétérocères : 70 à 100% des proies avec une dominance de noctuelles. Lors des émergences massives, elle consomme aussi des scarabéidés.
Activité	Espèce vivant dans de petits espaces, son terrains de chasse est avérés jusqu'à 5.5 km du gîte. Des petites zones sont exploitées sur les terrains de chasse.
Reproduction	Naissance en général d'un seul jeune durant la seconde quinzaine de juin. Les accouplements ont lieu dès le mois de juillet, mais pas d'accouplements printaniers connus, contrairement à l'Oreillard roux.
Capacités de dispersion	Espèce réellement sédentaire, son plus grand déplacement connu est de 62 km.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les gîtes d'été sont en bâtiment, souvent dans les greniers et les combles. En région méditerranéenne, les maternités sont fréquemment dans des fissures rocheuses, notamment aux entrées de grottes.
Habitats d'alimentation	Les habitats de chasse sont dans les vallées chaudes, les agglomérations, les jardins et les terres d'agriculture extensive. Cette espèce semble très liée à la présence de milieux ouverts.
Habitats d'hivernage	Très résistant au froid, l'Oreillard gris passe l'hiver dans des grottes, des caves, des fissures rocheuses, souvent près de l'entrée. Des individus hibernent régulièrement dans des combles occupés l'été.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est présente dans toute la région méditerranéenne. Au nord, l'espèce atteint 53°N et le Sud de l'Angleterre.
France	Présente sur l'ensemble du territoire national.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est présente sur l'ensemble des départements.
Département	Il est régulièrement contacté dans le sud de l'Ardèche et la vallée du Rhône. Il y a peu de donnée de gîte de parturition connu.



DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'Oreillard gris a été contacté à plusieurs reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Julien-le-Roux, Dunière-sur-Eyrieux, Saint-Michel-d'Aurance. Elle a aussi été vue en gîte sur la commune de Dunière-sur-Eyrieux dans les combles d'un bâtiment privé. L'espèce a été contactée sur d'autres communes hors périmètre B6 dans le cadre des prospections pour le PNR MA.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Homogénéisations des milieux. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits

		<p>insecticides employés pour le traitement des charpentes).</p> <p>Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux.</p> <p>Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois).</p> <p>Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres.</p> <p>Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.</p>
--	--	---

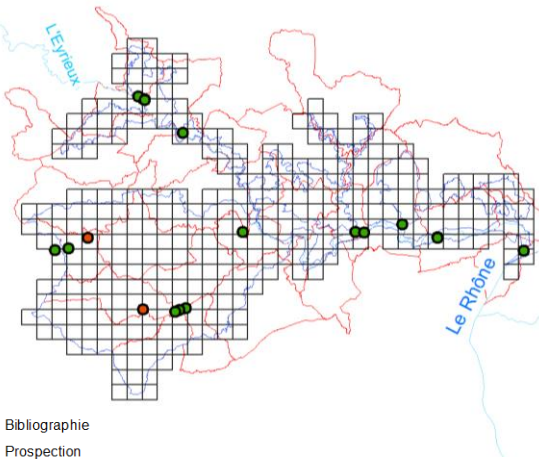
PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.

CODE N2000 : 1337	CASTOR D'EUROPE <i>CASTOR FIBER (LINNAEUS, 1758)</i>		Modéré
Taxonomie	Mammifère, Rongeur, Castoridé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	105 sites en France	35 sites en Rhône-Alpes	11 sites en Ardèche
			
	Photo: J. RIGAUX	Photo: G. Schmitt	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur d'Europe avec un poids moyen de 21 kg pour 1m20 de long. Les plus gros individus observés atteignent les 30 kg. Le milieu de vie type de l'espèce est constitué par le réseau hydrographique de plaine et de l'étage collinéen qu'il s'agisse de fleuves ou de ruisseaux. Son gîte est constitué d'un terrier creusé dans les berges meubles des cours d'eau. L'entrée, en principe toujours inondée, est fréquemment « masquée » par un auvent de branches disposées en éventail sur l'eau.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Présent sur la quasi-totalité de l'Eyrieux et de certains de ses affluents (Gluyère, Auzène), son absence de certains cours d'eau ou tronçons s'explique par la présence d'habitats peu propices à son installation.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. La longueur du corps est supérieure à 1 m chez l'adulte dont 29 à 31 cm pour la queue (partie écaillée). La queue est aplatie, pelage très dense blond avec des reflets roux. Forme fuselée dans l'eau, la totalité du corps est quasi immergée sauf tête et nuque ; forme ramassée sur le sol. Il pèse 16 à 28 kg chez l'adulte, moyenne : 21 kg (données provenant des captures réalisées en France), 300 à 500 g à la naissance.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	Le Castor est strictement végétarien. Les besoins quotidiens d'un adulte s'élevaient à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce. Il est très éclectique dans ses choix alimentaires : écorces, feuilles, jeunes pousses de plants ligneux, hydrophytes, fruits, tubercules et végétation herbacée terrestre. Les plants ligneux constituent l'essentiel de l'alimentation hivernale.
Activité	L'activité du Castor s'accomplit principalement à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. L'eau lui permet d'assurer ses déplacements et joue le rôle d'élément tutélaire, l'entrée d'un gîte occupé est toujours immergée. Le domaine terrestre lui procure l'essentiel de sa nourriture <u>jusqu'à une distance de 20 m de l'eau</u> . Ses mœurs sont nocturnes. L'activité d'un groupe familial s'effectue sur un territoire d'environ 1 à 3 km de cours d'eau, elle est matérialisée par de nombreux indices de présence (réfectoire, garde-manger, crayon, etc.).
Reproduction	Espèce territoriale, il réalise un marquage olfactif du territoire par une sécrétion musquée : le castoréum. Monogame, sa maturité sexuelle est à 2 ans pour la femelle et à 3 ans pour le mâle. Une seule portée par an. La mise bas a lieu entre le 15 mai et le 15 juin, jusqu'à 5 jeunes par portée, en moyenne moins de 2.
Capacités de régénération et de dispersion	Le Castor d'Europe a une capacité de dispersion relativement importante puisqu'il <u>est capable de parcourir jusqu'à 60 km en 1 an</u> . En moyenne, il réalise deux types de déplacements : ceux réguliers de 8 km environ (Fryxell, 2001) et ceux de colonisation d'environ 25 km pouvant s'étendre jusqu'à 170 km (Heidecke, 1984).
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Le territoire d'un couple ou d'une famille de castors englobe une section de cours d'eau ou de plan d'eau avec les berges attenantes. Le gîte du castor peut prendre différentes formes en fonction de la texture et de la structure des berges : cavité naturelle, notamment dans les réseaux karstiques, terrier, terrier-hutte, hutte de berge ou plus rarement hutte en île.
Habitats d'alimentation	Présence significative de formations boisées rivulaires avec prédominance de jeunes salicacées.
Habitats d'hivernage	Le même que l'habitat de reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Il était répandu dans toute l'Eurasie mais la chasse et la destruction de ses habitats ont fortement réduit sa distribution, notamment en Europe occidentale. Au début du XX ^{ème} siècle, il n'existait plus que cinq populations reliques dont une qui occupait la basse vallée du Rhône et ses affluents méridionaux (Gardon, Cèze et Durance).
France	38 départements métropolitains sont concernés par la présence du Castor, essentiellement dans le Sud-est, le Centre et le Nord-est. Le Bassin rhodanien constitue le berceau originel de l'espèce à partir duquel de nombreuses réintroductions ont pu être engagées et ont réussies.
Région	En région Rhône-Alpes, l'espèce est essentiellement localisée sur le bassin du Rhône. Ses effectifs semblent actuellement stables, mais l'espèce reste menacée par l'endiguement, la diminution des cordons de végétation rivulaire et les conflits avec les agriculteurs.

Département	Il est présent sur tous les cours d'eau de Basse-Ardèche et des Cévennes. Il remonte l'Eyrieux jusqu'à la confluence avec l'Eysse (Vivarais). La population ardéchoise est scindée en deux : celle du bassin de la Loire et celle du bassin du Rhône. Le castor a disparu du bassin de la Loire depuis plusieurs siècles et malgré les prospections, aucun indice ne permet d'affirmer la présence de l'espèce sur les affluents du bassin de la Loire en Ardèche.
--------------------	--

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Castor est présent sur toute la vallée de l'Eyrieux et sur les affluents :Auzène et Glueyère. Pour les affluents, l'espèce n'est pas présente partout par le fait d'un habitat peu propice à son installation. Ces tronçons sont régulièrement visités par de jeunes individus en quête de nouveau territoire.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	p : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2



	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Crues morphogènes engendrant donc des modifications géomorphologiques notables de la rivière (disparition de certains habitats mais création de nouveaux habitats ...). Présence de Saules et de peupliers (ressource alimentaire).	-
FACTEURS HUMAINS	Communication auprès des riverains des cours d'eau occupés. Conservation d'une ressource alimentaire suffisante (forêts de bord de cours d'eau) afin de limiter l'impact sur les cultures ligneuses avoisinantes.	Cloisonnement des populations. Risque d'empoisonnement par les rodenticides, braconnage. Piégeage accidentel (dans le cadre de la lutte contre le Ragondin). Mortalité routière. Endiguement et canalisation des fleuves et de leurs principaux affluents Débroussaillage et rectification des berges. Modification du régime hydraulique. Développement d'espèces végétales exotiques, telle la Renouée du Japon sur le bord de certains cours d'eau.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les cours d'eau dégradés et développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence du Castor. - Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les ressources alimentaires (Rouland et Migot, 1997) ; - Acquérir les habitats rivulaires les plus intéressants (par les conservatoires régionaux des espaces naturels ou autres).

ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Aménager et protéger les passages busés où les écrasements sont régulièrement constatés (cas en Alsace, plan environnement de la Compagnie nationale du Rhône). - Adapter les luttes collectives contre les rongeurs nuisibles sur les sites à castors en éloignant à plus de 200 m de l'eau des méthodes de capture sélectives (cage-piège). - Suivre les unités familiale ; - Suivre l'évolution des dégâts et conseiller des protections adaptées aux plaignants (missions du réseau « Castor » de l'ONCFS), trouver localement des moyens financiers d'aide à la protection (ex. : département de l'Indre-et-Loire). <p>Les dégâts concernent d'abord les arbres fruitiers puis les arbres d'agrément et les peupliers de production. Les dégâts sur culture sont généralement faibles. Dans huit cas sur dix, ils interviennent à moins de 10 m de l'eau. Lorsqu'une protection permanente est bien installée (manchon, palissade en grillage...), les dégâts cessent.</p>
---------------	--

INDICATEURS DE SUIVI

Un suivi tous les deux ou trois ans serait nécessaire pour connaître la dynamique de population notamment sur les secteurs de colonisation ou de disparition de l'espèce.

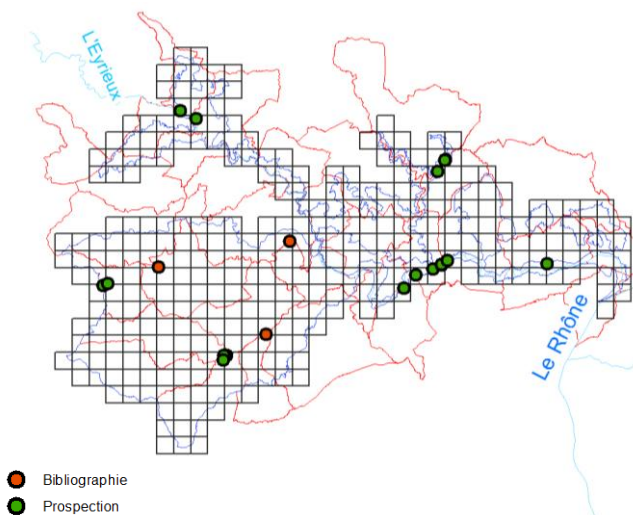
CODE N2000 : 1355	LOUTRE D'EUROPE <i>LUTRA LUTRA</i> (LINNAEUS, 1758)		Assez fort
Taxonomie	Mammifère, Carnivore, Mustélide		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	200 sites en France	11 sites en Rhône-Alpes	6 sites en Ardèche
			
Photo: S. Raymond		Photo: F. Bastélica-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Washington A	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Solitaire et territoriale, la Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique. Son caractère ubiquiste l'amène à fréquenter une très grande variété de milieux aquatiques : fleuves, rivières, lacs, marais, étangs, des côtes marines jusqu'à plus de 2000 m d'altitude. Discrète et de fait relativement difficile à observer, elle peut toutefois être détectée grâce aux traces qu'elle laisse sur son passage, essentiellement des empreintes et/ou des fèces appelés « épreintes ».

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Elle est présente sur l'Eyrieux et plusieurs de ses affluents (Dunière, Gluèyre et Auzène) comme le montre les pointages sur la carte.

LOCALISATION SUR LE SITE B6**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Caractères morphologiques	
La Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe : les adultes mesurent en moyenne 1 m à 1 m 35 de long (dont 30 à 45 cm pour la queue) et pèsent de 5 à 12 kg. Le pelage est très dense et de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Opportuniste, la Loutre adapte son régime alimentaire aux disponibilités locales. Essentiellement ichtyophage, son alimentation peut aussi se composer d'insectes, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de crustacés ou encore de mammifères fréquentant les milieux aquatiques (Lemarchand et Boucharly, 2010). Sa consommation quotidienne représente 10 à 15 % de son poids corporel, soit environ 500g à 1kg de nourriture par jour (Lemarchand et Boucharly, 2010, <i>op cit</i>).
Activité	La Loutre d'Europe a adopté un mode de vie essentiellement nocturne et crépusculaire, probablement en raison du dérangement humain car l'espèce ne dispose d'aucune adaptation particulière à la vie nocturne.
Reproduction	Les rencontres entre les deux sexes sont sporadiques et brèves puisque mâles et femelles ne passent que quelques jours ensemble. Les accouplements et les mises-bas ont lieu en toute saison. Dans de nombreuses régions d'Europe tempérée, des pics de naissance sont observés au printemps. Après une période de gestation qui dure une soixantaine de jours, les femelles mettent bas de 1 à 3 petits (rarement 4) dans un terrier de reproduction appelé catiche.
Capacités de régénération et de dispersion	La Loutre d'Europe peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau. En montagne, elle est présente jusqu'à 2000 m, parfois même au-delà, mais les densités tendent à diminuer avec l'altitude, surtout à partir de 800 m.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La femelle choisit une cavité naturelle (arbres creux, abris sous roche...) et prépare sa catiche (gîte).
Habitats d'alimentation	La présence de végétation sur les berges est très importante, bien qu'elle ne s'en nourrisse pas, contrairement au castor. Au sein d'un domaine vital qui peut s'étendre sur plus de 40 km de linéaire aquatique, elle défend un territoire individuel plus restreint, qu'elle marque régulièrement en déposant des épreintes (fèces) à des endroits stratégiques : piles de pont, écluses, rochers saillants... Le choix des gîtes est influencé par la fluctuation des niveaux d'eau et par la tranquillité des lieux.
Habitats d'hivernage	Le même que celui de la reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Dans l'Ouest et le centre européen, elle est abondante en Grande-Bretagne, en Espagne, au Portugal, en Suède, en Norvège, en Albanie, et en Grèce (Rosoux et Green, 2004).
France	La répartition actuelle de la Loutre fait apparaître deux noyaux de population distincts, l'un occupant la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire) et l'autre centré sur le massif central et le réseau hydrographique du sud-ouest du pays. Plusieurs petites populations fragmentaires localisées dans l'est de la France témoignent aujourd'hui de l'étendue de l'aire de répartition originelle de l'espèce, qui couvrait encore au début du XX ^{ème} siècle la grande majorité du territoire national.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est connue de la Drôme (département totalisant le maximum de données récentes sur cette espèce), l'Ain, l'Isère, l'Ardèche, la Haute-Savoie, la Loire et le Rhône.

Département	C'est en Ardèche que la répartition de la Loutre est la plus importante et la plus continue. Une répartition départementale récente a été établie suite aux prospections réalisées par R. BENDELE entre 1994 et 2001.
--------------------	---

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Loutre est présente dans le cours d'eau l'Eyrieux mais aussi dans un certain nombre de ses affluents comme l'Auzène, la Glueyre et la Dunière. L'espèce est bien présente au sein du site et est en expansion.


ETAT DE CONSERVATION

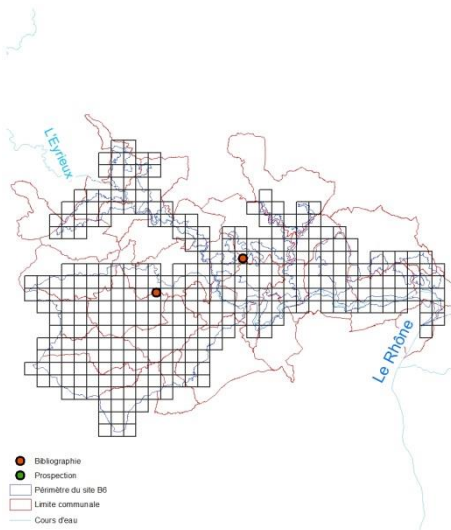
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	p : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : très vulnérable ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Crues morphogènes.	
FACTEURS HUMAINS	Conservation de la continuité écologique des cours d'eau.	<p>Cloisonnement des populations ;</p> <p>Risque d'empoisonnement par les rodenticides (anticoagulants utilisés dans le cadre de la lutte contre le Ragondin et du Rat musqué) malgré que cela soit interdit.</p> <p>Piégeage accidentel (dans le cadre de la lutte contre le Ragondin).</p> <p>Mortalité routière.</p> <p>Endiguement et canalisation des fleuves et de leurs principaux affluents.</p> <p>Pollution des eaux courantes et stagnantes (PCB, métaux lourds...).</p> <p>Assèchement de marais et cours d'eau.</p> <p>Modification du régime hydraulique (drainage, bétonnage, curage, calibrage des cours d'eau).</p> <p>Dégradation des cours d'eau (moins d'espèces proies, disparition des habitats refuges en marge des milieux aquatiques).</p> <p>Morcellement des habitats favorables par les routes et les zones urbanisées, et par les barrages infranchissables qui sont un frein à l'expansion de l'espèce.</p>

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les cours d'eau dégradés et développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence de la Loutre. - Dans le cadre du traitement de la végétation des lits mineurs, conserver la ripisylve au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les zones de quiétude recherchées par l'espèce. - Acquérir les habitats rivulaires les plus intéressants (par les conservatoires régionaux des espaces naturels ou autres). - Etendre les expérimentations contractuelles de gestion dans le cadre des mesures agri-environnementales (ex. : Opération locale agri-environnementale « Loutres, castors et visons d'Europe » (1998-2003) dans le Finistère, contact L. LAFONTAINE, Conservatoire des espaces naturels de Bretagne). - Maintenir une bonne qualité des eaux en réalisant des contrôles réguliers sur les secteurs où la présence de l'espèce est avérée. - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible.
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible (Laydier et Rouland, 1998). - Aménager des « corridors verts » le long des cours d'eau en milieu urbain avec plantations de salicacées et gîtes artificiels (Doller, contact J.C. JACOB, conseil général du Haut-Rhin).

INDICATEURS DE SUIVI
L'espèce est bien connue sur le territoire B6, un suivi tous les deux ans pour connaître l'avancée de la colonisation.

CODE N2000 : 1360	GENETTE COMMUNE <i>GENETTA GENETTA</i> (LINNAEUS, 1758)		Modéré
Taxonomie	Mammifères, Carnivores, Viverridés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: G-Durand			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH V	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne III	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC (UICN)

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est peu représentée sur le territoire B6. La commune de Saint-Maurice-en-Chalencon a fait l'objet d'observation d'indices de présence (crottier), ainsi que sur la Gluyère à l'amont de Maisonnette.</p>	
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>La Genette a la taille d'un chat. Sa longueur (sans la queue) fait 42 à 58 cm, tandis que celle-ci varie entre 39 et 53 cm. La Genette</p>	

pèse entre 1 et 3 kg. Sa tête est très fine, triangulaire et allongée, avec un museau très pointu et entouré d'une tache noire. Elle possède également des oreilles ovales, plus grandes que celles du chat. Les pattes avant sont plantigrades alors que les pattes arrière sont digitigrades. Sa queue est extrêmement caractéristique. Elle est pratiquement aussi longue que le corps, annelée de noir et blanc et se termine en pointe.

Caractères biologiques

Régime alimentaire	De tous les petits carnivores sauvages présents en France, la Genette est certainement, avec le chat forestier, une des espèces les plus strictement carnassières (Livet&Roeder, 1987). Les proies principales sont majoritairement des micromammifères et plus particulièrement le Mulot (<i>Apodemus sylvaticus</i>). La diversité des proies est très importante (petits rongeurs, rongeurs moyen, lagomorphes, oiseaux, insectes, batraciens, reptiles, poissons, œufs).
Activité	Animal passant beaucoup de temps dans les arbres car c'est un excellent grimpeur. Il s'y repose en journée. Son activité est essentiellement nocturne.
Reproduction	Le mâle est sexuellement actif toute l'année, cependant, en règle générale, il y a deux périodes de rut : en janvier/février (rut principal) et en mai/juin. Une femelle peut avoir 2 portées par an. Le nombre de jeunes par portée varie entre 1 et 4.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La femelle met bas dans des cavités formées par des grands arbres tombés au sol, ou bien des cavités de souches, des creux de rochers, l'intérieur de buissons denses, d'anciens terriers de Blaireaux, voire des constructions humaines abandonnées.
Habitats d'alimentation	La Genette est surtout présente dans les forêts méditerranéennes de chênes verts et pubescents, sous forme de futaies fermées, avec des affleurements rocheux dominant la végétation. Elle occupe aussi les belles futaies de châtaigniers, les zones moins arborées de garrigues, de maquis et les pentes rocheuses embroussaillées. Les milieux bocagers et les lisières de forêts sont aussi utilisés.
Habitats d'hivernage	Le même que l'Habitat de reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

Europe	Péninsule Ibérique, France et Afrique du Nord.
France	En France, elle peut être rencontrée jusqu'en Champagne-Ardenne mais son aire de distribution est principalement identifiée dans le quart sud-est du pays (Gaubert et al., 2008).
Région	En région Rhône-Alpes, elle est régulière en Ardèche, dans la Drôme, le nord de la Loire et le Rhône ; elle est plus rare en Isère (Grillo, 1997).
Département	En Ardèche, l'espèce occupe principalement la Basse Ardèche, mais également la Cévenne ardéchoise, les Boutières et le Coiron et, dans une moindre mesure, la Montagne Ardéchoise et le Haut Vivarais (Faugier, 2010 ; Leger et Ruetta, 2010). Dans ce département, l'animal a pu être observé 44 fois dans la nature, 15 individus ont été piégés, 27 crottiers ont été référencés et 19 cadavres ont été trouvés (Faugier, 2010 ; Leger et Ruetta, 2010).

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce étant très discrète seuls les indices de présence ont permis de relever sa présence. Un crottier a été observé sur la commune de Saint-Maurice-en-Chalencon sur un caillou près d'un cours d'eau, un autre sur la Glueyre en amont de Champlovier.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition ;	B : vulnérabilité moyenne	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile	C : Valeur significative	3


	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Risque d'empoisonnement par les rodenticides par accumulation. Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ; Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles. Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus.
ESPÈCE	Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI

Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données (BEED...).

CODE N2000 : 1138	BARBEAU MÉRIDIONAL <i>BARBUS MERIDIONALIS - (Risso, 1826)</i>		Fort
Taxonomie	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	61 en France	13 en Rhône-Alpes	10 en Ardèche
			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH V	Monde	NT (UICN 2006)
Convention de Berne	Berne III	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

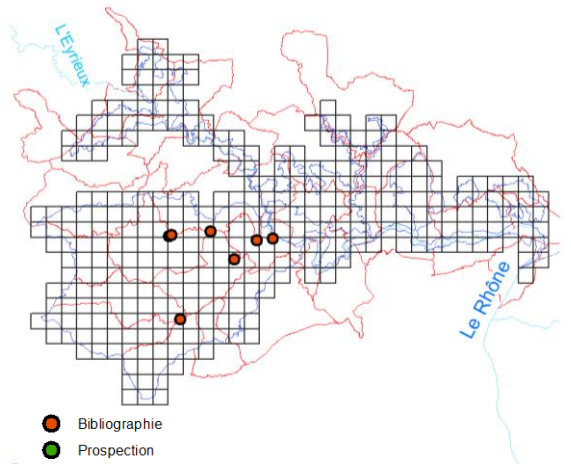
- Autre noms donnés à l'espèce : barbeau truité, barbel, truitat, drogan, tourgan, etc.
- Espèce caractéristique des cours d'eau méditerranéens.
- Espèce à forte valeur patrimoniale et à très fort enjeu de conservation.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE**

Espèce visiblement en forte régression à l'échelle du site B6, au niveau duquel sa présence n'a pu être mise en évidence là où les données bibliographiques faisaient état de populations durablement implantées (Orsanne).

Sa présence n'a été mise en évidence qu'au niveau d'une unique station, située sur la partie médiane de l'Auzène au niveau de Fourgeon. La population y est très réduite, et semble donc particulièrement fragile.

Sa capture a été réalisée au niveau d'une zone influencée par un ouvrage artificiel, dont la morphologie n'est pas représentative de ce tronçon de cours d'eau.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Taille adulte : 20 à 40 cm

Durée de vie : 10 à 12 ans

Poids : 300 à 500 g

Mœurs sociales : grégaire

Le Barbeau méridional pèse entre 300 et 500g et présente un corps allongé, son dos légèrement bombé est gris-brun, les flancs jaunâtres et le ventre blanc. Il présente des marbrures et taches brunes sur le corps ainsi que sur les nageoires. La tête est massive, la bouche est bordée d'épaisses lèvres charnues et portent quatre barbillons sur la lèvre supérieure (deux à l'avant et deux à l'arrière) qui lui servent à détecter ses proies. La taille adulte varie de 12 à 30 cm mais des sujets plus grands existent (jusqu'à 40cm en moyenne). Le dimorphisme sexuel se caractérise par une taille plus importante chez les femelles adultes.

Caractères biologiques

Particularités de l'espèce	Espèce thermophile : bonne résistance à l'étiage méditerranéen mais reste un facteur de mortalité important de par sa sévérité et sa fréquence (faiblesse des débits, augmentation de la température, limitation des déplacements, diminution de l'habitat des alevins, piégeage des alevins dans des flaques,...). Les crues ont peu d'impact en raison d'une reproduction tardive et étalée.
Reproduction	<u>Période de Fraie</u> : mai - juin voire juillet pour les zones amont.

Habitats d'espèce

Habitats	<p>Les caractéristiques de son d'habitat d'espèce sont les suivantes :</p> <p><u>Vitesse de courant</u> : espèce rhéophile ;</p> <p><u>Substrat ouvert benthique</u> : bancs de graviers ;</p> <p><u>Altitude</u> : moyenne altitude, au-dessus de 200 m (limite 650 m), plus rare en plaine ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eau claire, espèce exigeante en oxygène ;</p> <p><u>Température</u> : espèce thermophile.</p> <p>A l'échelle du périmètre Natura 2000, de nombreuses zones où l'habitat semblait plutôt favorable à l'espèce ont été échantillonnées, sans que sa présence ne puisse être mise en évidence.</p> <p>Les individus capturés sur la zone d'étude l'ont été au niveau d'une fosse artificielle, influencée par un passage à gué. Ainsi, la morphologie y était différente du reste de la station, dominée par les faciès d'écoulement de type radier, notamment en termes de hauteur d'eau.</p> <p>De telles caractéristiques d'habitat sont rares dans la partie intermédiaire des cours d'eau du site, et semblent plutôt correspondre à leur secteur initial, où la pente est plus accentuée.</p>
-----------------	---


REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe / France	<p>Espèce caractéristique des cours d'eau méditerranéens, essentiellement présente dans le sud-est de la France et dans le nord-est de l'Espagne. On trouve l'espèce dans la zone à Ombre en aval immédiat de la zone à truite avec laquelle il peut cohabiter.</p> <p>Espèce en régression : son aire de répartition est de plus en plus fragmentée et réduite.</p>
Région	L'espèce est essentiellement implantée dans la partie sud de la région Rhône-Alpes, où elle est répartie sur les affluents rive droite (Ardèche, Eyrieux) et rive gauche du Rhône (Drôme).
Département	<p>L'espèce est présente dans la partie médiane et basse de l'Ardèche, ainsi que sur certains de ses affluents (Chassezac, Rieussec, Beaume, Drobie).</p> <p>On la retrouve également dans le bassin de l'Eyrieux ainsi que sur quelques petits affluents du Rhône (Embroye, Turzon, Mialan, Conche). Elle semble avoir disparue du cours de la Cèze, affluent du Rhône, et de celui de ses affluents.</p> <p>A noter son absence de la partie hydrographique ligurienne du département, tandis que sa présence la plus septentrionale semble correspondre au cours de l'Ay.</p>

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
<p>La présence de l'espèce n'a été mise en évidence qu'au niveau d'une seule station, située sur la partie intermédiaire de l'Auzène, au niveau de Fourgeon. Sur celle-ci, sa limite amont de répartition semble correspondre à la confluence avec l'Auzenet, au niveau duquel l'espèce semble être absente.</p> <p>Elle semble par ailleurs absente des petits affluents du site (Ruisseaux du Peylarel, des Coins, du Roubuol, de Souillo...), y compris ceux qui étaient proposés au classement au titre de l'article L.432-3 relatif aux frayères (Ruisseau sous le Lis).</p> <p>Les données bibliographiques font état de l'implantation de bonnes populations sur les parties médianes et terminale de la Glueyre, Sur l'Orsanne, les inventaires n'ont pas mis en évidence sa présence au niveau d'un secteur où elle est très fréquemment capturée.</p>

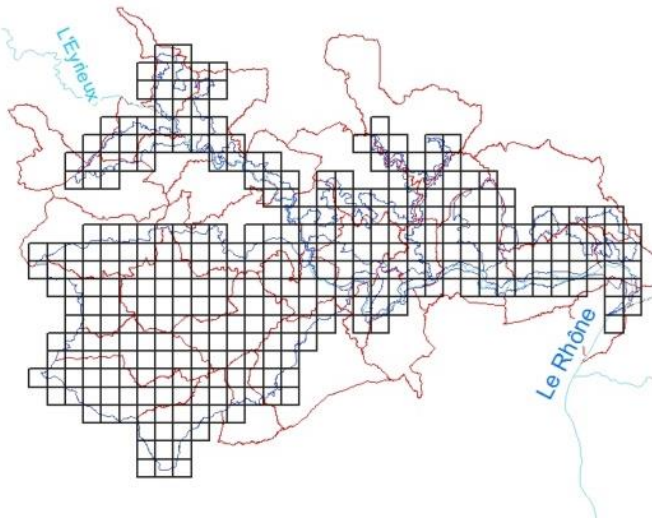
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : très vulnérable	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	D : Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS		<p>Zone d'hybridation avec le barbeau fluviatile, avec risque d'introgession.</p> <p>Contexte géologique essentiellement granitique, au niveau duquel l'érosion produit de grande quantité de sables, qui colmatent les gravières servant de zones de reproduction.</p> <p>Substrat localement très colmaté par les limons.</p>
FACTEURS HUMAINS	Faible occupation du bassin versant.	<p>Très nombreux infranchissables artificiels liés aux aménagements hydrauliques</p> <p>Pollutions des eaux, notamment en période estivale lorsque les étiages sont sévères et la dilution très faible.</p>
PRECONISATIONS DE GESTION		
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin. - Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat (continuité écologique). - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique. 	
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (hybridation potentielle avec le barbeau fluviatile) 	

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Réactualiser l'étude sur la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux, sur la base de celui de 2002 afin de préciser la dynamique négative de l'espèce et la quantifier.</p> <p>Des inventaires réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) pourront être mis en place sur certaines stations à enjeu, afin d'évaluer dans le temps la dynamique des populations. Pour cela, des pêches d'inventaire à plusieurs passages seraient nécessaires, dans le but de calculer des estimations de densité et de biomasse.</p>

CODE N2000 : 1163	CHABOT <i>COTTUS GOBIO - (LIMNE, 1758)</i>		Absente du site B6
Taxonomie	Famille : Cottidés	Ordre : Scorpaeniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	332 en France	35 en Rhône-Alpes	7 en Ardèche
			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II et DH V	Monde	LC (UICN 2011)
Convention de Berne	-	France	DD (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Espèce fréquente
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT			
<p>D'autres noms sont donnés à l'espèce : Cabot, bavard, têtard, botte, grosse tête. Le Chabot a un corps pourvu d'écaillés minuscules. La peau recouverte de mucus est grise à tâches brunes. Espèce benthique dépourvue de vessie natatoire, il se déplace par bond sur le fond en expulsant violemment par les ouïes, l'eau contenue dans sa cavité buccale. Il se camoufle en prenant la couleur du fond sur lequel il est, et préfère parfois se cacher sous les pierres.</p>			

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
-------------------------------	---

<p>La présence de l'espèce n'a pu être mise en évidence par les inventaires piscicoles. De même, aucune trace bibliographique, ni même témoignage, témoignent de sa présence.</p> <p>Son absence serait donc naturelle, mais difficilement explicable dans la mesure où sa présence est avérée au niveau de cours d'eau très proches géographiquement, comme la partie haute de l'Ardèche ou la Fontaulière.</p> <p>Le bassin versant de l'Ardèche semble marquer la limite amont de la répartition de l'espèce en rive droite du Rhône, et l'on constate son absence de ce côté-ci du fleuve jusqu'au niveau de Lyon (absence sur le Doux, l'Ay, la Cance, le Giers).</p>	 <p style="text-align: center;">Pas de donnée géoréférencée</p>
--	---

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Taille adulte : 10 – 15 cm

Durée de vie : 4 – 6 ans

Poids : 10 g

Mœurs sociales : territorial sédentaire

Régime alimentaire : carnassier (invertébrés benthiques, alevins)

Caractères biologiques

Particularités de l'espèce	<p>Activité principalement nocturne.</p> <p>Dépourvu de vessie natatoire, il se déplace grâce à sa bouche par propulsion d'eau.</p> <p>Espèce sténotherme d'eau fraîche, pouvant être un indicateur du changement climatique en particulier aux changements thermiques et pouvant être menacé dans un futur proche.</p>
Reproduction	<p><i>Période de Fraie</i> : Février – juin ;</p> <p><i>Température de fraie</i> : 12°C ;</p> <p><i>Substrat</i> : graviers ;</p> <p>Les exigences de reproduction nécessitent des fonds graveleux dans lesquels la femelle creuse un nid et y dépose ses œufs. Le frai a lieu en mars-avril lorsque la température de l'eau dépasse 12°C, le mâle protège les œufs et les ventile pendant la période d'incubation.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats	<p><i>Substrat</i> : sable et graviers. Il vit caché dans les fonds parmi les racines et les pierres ;</p> <p><i>Vitesse de courant</i> : eaux turbulentes ;</p> <p><i>Température eau</i> : eaux fraîches.</p>

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Europe	Espèce sténotherme d'eau fraîche (10-15°C) très répandue dans l'Europe, absente en Irlande, Ecosse, dans le sud de l'Italie, dans le Portugal et présente dans l'extrémité nord de l'Espagne.
France	Très vaste répartition en France, absente en Corse.
Région	L'espèce est largement répandue, que ce soit dans le bassin rhodanien ou ligérien, où elle reste cantonnée aux têtes de bassin.

Département	<p>L'espèce est largement répandue, dans le département, y compris dans le cours du Rhône. On la retrouve aussi bien dans le bassin ligérien que rhodanien, essentiellement au niveau des têtes de bassin (Beaume, Ardèche, Espezonnette, Loire).</p> <p>La partie basse des cours d'eau ne correspond pas à sa biotypologie.</p>
--------------------	---

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce n'a pas été mise en évidence au sein du site B6.

ETAT DE CONSERVATION							
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

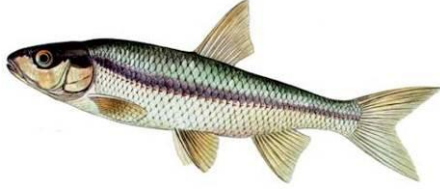
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente	Espèce absente

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
--	--	--

FACTEURS NATURELS	-	-
FACTEURS HUMAINS	-	-
PRECONISATIONS DE GESTION		
HABITAT D'ESPECE	-	
ESPECE	-	

INDICATEURS DE SUIVI

-

CODE NATURA 2000 : 1131	BLAGEON TELESTES SOUFIA (RISSO, 1827)		Assez fort
Taxonomie	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	85 en France	26 en Rhône-Alpes	11 en Ardèche
 <p><i>V. Nowakowsky</i></p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II	Monde	LC (UICN 2008)
Convention de Berne	Berne III	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**Espèce à forte valeur patrimoniale**

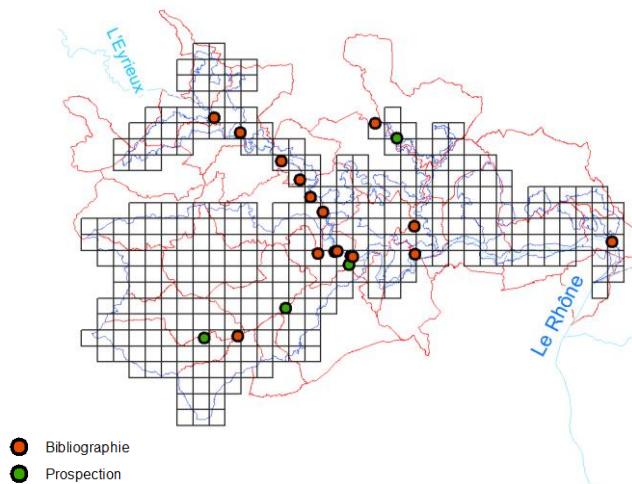
Autres noms donnés à l'espèce : blavin, seuffe, souffie, souffia, sofi, lauge. Ce poisson d'une quinzaine de centimètres arbore une bande violacée sur ses flancs. Son dos est sombre brun-gris à reflets métalliques bleutés. Ses flancs sont argentés, sa face ventrale est blanchâtre. Les nageoires sont brunâtre clair à jaunâtre, légèrement teintées d'orange à la base. Le biotope du Blageon est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrats pierreux ou graveleux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'espèce est absente de la partie initiale des cours d'eau, qui ne correspond pas à sa biotypologie. Elle est présente dans la partie intermédiaire et terminale des principaux affluents de l'Eyrieux (Auzène, Orsanne, Dunière).

Elle semble absente de l'Auzenet et de la partie intermédiaire de l'Orsanne. Sur la Glueyre, sa présence semble cantonnée à la partie terminale, en relation avec un petit linéaire de l'Eyrieux où l'espèce est présente. Aucune indication de sa présence sur la Veyruègne n'est disponible.

Par ailleurs, il existe visiblement sur l'Auzène un gradient longitudinal croissant d'abondance.

LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE**DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT****Caractères morphologiques**

Taille adulte : 10 à 25cm

Durée de vie : 5 ans

Poids : 50 à 200g

Mœurs sociales : grégaire

Régime alimentaire : carnivores

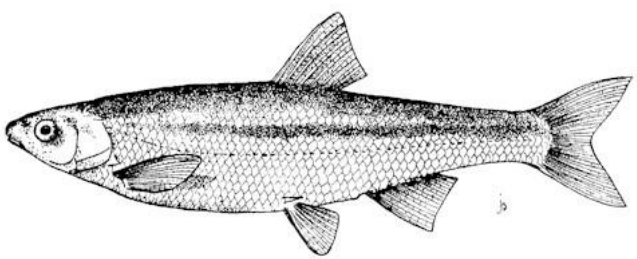
Caractères biologiques et écologiques	
Particularités de l'espèce	Espèce possédant un large spectre alimentaire (diatomées, algues filamenteuses...) mais à dominance carnivore (larves d'insectes).
Reproduction	Période de Fraie : mars-mai
Habitats	<p>Les caractéristiques de son <i>preferendum</i> d'habitat sont les suivantes :</p> <p><u>Vitesse de courant</u> : espèce rhéophile ;</p> <p><u>Substrat ouvert benthique</u> : bancs de graviers ;</p> <p><u>Altitude</u> : moyenne altitude, au-dessus de 200 m (limite 650 m), plus rare en plaine ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eau claire, espèce exigeante en oxygène ;</p> <p><u>Température</u> : espèce thermophile.</p> <p>A l'échelle du périmètre B6, l'espèce a été capturée dans la partie intermédiaire et terminale des cours d'eau, qui constituent le cœur de sa distribution. Elle semble affectionner plus particulièrement les zones de plats courants, au niveau desquels la hauteur d'eau est alors plus importante et la loticité plus faible qu'au niveau des zones de radier où sa capture est plus rare.</p> <p>Sur l'Auzène, au niveau de la confluence avec le ruisseau des Coins, l'espèce semble en limite amont de répartition. Sa présence, en très faible abondance, n'est due qu'à celle d'une grande fosse de dissipation située en l'aval d'une cascade naturelle infranchissable, où la profondeur est supérieure à deux mètres.</p> <p>Sur la Dunière, la morphologie du cours d'eau correspond plus à une succession de cascades et de vasques, coulant sur la dalle. Le peuplement y est de type salmonicole et le Blageon est présent en faible densité.</p>

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe	Espèce autochtone des bassins du Rhône, du Rhin et du Danube jusqu'en Roumanie.
France	Présent dans la Durance et dans les fleuves côtiers méditerranéens descendant des Alpes.
Région	Le Blageon est assez largement répandu dans la région, notamment dans sa partie sud où il se trouve en plein cœur de sa répartition géographique (départements de la Drôme et de l'Ardèche). Il est absent des torrents des Alpes (départements de Haute-Savoie, Savoie et Isère) dont le régime thermique ne lui convient pas.
Département	La répartition du Blageon concerne l'ensemble des cours d'eau du département, à l'exception des têtes de bassin, qui ne correspondent pas à sa biotypologie.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
<p>L'espèce est présente sur l'ensemble du linéaire principal de l'Eyrieux entre la retenue des Collanges et la confluence avec le Rhône. Sur les affluents, l'espèce est absente des têtes de bassins, qui ne correspondent pas à sa biotypologie (Auzène, Glueyre) ou qui ne satisfont pas aux exigences de l'espèce en termes de qualité de l'eau (Dunière, Eve). Elle fréquente la partie médiane et terminale de l'Auzène et de la Dunière.</p> <p>Aucune indication de sa présence n'est disponible sur l'Orsanne et la Veyruègne, tandis qu'elle semble absente des principaux affluents de la Glueyre. Sur celle-ci, la dernière indication de sa présence date des inventaires de Dorier en 1956.</p>	

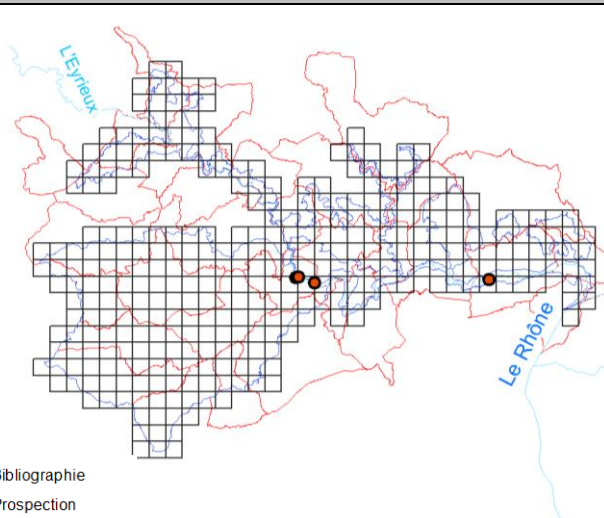
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	A : restauration facile	B : Valeur bonne	3

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Présence de zones profondes influencées par des obstacles naturels.	<p>Dominance du contexte géologique granitique qui entraîne des apports de sable important.</p> <p>Déficit sédimentaire qui entraînant localement la dominance de la dalle au sein du substrat.</p> <p>Présence d'infranchissables naturels.</p> <p>Crues printanières impactant sur la reproduction et le développement des alevins.</p>
FACTEURS HUMAINS	Faible occupation du bassin versant.	<p>Aggravation des étiages naturels, qui réduisent la lame d'eau.</p> <p>Très nombreux infranchissables artificiels liés aux aménagements hydrauliques.</p> <p>Faible hauteur d'eau sur les zones de radier, en raison de l'incision des cours d'eau du site B6.</p> <p>Pollutions des eaux, notamment en période estivale lorsque les étiages sont sévères et la dilution très faible.</p> <p>Espèce très vulnérable au raclage et au piétinement du substrat sur les radiers et plats courants.</p>
PRECONISATIONS DE GESTION		
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin. - Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat. - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique. 	
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce. 	
INDICATEURS DE SUIVI		
Des inventaires réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) pourront être mis en places sur plusieurs sites caractéristiques pour évaluer la dynamique des populations et estimer leur densité (réalisation de pêche d'inventaire à plusieurs passages).		

CODE ESPECE N2000 : 1126	TOXOSTOME <i>CHONDROSTOMA TOXOSTOMA - (VALLOT, 1837)</i>		Fort
Taxonomie	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	91 en France	14 en Rhône-Alpes	5 en Ardèche
 <p style="text-align: center;">V. Nowakowsky</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II	Monde	VU (UICN 2006)
Convention de Berne	Berne III	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Ce poisson long de 15 à 25 cm (maximum 30 cm) pour un poids compris entre 50 et 350 g présente un corps vert-olive fuselé aux flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre qui ressort particulièrement en période de frai. C'est une espèce rhéophile vivant généralement en bancs dans la zone à Ombre ou à Barbeau. C'est-à-dire qu'elle fréquente les rivières dont l'eau, claire et courante, à fond de galets ou de graviers, est bien oxygénée. Ce brouteur d'algues benthiques fréquente plus rarement les lacs.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>Sa présence n'a pas été mise en évidence par les inventaires piscicoles. Mais des données bibliographiques indiquent sa présence sur le linéaire de l'Eyrieux compris entre la confluence avec la Glueyre et la confluence avec le Rhône. On le retrouve également sur la partie terminale de la Glueyre, en amont immédiat de sa confluence avec l'Eyrieux.</p> <p>A noter qu'il se trouve sur le site Natura 2000 en situation de sympatrie avec une autre espèce de chondrostome, le hotu (<i>Chondrostoma nasus</i>), originaire d'Europe centrale et de l'Est. Il existe alors une compétition interspécifique et un risque d'introgression de l'espèce autochtone.</p>	 <p style="text-align: center;">● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Taille adulte</u> : 20 - 30 cm <u>Durée de vie</u> : 8 -10 ans</p> <p><u>Poids</u> : 50 – 350 g</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : brouteur diatomées, petits invertébrés, algues filamenteuses.</p> <p>En période de reproduction il se pare d'une bande longitudinale sombre allant de la tête à la queue. Les nageoires dorsale et caudale</p>	

sont grises, les pectorales, les pelviennes et l'anale sont jaunâtres. Sa tête est conique et terminée par un museau court avec une bouche à petites lèvres cornées, arquée en fer à cheval.

Caractères biologiques

Particularités de l'espèce	Compétition et hybridation avec le Hotu.
Reproduction	<u>Période de Fraie</u> : mai à juin ; <u>Température de fraie</u> : 11 à 13°C ; <u>Substrat</u> : graviers et pierres fines en tête de mouille de petits affluents ou sur les bordures de cours principal ; <u>Vitesse de courant</u> : eaux courantes ; <u>Hauteur d'eau</u> : eaux peu profondes.
Habitats d'espèce	
Habitats	Espèce qui fréquente les rivières dont l'eau, claire et courante, à fond de galets ou de graviers, est bien oxygénée. Ce brouteur d'algues benthiques fréquente plus rarement les lacs.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Europe	Le Toxostome est présent du nord de la péninsule Ibérique (bassin de l'Ebre) jusqu'en Espagne.
France	Cette espèce française est autochtone dans le Rhône, la Garonne, l'Adour et la plupart des fleuves côtiers méditerranéens. Grâce aux canaux, il serait passé du bassin du Rhône au bassin de la Loire et voit la population déclinée dans le bassin de la Saône et ses affluents.
Région	L'espèce est peu représentée à l'échelle régionale, où elle semble essentiellement cantonnée aux parties basses des cours d'eau les plus importants (Ain, Drôme, Isère, Saône), ainsi que sur le Rhône. Son occurrence présente un gradient longitudinal nord-sud croissant, et on la retrouve en plus forte abondance dans le sud des départements de la Drôme et de l'Ardèche.
Département	On le retrouve sur le linéaire de l'Ardèche et de ses principaux affluents (Chassezac), ainsi que les cours d'eau de taille importante (Eyrieux), et sur le Rhône.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce est présente sur le linéaire de l'Eyrieux à partir de Saint-Sauveur-de-Montagut, ainsi que sur la partie terminale de la Glueyre, où la circulation piscicole est très réduite mais où des échanges avec l'Eyrieux restent possibles (**données bibliographiques**).

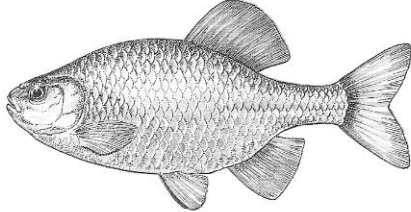
ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS		Compétition avec le hotu sur la partie terminale de l'Eyrieux, et risque d'hybridation. Présence d'infranchissables naturels.
FACTEURS HUMAINS		Variations de la ligne d'eau lors du fonctionnement des aménagements hydroélectriques. Mauvaise qualité des fonds, notamment leur teneur en micropolluants, qui pourrait perturber le bon développement de ces espèces benthiques et planctonophages. Déficit sédimentaire dû aux aménagements hydrauliques, qui réduisent la disponibilité en substrat favorable à la reproduction. Concentrations des pollutions dans la partie aval des cours d'eau. Présence de nombreux infranchissables artificiels qui altèrent la libre circulation piscicole, notamment pour cette espèce dont les besoins migratoires pour l'accomplissement de l'ensemble de son cycle vital sont importants.

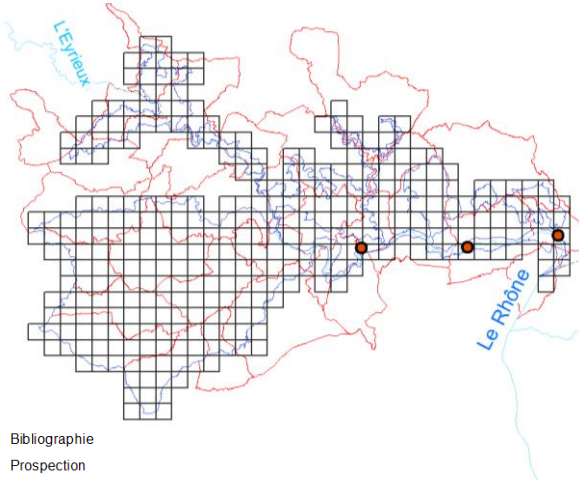
Préconisations de gestion	
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin ; - Eviter toute modification négative de l'habitat, et notamment du substrat ; - Lutter contre le déficit sédimentaire ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique.
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Renforcer les données liées à la présence de l'espèce ainsi qu'à celle du hotu. Etudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces.

CODE ESPECE N2000 : 1134	BOUVIÈRE <i>RHODEUS AMARUS - (BLOCH, 1782)</i>		Assez fort
Taxonomie	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	100 en France	8 en Rhône-Alpes	3 en Ardèche
 <p>V. Nowakowsky</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II	Monde	LC (UICN 2008)
Convention de Berne	Berne III	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Espèce fréquente

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Autres noms donnés à l'espèce : Péteuse, rosière, bitterling. Espèce de petite taille (de 5 cm jusqu'à 9cm), au corps aplati latéralement et à la mâchoire inférieure avancée. Coloration dorsale gris verdâtre, ventrale vert jaunâtre et argentée sur les flancs. L'espèce, grégaire, est plutôt affiliée aux milieux calmes, peu profonds et clairs, à fond sablo-limoneux. Sa présence est liée à celle des mollusques bivalves de la famille des Unionidés, qu'elle utilise pour sa reproduction.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>Sa présence n'a pas été mise en évidence par les inventaires piscicoles, mais des données bibliographiques indiquent sa présence sporadique dans la plaine de l'Eyrieux, entre Baffie et la confluence avec le Rhône.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Taille adulte</u> : 5 - 7 cm <u>Durée de vie</u> : 2-3 ans <u>Poids</u> : 3 - 5 g <u>Régime alimentaire</u> : phytophage (algues filamenteuses, diatomées) et/ou détritivore</p> <p>En période de fraie, le mâle, plus grand que la femelle, est irisé rose violacé, avec une tache foncée en arrière de l'opercule ; la nageoire anale est rouge claire avec un liseré foncé, et la nageoire dorsale est pigmentée presque noire, avec un triangle rouge.</p>	

Caractères biologiques	
Particularités de l'espèce	Espèce ostracophile, dont la reproduction est inféodée à la présence de mollusques bivalves du genre <i>Unio</i> ou <i>Anodonta</i> .
Reproduction	<u>Période de Fraie</u> : avril à août ; <u>Température de fraie</u> : 15 à 21°C ; <u>Substrat</u> : à l'intérieur de la coquille d'Unionidae ; <u>Vitesse de courant</u> : eaux lentes ; <u>Hauteur d'eau</u> : indéfinie.
Habitats d'espèce	
Habitats	<u>Substrat</u> : sablo-limoneux, permettant l'encrage d'hydrophytes ; <u>Vitesse de courant</u> : eaux calmes ; <u>Qualité d'eau</u> : eaux claires.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe	La Bouvière est présente dans le centre et l'est de l'Europe.
France	La Bouvière ne serait autochtone que dans les bassins de la Seine et du Rhin, mais elle est depuis longtemps très présente dans ceux de la Loire et du Rhône, hors rivières de montagne. Elle est également bien présente dans le bassin de la Garonne, mais elle reste encore globalement absente de la plupart des petits côtiers, de la façade atlantique et méditerranéenne.
Région	L'espèce est assez présente à l'échelle régionale, où elle semble essentiellement cantonnée aux parties basses des cours d'eau les plus importants (Ain, Saône, Isère, Ardèche, Doux et Rhône, mais également Loire).
Département	On la retrouve sur la partie basse de l'Ardèche et du Doux, ainsi que sur le Rhône, mais également dans des affluents de plus petite taille, comme l'Embroye.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'espèce est cantonnée au linéaire principal de l'Eyrieux, au niveau de la plaine alluviale, et sa présence y reste sporadique (données bibliographiques). Il est possible qu'elle n'y réalise pas l'ensemble de son cycle vital, et remonte depuis le Rhône.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée	Espèce non observée

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Présence de substrat meuble sablo-limoneux. Présence de bivalve de la famille des Unionidae.	
FACTEURS HUMAINS		Mauvaise qualité de l'eau et des sédiments, notamment vis-à-vis des teneurs en micropolluants, qui sont défavorables aux mollusques Unionidae, indispensables à la reproduction de l'espèce. Curages qui menacent le maintien d'un habitat sablo-limoneux.

Préconisations de gestion	
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin ; - Eviter toute modification négative de l'habitat, et notamment du substrat ; - Lutter contre le déficit sédimentaire ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique.
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Renforcer les données liées à la présence de l'espèce.

CODE ESPECE N2000 : 1092	ECREVISSE À PATTES BLANCHES <i>AUSTROPOTAMOBIOUS PALLIPES - (LEREBoullet, 1858)</i>		Très fort
Taxonomie	Famille : Astacidés	Ordre : Décapodes	Classe : Crustacés
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	229 en France	27 en Rhône-Alpes	8 en Ardèche



Maison Régionale de l'Eau



Photo sur site – J.RIGAUX

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II et DH V	Monde	EN (UICN 2010)
Convention de Berne	Berne III	France	VU (UICN 2012)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Son type d'habitat d'espèce inclut une température de l'eau fraîche et des vitesses de courant modérées.

La présence d'une ripisylve arborée fournie permet de maintenir un certain ombrage au niveau de la section mouillée, et assure la présence de litière que l'espèce affectionne particulièrement.

L'existence de sous-berges est également un facteur favorisant sa présence, lui procurant ainsi de nombreuses caches l'abritant de la lumière.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>L'espèce est largement répandue à l'échelle du périmètre B6, mais elle est absente du cours principal de l'Eyrieux, ainsi que de celui de la Dunière, où elle a visiblement été remplacée par l'écrevisse californienne (<i>P. leniusculus</i>). Absente de la Dunière et de l'Eve mais présente sur certains de leurs affluents comme la Grosjeanne ou le Sérouant. Elle est présente sur les autres affluents de l'Eyrieux, avec une abondance corrélée à la taille du cours d'eau.</p> <p>Elle est rare dans les petits affluents de ceux-ci.</p>	
DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	

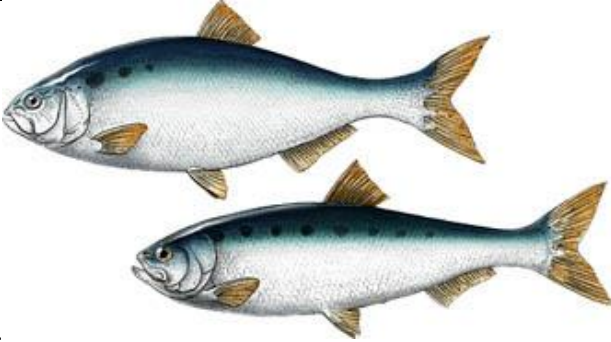
<p><u>Taille adulte</u> : 10-12 cm <u>Durée de vie</u> : 10-12 ans</p> <p><u>Poids</u> : 4 –65 g</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : phytophage (algues filamenteuses, diatomées) et/ou détritivore</p> <p>La tête et le thorax, respectivement constitués de six et huit segments, sont soudés pour former l'entité cephalothoracique. Celle-ci porte les organes sensoriels sur la tête (yeux, antennes et antennules), et les pattes sur le thorax. Il s'agit de trois paires de pattes mâchoires, terminées par des pinces, et cinq paires de pattes marcheuses, également appelées péréiopodes.</p> <p>L'abdomen, ou pleon, est constitué de six segments mobiles portant chacun un appendice biramé appelé pléopode. La dernière paire de pléopode est transformée en palette natatoire, et forme avec le bout du dernier segment, ou uropode, la queue ou telson.</p>	
Caractères biologiques	
Particularités de l'espèce	<p>Appartient à un complexe d'espèces dont la caractérisation systématique est toujours discutée.</p> <p>Activité essentiellement nocturne.</p> <p>Exosquelette externe nécessitant un apport calcique pour son développement.</p>
Reproduction	<p><u>Période de Fraie</u> : octobre/novembre ;</p> <p><u>Température de fraie</u> : <10°C (eaux fraîches) ;</p> <p><u>Maturité sexuelle</u> : 4 ans ;</p> <p><u>Éclosion des œufs</u> : mi-mai à mi-juillet ;</p> <p>Il existe un dimorphisme sexuel, et les pléopodes des segments 2 à 5 servent au port des œufs chez la femelle. Chez le mâle, les pléopodes des segments 1 et 2 sont transformés en organe copulateur.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats	<p>Les caractéristiques de son d'habitat d'espèces sont les suivantes :</p> <p><u>Hauteur d'eau</u>: peu profonde ;</p> <p><u>Substrat</u> : pierres, graviers, galets avec de nombreux abris ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eaux fraîches, très bien oxygénées.</p> <p>A l'échelle du site B6, l'espèce occupe une large gamme d'habitats. Mais l'importance de l'écoulement apparaît être un critère primordial dans sa répartition, puisqu'elle semble absente des cours d'eau où celui-ci est trop faible (ru de Chantelaure ou du pré du Noyer).</p> <p>Le colmatage par les limons semble également un facteur défavorable à son développement, et l'on peut constater que celui-ci est souvent positivement corrélé avec les faibles écoulements.</p> <p>La présence d'habitat de sous-berges est également primordiale à l'espèce, et elle disparaît avec eux sur le ru des Coins.</p>

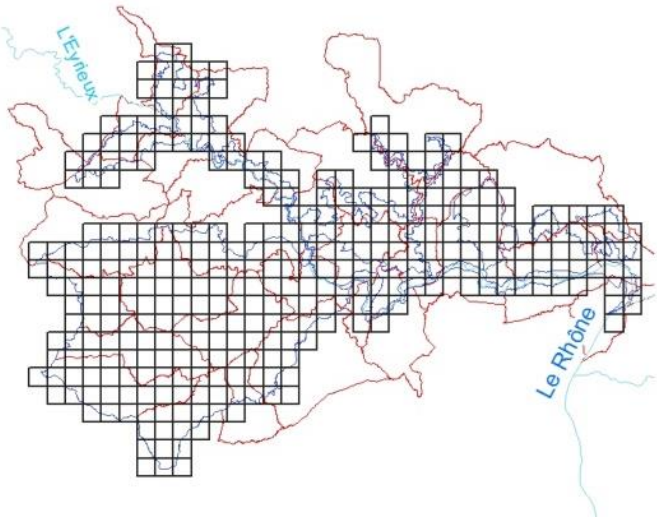
REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe	Large répartition actuelle à l'échelle européenne, allant de l'ouest de la péninsule balkanique à l'Irlande, d'Est en ouest des Balkans (Monténégro) aux îles britanniques (Irlande et Grande-Bretagne), au Nord de l'Espagne. Il est possible que sa présence dans les îles britanniques soit le fait d'introduction.
France	Présente à l'origine sur l'ensemble du territoire métropolitain, elle a disparu de certaines régions du Nord et du Nord-Ouest. Encore présente dans la moitié sud du pays, elle s'y maintient localement de façon abondante au niveau de zones très restreintes.
Région	<p>L'espèce est bien représentée à l'échelle régionale, que ce soit au niveau du bassin rhodanien ou ligérien. Elle y colonise essentiellement les têtes de bassin en raison de l'augmentation des perturbations anthropiques vers l'aval.</p> <p>Elle présente un gradient d'abondance et d'occurrence croissant vers le sud, et il semblerait que la Haute-Savoie marque sa limite altitudinale amont.</p>
Département	Elle est bien représentée à l'échelle départementale et colonise le linéaire principal des cours d'eau de taille moyenne, ainsi que leurs petits chevelus. On la retrouve indifféremment du côté rhodanien ou ligérien.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
<p>L'espèce possède une large répartition spatiale à l'échelle du périmètre B6. Elle est présente sur un large linéaire des deux affluents principaux de l'Eyrieux : Glueyre et Auzène, ainsi que sur la partie terminale de l'Aurance.</p> <p>On la retrouve également sur certains petits affluents de l'Auzène (ru des Coins) et sur les deux affluents principaux de la Glueyre, l'Orsanne et la Veyruègne.</p> <p>Elle est en revanche absente du cours principal de l'Eyrieux, ainsi que de celui de la Dunière et de certains petits affluents de la Glueyre (Ru du Couzet et du Peylarel).</p>							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente R : reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable	B : bonne conservation	C : Restauration difficile ou impossible	B : valeur bonne	1

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Ripisylve abondante et peu dégradée, procurant une ressource trophique abondante et un bon ombrage ; Habitats de sous-berges de qualité.	Colmatage important par les sables ; Etiages estivaux naturellement sévères.
FACTEURS HUMAINS	Rejets d'eaux usées non dilués en période d'étiage STEP non conforme	Destruction des abris sous-berges par piétinement du bétail ; Altération de la qualité de l'eau par les effluents de stations d'épuration et par les pollutions agricoles ; Compétition et risque épidémiques liés à la présence d'espèces invasives (écrevisse californienne ou de Louisiane), porteuses saines de la peste de l'écrevisse ; Aggravation des conditions hydrologiques d'étiage par prélèvement de la ressource.
PRECONISATIONS DE GESTION		
HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin ; améliorer la qualité du rejet de la station d'épuration de Saint-Pierreville ; - Eviter toute modification de l'habitat ; éviter le piétinement des berges par le bétail (destruction des habitats de berges et augmentation des matières en suspension), notamment sur le Ru des Coins (en amont du pont de la RD244), proposé au classement frayère pour l'espèce au titre de la loi L 432-3 du code de l'environnement ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ; 	
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Continuer les expérimentations d'éradication de <i>P. leniusculus</i>. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce. 	

INDICATEURS DE SUIVI
Des inventaires réguliers tous les deux ans pourront être mis en place sur certaines stations à enjeu, afin d'évaluer dans le temps la dynamique des populations. Pour cela, la méthode CMR (Capture-Marquage-Recapture) à une station à enjeu (amont ru des Coins, aval STEP de St-Pierreville) serait envisageable, dans le but de calculer des estimations de densité et de biomasse.

CODE N2000 : 1103	ALOSE FEINTE DU RHONE <i>ALOSA FALLAX RHODANENSIS - (ROULE, 1924)</i>		Absente du site B6
Taxonomie	Famille : Clupéidés	Ordre : Clupéiformes	Classe : Ostéichtyens
Autres noms	Feinte, finte, loza		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	74 en France	4 en Rhône-Alpes	3 en Ardèche
 <p>natura2000.rhone.fr</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II et DH V	Monde	LC (UICN 2008)
Convention de Berne	Berne III	France	VU (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	VU

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<p>L'Alose feinte du Rhône est un poisson marin, pélagique, qui vit sur le plateau continental et en zone littorale. Elle se rapproche des zones côtières durant la période hivernale (à partir du mois de février), avant de réaliser sa migration génésique vers les eaux continentales, lorsque les conditions hydrologiques y sont favorablement stables et la température de l'eau comprise entre 11 et 15°C.</p>	
DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>L'espèce n'est très certainement plus présente sur le site qu'elle a fréquenté dans les années 80, avant que les grands aménagements du Rhône ne bloquent sa montaison.</p>	 <p>Pas de donnée géoréférencée</p>

--	--

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Taille adulte : 50-60 cm Durée de vie : 6 à 8 ans

Poids : 2 kg ou plus

Régime alimentaire : lors de sa phase marine, l'aloise feinte du Rhône est essentiellement piscivore (anchois). Les alosons, lors de leur dévalaison vers la mer, possèdent un large spectre alimentaire (larves d'invertébré, mollusques, petits poissons)

L'Aloise feinte du Rhône est un poisson au corps fusiforme, aplati latéralement, et à la tête étroite. Le dos est vert bleuté à reflets métalliques, les flancs argentés et le ventre blanc. Une tâche noire est présente au-dessus de l'opercule suivi de 4 à 8 autres moins visibles qui se prolongent sur les flancs supérieurs. Les mâles mesurent au maximum 50 cm et les femelles 60 pour un poids de 2 kg.

La nageoire dorsale est courte et située au milieu du dos. Les pelviennes sont abdominales tandis que la caudale est fourchue et homocercue, soutenue par une série de petits os.

Caractères biologiques

Particularités de l'espèce	Sous-espèce appartenant, comme cinq autres dont trois anadromes à l'espèce <i>Alosa fallax</i> . Elle est inféodée au bassin rhodanien et aux fleuves côtiers méditerranéens français.
-----------------------------------	--

Reproduction	<p><u>Période de Fraie</u> : mai à juillet ;</p> <p><u>Température de fraie</u> : >15°C</p> <p><u>Maturité sexuelle</u> : 4-5 ans ;</p> <p><u>Éclosion des œufs</u> : 3 à 5 jours après la ponte ;</p> <p>L'habitat de fraie inclut des hauteurs d'eau comprises entre 1 et 1,50 m, situé en aval de l'interface avec d'autres faciès moins profonds, où le courant s'accélère, et de faibles vitesses de courant. La granulométrie du substrat correspond à des pierres fines et grossières (7 à 8 cm de diamètre), accompagnées d'éléments plus fins (graviers) laissant des espaces interstitiels où les œufs peuvent venir se déposer pour incubé.</p>
---------------------	---

REPARTITION GEOGRAPHIQUE


Europe	L'espèce ne fréquente que les cours d'eau de la façade de la Méditerranée française.
France	Actuellement, elle ne fréquente que les parties basses de certains fleuves côtiers méditerranéens comme le Vidourle, l'Aude, mais également le Tavignano (Corse). Sa présence sur les cours d'eau côtiers de l'est de l'embouchure du Rhône est beaucoup plus sporadique, et des données récentes font état de remontée sur l'Argens et le Gapeau. Elle fréquente également la partie basse de l'axe rhodanien ainsi que ses affluents (Cèze, Ardèche, Durance, Drôme).
Région	L'espèce empreinte le couloir rhodanien pour remonter les affluents rive droite (Ardèche) et gauche (Drôme).
Département	Présente sur la rivière Ardèche

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'espèce semble avoir fréquentée la partie basse de l'Eyrieux, au niveau de la plaine des Avallons, à des fins reproductrices. Les affluents de l'Eyrieux ne semblent pas offrir de conditions favorables à la réalisation de cette étape du cycle vital.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	Absente actuellement	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	DD	DD	Restauration possible	NE	Espèce non contactée

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Pleine aire de reproduction	Seuils naturels infranchissables
FACTEURS HUMAINS		Blocage de l'accès au linéaire principal de l'Eyrieux par les aménagements du Rhône.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Espèce absente
ESPECE	Espèce absente

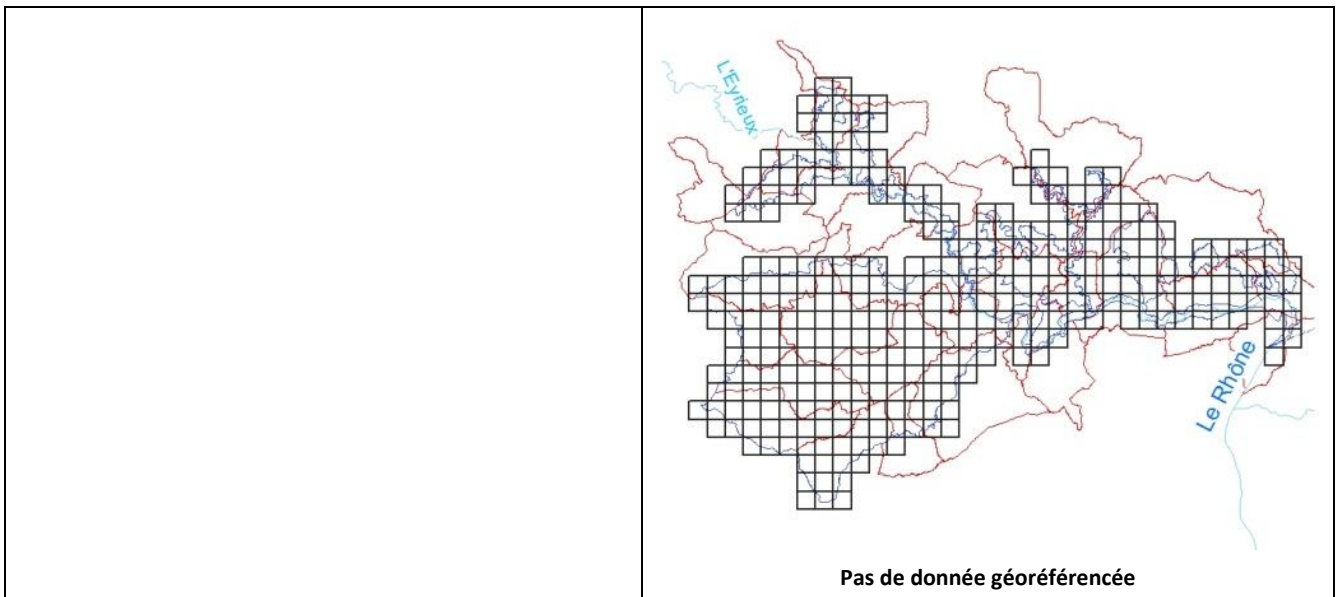
INDICATEURS DE SUIVI
Une fois la circulation piscicole rétablie sur l'axe rhodanien, à l'horizon 2016, des suivis de la reproduction pourront être engagés sur la partie basse de l'Eyrieux, afin de constater l'éventuel retour de l'espèce.

CODE N2000 : 3019	ANGUILLE EUROPEENNE <i>ANGUILLA ANGUILLA</i>		Absente du site B6
Taxonomie	Famille : Anguillidé	Ordre : Anguilliformes	Classe : Actinoptérygiens
Autres noms	Anguïelo, anguille jaune, verte, fine, argentée, Civelle (larves), Bouiron (jeunes)		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente			
 <p>Pecheurdumorin.fr</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats		Monde	CR (en danger critique d'extinction)
Convention de Berne	Berne III	France	CR (en danger critique d'extinction)
Gestion nationale	PLAGEPOMI	Bassin RMC	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

L'anguille européenne est un migrateur amphihalal thalassotoque d'aspect serpentiforme, qui se reproduit à des grandes profondeurs dans la mer des Sargasses (2 000 à 6 000 m). Après reproduction, qui voit la mort des géniteurs (espèce semelpare), et éclosion, les larves leptocéphales rejoignent des côtes européennes par dérive, avant de coloniser les milieux continentaux ou côtiers par migration.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
L'espèce est probablement présente sur le linéaire principal de l'Eyrieux classé en Zone d'Actions Prioritaires (ZAP) de sa confluence avec le Rhône jusqu'au barrage de Nasser.	



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Taille adulte : 40-50 cm (mâles) Durée de vie : 25 à 50 ans

40 à 150 cm (femelles)

Poids : 500 g (mâles)

3 à 4 kg (femelles)

Régime alimentaire : omnivores (crustacé, mollusque, vers, larve...)

L'anguille européenne est caractérisée par son aspect serpentiforme et la présence abondante d'un mucus visqueux recouvrant sa peau recouverte de très petites écailles. Elle possède de petites nageoires pectorales et des nageoires dorsales soudées. Sa couleur varie du jaune-vert à l'argenté en fonction de sa maturité sexuelle, qu'il est très difficile d'appréhender. Elle possède un grand nombre de vertèbres (115 en moyenne), qui lui permettent de se mouvoir par ondulation.

Les premières civelles atteignent les côtes vers le mois de mars, où elles quittent le milieu pélagique pour coloniser les milieux continentaux par nage active. Elles subissent alors une première transformation morphologique de pigmentation. Va lui succéder une phase de croissance sous forme d'anguille jaune,, durant laquelle différents comportements allant de la complète sédentarité au nomadisme peuvent être observés et se succéder chez un même individu selon son âge, son statut physiologique, les paramètres de densité-dépendance de la population, la température, la disponibilité de la ressource ou encore le régime hydrologique de son habitat.

Après une durée variable (une dizaine d'années en moyenne), l'anguille jaune entame son retour vers le milieu océanique pour y gagner les zones de reproduction. Cette phase de dévalaison s'accompagne de l'acquisition de la maturité sexuelle, ce qui se traduit morphologiquement par un phénomène d'argenture, qui se fait en plusieurs stades. La reproduction, dont les mécanismes sont encore très mal connus, représente le dernier stade de cycle de vie de l'individu, qui n'y survivra pas.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Europe

L'espèce colonise une large gamme de milieux continentaux et lagunaires, à partir des façades méditerranéennes, atlantiques, et de la Manche jusqu'à la mer du Nord.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce est très probablement présente à l'intérieur du site sur le linéaire principal de l'Eyréux, où sa présence est notamment conditionnée par la franchissabilité des différents obstacles. Il n'est pas exclu non plus qu'elle colonise la partie basse des principaux

affluents dont la confluence est accessible.

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Taille adulte : 80cm(120 cm max)Durée de vie :3 ans

Poids :1000 g

Régime alimentaire :omnivores (crustacé, mollusque, vers, larve...)

Le corps de la lamproie marine, lisse et dépourvu d'écaïlle, possède un aspect serpentiforme comprimé latéralement dans sa partie postérieure. Son orifice buccal, infère, est bordé de pailles aplaties et couvert de nombreuses dents cornéesdisposées en série radiales.

L'anguille européenne est caractérisée par son aspect serpentiforme et la présence abondante d'un mucus visqueux recouvrant sa peau recouverte de très petites écaïlles. Elle possède de petites nageoires pectorales et des nageoires dorsales soudées. Sa couleur varie du jaune-vert à l'argenté en fonction de sa maturité sexuelle, qu'il est très difficile d'appréhender. Elle possède un grand nombre de vertèbres (115 en moyenne), qui lui permettent de se mouvoir par ondulation.


Les premières civelles atteignent les côtes vers le mois de mars, où elles quittent le milieu pélagique pour coloniser les milieux continentaux par nage active. Elles subissent alors une première transformation morphologique de pigmentation. Va lui succéder une phase de croissance sous forme d'anguille jaune,, durant laquelle différents comportements allant de la complète sédentarité aunomadisme peuvent être observés et se succéder chez un même individu selon sonâge, son statut physiologique, les paramètres de densité-dépendance de lapopulation, la température, la disponibilité de la ressource ou encore le régimehydrologique de son habitat.

Après une durée variable (une dizaine d'années en moyenne), l'anguille jaune entame son retour vers le milieu océanique pour y gagner les zones de reproduction. Cette phase dedévalaison s'accompagne de l'acquisition de la maturité sexuelle, ce qui se traduit morphologiquement par un phénomène d'argenture, qui se fait en plusieurs stades. La reproduction, dont les mécanismes sont encore très mal connus, représente le dernier stade de cycle de vie de l'individu, qui n'y survivra pas.

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Pleine aire de reproduction	Seuils naturels infranchissables
FACTEURS HUMAINS		Blocage de l'accès au linéaire principal de l'Eyrieux par les aménagements du Rhône.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Espèce absente
ESPECE	Espèce absente

INDICATEURS DE SUIVI
Une fois la circulation piscicole rétablie sur l'axe rhodanien, à l'horizon 2016, des suivis de la reproduction pourront être engagés sur la partie basse de l'Eyrieux, afin de constater l'éventuel retour de l'espèce.

CODE ESPECE N2000 : 1095	LAMPROIE MARINE <i>PETROMYZON MARINUS - (LINNE, 1758)</i>		Absente du site B6
Taxonomie	Famille : Petromyzontidés	Ordre : Petromyzontiformes	Classe : Cephalaspidomorphe
Autres noms	Lamproie marbrée, lampre, suce-pierre		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	96 en France	1 en Rhône-Alpes	0 en Ardèche
			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	Annexe II	Monde	Préoccupation mineure
Convention de Berne	Annexe III	France	Quasiment menacée
Protection nationale	Arrêté du 08/12/88, Art. 1 ^{er}	Bassin RMC	

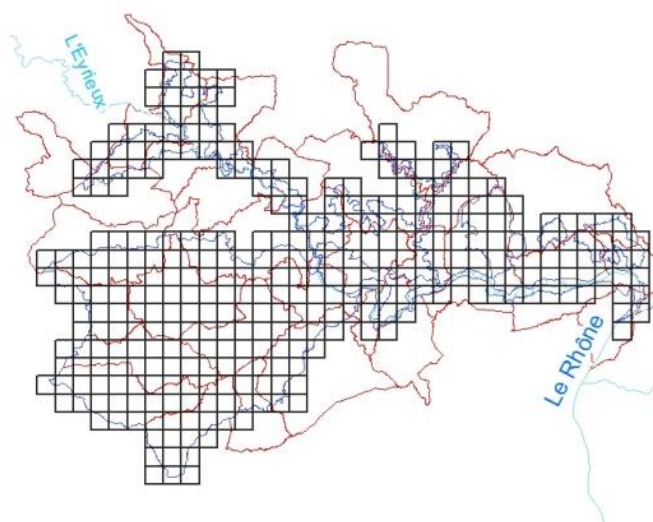
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La lamproie marine est un migrateur amphihalal potamotoque parasite d'aspect serpentiforme et dépourvu d'écaille. Lors de sa phase marine, elle vit dans les eaux côtières ou du plateau continental. A la fin de l'hiver, elle migre vers les embouchures des fleuves côtiers qu'elle remonte afin d'y réaliser la dernière étape de leur cycle vital, la reproduction, qui se déroule de fin avril à mi-mai. A son issue, les géniteurs meurent (espèce semelpare).

Les larves ammocètes, qui éclosent après 10 à 15 jours après la reproduction, vont poursuivre leur croissance, enfouies dans le sédiment, entre 5 et 7 ans avant de dévaler vers la mer, en début de période hivernale, au stade subadulte *macrophthalmia*.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'espèce n'est plus présente sur le site, et des doutes subsistent sur les données faisant état de sa présence passée. En effet, la confusion est tout à fait possible sur les jeunes stades avec la lamproie de planer (*Lampetra planeri*)

LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE

Pas de donnée géoréférencée

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Taille adulte</u> : 80-90 cm (jusqu'à 1,2 m) <u>Durée de vie</u> : une dizaine d'années</p> <p><u>Poids</u> : 1 kg (jusqu'à 2 kg)</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : lors de sa phase marine, la lamproie est parasite et se nourrit de la chaire de son hôte (alose, thon, lieu, hareng) en la râpant avec sa couronne de dents afin d'en consommer le sang.</p> <p>Les larves de lamproie sont dulcicoles et ont un mode d'alimentation de type filtreur. Elles se nourrissent d'algues et de particules fines en suspension.</p> <p>La lamproie marine possède un corps anguilliforme, lisse et sans écaille. La bouche, infère, est dépourvue de mâchoire (agnathe) et constituée en ventouses. Le disque est bordé de papilles et couvert de dents cornées disposées en séries radiales. La coloration est jaunâtre, marbrée de brun sur le dos.</p> <p>Lors de la reproduction, les mâles présentent un bourrelet dorsal proéminent et une papille urogénitale saillante. Les femelles présentent un bourrelet et une nageoire anal.</p>	
Caractères biologiques	
Particularités de l'espèce	<p>Il s'agit de l'une des plus grandes espèces parasites anadromes.</p> <p>Elle fait encore l'objet d'exploitation sur la Loire, la Garonne et la Dordogne, ainsi que sur le Bassin de l'Adour.</p>
Reproduction	<p><u>Période de Fraie</u> : avril à juillet ;</p> <p><u>Température de fraie</u> : 15 à 18°C</p> <p><u>Maturité sexuelle</u> : 7-9 ans</p> <p><u>Eclosion des œufs</u> : 10-15 jours après la ponte ;</p> <p>Les faciès d'écoulement privilégiés pour la fraie correspondent à ceux présentant des écoulements laminaires (plat courant et chenal lotique). Les éléments granulométriques du substrat, peu grossiers (gravier grossier à caillou grossier), sont remaniés par le mâle, qui creuse une large cuvette elliptique.</p>

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe	L'espèce fréquente l'ensemble de la façade Atlantique européenne, et est également présente dans les eaux des îles britanniques et jusqu'à la Finlande en mer du Nord. Sur la façade méditerranéenne, sa répartition s'étale du détroit de Gibraltar jusqu'à la façade orientale de la mer Adriatique.
France	L'espèce est présente sur les grands fleuves et les petits côtières de l'ensemble de la façade océanique. Elle est rare voire très rare en Méditerranée, où elle a quasiment disparu du Rhône.
Région	L'espèce se maintient au niveau régional uniquement par la voie de l'axe ligérien.
Département	L'espèce est absente du département

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
L'espèce est absente des cours d'eau du site et des réserves subsistent quant à sa présence passée, en raison des possibilités de confusion qui peuvent exister avec une autre de lamproie, la lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	Absente actuellement				Restauration très difficile et		Espèce non

					couteuse		contactée
--	--	--	--	--	----------	--	-----------

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS		Espèce rare en Méditerranée, quasiment disparue des zones côtières à proximité de l'embouchure du Rhône
FACTEURS HUMAINS		Blocage de l'accès au linéaire principal de l'Eyrieux par les aménagements du Rhône.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Espèce absente
ESPECE	Espèce absente

INDICATEURS DE SUIVI
Une fois la circulation piscicole rétablie sur l'axe rhodanien, à l'horizon 2016, des suivis de la reproduction pourront être engagés sur la partie basse de l'Eyrieux, afin de constater l'éventuel retour de l'espèce.